LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 35 ★ Neige et poudrerie. Max.: −8. **Détail page 18.** Montréal, vendredi 12 février 1988 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

Un bouquet pour fleurir vos vacances
HÔTEL-RESTAURANT Sainte-Adèle (514) 229-2991 1-800-363-2562
L'EAU A LA BOUCHE

Peu de propositions du rapport Rochon trouvent grâce à ses yeux

«De l'alarmisme !», accuse la ministre Lavoie-Roux

Son ministère publiera à l'automne un livre blanc sur la santé

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — La ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, proposera à l'automne, dans un livre blanc, ses propres solutions aux problèmes du système québécois de santé. Ce livre blanc pourra retenir quelques-unes des recommandations de la Commission Rochon mais ignorera la vaste réforme que celle-ci suggère.

De l'avis de Mme Lavoie-Roux, il n'y a pas lieu en effet d'aller aussi loin que ce que propose cette commission dont le rapport, rendu public hier matin, appelle chez elle beaucoup de réserves. Ce rapport, croit-elle, est trop alarmiste et trop pessimiste.

Le système québécois de services de santé et de services sociaux n'est pas, pense Mme Lavoie-Roux, ni au bord de l'éclatement ni dans un tel état d'anarchie qu'il faille tout refaire et mettre en place de nouvelles structures. Selon la commission, un changement profond s'impose pourtant. Au plan des mentalités mais aussi au plan des structures.

Le système de santé et de services sociaux est devenu « tellement complexe, réglementé, embourbé, traversé de conflits qu'il est ingouvernable », affirme la commission avant de recommander notamment l'instauration d'un nouvel équilibre des structures en misant sur la régionalisation, ce qui l'amène à proposer un ensemble de nouvelles structures. Il faut libérer les initiatives locales, dit-on tout en insistant sur l'importance de maintenir les acquis tels l'universalité et l'accessibilité.

Des changements s'imposent certes, a reconnu hier la ministre en insistant toutefois sur le fait que ce sont les décideurs, le gouvernement et les groupes intéressés, qui choisiront les solutions qui paraissent adaptées à la situation. En avril et en mai, elle mènera sa propre tournée de consultation pour tester les solu-

Voir page 10 : Rapport Rochon

Points saillants

QUÉBEC (PC) — Voici les points saillants du rapport Rochon:

- le système québécois de santé est un des meilleurs au monde;
- maintien de l'universalité et de la gratuité des services de santé;
- abolition des CRSSS et leur remplacement par des régies régionales;
- régionalisation des ressources financières et des centres de décision;
- planification financière triennale pour les régions;
- accent à mettre sur la recherche médicale;
- nécessité d'une meilleure contribution financière de la part du gouvernement fédéral;
- régionalisation plus poussée des services offerts aux Inuit et aux Cris;
- accent à mettre sur la prévention dans une dizaine de secteurs précis.

Photo PC

Thérèse Lavoie-Roux : une critique qui a l'air d'un enterrement...

- **L'éditorial de Jean Francoeur** — Page 8
- **Voir autres informations** — Page 2

Photo PC

Dernières pratiques avant les Jeux

La Montréalaise Ariane Loignon attend patiemment que le thérapiste Don Wilson lui enrubanne le pied droit avant d'aller faire quelques tours de piste, hier. Loignon participera aux cinq épreuves féminines de patinage de vitesse des Jeux de Calgary. **Informations page 20.**

La Cour d'appel invalide la clause d'exclusion

Les assureurs seront-ils obligés de réécrire les polices invalidité ?

BERNARD MORRIER

Un assureur ne peut invoquer la clause d'exclusion d'une police d'assurance pour refuser d'indemniser un assuré, à moins que cette clause ne précise clairement le motif de sa décision. Toutes autres exceptions mentionnées dans la police, ailleurs qu'au chapitre des « exclusions et réduction de la garantie », sont sans effet.

Rendant cette décision en s'appuyant sur l'article 2502 du Code civil, la Cour d'appel du Québec condamne l'Assurance-Vie Desjardins à verser $ 75,000 à un emprunteur bancaire devenu invalide.

M. Gérard Lemay avait emprunté à la Caisse populaire La Providence en décembre 1980 et l'assureur lui a souscrit une protection contre les risques de décès et d'invalidité. Ce qui voulait dire qu'advenant le décès de M. Lemay ou une invalidité chez lui, les remboursements de son emprunt seraient versés par l'Assurance-Vie à l'institution financière.

En juin 1982, soit avant que ne soit complétée la deuxième année de l'emprunt, M. Lemay est devenu totalement invalide. Son état découlait d'une cardiomyopathie sévère, dont les premiers symptômes s'étaient révélés au cours des «six mois qui ont précédé le début de l'assurance», et, plus particulièrement, dont les signes apparaissent à une radiographie prise en décembre 1980.

Vu son état, M. Lemay avait demandé qu'on effectue les remboursements de son emprunt, mais l'assureur, invoquant une clause portant sur les «conditions médicales préexistantes», refusait de s'exécuter. Cette clause stipulait entre autre que

Voir page 10 : Assureurs

Bourassa ira défendre sa société distincte au Sénat

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Les membres du Sénat ont décidé hier, à l'unanimité, d'inviter le premier ministre du Québec, et son ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, à venir eux-mêmes défendre l'accord constitutionnel de 1987 dans l'arène fédérale.

Le Sénat a jusqu'au 23 avril pour se prononcer sur l'accord déjà approuvé par la Chambre des Communes le 26 octobre 1987. Le président du comité spécial d'organisation des audiences sur l'entente constitutionnelle, le sénateur Gildas Molgat du Manitoba, a indiqué hier au DEVOIR que les sénateurs n'entendent pas assez de partisans de l'accord du lac Meech.

« Nos témoins se servent constamment de déclarations de Robert Bourassa ou de Gil Rémillard pour justifier leurs appréhensions face au

Voir page 10 : Bourassa

Photo PA

Pat Robertson : il a déclassé George Bush en Iowa...

Les primaires américaines

Pat Robertson veut faire oublier le télé-évangéliste

MICHEL C. AUGER
Envoyé spécial du DEVOIR

CONCORD, N.H. — Pat Robertson ne veut plus qu'on le décrive comme un « pasteur fondamentaliste » ou un « télé-évangéliste ». Ce serait de l'intolérance religieuse, affirme-t-il.

En fait, ses partisans ne mentionnent plus son passé encore récent dans la prédication télévisée, sinon pour rappeler que son Christian Broadcasting Network, le cinquième plus important réseau de télévision par câble aux États-Unis, évalué à quelque $ 145 millions, a été fondé avec un investissement initial de $ 70.

Ses supporteurs, cette « armée secrète » dont on a fait si grand état après sa deuxième place en Iowa devant le vice-président Bush, « ne sont pas des bigots ou des fanatiques religieux, mais mes voisins et les vôtres, des avocats, des chauffeurs d'autobus ou des infirmières qui n'avaient jamais fait de politique avant que Pat Robertson les a amène au Parti républicain », affirme Dean Dexter, un membre de la Chambre des représentants du New Hampshire.

Armée secrète ou pas, Pat Robertson est en train de brouiller les cartes dans cette campagne pour la nomination républicaine. Les derniers sondages donnent maintenant MM. George Bush et Robert Dole presque nez à nez avec M. Robertson au troisième rang, toujours assez loin des deux meneurs, mais à égalité avec le représentant Jack Kemp.

Mais la campagne de M. Kemp est nettement en perte de vitesse alors que celle de M. Robertson a le vent dans les voiles.

« Les résultats de nos sondages

Voir page 10 : Robertson

La « manipulation des âmes »

L'Eglise de scientologie verse $150,000 à des adeptes indignés

PIERRE CAYOUETTE

L'Église de scientologie de Montréal a accepté, dans un règlement hors cour, de verser plus de $ 150,000 à une dizaine d'ex-adeptes qui avaient intenté des poursuites contre la secte devant les tribunaux en 1985.

Les ex-clients réclamaient en tout quelque $ 325,000 en dommages pour préjudices subis lors de leur séjour au sein de l'Église. En outre, ils exigeaient le remboursement des montants versés - parfois plus de $ 25,000 par adepte - en échange d'une série de cours de croissance personnelle.

Un porte-parole du Projet Culte, un groupe d'études sur les mouvements religieux, M. Yves Casgrain, a révélé au DEVOIR la conclusion de l'entente à l'amiable entre l'Église de scientologie et ses ex-adeptes. De l'aveu même d'un de ses porte-parole, Mme Danielle Gélinas, l'Église de scientologie préférait ne pas ébruiter l'affaire.

L'avocat des 10 ex-adeptes, Me Jean-Pierre Fafard, a précisé que le montant finalement consenti par l'Église de scientologie à ses ex-adeptes, soit $ 150,000 ne couvrait pas la totalité des montants versés à la secte par ses clients.

Le porte-parole de l'Église de scientologie, Mme Danielle Gélinas, a donné une toute autre version des faits.

« Ça fait un an qu'on tentait de les rejoindre. Mais les ex-adeptes refusaient toujours de nous rencontrer. Me Fafard, leur avocat, dressait des obstacles. Il y a un mois, nous avons contacté directement les personnes

Voir page 10 : Eglise

AUJOURD'HUI

JOHNSON CHEZ LES RÉFUGIÉS

De retour de Thaïlande et de Birmanie l'ancien chef du Parti québécois signera demain dans LE DEVOIR le premier de deux textes où il livre ses impressions sur les camps de réfugiés qu'il a pu visiter.

CAMBISTE DANS L'EAU CHAUDE

Un cambiste de la Banque Nationale en poste à New York aurait fait perdre environ $ 25 millions à son employeur. **Page 5**

WALDHEIM VOULAIT SURVIVRE

Le président autrichien Kurt Waldheim a déclaré n'avoir pas résisté aux crimes de guerre hitlériens parce qu'il voulait survivre. **Page 4**

SPEC ELECTRONIQUE
Électronique Dumoulin
Les fours à micro-ondes TOSHIBA à partir de 199$*
En Vedette: ERX-1690 ■ BLANC NEIGE ■ 1,0 PIED CUBE ■ 720 WATTS ■ PANNEAU DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE
SPÉCIAL 349$
* Modèle ERX-4350 non-illustré

Montréal: 8390 ST-HUBERT (au sud de Métropolitain) 388-4777 / 388-1122
Laval: 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3322

Jugement sévère de la commission Rochon

Les services de santé sont malades

RENÉE ROWAN

QUÉBEC-La commission Rochon dresse un bilan positif des acquis du système de santé et de services sociaux instauré au cours des années 1970 - universalité et gratuité, mais porte en même temps un jugement sévère sur la façon dont les services sont rendus, « un peu à manière d'une cafétéria, un éventail de services discontinus et incomplets ». Il est impérieux, affirme-t-elle, de mettre fin à cette pratique.

Elle reconnait qu'un gouvernement doive limiter les services qu'il offre gratuitement à la population. Toutefois, enchaîne-t-elle, ce rationnement doit être le plus équitable possible et ne pas résulter d'un rapport de forces où, de toute évidence, les plus forts seront toujours les gagnants.

Il y a, soutient-elle, un manque réel de ressources dans tous les secteurs d'activités qui visent à résoudre les problèmes sociaux.

Le gouvernement et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) n'ont souvent pas de politique claire et explicite à l'égard de certains problèmes particuliers, entre autres l'alcoolisme et la toxicomanie.

D'autre part, observe la commission, s'il y a énoncé d'une politique, il arrive fréquemment qu'elle ne se concrétise pas. On fait des politiques, mais les moyens ne suivent pas, remarque-t-elle, comme c'est le cas pour les services aux personnes âgées. Trop souvent aussi, on improvise dans l'application des politiques, sans préparer les intervenants et la population, comme cela se passe pour la désinstitutionnalisation des malades mentaux et la noninstitutionnalisation des personnes âgées.

La commission note l'utilisation peu judicieuse de l'évaluation dans la réorientation des politiques et des programmes. Quand on fait des évaluations, le plus souvent on n'y donne pas suite comme ça été le cas notamment pour diverses politiques concernant les personnes handicapées, la répartition régionale des effectifs médicaux et la protection de la jeunesse.

« Le ministère passe le plus clair de son temps à négocier avec le Conseil du trésor, à contrôler les établissements et à colmater les brèches du système devant l'opinion publique. Pendant ce temps, les politiques, les priorités et leur application restent en suspens », s'entendent à dire les commissaires.

Le rythme des changements apportés à la vocation ou à la mission de certains types d'établissements tels les CLSC, les centres de services sociaux, les départements de santé communautaire, ne leur a pas toujours permis de se développer pleinement, remarque la commission. Cette situation n'a pas facilité l'adaptation des services et des programmes aux nouveaux besoins exprimés par la population.

Conséquemment, estiment les commissaires, il est nécessaire et urgent de clarifier les missions de chacun.

Ils déplorent, par ailleurs, le cloisonnement frappant qui existe entre les établissements, l'apparence de mauvaise volonté dans les débats actuels sur la « mission » de chacun et la compétion féroce qui s'exerce entre eux: « Pendant ce temps, on se renvoie, comme des balles, des personnes en détresse. » La commission constate, d'autre part, le rôle très fort des associations d'établissements. Ce rôle, dit-elle, a un effet centralisateur puisque leurs interventions au niveau central court-circuitent les structures régionales.

Quant aux hôpitaux, ils auraient dans le contexte actuel, une trop large part du gâteau. Le centre hospitalier, notent les commissaires, se trouve avantagé de nombreuses façons; par la force des enjeux économiques qu'il symbolise, par le pouvoir professionnel qu'il récupère à son avantage, par sa force de représentation aux tribunes régionales, ainsi que par l'essence politique des problèmes auxquels il fait face et dont il sait tirer parti dans sa quête de ressources.

Même si près de 80 % des Québécois partagent l'opinion que le système de santé dont ils bénéficient est un des meilleurs au monde, ils formulent malgré tout de nombreuses critiques à son endroit. Par exemple, 48 % des gens affirment que « pour les Québécois qui n'ont pas d'argent, il est très difficile d'obtenir tous les traitements nécessaires pour guérir ».

Selon ce sondage fait pour la commission, les plus pauvres ne croient pas que les services seraient meilleurs et plus nombreux s'il devaient payer directement une partie des coûts, alors que les nantis pensent souvent le contraire.

Les consultations menées par la commission indiquent en outre, que de nombreux obstacles demeurent et empêchent une réelle accessibilité universelle aux soins et aux services. Il faut être débrouillard pour se sortir des dédales administratifs et arriver à régler son problème.

En bref, il reste encore beaucoup de place pour l'amélioration des services.

Le système ne risque pas d'éclater demain matin, mais si on ne fait pas quelque chose maintenant, dans cinq ans on se retrouvera dans une situation de crise, soutient le président de la commission, M. Jean Rochon.

Photo Jacques Grenier

Jean Rochon

Les recommandations

RENÉE ROWAN

QUÉBEC — La Commission Rochon propose une revitalisation du système de santé québécois, certains changements de structures, mais aussi des mentalités.

Elle identifie six orientations fondamentales :

■ un système centré sur l'atteinte de résultats ;

■ une approche intersectorielle tant au niveau local, régional que provincial ;

■ la participation des citoyens dans les instances décisionnelles, les instances consultatives et les instances de concertation du système ;

■ l'adaptation des objectifs et des moyens en fonction des réalités régionales ;

■ une approche de population permettant d'agir sur les facteurs déterminants des problèmes ;

■ un système public sur les plans du financement et du fonctionnement.

Toute la trame du rapport repose sur trois convictions profondes qui animent l'ensemble des commissaires. En premier lieu, il y a la nécessité de replacer la santé et le bien-être au coeur des préoccupations si l'on entend donner à tous et à toutes des chances égales de mettre en valeur leur potentiel humain.

Deuxièmement, il faut recentrer l'action sur la personne, les structures étant trop repliées sur elles-mêmes.

Troisièmement, il faut pouvoir compter sur la dynamique résultant d'une large participation des personnes et des groupes afin que les choix émanent d'arbitrages transparents et démocratiques.

Elle propose pour y arriver des objectifs généraux :

■ le renforcement de l'autonomie des personnes, des réseaux naturels et des communautés ;

■ l'accessibilité universelle et gratuite à des services personnalisés, continus et de qualité incluant l'aide requise par toute personne pour l'évaluation de ses besoins et son orientation vers des services adéquats (il n'y a pas qu'une seule porte d'entrée dans le système, il peut y en avoir plusieurs et le public a le droit de choisir, a précisé M. Rochon) ; les services de santé médicalement requis; les services sociaux requis pour prévenir ou corriger des situations qui, en raison de leur degré de sévérité ou de gravité font courir des risques à la personne ou à son entourage ; les services requis pour toute personne vivant en-dessous d'un seuil de revenu donné.

Au niveau de la prévention des problèmes de santé, la commission établit dix priorités : les maladies cardio-vasculaires, le cancer, les traumatismes, les maladies chroniques, les problèmes de santé mentale, la prématurité, les maladies héréditaires et les malformations congénitales, les maladies transmises sexuellement, le sida, les risques pour la santé rattachés à l'environnement, l'alcoolisme et les toxicomanies.

Au chapitre des problèmes sociaux, il y a la violence faite aux personnes, la déviance et la mésadaptation sociale et l'absence de réseau naturel de soutien à l'intégration sociale.

La commission propose que chaque région du Québec soit dotée d'une régie locale. Force est d'admettre que les conseils régionaux (CRSSS) sont dans une impasse, constatent les commissaires. « Coincés entre le ministère, les associations d'établissements et les établissements eux-mêmes, obligés de jouer des rôles contradictoires, ils n'ont été que rarement les véhicules des dynamismes régionaux ».

Conséquemment, croient les commissaires, il faut les modifier (ce qui ne veut pas dire les abolir, comme certains ont pu le penser).

Quant à la mission des établissements, la commission propose de confirmer celle du centre hospitalier pour le diagnostic, le traitement et la réadaptation, celle du centre de services sociaux dans les domaines de la protection de la violence, de la déviance et de la mésadaptation.

Elle propose de fusionner les missions des centres d'accueil d'hébergement et des centres hospitaliers de soinss de longue durée.

En ce qui a trait aux CLSC, la commission précise que sa mission doit demeurer essentiellement un lieu de prestation de services de première ligne. Les programmes de base définis par le comité Brunet devraient constituer sa mission principale, mais non exclusive.

La mission du département de santé communautaire devrait d'une part, fournir les informations sur l'état de santé et de bien-être de la population et, d'autre part, lancer et appuyer les actions de promotion de la santé, de prévention, de surveillance et de contrôle.

Et finalement, la commission suggère d'en modifier la composition de manière à assurer une représentation plus importante de la population.

Parizeau en colère

QUÉBEC (PC) — Le député de Lac-Saint-Jean et whip du PQ, Jacques Brassard, risque peut-être de perdre des plumes dans un éventuel cabinet fantôme formé par M. Jacques Parizeau.

Ce dernier, dont l'élection à la présidence du parti ne semble plus faire de doute, n'a tout simplement pas prisé l'attitude et certains propos de M. Brassard lors de la conférence de presse qu'il a donnée mardi dernier.

« Je ne voudrais pas commenter trop longuement là-dessus. Mais je dois dire d'autre part que j'ai trouvé pour le moins désolant d'entendre M. Brassard y aller de déclarations malheureuses sur le parti alors que lui, considéré comme une sorte de parrain politique du PQ dans sa région, s'apprête à organiser l'élection complémentaire dans le comté de Roberval, voisin du sien », a confié M. Parizeau à la Presse Canadienne.

« Comment voulez-vous que nous fassions une bonne lutte quand l'unité n'existe même pas dans notre propre parti et que l'on y parle de fragilité et de choses semblables », a ajouté le candidat à la direction du PQ visiblement plus contrarié par la sortie de M. Brassard que par les récentes démissions au sein de l'exécutif national.

Ce qui a paru choquer davantage M. Parizeau est ce passage où le député de Lac-Saint-Jean dénonce « l'arrogance et le mépris » de certains partisans du candidat à l'endroit des opposants.

Ces remarques ont mis M. Parizeau en rogne et il a dû faire des efforts pour se contenir, ne voulant sans doute pas envenimer davantage le climat. Il a pris plus à la légère l'intention de M. Brassard de « ne pas demeurer silencieux » au cours de la campagne, de surveiller les faits et gestes de M. Parizeau et d'intervenir si ça devenait nécessaire.

« Oh, vous savez, M. Brassard est libre de ses actions » a-t-il confié après une rencontre avec des militants à Rivière-du-Loup.

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

L'affaire Oerlikon

Bissonnette: une colère et deux défaites

ROLLANDE PARENT

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (PC) — Le rapport d'impôt du député conservateur de Saint-Jean, André Bissonnette, démontre que son portefeuille d'actions s'est enrichi en 1986 des titres de deux compagnies qui font partie du consortium formé par Oerlikon Aerospace, qui a obtenu cette année-là un contrat de $ 600 millions du ministère de la Défense.

Cette information provient des rapports d'impôt déposés hier en preuve, en Cour supérieure, au procès de M. Bissonnette et de son fiduciaire et ami, Normand Ouellette, accusés de complot, fraude et abus de confiance, à l'occasion de vente de terrains à Oerlikon.

Les 8,000 actions de CAE Industries Ltd. et les 300 de Litton Industries Ltd. n'apparaissent pas dans le rapport de 1985.

Le consortium Oerlikon Aerospace comprend Oerlikon-Burhle de Suisse, Litton Systems Canada de Etobicoke, Ontario, CAE Eletronics de Montréal et Spar Aerospace de Toronto.

Le dépôt des rapports d'impôt a suscité la fureur de l'accusé Bissonnette qui a demandé à trois reprises à son avocat, Bruno Pateras, de venir près de lui. A un certain moment, le juge s'est même plaint de l'interférence causée par la conversation agitée des deux hommes.

L'avocat a réclamé que les documents ne soient pas rendus publics, c'est-à-dire soustraits aux regards des journalistes. Le juge a refusé. M. Bissonnette a alors demandé en vain à son avocat de le laisser parler au juge. « Ca ne fait pas mon affaire », lui a-t-il répété. Pendant ce temps, Normand Ouellette tentait tant bien que mal de calmer son ami.

La consultation des documents a permis de constater que le ministre Bissonnette avait en 1986 un revenu net de $ 5.6 millions et un actif de $ 9.1 millions. Son revenu imposable pour cette année-là s'établissait à $ 1.8 million et l'impôt à payer à $ 715,000.

Le reste de la journée a également été riche en rebondissements. Les deux hommes n'ont pas réussi à obtenir l'abandon des poursuites pour complot et fraude à l'endroit de la compagnie Oerlikon et également la dissolution du jury et l'arrêt de leur procès.

Au moment où la Couronne venait de conclure sa preuve, en début d'après-midi, Me Pateras, avocat du député Bissonnette, a demandé que son client soit acquitté de l'accusation de complot et de fraude en raison d'un manque de preuves à l'égard de son co-accusé.

Me Pateras a soutenu que la malhonnêteté de l'accusé Ouellette n'avait pas été établie et qu'il importait de ne pas assimiler à de la malhonnêteté la conduite peut-être inacceptable de Normand Ouellette dans la vente de 40 hectares de terrains.

Le juge Jean-Guy Boilard de la Cour supérieure a rejeté cette demande et soulignant que dès le moment où le ministre Bissonnette a connu le site convoité par Oerlikon, il en avait informé son ami et fiduciaire Ouellette. Celui-ci s'est ensuite employé à prendre une option d'achat sur le terrain, sous prétexte d'éviter la spéculation.

Le juge a retenu que l'accusé Ouellette avait utilisé le téléphone cellulaire se trouvant dans la voiture de M. Bissonnette pour aplanir certaines difficultés dans la transaction en cours et que les bénéfices résultant de la vente à Oerlikon, soit $ 900,000 avaient été partagés.

La requête pour « mistrial » a également été rejetée. Me Pateras a fait valoir que le code d'éthique des conservateurs distribué aux six femmes et six hommes composant le jury risquait de les induire en erreur. Il réclamait donc la tenue d'un nouveau procès.

Ces requêtes ont été formulées dès que la Couronne eut annoncé que sa preuve était close et qu'un expert eut démontré que ce n'était pas pour des raisons fiscales que Normand Ouellette avait distribué en parts égales le gain de $ 900,000 dans des compagnies à numéros appartenant à André Bissonnette, son épouse Anita Laflamme, Normand Ouellette, son épouse Hélène Surprenant.

Cependant les rapports respectifs d'impôt du couple Ouellette mentionnent le revenu gagné par l'exercice d'une option de vente de terrains, soit un peu plus de $ 400,000 chacun.

Par ailleurs, en raison de la tempête prévue pour aujourd'hui, le juge a remis la reprise du procès à lundi alors que débutera la défense de l'accusé Ouellette à l'aide de quelques témoins.

Montréal nie l'entente pour développer le port ailleurs

ISABELLE PARÉ

La ville de Montréal a nié hier avoir déjà conclu une entente avec le Conseil des ports nationaux prévoyant l'expansion du port de Montréal à Contrecoeur, dans le but de préserver les espaces verts dans l'Est de la ville.

Toutefois, le vice-président du comité exécutif, M. Robert Perreault n'a pas caché que la Ville se montre d'emblée favorable à la solution qui assurera la meilleure expansion économique du Port de Montréal à long terme.

Des informations diffusées par *La Presse* hier indiquaient que la Ville avait déjà signé l'entente.

À ce chapitre, M. Perreault soutient que l'existence d'espaces verts, tels la promenade Bellerive, n'expliquait aucunement la position de la Ville dans le dossier. Cette dernière serait prête à sacrifier cette fenêtre sur le fleuve si une hypothèse démontre qu'un développement vers l'Est peut suffire à l'expansion optimum du Port.

« Mais il faudra s'assurer que les équipements actuels soient utilisés à pleine capacité. » a souligné M. Perreault.

Pour l'heure, la ville pousuivrait ses rencontres avec différents partenaires avant de faire connaître sa position.

CFCF-AM et CFQR-FM vendus à deux dirigeants de Télémédia

(Le DEVOIR d'après PC) — Les stations de radio montréalaises CFCF-AM et CFQR-FM, propriété de CFCF inc., ont été vendues hier à Pierre Arcand, directeur général de CKAC, et Pierre Béland, président du réseau Télémédia.

Il s'agit d'une entente de principe avec Jean Pouliot, actionnaire principal du groupe CFCF. La transaction, évaluée à $ 10 millions, doit en effet être autorisée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Pierre Arcand a précisé que son partenaire et lui quitteraient dans un ou deux mois CKAC-AM, la station la plus écoutée à Montréal depuis plusieurs années. Leurs successeurs seront désignés par Philippe de Gaspé Beaubien, principal actionnaire de Télémédia.

« Pierre Béland et moi envisagions de faire le saut depuis un mois » a indiqué Pierre Arcand, rappelant le souhait du CRTC que ces deux stations anglaises soient acquises par des particuliers montréalais, au lieu de sociétés ayant déjà des intérêts dans la radio. De plus, d'autres stations anglaises de Montréal ont leurs propriétaires à Toronto et le CRTC déconseillait la vente de CFCF et CFQR à des intérêts de la Ville-Reine.

« Nous sommes habitués au marché anglophone, Télémédia possède notamment à Toronto CJCL-AM, et d'autres stations en Ontario » à ajouté Pierre Arcand.

CFCF-AM (600 kilohertz) dispose des droits d'exploitation des matches des Expos et des Canadiens au moins pour 1988. Pierre Arcand a par ailleurs souligné que plus du tiers des 403,000 auditeurs (portée hebdomadaire moyenne) de CFQR-FM sont des francophones. Eventuellement, les deux radios acquises quitteront leurs locaux du complexe CFCF Inc, rue Ogilvy.

Avant les Fêtes Jean Pouliot avait publiquement déclaré vouloir se départir de ses deux stations de radio, puisque CFCF inc. voulait maintenant se consacrer à l'expansion de son réseau de câblodistribution et de ses activités en télévision. CFCF inc., propriétaire de Quatre Saisons ainsi que de CFCF (canal 12) et de CF Câble TV, aurait dépensé $ 45 millions depuis deux ans dans ses activités en télévision et en câblodistribution.

Lincoln veut une conférence mondiale sur les pluies acides

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, a proposé hier la tenue à Montréal en 1989 d'une conférence internationale sur les pluies acides sous l'autorité du Programme environnemental des Nation-Unies (UNEP).

C'est l'UNEP qui a organisé la tenue à Montréal en septembre dernier de la conférence internationale qui a abouti à la signature d'un protocole de réduction des chlorofluorocarbones (CFC), les produits chimiques à l'origine de l'amenuisement de la couche d'ozone.

M. Lincoln, qui prenait la parole dans le cadre d'un important symposium nord-américain sur les pluies acides dans une université californienne, a par ailleurs invité les scientifiques et les hommes d'État américains intéressés à s'attaquer aux pluies acides à se rendre ensemble à Washington en 1988, à une date convenue d'avance, pour aiguillonner l'administration Reagan sur cette question.

Selon le ministre québécois, 1989 sera une excellente année pour prendre un nouveau départ dans le dossier des pluies acides puisque Washington sera alors dirigée alors par une nouvelle équipe, a-t-il souligné, une allusion blocage de l'administration Reagan sur cette question.

Ruiz : sort incertain

(IP) — Ottawa est toujours muet quant au sort du jeune immigrant d'origine péruvienne Tomas Ruiz-Carrion qui a reçu l'ordre de quitter le pays avant le 25 février. Le ministre d'État à l'Immigration, Gerry Weiner, a été saisi du dossier mais aucun contact n'a été établi avec le jeune homme de 24 ans. Au cabinet de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Louise Robic, on a fait savoir hier qu'en cas de rejet du fédéral, Québec pourrait lui octroyer un certificat de sélection pour des raisons humanitaires ou comme immigrant économique... quand ce dernier aurait auitté le pays.

Voir autres informations en page 19

Un règlement interne de la SQ a porté atteinte à une vie privée

BERNARD MORRIER

Un réglement interne de la Sûreté du Québec, interdisant à tout agent de détenir ou de tolérer qu'un membre de sa famille possède un permis d'opérer un débit de boissons alcooliques, était déraisonnable et illégal, parce qu'il portait atteinte à la vie privée, contrairement aux dispositions de la Charte québécoise des droits et libertés.

Ce règlement, toutefois abrogé depuis avril 1987, n'en avait pas moins entraîné en 1986 une suspension de 10 jours à l'agent Darie Laflamme, parce que son épouse, Raymonde Bourque, possédait un intérêt pécuniaire dans un hôtel d'East Angus. La sanction obligeait en outre le policier à régulariser sa situation dans un délai de 90 jours.

Un mois plus tard, en juillet 1986, la SQ reportait toutefois sa demande de régularisation de situation, après avoir constaté que l'agent Laflamme, avec comme co-requérant l'Association des policiers provinciaux du Québec, invitait la Cour supérieure à rendre nulle la décision du corps policier et de son directeur, M. Jacques Beaudoin.

Par après, soit le 16 avril 1987, l'ancien « Code de discipline« fut remplacé par le «Règlement sur la déontologie et la disicipline des membres de la Sûreté du Québec » qui, lui, ne contient plus aucune disposition semblable à celle qui a amené la suspension de l'agent Laflammme.

Vu ce fait nouveau, le juge François Bélanger se demandait si son tribunal avait encore à intervenir dans le débat, attendu que M. Laflamme avait purgé sa suspension de 10 jours et que la SQ n'exigeait plus de lui qu'il régularise sa situation face à l'opération d'un débit d'alcool.

Mais les avocats de l'APPQ ont fait valoir que si la SQ semble avoir implicitement reconnu que son ancien règlement était pour le moins non conforme avec la Charte québécoise, puisqu'elle a jugé à propos de le faire disparaître, il n'en demeure pas moins que cette illégalité a quand même laissé une tache au dossier de l'agent Laflamme.

Pour effacer celle-ci, le juge de la Cour supérieure confirme donc l'illégalité de l'ancien code de discipline et ordonne que la suspension n'apparaisse plus au dossier du policier.

Résultats

loto-québec

Tirage du 88-02-10

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	2 102 415,80 $
5/6 +	5	158 849,20 $
5/6	212	2 864,90 $
4/6	11 833	98.70 $
3/6	232 388	10,00 $

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

8 18 33 37 40 42

No complémentaire: 44

VENTES TOTALES: 15 546 478,00$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 500 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 88-02-13

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

Centre de psychologie Gouin inc.
39 ouest, boul. Gouin
Montréal (Québec) H3L 1H9
(514) 331-5530
Services psychologiques
20 psychologues
Membres de la Corporation professionnelle des psychologues de la Province de Québec

LAISSEZ-PASSER GRATUIT

Les systèmes informatiques Calgah vous invitent à entrer gratuitement à leur kiosque au Salon de la Fabrication Automisée 1988, au Palais des Congrès du 16 au 18 février.

Découpez cette annonce et présentez-la à l'entrée. N'oubliez pas de venir nous rencontrer au kiosque des systèmes informatiques Calgah. Venez voir la nouvelle ligne d'écrans haute résolution de Mitsubishi.

Pour professionnels de l'industrie seulement. Cette offre n'est pas valable pour les étudiants.

MITSUBISHI

CALGAH COMPUTER SYSTEMS
919 Ste-Croix
St-Laurent, Québec H4L 3Y9
Tél.: (514) 744-3861
Fax: (514) 748-1130
5% de rabais sur toutes commandes payées pendant l'exposition.

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté des arts

MAÎTRISE EN COMMUNICATION PUBLIQUE

Ce programme de maîtrise de type professionnel (type A) de 48 crédits vise à la formation de praticiens en communication publique:

- dans l'élaboration de politiques et de stratégies de communication des organisations
- dans les activités du journalisme en rapport à son environnement socio-politique
- et dans les relations fonctionnelles existant entre ces pratiques professionnelles.

EXIGENCES D'ADMISSION
Un baccalauréat, un diplôme équivalent ou, pour d'autres candidats, des études et une expérience jugées équivalentes.

EXIGENCES PARTICULIÈRES
L'équivalent d'une année de pratique professionnelle en journalisme ou en communication institutionnelle, affaires publiques ou relations publiques; une connaissance élémentaire des méthodes de recherche et d'analyse en communication publique.

CONTINGENTEMENT: 20 étudiant(e)s

DEMANDE D'ADMISSION
Faire parvenir votre demande d'admission accompagnée de votre curriculum vitae et de votre dossier universitaire, **au plus tard le 1er mars 1988** au **Service de l'admission, Bureau du Registraire, Pavillon Jean-Charles-Bonenfant.**

POUR RENSEIGNEMENTS:
M. Jacques Rivet, Ph.D., directeur
Programme de maîtrise en communication publique
Département d'information et de communication
Faculté des arts
Université Laval, Québec G1K 7P4

La St-Valentin en Île de France Quelle fête! Pour les amoureux!

TOUR DE FRANCE GASTRONOMIQUE
CHEZ ANJOU QUÉBEC
FÉVRIER 1988
Ce mois-ci, notre chef cuisinera de bons plats de l'Île de France

Vendredi 12 février — *Entrée:* Émincé de St-Jacques à l'orange — *Plat du jour:* Salmi de faisan au Porto

Samedi 13 février Pour la St-Valentin — *Entrée:* Terrine de fruits de mer cupidon, Terrine de lièvre aux baies de Genièvre, Médaillon de foie gras de Canard — *Plat du jour:* La perdrix de la St-Valentin pour deux «Création du chef»

Vaste choix de chocolats surfins et les truffes au chocolat du chef

Nous vous invitons à participer à la 13e étape

Anjou QUÉBEC 1953 1988
La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

LES PRIX 1987 DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

NOM DES PRIX: Prix du Conseil du Patronat 1987.

MONTANT DES PRIX: 5 000 $ pour le premier, et 2 500 $ chacun pour les deux autres.

OBJECTIFS DES TROIS PRIX:
A — Souligner la contribution personnelle et exceptionnelle d'une personnalité québécoise, **tout au cours de sa carrière,** à la promotion de l'éducation économique et/ou de l'entreprise privée au Québec.
B — Souligner une (ou plusieurs) réalisation(s) personnelle(s) et exceptionnelle(s) d'une personnalité québécoise **en 1987,** reliée(s) à la promotion de l'éducation économique.
C — Souligner une (ou plusieurs) réalisation(s) personnelle(s) et exceptionnelle(s) d'une personnalité québécoise **en 1987,** reliée(s) à la promotion de l'entreprise privée.

ÉLIGIBILITÉ: Toute personne résidant au Québec est éligible à l'exception des gens d'affaires toujours actifs et des personnalités politiques en fonction. À titre d'exemple, est éligible un universitaire, un journaliste, un fonctionnaire, un commissaire industriel, un enseignant, un chercheur, un dirigeant d'organisme, etc.

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE: Du 1er janvier au 1er mai 1988.

REMISE DES PRIX: Lors de l'Assemblée générale annuelle du C.P.Q., le 9 juin 1988.

MEMBRES DU JURY:
Président: **M. Jean-Marie Toulouse**, École des Hautes Études Commerciales
Membres: **M. Jacques Gagnon** (Alcan), **M. Patrick O'Hara** (IBM), **M. Claude Beauregard** (Bell Canada), **M. Jean Côté** (Compagnie Pétrolière Impériale)

MISE EN CANDIDATURE
Une personne est mise en candidature sur présentation d'une formule officielle délivrée par le secrétariat du C.P.Q. La candidature doit être appuyée et justifiée par au moins trois personnes. Le consentement écrit du (de la) candidat(e) est requis. Les noms des candidat(es) ne seront pas rendus publics, sauf ceux des gagnants(es).

Pour information: (514) 288-5161

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

■ *Rapt et libération à Beyrouth*

BEYROUTH (AFP) — Deux journalistes suédois ont été enlevés hier et détenus, pendant près deux heures, dans la banlieue sud chiite de Beyrouth par des hommes armés qui les ont pris pour des Allemands de l'ouest, alors que Bonn fait preuve de fermeté à l'égard de deux chiites libanais inculpés en RFA. MM. Folke Ryden, 29 ans, et Andrae Lada, 45 ans, journaliste et cameraman de la télévision suédoise, ont été assaillis sur la route de l'aéroport, au sud de Beyrouth, où ils venaient d'atterrir. Ils devaient « couvrir » le rapt de deux fonctionnaires scandinaves des Nations unies, enlevés au Liban sud vendredi. Ils ont été libérés rapidementlorsque leurs ravisseurs se sont rendus compte qu'ils n'étaient pas allemands. « Nous avons eu de la chance d'être Suédois », ont-ils dit à l'AFP en faisant le récit de leur rapt. « Nous étions à bord d'un taxi (...) et deux voitures, une Mercedes et une BMW, nous ont interceptés. Cinq hommes armés se sont précipités sur notre chauffeur qui s'est débattu. Ils l'ont frappé parce qu'il refusait de descendre de sa voiture », a raconté M. Lada.

■ *Vote obligatoire au Paraguay*

ASUNCION (AFP) — La Commission électorale centrale, chargée de l'organisation des élections présidentielles au Paraguay a averti hier que tous ceux qui ne se rendront pas aux urnes dimanche seront sanctionnés. Par ailleurs, une dizaine de personnes ont été arrêtées mercredi et hier dans le pays, selon le principal parti d'opposition. Selon le parti d'opposition Libéral radical authentique (PLRA, interdit), les arrestations ont été effectuées à Asuncion et dans plusieurs régions de l'intérieur. Un fort dispositif de police a été déployé autour du domicile du président du PLRA, M. Domingo Laino, et empêchait hier toute entrée ou sortie de la maison, y compris du dirigeant de l'opposition. En outre, le téléphone de M. Laino a été coupé et des journalistes paraguayens et étrangers qui désiraient se rendre à une rencontre de presse au domicile de M. Laino ont été tenus à l'écart par les forces de sécurité. M. Buenaventura Salinas, président de la Commission électorale, a souligné le caractère obligatoire du vote et a indiqué que les juges, les notaires et les écrivains publics sont chargés de contrôler et d'appréhender ceux qui ne se soumettraient pas à leur devoir électoral. De son côté, le ministre de l'Intérieur et président du parti Colorado (au pouvoir), M. Sabino Montanaro, a indiqué que le gouvernement du général Alfredo Stroessner « ne permettra pas que l'on tente de troubler l'ordre durant les élections » et que les seuls rassemblements autorisés seront les offices dans les édifices religieux. L'opposition, rassemblée au sein de la Coordination nationale pour des élections libres, a annoncé des manifestations dans la capitale et dans le pays pour le jour du scrutin, malgré que la police ait annoncé qu'elle réprimera avec sévérité tout mouvement susceptible de « ternir » les élections.

■ *Un groupe tamoul reconnu*

COLOMBO (AFP) — Le gouvernement du Sri Lanka a annoncé hier qu'il reconnaissait pour la première fois un groupe de militants tamouls, le Front de libération révolutionnaire du peuple de l'Eelam (EPRLF), comme un parti politique à part entière. L'EPRLF avait combattu le gouvernement de Colombo jusqu'en juillet dernier dans la cadre de la campagne séparatiste tamoule. Au terme de l'accord de paix indo-srilankais du 29 juillet dernier, ce groupe d'inspiration marxiste avait déposé les armes et accepté le principe des négociations pour parvenir à la paix. L'EPRLF a enregistré de nombreuses pertes lorsque le plus important groupe de résistance tamoule, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), s'était retourné contre de plus petites organisations en désaccord avec lui.

■ *Les Lithuaniens vont manifester*

(LE DEVOIR) — Des rapports en provenance de Vilnius, capitale de la Lituanie, confirmés par la dissidente Ingole Sadunaite, font état de la mise en état d'alerte de 10,000 soldats soviétiques. Moscou craindrait les manifestations que des Lituaniens ont l'intention de tenir le 16 février, jour de l'Indépendance (la Lituanie, pays balte de 3 millions d'habitants, fut indépendante jusqu'en 1940, puis occupée par les nazis avant que l'URSS en fasse officiellement une « république socialiste »). Demain, des groupes de Lituaniens résidant au Canada manifesteront devant l'ambassade soviétique à Ottawa, et à London et Toronto (des manifestations du même type se dérouleront notamment à New York et à Bonn). Le but de cette démarche est d'appeler à la modération les autorités soviétiques face aux populations baltes, à l'ère de la *glasnost*. Les lituaniens d'ici comptent sur Ottawa pour transmettre ce message aux autorités du Kremlin.

■ *Le Zaïre en faillite*

AMSTERDAM (Reuter) — Un juge des Pays-Bas vient a déclaré hier le Zaïre en banqueroute ; l'ambassadeur de Kinshasa à La Haye n'a pas payé, depuis des mois, son loyer, ses factures de gaz et d'électricité et le salaire de son secrétaire. La décision a été rendue par un tribunal civil de La Haye après qu'un ancien employé de l'ambassade zaïroise eut intenté une poursuite contre le Zaïre pour récupérer $13,000 dus en salaire. Selon un porte-parole du tribunal, le Zaïre a aussi manqué à ses obligations en n'acquittant pas quelque $32,000 pour le loyer occupé par l'ambassadeur. Théoriquement, la loi des Pays-Bas autorise la saisie de biens pour les sommes impayées. L'on fait cependant remarquer que l'ambassade jouit de l'immunité diplomatique, que le judiciaire est indépendant du politique et que, au ministère des Affaires étrangères, le souhait est que l'arrêt du tribunal n'envenimera pas les relations entre les deux pays.

Le passé nazi du président autrichien

Waldheim dit avoir voulu survivre

■ Le gouvernement voudrait trouver un autre président

VIENNE (Reuter) — Lors d'une interview accordée hier, le président autrichien Kurt Waldheim a rejeté les pressions exercées sur lui pour l'amener à démissionner, en déclarant n'avoir pas résisté aux crimes de guerre en tant que soldat de l'armée hitlérienne parce qu'il voulait survivre.

Dans cette interview, communiquée à la presse la veille de sa publication par le quotidien conservateur *Die Presse*, Waldheim dit n'avoir fait, comme d'autres militaires, que ce qui était nécessaire pour survivre à la Seconde Guerre mondiale.

En réponse à des questions sur les conclusions de la Commission de six historiens qui était chargée d'enquêter sur son passé, Waldheim a dit ne rien avoir fait pour empêcher ou prendre ses distances envers les crimes nazis commis dans les Balkans.

« Oui, je l'admets, j'ai voulu survivre. J'exprime mon respect à tous ceux qui ont opposé une résistance, mais je demande de la compréhension pour les centaines de milliers qui ne l'ont pas fait, mais qui n'étaient pas pour autant personnellement coupables (de crimes de guerre) », dit-il.

Waldheim a ajouté que son devoir était de rester chef de l'État autrichien. « Je considère qu'il est de mon devoir de continuer de servir mon pays et son peuple », a-t-il déclaré à *Die Presse*, estimant que sa démission ne ferait qu'aggraver le climat en Autriche.

Il a assuré que, malgré une campagne de presse d'une « ampleur sans précédent », il ne cèderait pas aux pressions croissantes des partisans de sa démission.

Sans déclarer Waldheim coupable de crimes de guerre pendant le dernier conflit mondial, le rapport remis mardi au gouvernement autrichien par la commission d'historiens ne l'absout pas de toutes responsabilités.

Heinz Fischer, président du groupe socialiste — le parti au pouvoir — au parlement autrichien, a affirmé publiquement que l'affaire Waldheim représentait une charge trop lourde pour le gouvernement : « Le temps est peut-être venu de réfléchir aux actes concrets que nous devons accomplir (...) pour empêcher ce problème de nous gêner plus longtemps », a-t-il déclaré.

Selon *Die Presse*, les deux partis de la coalition — le Parti socialiste et le Parti populiste — auraient entamé des négociations pour trouver un successeur à Waldheim.

Une majorité des deux tiers est nécessaire au parlement autrichien pour organiser un referendum sur la démission du chef de l'État. Un sondage effectué la semaine dernière indiquait que 72 % des Autrichiens étaient opposés au départ de Waldheim.

L'échec d'une procédure référendaire conduirait sans aucun doute à l'éclatement de la coalition, ce que redoutent le Parti populiste et le Parti socialiste.

Par ailleurs, le gouvernement yougoslave a fait savoir hier qu'il s'abstenait de tout contact officiel avec le président autrichien Kurt Waldheim.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a révélé, lors d'une conférence de presse, que la Yougoslavie évitait tout contact avec le chef de l'État autrichien depuis que les accusations visant Waldheim avaient été lancées il y a deux ans et demi.

Le gouvernement yougoslave s'était jusqu'ici abstenu de tout commentaire officiel sur cette affaire.

Le porte-parole a précisé par ailleurs que son pays ne considérait pas que l'attitude de Waldheim durant la guerre était une affaire purement intérieure à l'Autriche.

Shamir freine le plan américain

Un 54e Palestinien est abattu dans les territoires occupés

JERUSALEM (AFP, Reuter) — Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, est opposé à un calendrier précis prévu par le « plan » de paix américain portant sur des négociations sur le statut définitif des Territoires occupés avant la fin de l'année, a-t-on annoncé hier à Jerusalem.

Sur le terrain, alors que le couvre-feu a été maintenu hier sur les localités d'Anabta, Tulkarm, Beit Ur et-Tahta, près de Ramallah, et Qalqilya, par l'armée israélienne, un autre jeune palestinien a été abattu hier soir par des soldats israéliens, ce qui porte à 54 morts au moins le bilan officieux des victimes de plus de deux mois d'agitation dans les territoires occupés.

La télévision israélienne a d'autre part annoncé que le secrétaire d'État américain George Shultz avait appelé le président du conseil Yitzhak Shamir et le ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès pour indiquer son intention de se rendre dans la région ce mois-ci dans le cadre d'une mission de paix sur le Proche-Orient.

Le directeur général de la présidence du Conseil israélien, M. Yossi Ben Aharon, a déclaré à la radio que « brûler les étapes équivaudrait à vider de toute substance les pourparlers en vue d'un accord intérimaire. Voila pourquoi nous ne saurions accepter un tel calendrier ».

M. Ben Aharon faisait allusion au « plan » soumis mardi et mercredi aux dirigeants israéliens par M. Richard Murphy, le secrétaire d'État-adjoint américain chargé des affaires du Proche-Orient, selon un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères.

La Maison-Blanche a démenti l'existence d'un plan, affirmant qu'il y avait seulement « beaucoup d'idées » étudiées.

Selon le porte-parole israélien, ce plan prévoit, dans ses grandes lignes, l'ouverture de négociations portant sur le statut définitif des territoires occupés en décembre 1988, et la négociation préalable sur un « accord intérimaire ».

Le plan américain prévoit également que les discussions sur le statut définitif devraient débuter quels que soient les résultats ou l'évolution des négociations sur un accord intérimaire.

« Personne et, en particulier le roi Hussein de Jordanie, n'acceptera de discuter sérieusement d'un accord intérimaire, si l'on sait d'avance que des négociations sur le statut définitif de la Judée Samarie (Cisjordanie) et Gaza s'ouvriront impérativement en décembre », a ajouté M. Ben Aharon.

Dans la contre-proposition au plan américain, M. Shamir souligne que les parties concernées devront « se concentrer sur le contenu de l'accord intérimaire et enclencher ensuite un processus de négociations par étapes ». « Chaque étape ne sera toutefois franchie qu'à condition qu'elle ait été un succès », a précisé M. Ben Aharon.

« La question du statut définitif des territoires ne peut être abordée du jour au lendemain. Il faut parvenir au plus vite à une situation de coexistence (dans les territoires) qui permettra l'émergence d'un leadership qui sera prêt à négocier avec nous. Pour Israël, la période durant laquelle l'accord intérimaire sera appliqué constituera une période test », a-t-il poursuivi.

« Le bateau du retour » est une « explosion atomique pacifique » qui a mis le gouvernement israélien devant un « terrible dilemme », a déclaré hier soir le député arabe israélien Tewfik Zayyad (liste communiste), à son arrivée à Larnaca.

M. Zayyad fait partie d'une délégation de douze Israéliens venus à Chypre pour monter à bord du navire affrêté par l'OLP afin de ramener vers Israël 131 Palestiniens expulsés des territoires occupés, et qui doit quitter le Pirée pour Haïa, via Larnaca, dans les prochaines 36 heures, selon l'OLP.

Lors d'une conférence de presse, M. Zayyad a souligné que la présence de la délégation israélienne sur ce bateau vise à « exercer le maximum de pression sur le gouvernement de Jérusalem, afin qu'il réfléchisse au lieu de cogner ». Ce bateau constitue « un dilemme terrible pour le gouvernement israélien. Il est pareil à une explosion atomique... pacifique, à une figue de barbarie qu'on ne peut toucher », a-t-il dit.

De son côté, le député communiste Charlie Bitton, qui a rencontré le chef de l'OLP à Genève l'an dernier, a jugé « ridicules » les propos du ministre israélien du Commerce et de l'Industrie Ariel Sharon accusant « les Israéliens qui participeront à l'équipée palestinienne, de se suicider ». « C'est M. Sharon lui-même qui est en train de pousser Israël au suicide », a ajouté M. Bitton lors de cette conférence de presse.

Un autre membre de la délégation israélienne, Mme Myriam Algazi, ancienne passagère de l'Exodus — bateau ayant transporté en 1947 des rescapés de l'Holocauste vers la Palestine — a relevé pour sa part « la similitude des deux équipées, bien que les circonstances de l'après-guerre, en 1947, fussent plus dures ».

Modernisation des armes nucléaires

Washington pourrait retirer ses troupes, déclare Woerner

BONN (AFP) — Le ministre ouest-allemand de la Défense, M. Manfred Woerner, s'est prononcé pour la modernisation des systèmes nucléaires à courte portée (SNF), affirmant que « sans elle les États-Unis retireront leurs troupes » d'Europe, dans une interview au quotidien à grand tirage *L'Express* à paraître aujourd'hui.

« Sans modernisation les armes atomiques à courte portée ne seront plus utilisables dans la seconde moitié des années 90 », déclare M. Woerner, appelé à devenir le prochain secrétaire général de l'Alliance atlantique. « Ainsi nous aurions unilatéralement une solution zéro dans ce domaine et dans ce cas les troupes américaines se retireront ». « Celui qui veut cette éventualité, doit le dire », ajoute le ministre de la Défense.

Bonn, soumis aux pressions conjuguées de Moscou et d'une opinion publique largement gagnée aux projets de dénucléarisation du vieux continent, est divisée sur la question de la modernisation des SNF, décidée par l'OTAN à Montebello (Canada) en 1983.

Le chancelier Helmut Kohl refuse de se prononcer sur elle avant que l'alliance occidentale ait défini une « conception d'ensemble » sur l'avenir du contrôle des armements après l'accord soviéto-américain d'élimination des systèmes nucléaires à courte portée.

Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, et plusieurs hauts responsables américains viennent de rappeler en RFA, lors d'un colloque sur le Défense à Munich, l'attachement des États-Unis à ce projet. Ils ont à cette occasion agité la menace du retrait des troupes américaines d'Europe, au cas où la RFA s'engagerait pour la dénucléarisation totale de l'Europe.

M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière, a résumé la situation allemande en ces termes: « Quoiqu'on en pense, la modernisation est politiquement impossible à imposer en RFA. Elle n'aura pas de majorité au parlement fédéral, ne serait-ce qu'en raison de l'impact de la propagande de M. Gorbatchev ».

Pour M. Woerner, les « Soviétiques modernisent en permanence leurs armes nucléaires sans rien nous demander ». Dans le même temps le ministre allemand s'est prononcé contre le stationnement de nouvelles armes chimiques (binaires) américaines en RFA, déclarant: « les vieilles vont disparaître, les nouvelles ne seront pas stationnées chez nous ».

Le Vietnam libère quelque 6,500 prisonniers

HANOI (AFP) — Les autorités vietnamiennes ont annoncé hier la libération de 6,406 détenus des prisons et des camps de rééducation, parmi lesquels 1,014 anciens officiers et collaborateurs du régime de Saigon arrêtés en 1975.

Lors d'une conférence de presse, le vice-ministre de l'Information, M. Phan Quang, a indiqué qu'après cette vague de libérations, la deuxième en l'espace de six mois, décidée à l'occasion de la fête du Tet (nouvel an lunaire), le 17 février, il ne resterait plus que 159 anciens collaborateurs du régime pro-américain de Saigon détenus dans les camps de rééducation.

Parmi le millier de prisonniers politiques libérés dès vendredi de ces camps, un peu plus de 500 étaient d'anciens officiers de l'armée sud-vietnamienne, dont 11 généraux, 121 colonels et 35 aumôniers militaires catholiques, protestants et bouddhistes, a indiqué M. Quang. Le reste, soit près de 500, est composé de membres de l'administration de Saigon, parmi lesquels plusieurs ministres et responsables politiques, comme l'ex-ministre de la Défense et vice-président du Sénat, Tran Trung Dung.

À l'occasion de la Fête nationale, le 2 septembre dernier, le gouvernement vietnamien avait déjà accordé une amnistie à quelque 6,700 prisonniers, dont 480 anciens collaborateurs de Saigon. Après cette vague de libérations, la plus importante depuis plusieurs années, les autorités avaient affirmé qu'il ne restait plus dans les camps qu'un pour cent du nombre total de personnes arrêtées en 1975, soit environ un millier.

« Avec cette amnistie accordée pour le Têt, pratiquement tous les officiers et les collaborateurs de l'ancien régime fantoche détenus (dans les camps) auront profité de la politique humanitaire et clémente (du gouvernement) », a déclaré M. Quang. En ce qui concerne les 159 prisonniers arrêtés en 1975 et maintenus dans les camps, « leur cas sera examiné et s'ils se repentent, ils seront libérés dans un court laps de temps », a-t-il ajouté.

Voir aussi en page 6

AVIS PUBLICS

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bonaventure Installations Electriques Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 13ième jour de janvier 1988, sous le numéro 3974719.

Ce 29ième jour de janvier, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 décembre, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2543-2774 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de TERREBONNE, le 25ième jour de janvier 1988, sous le numéro 814869.

Le 3ième jour de février, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 janvier, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à WILTECH FLOW ENGINEERING INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 27ième jour de janvier 1988, sous le numéro 3979386.

Ce 4ième jour de février, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PEGROID'S (1974) CORP. LTÉE./LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 13ième jour de janvier 1988, sous le numéro 3974725.

Ce 27ième jour de janvier, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Le tabagisme menace votre santé

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le No. 3971219, la Banque Nationale du Canada (ci-après appelée «la Banque» a rétrocédé et transféré de nouveau à: AU PETIT GORET (1979) INC., (ci-après appelé « le client»), 2715 Reading, Montréal, Québec, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 21 décembre 1979 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le no. 3042456.

Ce 5e jour de février 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004509-886

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
BILLEN BEATRICE,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR

La partie défenderesse, BILLEN BEATRICE, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.

Faute par la partie défenderesse, BILLEN BEATRICE, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint

Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 janvier, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SYSTEMES ROTECH INC./ROTECH SYSTEMS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le vingt-huitième jour de janvier 1988, sous le numéro 3979843.

Ce quatrième jour de février, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL.

Avis est donné que Lise Forget, ménagère, résidant et étant domiciliée au 40, Place des Châtelets à Chomedey, Laval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de LISE GALYA FORGET.

Signé à Montréal, ce 5 février 1988
Me FRANCINE GABOURY
Procureur de la requérante

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 janvier 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Administration Tecobim Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 20ième jour de janvier 1988, sous le numéro 665156.

Ce 29ième jour de janvier, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-000404-880

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
GHISLAINE POULAILLE,
Partie demanderesse
c.
JEAN WILLER THEODORE,
Partie défenderesse,

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à JEAN WILLER THEODORE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le quotidien LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en séparation de corps a été remise au greffe à l'intention de JEAN WILLER THEODORE.

Lieu: MONTRÉAL
date: 1er février 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 janvier 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à garage Metrop Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 21ième jour de janvier 1988, sous le numéro 665247.

Ce 29ième jour de janvier, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal, No.: 500-32-001082-872. CLAIRE PAGE & MAURICE PAGE, demandeurs, — VS — 132469 CANADA INC., défenderesse. Le 23 février 1988 à 10:30 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires, de la défenderesse au No 1776, rue Des Laurentides, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à chèque Paymaster, 1 filière 2 bureaux et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE CERTIFIE OU LES DEUX. Laval, le 12 février 1988. FRANCOIS BERTRAND de L'ETUDE BOISVERT, POULIOT & ASSOCIES. Tél.: 328-1122.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004510-884

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
D. COLLETTA,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR

La partie défenderesse, D. COLLETTA, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.

Faute par la partie défenderesse, D. COLLETTA, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint

Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 janvier, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à HILARY RADLEY INTERNATIONAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le premier jour de février 1988, sous le numéro 3980751.

Ce quatrième jour de février, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 janvier, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MONSIEUR FELIX & MR. NORTON BISCUITS INC./MONSIEUR FELIX & MR. NORTON COOKIES INC. faisant affaires sous la raison sociale LES BISCUITS GINA/GINA'S COOKIES a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 27ième jour de janvier 1988, sous le numéro 3979385.

Ce 4ième jour de février, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004508-888

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
C. BOTA,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR

La partie défenderesse, C. BOTA, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.

Faute par la partie défenderesse, C. BOTA, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint

Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 décembre, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 158384 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le vingt-huitième jour de janvier 1988, sous le numéro 3979844.

Ce quatrième jour de février, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR MUNICIPALE. No. 3132-87. VILLE DE BELOEIL, Partie demanderesse, — VS — MICHEL LEBLANC, partie défenderesse. Le 23 février 1988 à 10:00 heures, au 57 Ménard, St-Basile-Le-Grand, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Michel Leblanc saisis en cette cause, consistant en: 1 Auto Camaro et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514) 461-3340. GAUCHER & GAUCHER HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, P.Q., J3V 1C8.

AVIS DE VENTE

Vente à l'enchère publique

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, que conformément à des jugements de la Cour Supérieure, district de Montréal, rendu le 8 février 1988, dossiers numéros 500-14-003522-869 et 500-14-000303-826, il sera procédé, le 23 février 1988 à 14:00 heures, au bureau du notaire soussigné, au 1030 Cherrier, suite 310 à Montréal, à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à Colombine Dussault, Fannie Léonard et Marie Soleil Léonard, mineures et désigné comme étant les ⅓ indivis de 22.08% indivis de l'immeuble suiant, savoir:

DÉSIGNATION

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision DEUX CENT TREIZE du lot originaire numéro UN (1-213) au cadastre officiel du Village Incorporé de St-Jean-Baptiste.

Avec une maison y érigée portant les numéros 1469, 1471 et 1473 de la rue Rachel et 1466 et 1470 de la rue Bureau à Montréal.

Maintenant connu comme étant les lots numéros 1, 2, 101, 102, 201, 202, 301 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 621 dudit cadastre.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Signé à Montréal, ce 9 février 1988.
ME JOCELYN LOZEAU, notaire
1030 Cherrier, suite 310
Montréal, Qué. H2L 1H9
Tél.: 522-4462.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 12 février 1988

EN UN COUP D'OEIL

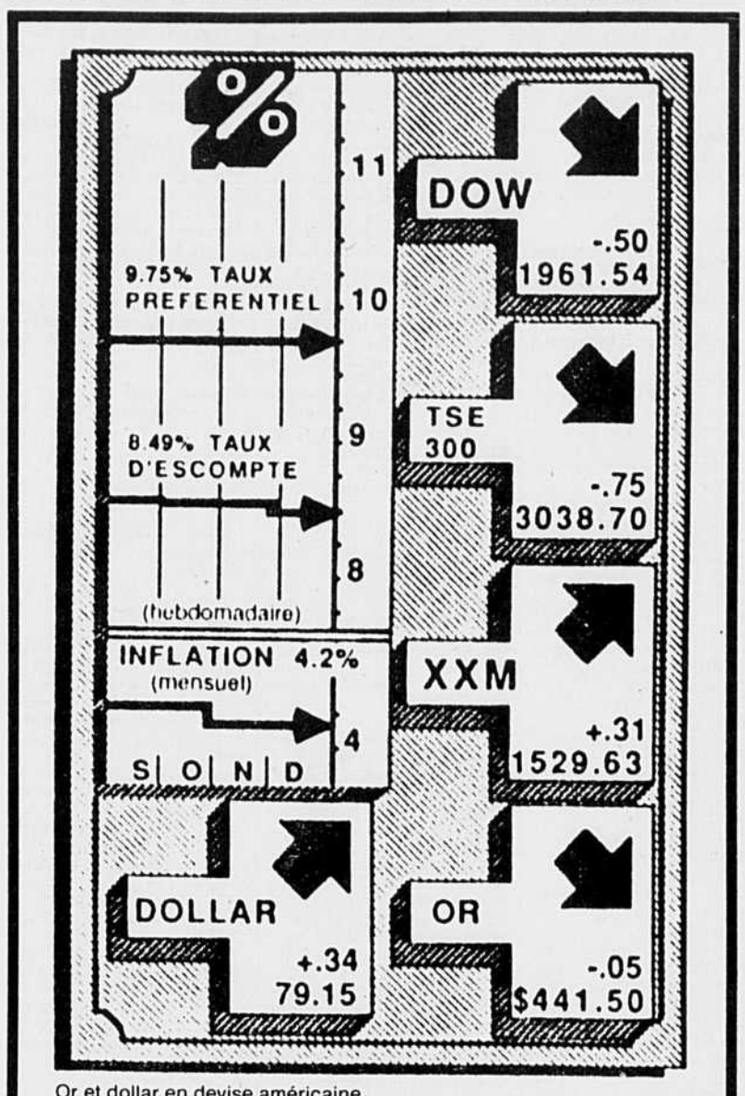

Or et dollar en devise américaine

VIE DES ENTREPRISES

■ *GM graisse ses hauts gradés*

Conformément à une pratique remontant à 1918, GM versera un généreux boni à ses hauts dirigeants sous forme d'actions de la compagnie, alors que la faible rentabilité du constructeur ne lui permet pas de partager ses profits avec ses autres employés. GM a réservé pour $ 184.6 millions US de ses titres qu'il distribuera à ses 5000 plus hauts salariés, soit une valeur moyenne de près de $ 37,000 US par tête de pipe. La direction de GM a toutefois indiqué que son bénéfice de $ 3.6 milliards US de l'an dernier n'était pas suffisant pour entraîner le versement d'une partie de ses profits à ses employés d'usine en vertu de la formule de partage des bénéfices négociée en 1984 avec le Syndicat des travailleurs unis de l'automobile (UAW).

■ *Socanav double malgré une grève*

Socanav a connu une progression de 107 % de son chiffre d'affaires pour le premier semestre clos le 31 decembre 1987, malgré une longue grève qui a affecté Équipements Piedmont, une division de Sumabus. Les revenus consolidés de Socanav ont atteint $ 46,2 millions, alors qu'ils étaient de $ 22.3 millions lors du même semestre de 1986. Le bénéfice net a progressé de 23 % pour atteindre à $ 3.6 millions contre $ 2.9 millions en 1986. Le bénéfice net par action s'est établi à $ 0.27 comparativement à $ 0.33 en 1986. Acquise en octobre 1987, Sumabus a contribué pour la plus large part de l'accroissement des revenus de Socanav. Le conflit de travail chez Piedmont, qui perdurait depuis juin dernier, a été finalement réglé à la fin décembre. Sumabus regroupe trois filiales : Scobus, spécialisée dans le transport scolaire par autobus, Achateq, qui écoule des produits pétroliers, et Piedmont, qui fabrique de l'équipement lourd.

— Robert Dutrisac

MONDE DE LA FINANCE

■ *58 % pour la Fiducie*

Le bénéfice net enregistré par la Fiducie du Québec a réalisé un bond de 58 % pour s'établir à $ 8.7 millions au cours de 87. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'actions en circulation, le bénéfice net par action est passé de $ 0.58 à $ 0.59. L'actif a progressé de 14 % pour se fixer à $ 1.4 milliard. À eux seuls les prêts hypothécaires totalisent $ 1.05 milliard de l'actif. Quant à l'ensemble des biens administrés par la Fiducie, il a fait un bond de 16 % pour dépasser les $ 13 milliards.

■ *40 % pour Trustco*

Lors de son dernier exercice financier, Trustco Général du Canada a réalisé un bénéfice net de plus de $ 30 millions, soit une augmentation de 40 % sur les $ 21.8 millions enregistrés en 1986. Par action, ce bénéfice net est de $ 0.80 pour 1987 contre $ 0.70 pour 1986. Les revenus bruts ont été de $ 472 millions en 1987, comparativement à $ 411 lors du précédent exercice. Quant au rendement sur l'avoir des actionnaires il s'est maintenu à un niveau élevé de 16.8 %.

■ *La Capitale à Laval*

La Capitale, compagnie d'assurance générale, vient de s'implanter à Laval. Ce nouveau point de vente s'inscrit dans la stratégie d'expansion annoncée plus tôt ce mois-ci.

— Serge Truffaut

REPÈRES ÉCONOMIQUES

■ *Hausse des ventes US, mais. . .*

Les ventes de détail ont augmenté de 0.5 % en janvier, aux États-Unis, ce qui a tout lieu de réjouir les économistes. On note cependant que la progression est due à la croissance de 1.6 % des ventes d'automobiles, sans ces dernières, les ventes auraient crues de 0.2 %. Ce secteur de l'automobile attire l'attention des observateurs puisque plusieurs s'attendent à un ralentissement de son activité, les consommateurs ayant « fait le plein » de voitures neuves et de biens durables. On craint maintenant outre-frontière que la baisse du dollar n'ait pas de résultats aussi spectaculaires qu'escomptés sur le niveau des exportations des firmes américaines. Les industries ont investi au cours des dernières années non pas pour accroître leur capacité de production, mais pour se rééquiper et baisser les coûts de production.

Pendant ce temps, Merrill Lynch s'est joint à de nombreux économistes et prévoit maintenant une récession pour le début de l'an prochain. . . à suivre.

■ *Second souffle du marché euro*

Après avoir connu une année particulièrement difficile en 1987, le marché des émissions euro retrouverait-il cette année son second souffle ? Deux firmes canadiennes se sont prévalues de ce marché depuis deux semaines et on apprenait hier que quatre émissions totalisant $ 850 millions US étaient lancées. En Suisse, on note le peu d'attrait de certaines de ces émissions pour les investisseurs institutionnels et les banquiers prévoient qu'elles s'écouleront « graduellement ».

■ *Autre record pour la RFA*

La balance des paiements courants de ce pays a dégagé un excédent de 41.22 milliards de deutchmarks (environ $ 55 milliards can) en 1987, contre un maigre 5.96 milliards de deutchmarks, selon la Bundesbank. Les réserves en devises ont augmenté du même montant, à cause de la multitude d'interventions de la Banque centrale sur les marchés des changes. Le surplus commercial a pour sa part été de 117.6 milliards de deutchmarks, soit près de $ 157 milliards can.

— Jean-Pierre Legault

Un cambiste de la BNC responsable d'une perte d'environ $ 25 millions

(LE DEVOIR-PC) — En prenant l'initiative d'effectuer des opérations au-delà de la limite permise, un négociateur d'obligations à l'emploi de la succursale new-yorkaise de la Banque Nationale a provoqué des pertes évaluées à $ 25 millions après impôts.

Présentement, les dirigeants de cette institution financière se demandent comment ce cambiste a pu réaliser sans autorisation de telles transactions. À cet égard, M. André Bérard, président et chef des opérations de la Banque, a confié qu'une enquête serait réalisée par une firme externe.

« Les conclusions de cette enquête, a poursuivi M. Bérard, nous indiqueront le pourquoi et le comment du geste posé par ce cambiste. Pour l'instant il est extrémement difficile de fournir des informations détaillées ».

Quant à M. Edward Lyssan, vice-président exécutif de la Banque, il a souligné que les transactions non autorisées avaient été effectuées par un employé à temps plein de la banque qu'il n'a pas identifié. Il n'a pas précisé par ailleurs quelle mesure avait été prise à son endroit.

Il y aurait moyen, potentiellement, de récupérer l'argent, « si nous pouvons établir qu'il y a eu fraude, collusion », a-t-il ajouté. M. Lyssan a mentionné qu'il est possible que les assurances de la banque allouent un certain montant à titre de compensation.

Le problème a été découvert au début de la semaine, a-t-il expliqué, sans pouvoir donner d'autres détails.

Les transactions sur les titres de la Banque Nationale ont été suspendues aux Bourses de Montréal et de Toronto juste avant l'annonce de cette histoire, à 9 heures 30, hier matin, pour reprendre une demi-heure plus tard.

La Banque Nationale a fait savoir, par communiqué, que cette perte réduirait d'autant les profits du premier trimestre qui s'est terminé le 31 janvier. « Un trimestre que l'on savait très profitable », a spécifié M. Bérard.

L'institution montréalaise avait encaissé une perte nette de $ 83.6 millions lors de son exercice financier 1987. Si ce n'avait été d'une clause de protection relative aux prêts aux pays du tiers monde, la banque aurait affiché un profit de $ 214 millions.

M. André Brossard, du Bureau de l'Inspecteur général des banques, a déclaré que la perte n'aurait pas d'effet important sur la Banque Nationale ou le système bancaire.

« Ce n'est pas exactement de la menue monnaie, ce sera une perte substantielle pour la banque, mais rien que l'institution ne puisse supporter », a-t-il évalué. « Il pourrait y avoir des répercussions à court terme, c'est difficile à dire. Ce n'est pas quelque chose d'entièrement nouveau. Cela se produit dans toutes les banques. Nous avons déjà eu des cas semblables par le passé ».

De l'avis de M. Brossard, les contrôles internes d'une banque devraient normalement déceler rapidement des transactions non autorisées.

« Habituellement, cela se passe de telle façon qu'un gérant s'en apercevrait à la fin de la journée ou même pendant la journée — il y a une limite aux pertes qu'on peut encourir ».

Campeau met de la pression sur Federated

ROBERT DUTRISAC

Campeau se débat comme un diable dans l'eau bénite pour qu'enfin, la direction de la chaîne de magasins Federated daigne bien s'asseoir avec lui et discuter d'une éventuelle fusion.

Hier, Campeau Corporation, de son siège social torontois, démentait une rumeur voulant qu'elle vende un des fleurons de sa couronne, les magasins Jordan Marsh-New England, une division de sa filiale américaine Allied Stores. Cette vente lui aurait permis de lever une partie des fonds nécessaires à l'achat de Federated Department Stores.

Fort désormais de l'appui de la société immobilière torontoise Olympia & York, M. Robert Campeau a fermement nié cette rumeur en précisant qu'il n'entamera aucune discussion portant sur la cession de Jordan Marsh. Rappelons que depuis l'acquisition d'Allied Stores, Campeau a vendu pas moins de 16 divisions de cette chaîne de magasins américaine sur les 24 qu'elle regroupait au moment où Campeau en prenait le contrôle en décembre 1986.

C'est mercredi qu'on apprenait que Campeau avait reçu l'appui financier de la richissisme famille Reichmann, confirmant ainsi le sérieux de son offre de $ 5.4 milliards US (ou près de $ 7 milliards canadiens) pour les 650 magasins de Federated aux États-Unis.

La direction de Federated avait indiqué auparavant qu'elle ne discuterait pas avec Campeau de son offre, qui s'élève à $ 61 US pour chacune des 90 millions d'actions de Federated, avant que la société immobilière canadienne ne dévoile comment elle financerait l'acquisition proposée.

Aussi, Campeau a fait savoir qu'Olympia & York avait accepté en principe d'acheter pour $ 260 millions US de titres de Campeau en garantie. De plus, Edward J. DeBartolo Corporation, qui lui avait donné un fier coup de pouce lors de la prise de contrôle d'Allied Stores, a convenu de prêter $ 400 millions US au holding américain de Campeau.

Dans une lettre adressée à la direction de Federated, Robert Campeau a exposé les détails de sa proposition financière et renouvelé sa demande d'une rencontre avec le Conseil d'administration de la cible. Il a ajouté que même s'il croyait son offre juste et équitable, il consentirait à discuter de tous les aspects de l'offre, y compris le prix.

Signalons qu'Olympia & York des frères Reichmann détient déjà une participation de 50 % dans un édifice de 72 étages, le Scotia Plaza de Toronto, qui était propriété à part entière de Campeau avant son OPA d'Allied Stores, à quoi s'ajoute un intérêt de 10 % dans le capital-actions de Campeau Corporation.

Libre-échange : $ 4 milliards d'exportations québécoises de plus exemptées de douane

CLAUDE TURCOTTE

L'élimination des tarifs dans le cadre de l'Accord canado-américain de libre-échange signifiera après dix ans la libéralisation de $ 4 milliards d'exportations québécoises actuelles vers les États-Unis. Cette donnée ne tient évidemment pas compte de l'augmentation des exportations qui pourraient survenir avec le libre-échange.

Ce sont là des estimations préliminaires qui ont été communiquées hier par M. Yvon Pomerleau, directeur de l'analyse économique et des relations internationales au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, à l'occasion d'un colloque organisé par le Centre international de recherche et formation en gestion des grands projets. Selon M. Pomerleau, dès l'entrée en vigueur de l'Accord le 1er janvier 1989, il y aurait $ 580 millions d'exportations québécoises de plus qui profiteraient de l'accès en franchise. En janvier 1993, une autre tranche de $ 1.8 milliard d'exportations du Québec s'ajouterait à celles déjà en franchise. A la fin de la période prévue de dix ans de transition, on éliminerait la perception de droits sur un dernier bloc de $ 1.7 milliard d'exportations.

Au total, cela dépassera légèrement $ 4 milliards d'exportations, qui s'ajouteront aux $ 12 milliards d'exportations québécoises aux USA déjà en franchise au moment de l'entrée en vigueur de l'Accord. M. Pomerleau n'avait cependant pas de prévisions sur la valeur des exportations américaines vers le Québec qui profiteront également de cette élimination des tarifs. On sait que l'Accord prévoit l'élimination de 15 % des tarifs dès sa mise en oeuvre, de 35 % des tarifs après cinq ans et le reste, soit 50 % à la fin des dix ans.

Le haut fonctionnaire a indiqué par ailleurs que l'entente sur les marchés publics inclue dans l'Accord, offrira un marché potentiel intéressant malgré sa portée limitée. Cette entente est analogue à ce qui se trouve déjà dans l'accord du GATT, sauf en ce qui concerne le seuil retenu, à savoir une valeur minimale des marchés de $ 25,000 US, au lieu de $ 250,000 CAN. Cette différence accroîtrait de $ 500 millions US les marchés canadiens accessibles aux entreprises américaines et de $ 3 milliards les marchés américains ouverts aux compagnies canadiennes. Ces prévisions ne tiennent pas compte des achats touchant la production et la transmission d'énergies, le transport en commun et les télécommunications.

Ces prévisions chiffrées préliminaires, qui permettent tout de même de donner une idée un peu plus concrète de l'impact du libre-échange, ont toutefois été les seules de cette nature pendant toute la journée qu'a duré ce colloque, où se sont succédés sans arrêt des conférenciers tous plus favorables les uns que les autres à cet accord canado-américain. Cela a d'ailleurs amené un auditeur a demandé pourquoi on n'avait pas invité au moins une personne qui était contre. Mais, chez les gens d'affaires, à tout le moins chez les 250 personnes qui assistaient à cette réunion, on cherche beaucoup plus à s'informer qu'à susciter des débats animés ou controversés.

Conférencier au déjeuner, M. Pierre Macdonald, ministre québécois du Comerce extérieur et du Développement technologique, a incité fortement le monde des affaires à ne pas s'en remettre uniquement aux gouvernements et aux chambres de commerce pour propager la bonne nouvelle du libre-échange. Il a rappelé que les résultats des sondages, notamment celui de CREATEC dans LE DEVOIR la semaine dernière, à l'effet que plus de 50 % de la population est prête à changer d'idée sur ce traité canado-américain. Selon lui, chaque dirigeant d'entreprise devrait organiser avec ses employés des petits colloques autour d'une tasse de café, pour discuter des implications du libre-échange.

Le ministre, qui est un ardent défenseur du libre-échange, constate que l'équipe qui entourait le négociateur canadien, M. Simon Reisman, est en train de se disperser et il n'aime pas ça; il a même récupéré

Voir page 7 : libre-échange

Provigo veut accroître sa présence en Afrique

ISABELLE PARÉ

À la suite de l'entente signée avec le Senégal, Provigo entend accroître sa présence en Afrique et espère signer d'autres accords de ce type.

De retour d'une mission au Sénégal où Provigo a signé le mois dernier un protocole de coopération avec la Sonadis, la principale compagnie distributrice de denrées alimentaires dans ce pays, le président de Provigo International, M. Reynald Gagné, a indiqué que cette première constituerait probablement un modèle pour d'éventuels contrats avec d'autres pays africains.

Dans ce but, Provigo International a déjà effectué des missions au Zaïre, en Côte d'Ivoire et au Cameroun, mais aucun accord n'a encore été signé avec ses pays.

« Au Sénégal, il s'agit pour l'instant d'un contrat de gestion et d'approvisionnement mais notre présence làbas servira de base sur le continent africain pour ouvrir de nouveaux marchés à l'exportation de nos produits », a fait savoir M. Gagné.

L'acord conclu avec la Sonadis sera particulièrement profitable pour Dellixo, le plus important distributeur de produits de la mer au Québec. Provigo entend en effet profiter de cette nouvelle liaison pour importer des poissons et fruits de mer du Sénégal à de meilleurs prix et en toutes saisons.

« C'est essentiellement ce que le Sénégal peut nous offrir, peut-être sera-t-il question plus tard d'élargir les produits. Ça représente peu pour nous sur notre chiffre d'affaires, mais pour eux ça représente des volumes importants », estime M. Gagné.

Le président de Provigo international se dit particulièrement intéressé à développer le marché africain. Les anciennes colonies françaises seraient intéressées par les offres de l'entreprise particulièrement sur certains produits de base tels la farine. Le terrain est déjà occupé par la France mais, assure M. Gagné, plusieurs des produits de Provigo sont nettement plus compétitifs pour plusieurs de ces pays.

Toutefois, rappelle-t-il, cette expansion sur le continent africain dépendra de la rentabilité de cette première expérience. « Même si plusieurs de ces pays ont des besoins, il ne faut pas oublier que nous sommes d'abord et avant tout une société à but lucratif », a-t-il souligné.

Aussi, M. Gagné, de même que le pdg de Provigo, M. Pierre Lortie, ont tous deux indiqué que l'entreprise ne prévoyait pas pour l'instant s'implanter ou investir dans la Sonadis ou ailleurs en Afrique.

Le gouvernement sénégalais a récemment fait des appels d'offres pour réaliser la privatisation de cette société de distribution alimentaire.

« Il n'est aucunement question de participation financière ou d'acquisition. Avant d'avoir des objectifs à long terme, il faudra s'assurer que cette première expérience aura été fructueuse », a indiqué M. Lortie.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est donné par les présentes que les dividendes sur les actions en circulation ci-dessous de cette Banque ont été déclarés payables pour le trimestre en cours à la Banque et à ses succursales à compter du 24 février 1988 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 22 janvier 1988, comme suit :

1. Dividende n° 28 de $0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série A, de $1.88;
2. Dividende n° 19 de $0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série B, de $1.45;
3. Dividende n° 15 de $1.6675 par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série C;
4. Dividende n° 15 de $1.6675 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série D;
5. Dividende n° 25 de $0.6875 par action sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de $2.75;
6. Dividende n° 402 de $0.52 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des catégories susmentionnées, sauf celles indiquées à l'alinéa 4 ci-dessus, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires de la Banque plutôt qu'en espèces, conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

AVIS est également donné par les présentes que les dividendes nos 22, 23 et 24 sur les actions privilégiées de premier rang, série E, au taux flottant ajusté au cours, en circulation de cette Banque, ont été déclarés pour les mois de février, mars et avril 1988 et qu'ils seront payables les 11 mars, 12 avril et 12 mai 1988 respectivement aux actionnaires inscrits à la clôture des registres les 29 février, 31 mars et 29 avril 1988 respectivement, en conformité des dispositions sur les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant à ces actions.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire,
R.J. Moores
Montréal, le 13 janvier 1988

LALOUX

Ouvert le midi à partir du 15 février

RESTAURANT
250, avenue des Pins est, Montréal, tél.: 287-9127

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE AVIS

Aux défendeurs dont les noms sont énumérées ci-dessous:

PRENEZ AVIS que les sommations émises dans les dossiers de la Cour municipale de Montréal portant les numéros mentionnés en regard de chacun de vos nom et prénom vous sont, par le présent avis et en vertu d'une permission obtenue de l'un des juges de ladite Cour, dûment signifiées.

Vous pouvez obtenir copie de chacune des sommations qui vous concernent et ainsi connaître l'(les) infraction(s) qui vous est(sont) reprochée(s) en vous présentant au greffe de la Cour municipale, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, les jours ouvrables, entre 8h30 et 16h30. Ces sommations peuvent également vous être transmises par la poste si vous en faites la demande écrite, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou verbale, en téléphonant au 872-2533.

La date fixée pour votre comparution est le **25 mars 1988.**

La signification qu'implique la publication du présent avis vous permet de faire l'un des choix suivants:

a) Reconnaître votre culpabilité et être dispensé de comparaître à la Cour, en payant le montant indiqué sur votre sommation; ce paiement doit parvenir à la Cour, 775 rue Gosford, Montréal H2Y 3B9, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution; un paiement après cette date, ou d'une partie de ce montant, sera encaissé par la Ville à titre de PAIEMENT PARTIEL ET NE POURRA, EN AUCUN CAS, METTRE FIN AUX POURSUITES ENGAGÉES CONTRE VOUS, dont les frais supplémentaires seront à votre charge;

OU

b) Contester l'accusation portée contre vous en faisant parvenir au greffier de la Cour municipale, à l'adresse indiquée ci-dessus, un plaidoyer écrit de non-culpabilité, AU PLUS TARD à la date fixée pour votre comparution. Vous devrez indiquer, sur ce plaidoyer, l'adresse à laquelle doit vous êtes envoyé un avis vous prévenant de la date de votre procès, à défaut de quoi un tel avis vous sera signifié au greffe de la Cour;

OU

c) Contester l'accusation portée contre vous en vous présentant à la Cour au jour fixé pour votre comparution; la date de votre procès vous sera alors immédiatement indiquée.

VILLE DE MONTRÉAL

—C—

GAREAU MARCEL
444454220
GARFINKEL HY
448465496
GARIÉPY CLAUDE
860260472 860260461
GARIÉPY MICHEL
856095026
GARNEAU DENISE
155492960
GARNIER STÉPHANE
155555584
GARON GUY
153809666 451025120
GARON ODETTE
160732025
GARTEK INC
157906556 865373972
GARY JAMES AUSTIN
855992454
GASCON ANDRÉ
153747064
GASON RALPHE
446742796
GASTON JEAN ROBERT
859427730
GATIEN SYLVIE
448898822
GATTI GIUSEPPE
450614500 450858435 870274300
870274311 866673054 162442512
GAUDIO MARIA
451424164
GAUDREAU JEAN MARC
449164203 449286880
GAUDREAU JOHANNE
452442502
GAUDREAULT HERMAN
454033753
GAUDREAULT JACQUES
852964851 458166306
GAUDREAULT JACQUES
160769276
GAUDREAULT MANON
858473221
GAUDRIAULT MICHEL
156362183 457605035
GAUGIOTAKIS EMMANUEL
860109143 857638095 860055593
859065373
GAUMONT BERNARDIN
862217311
GAUMONT CLAUDE
150070373 446550613
GAUTHIER ANDRÉ
448184623
GAUTHIER ARMAND
165326243 457567110 459712691
456084985 458403945 451939622
455578535 459714441 456780133
455407223 862610416
GAUTHIER DANIEL
855469646
GAUTHIER HÉLÈNE
445733816 449273042 449272191
446878961
GAUTHIER IAN C
853781493
GAUTHIER MARC
853049013
GAUTHIER MARCEL
164270061 456617711 455606852
456617836
GAUTHIER MARTIN
855751772
GAUTHIER MICHEL
160443323 160402535 451470331
454672886 454335943 814730571
861080393
GAUTHIER MICHEL
856898383
GAUTHIER PATRICK
852487252
GAUTHIER PIERRE
854391801
GAUTHIER PIERRE
862196985
GAUTHIER RÉAL
860572510 860572521
GAUTHIER WILLIE
449162313 155143516 155156304
GAUVIN DANIEL N
856964765 856953506 856953495
GAUVIN YVON
155155582 155143026
GAUVREAU GILLES
445757546
GAUVREAU MARIE FRANCE
452721754
GAZZUN AMAR R
449755655 452455776
GC AUTO VENTE SERVICE
448353360
GEAREY KEVIN
855153283
GEDEON LEE ROY
860658466 860658201
GEE NANCY
856933873
GÉLINAS DIANE
449654951
GÉLINAS JEAN DENIS
850077992 850077981
GÉLINAS ROBERT C
855426762
GENDRON CHRISTIAN
860723135
GENDRON FRANCINE
449994764 450807722 454313473
452263626
GENDRON RICHARD
830255775 857699710
GENERAL OVERSEAS
TRAFFIC LTÉE
158463911
GÉNÉREUX JEAN PIERRE
453717040
GENÈSE ROBERT
449476812 450894360 153834391
450682400
GENEST DANIEL
858143506
GENIAGRO RÉAL
861711885
GÉNIE TRANSPORT ENR
160663801 860663790
GENTILE ALEXANDRE
859430600
GEOFFROY FRANÇOISE
450845415
GEORGAKOPOULOS PETER
861528312
GEORGARAS ANGELOS
449531176
GEORGEADIS ANASTASIA
KEOPRULIA
448590413
GEORGES L BARKLY LTÉE
452405656 452034494 454234001
456037422 454293604 452226283
864039466
GEOS INC
452600794
GERAGHTY KENNETH
860462352 860462341
LACOMBRE GÉRALD
451995950
GÉRARD DUFF INC
448914955
GERMAIN CLAUDINE
449549660
GERMAIN DANIEL
448265215
GERMAIN FERNAND
154816502 451174054
GERMAIN JEAN
860389272 456968643 870610366
861227426
GERMAIN SERGE
859501160 859501156
GERMAN RAYMOND LARA
861961870
GERMANA GEORGES ALFREDO
860037382
GEROME GILBERT
861532453
GEROME YVONNE
445913031 461275942 865260362
GERTH INES
449858183
GERVAIS CLAUDE
858614385
GERVAIS DENIS
160997605 160990605
GERVAIS FRANCE
856499781
GERVAIS GILLES
449457455
GERVAIS GILLES
165803643 861696312 861225444
GERVAIS SYLVAIN
857749815
GESTION ARIGO LTÉE
450599494
GESTION CHARDER CHC
449452706
GESTION DENISE AHERN INC
448418902 445052381 445402425
GESTION GIBRALTAR INC
162663561 162663130 160725972
GESTION J L LAPOINTE INC
446543145
GESTION MAXWELL LTÉE
454050645
GESTION P F N LTÉE
453534314
GESTION PROFITEK INC
451271483
GESTION R BÉRUBÉ INC
448097510
GESTION RENOR ENR
452917975
GESTION STAG CANADA LTÉE
451040774 450715005 450045503
449616915 450774052
GESTION TROIS ENR
162598903
GEVREKYAN ROY
162598903 449550054 457510955
457262363
GEZOUKOUCHOUKIAN HAKOP
155466905 858544374
GHALEB CHRISTIANNE
856598164
GHANIME ANDRÉ
156441891 445847662 857400250
GHARIB ABOEFLETOH
455081034 454918516
GHASEM GHAFOURI
449744584 449961653 451425413
859401163 452767862
GHATTAS MAGDI
853741803
GHAZN SHAPOOR
857426426
GHOCIZADEH GHOLI
158750502
GHOLAMALI MAHBOD
858054352
GHOLAN ARZANI
851513036
GIANFORTE NINO
161997124 447006103 171100731
455107822
GIARD MARC
446260636 449379464 446046801
448734403 156470941 445903566
855746710 858530956 864161454
862942916
GIARRUSSO FRANCO
161602534 454662552 872495816
GIBBON JOHN
854033946
GIBSON DAVID J
454621672
GIBSON ROBERT
170682886 171816481 171797846
GIGNAC NANCY
157625602
GIGUÈRE MICHEL
860933485
GILBERT DENIS
449579992
GILBERT SERGE
864727813 864987874 870520523
870522004 865154824 871900536
870520512 872139553 865959371
870175084 870585225 866265993
871900525 872139564
GILL JAMES ARNOLD
454040171
GILL MUKTHIAR SHIGH
853147470
GILLES BÉDARD LOCATION INC
445650730
GILLES BOUCHER VIANDE
857996882
LESSARD GILLES
453583362
GILLESPIE ALICE G
154687293
GILLETZ STEVEN
446294505 862101030 862101015
GILLETT STANLEY
452665673
GIMIS STEFANATOS
860921574 860921585
GINETTE BÉGIN LISSE
448897525
LAPOINTE GINETTE
454290222
GINGRAS BERNARD
855139003
GINGRAS DANIEL
452678844
GINGRAS DANIEL
861881053 865367823
GINGRAS GAÉTAN
451829733 160368121 860720534
854551725 854551736 861077276
861076495 861077265 861076484
GINGRAS MARCEL
862182882
GINGRAS PIERRETTE
861973302
GINGRAS ROLLAND
852287461 854550141 855647494
GIOCONDESI ANTOINE
872201945
GIORDANNY DESTIN ROBERT
855095905
GIRALDEAU CHANTAL
162048596 162383314 453847166
455851336
GIRARD ALBERT
862259731
GIRARD CHANTAL
157834036 171887155 860385573
GIRARD GUY
851111096
GIRARD GUY
860574514 860574525
GIRARD JACQUES
851421082
GIRARD JEAN
857805373
GIRARD JEAN FRANÇOIS
154667483
GIRARD JOHN DAVID
856324501
GIRARD JOSEPH
451070056
GIRARD LOUISE
860734162 860735805
GIRARD MARIO
853413842
GIRARD PIERRE
154353485 857363054
GIRARD RÉMI
851422095 851422106
GIRARD RHÉAUME
160401161 864870123
GIRARD SERGE
160865622
GIROUARD SERGE
858188004 858188026 858425680
858188015 858425691
GIROUX ANDRÉ
858425035
GIROUX GRATIEN
163634833 449284743 170984251
166148356 164711444 445556775
446877841 862034073
GIROUX JOHANNE
862036431
GIROUX PAULINE
862181854
GIROUX THOMAS
166183496
GLADU MARIO
449918700 450896832 450744556
450484705 449556306 450688954
450536516 157267865 857030930
GLEN JOHN DAVID
452512863
GLUA MIGUEL
858515195
GOBEILLE KENNETH
852589964
GODARD ANDRÉ
159159744 163775975 162623882
GODIN MARC
451186702 451772451 452555084
GOERTZ ROD
858059543
GOFORTH TIMOTHY W
155579664 446756925 860215613
860214073 860204811 861748204
861748215
GOGAN ROBERT
154432445
GOGO JAMES
862247595
GOHIER HENRI
857351202
GOHIER LUCILLE
451607284
GOISET HERVÉ ÉRIC
156391082
GOLBERG JULES STANLEY
856497751
GOLD MICHAEL
451353044 451159892 450711365
450566071 452230483
GOLDBERG ALAN
861860462 861821870
GOLDBERG HILLIARD M
170318256 160222543 456123931
860174280 862000300
GOLDBERGER MAURICE
446252995 445766484 445863143
449350462 157297136 449416306
448744881 448711130 862175285
GOLDBERGER SHIPPING
SUPLIES INC
155746124
GOLDEN MICHEL
165934915 161718712
GOLDWERD ALEXANDER
448214620
GOMES KEVIN A
453864423
GOMEZ ALICE
445006693
GOMEZ MANUEL
861304662
GONNET ANDRÉ NOËL
170047102 170033986 162437240
452579805 855453340 858606626
871769426 871993721
GONZALEZ DE GUIJANO J PIERRE
860786231
GONZALEZ GILBERTO
451214131 163795365 451425936
451283641 458416604 454414026
453611756 861868626
GORA MARZENA
854618354
GORDON FERBLANTIER
COUVREUR IN
450470635 452346694 853878211
GORDON IRVING
449356655
GORDON PAUL
449857450
GORDON PAUL
870103861
GORDON PAUL
170617812 166024504 457949693
458201660 458118474 856887426
458919790 459449690 870103850
870851822 870867550 870867561
870851844 870867572 870193872
870851833
GOREN GARY
853182993
GOSNELL THOMAS
450464560
GOSSELIN DENISE
159217295
GOSSELIN FRANÇOIS
861143404 859480215 865801230
866475886 866475875 866253205
873211426
GOSSELIN PATRICE
856171610
GOSSELIN PIERRE
870975490 862184341
GOSSELIN ROLAND
853811910
GOSSELIN SERGE
856951335
GOSSOIN CHRISTIAN
448371641 448142214 156004365
152142815 152685621 153889540
154568083 853888556 854671241
852339725 855428324 855430590
852339736
GOTCHA COVERED
FASHIONS CAN
444901133
GOUGEON DANIEL
856371655
GOUIN DOMINIQUE
855494286 855494290
GOULBOURNE RAYMOND
450401501 450400893 451308841
449951681 452455916 454511002
165640252
GOULD BLAINE
449172636 449161602 449219746
GOULET ARMAND
445508383 853303135
GOULET LOUISE
452328553
GOULET PIERRE
451608463 856726743 856078930
GOULET ROBERT
857074794
GOULET SERGE
871307883
GOULETTE ARMAND
854954096
GOURD ROBERT
451780792 446651715 456525440
GOURDIN ÉRIC
862834814 862243126 862243115
861826803
GOURGUES JEAN PAUL
452527390
GOURMET CHRISTIAN
453566750
GOUSHUA RUTTENBERG
856643211
GOUVEIA JOSE
448640570
GOWDY KENWOOD E
171154756 171665863 172384376
166732436 166606941 170050230
161944624
GOYER LORRAINE
449093971
GOYETTE ALAIN
166584084 164632403 165109523
454206771 454787093 456785383
456917786 456866594 457110124
456941310 460637645 871755404
862938661 870678911 863565496
871755393 863566141 862938672
870675444
GOYETTE ANDRÉ
855991920
GOYETTE BENJAMIN
860181420 860192115 860202000
860212776 861781174
GOYETTE GILLES
450024061 856915463 855085103
GOYETTE JEAN
450244513
GOYETTE MICHEL
856214450
GOYETTE MICHEL
850713743
GOYETTE RENÉ
858168765
GR DÉVELOPPEMENT
PASQUIER INC
444895124
GRACE DAVID MARTIN
454147691
GRAHAM JENNIFER
163793781 454235994
GRAMSE YAIR
861942325
GRANCO GUARANTY SERV INC
446120441 165879206 165879195
GRAND MARCHETEE RIVE SUD INC
162399123 162450643
GRANDBOIS ROGER
855614885 855614896
GRANDIN COMPANY LIMITED
452278330
GRANGER DENIS
449192111
GRANGER MICHELINE
858120292
GRANICH MORRIS
449312415
GRANITTO MICHÈLE
853825626 853825604
GRANT ELLIS ROBERT
452104273
GRANT L HOWARD
449697990
GRANT MARLON
853438913
GRASSE GUISEPPE
858603410
GRATSIAS DIMITRIOS
449601611
GRATTON CÉLINE
164506893 451886175 455796386
456924090 455504431 456701711
870612164
GRATTON YVON
860682804
GRAVEL ALAIN
451220243 450512484 854411401
854411390 858662803 858374005
854411412
GRAVEL ALAIN
858516083 859032554 859032565
859040195
GRAVEL ALAIN
858665651
GRAVEL ARMAND
856377513
GRAVEL CLAUDE
854610551
GRAVEL FRANÇOIS
160891802
GRAVEL JACQUES
853889643 852149071 860646872
861091232 859202691 852994730
863123096 863123100
GRAVEL PHILIPPE
452677341 453780202
GRAY CORRINE
445570215
GRAY O NEIL
859282782
GRAZANITI NICOLA
449820361
GREAVES MARIO
454085354 863969573
GREEN ANTHONY
858564490 858564486
GREEN ROBERT
162467594 455620023 453796744
GREENBERG STEVEN
853062744
GREENBLATT ROSE M
156360050
GREENSHELD ROGER
453602575
GREFIN ROBERT
445355960
GRÉGOIRE BLANCHE
157849226
GRÉGOIRE GILLES
160809110 862190980
GRÉGOIRE HÉLÈNE
156442602
GRÉGOIRE HUGUETTE
153841564
GRÉGOIRE HUGUETTE
853855682
GRÉGOIRE JEAN PIERRE
451346475
GRÉGOIRE MARIE
853107695
GRÉGOIRE PIERRE A
858690151 858690140
GRÉGOIRE RÉGENT
861044590
GRÉGOIRE RONALD
450237944
GRÉGORIO ZAYALETA
157630325
GRÉGORY EDWARD P
856584153
GRENIER ADRIEN JR
862947341 446542541 163758534
166454201 454962653 857420255
857745265 855476705
GRENIER ÉMILE
855439701 855439690 855439675
GRENIER JACQUES
854968402
GRENIER JEAN PIERRE
853166613
GRENIER MARCEL
858435795
GRENIER MICHEL
860709360 872843370
GRENIER PIERRE
858364496
GRENON MARC
449946070 451581756 450605956
446182682 450248960 450249575
GRENON MARC
865345202
GRENON SERGE
455918783
GREY TERRANCE
459075153 457131872 454357875
454186832
GREYOOAR GRAHAM
856638974
GRIFFIN JOHN
857625694 857625683 860098805
862542726
GRIMES TRINA J
449454272 154811145
GRISÉ DANIEL
855492046
GRISELIN MADELEINE
451849952 160884835 452810061
159205922
GROLEAU MADELEINE
161661054 162020294
GRONDIN CHRISTIAN
860433512 820221371 820221360
GRONDINES JEAN MARC
161393072 161399011 861219704
454287212 452332171 451846846
446580282 456385532 456640074
857032083
GROTHE STELLA LANDRVIL
860031373
GRYNBERG ROMAN
446840914 446172565
GUADAGNOLO TONY
859475525
GUARD JEAN GUY
449720036
GUAY ANDRÉ
450857186
GUAY CLAUDE
854970476
GUAY ÉTIENNE
857256551
GUAY JEAN PIERRE
861127875
GUAY RÉAL
860895674
GUAY ROBERT
158459862
GUÉNARD DANNY
449706353 156421495
GUÉNET PIERRE
160788666
GUÉNETTE GAÉTAN
853901790
GUÉNETTE GASTON
152685982
GUÉNETTE ROLAND
453823112 861465776
GUÉNETTE VALAIR
157855073
GUÉRARD MARIO
454200714
GUÉRETTE ALAIN
859417856
GUÉRETTE FERNAND
445757255
GUÉRETTE MARC
160735400 452819953
GUÉRIN CAMILLE
159033361 162686495 451004013
446661865 458082995 857706404
864156031 870774800
GUÉRIN FRANÇOISE
856536612
GUÉRIN GILLES
156523205
GUÉRIN JEAN PIERRE
865400793 857416070 865400804
864146474
GUÉRIN ROBERT
449525672 450164923 446263720
GUÉRIN YVES
160136594
GUERINO SYLVAIN
158703156 445952021 453676650
453930492
GUERRERO CHAVEZ JOSE
157159122 451067842 154803294
858565665 857808453 857808464
GUERTIN CAROLE
160772533 860566626
GUERTIN MICHEL
455856203
GUIBERT HENRIETTE
162675074 451126410 458891451
862775060
GUICI GINO
858008583
GUIDA DE MONTELLARO IVAN
454171620
GUIDON ROGER H
857241921
GUIDRY LARRY
858805511 858805522
GUIESSEAU JESSY HÉRAUX
161100962
GUIGNARD GÉRARD
860541080 860541091
GUILBAULT JEAN
857915785 857915774
GUILBAULT SERGE
861412145
GUILBEAULT JACQUES
859572372
GUILLAUME GEORGE MICHAEL
452732700 461819002
GUILLEMETTE CLAUDE
852715721
GUILLEMETTE SYLVAIN
855670524
GUIMOND BRUNO
860216475
GUIMOND HUGUETTE
859222055
GUIMONT CHRISTIAN
446521563
GUIMONT MICHEL
861831224
GUINEY CARL F
449536135 152729883
GUIRAGOSSIAN CESAR SARKIS
860555032 860555021
GUIRESTANTE CAROLE
450888616 156897694 159011134
456780236 453747906
GUITE BERNARD
451345123 432227902 861505875
GURD DOUGLAS
449611315 449652000 449370622
449374951 452557534 450965826
449411561 160224573 452937074
449063241 453697112 452558120
450110640 446191281 453547614
452642131 453827242 856032214
454040344 860664313 862046732
858856316 857524614 860091352
858856320 856032203
GUY JEAN PAUL
853470785
GUYOT NORBERT
858513762
GWYN MADELEINE
856906805
GYURINOVITS JANOS ADAM
859428290
H L TRUIT S ENR
447084551
HA MOON KIL
860058636
HAB PREVEL DE
TERREBONNE INC
155484501 452187050
HACHÉ JEAN GUY
446109171 163619234 156160616
855429816 863619223
HACHÉ MICHEL
156471895 858131971 857346011
858857856
HADDAD ALAIN
153330505
HADJEN AMOR BEN AHMED
453723034
HAFNER BRUCE
457882493 459658485 458999332
857164276
HAFSAOUI JEAN CLAUDE
855919245 863311562 863311551
870522575 870463355 870522586
HAGHIGHI THALAB FARID
450359464
HAINEY GINETTE
155076456
HAINS YVON
855468445
HALDANE LUTTERUDS MICHAEL
858825575
HALE HUGH E
454249515
HALFKENNY VICTOR
446016664 450878890
HALL MICHEL
448281982 855430586
HALLE ALAIN
459194330 857813692 866245122
HALLÉE LISE
449141033
HALLEY MARIO
861957235
HAMEL DENIS
451035513
HAMEL GUY
855142665
HAMEL MARAL
450746133
HAMEL MARCEL
857142812
HAMEL PAUL
857674801
HAMEL PIERRE
155455156
HAMEL SYLVAIN
854669421
HAMELIN ISABELLE
448453003
HAMELIN LORRAINE
162398585 450742434 451044731
452948753 452561546 448107612
451915365 451916124 451506451
453992685 455987313 453849060
HAMELIN MARTIN
446069190 448905704
HAMELIN RODREY
452397864
HAMELIN VICTORIA
156122050
HAMILL NEIL
115498740 162982470 857272964
HAMILTON ALYS P
452930833
HAMILTON DANNY
861067351 866436605
HAMILTON GEOFFREY
451845892
HAMILTON PETER W
154415122
HAMILTON PIERRE
863896375 452044622 863486190
866472084 866319311 866472250
866319322 866319296 863896364
866434380 866319300
HAMILTON STEVEN
160226150 166509873 164977186
164507803 454816283 862633763
865257433 864507792 864509704
HAMMOND LARRY
454036516
HAMOUDA OMAR
445909111
HAMPSTEAD HOBBIES STN REGD
452804402
HAMPSTEAD PET CENTER LTD
448951311 448650510 445014835
154437603
HANG GIA AN
448520796 446314374
HANINK PETER JOHN
154459480
HANLEY BARBARA
446334792
HANNAM CARL W
450246742 157886540
HANSZER MICHEL
452492036 861064466 862431345
871492926
HANTHO KARL
860561376
HANZEL MICHEL
858889931
HARDING DONNA TREPANIER
444599271 446314470 445887201
152609973
HARDY DEBORAH
451682265 160103042 160117801
158689624 165118240 170480656
458972651 863352954 861918035
863351333 455982063 461797420
457314572 457325654 461866521
HARLAN W WAUGH
861337551
HARNOIS RONALD
444717604 448199732 856554322
HARPER EDWARD
450062244 451994826 454309984
HARPER ERIC C
453627101 161157124 863940405
HARRIET ROBERT
161749346 860185896 861749335
HARRIS DAVID
451630616 460258820 457790266
458348682 459057550 864448642
865838256 865421255
HARRIS JANINE
453790186 453926336
HARRIS KENNETH JR
850073862
HARRIS WILLIAM
860058684
HARRISON CYNTHIA
858803282
HARRISON RENE
856373910
HARRISON YVORNE
861332135
HARRISSON NICOLE
446287413
HARROCH MESSODE
853726672
HART RICHARD
454168982
HARTON ANDRE
453459003 452279903 449283951
164268856 455527461 866293842
866293831 870931320
HARVEY JOE
857946924
HARVEY MARC
450882316 453845383 454559932
HARVEY PIERRE
160835780
HARVEY ROBERT
446512371 452433612
HARVEY ROBERT
860206384
HARVIE BERNARD
451855224 449176442 454151213
456162383.
HASEZIAN SHAMCI
858825704
HASHEN SARKANI
856505941
HATCH FRANKIE
855289794
HATTE GUY
855888154
HATZOKOS EMMANOUIL
160894775 160890251 160887650
453879215
HAUGUEL PHILIPPE
450483235 444880531 445487744
HAUSER RONDA
157294012
HAVANERA INTERNATIONAL
450389424
HAVASY ZOLTAN
444332372
HAVIS BLAKE
856324022
HAWKINS ALFRED H
857905952
HAWLEY DANNY
860580582
HAYES CHARLES
851417221
HAYNES BINDLEY
450518725 449193360 449367516
446198130 446650805
HEALEY TODD
449998452 165646644

Donné à Montréal ce 12 février 1988
Me Bernard Tremblay
Greffier à la Cour municipale de la ville de Montréal

BRASSERIE ARTOIS (QUEBEC) INC.
PRENEZ AVIS que BRASSERIE ARTOIS (QUÉBEC) INC., une compagnie constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social en la Ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies.
DATÉ, ce 8ième jour de février 1988.
LAFLEUR, BROWN, DE GRANPRÉ
Procureurs de la compagnie

Avis de présentation
d'un Projet de loi d'intérêt privé
THE YOUNG MEN'S AND YOUNG WOMEN'S HEBREW ASSOCIATION OF MONTREAL

Avis est, par les présentes, donné que The Young Men's and Young Women's Hebrew Association of Montreal, s'adressera au Parlement du Québec, à sa prochaine session, aux fins de demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de faire déclarer exempt de toute taxe foncière, municipale ou scolaire, conformément aux dispositions du paragraphe 10(a) de l'article 204 de la **Loi sur la fiscalité municipale**, à effet rétroactif du 1er janvier 1983, les immeubles situés aux numéros civiques 5480 et 5500, avenue Westburry, dans la Ville de Montréal; l'immeuble situé au numéro civique 5700, avenue Kellert, dans la ville de Côte St.Luc; et, à effet rétroactif du 1er janvier 1985, l'immeuble situé au numéro civique 755, rue du Sablon, dans la ville de Laval.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.
Montréal, le 2 février 1988
Les procureurs,
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004507-880

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
MR. DUDLEY AMOS,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
La partie défenderesse, MR. DUDLEY AMOS, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
Faute par la partie défenderesse, MR. DUDLEY AMOS, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint
Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004506-882

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
HARLAN ANTLER,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
La partie défenderesse, HARLAN ANTLER, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
Faute par la partie défenderesse, HARLAN ANTLER, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint
Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

Prenez avis que M. Saeed Akhtar s'adresse au Ministère de la Justice, afin de changer son nom à Saeed Choudary et que ledit changement de nom bénificiera à son épouse Bushra Akhtar ainsi que ses trois enfants mineurs Habib-Ur-Rehman, Atique-Ur-Rehman Akhtar et Anbreen Akhtar.
Montréal, le 25 janvier 1988
Beaulieu, Semeniuk & Gagnon
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004505-884

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
JOHN HUGUES,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
La partie défenderesse, JOHN HUGUES, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
Faute par la partie défenderesse, JOHN HUGUES, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint
Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004499-880

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
LUCE CHAMPAGNE,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
La partie défenderesse, LUCE CHAMPAGNE, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
Faute par la partie défenderesse, LUCE CHAMPAGNE, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint
Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-006735-870

COUR SUPÉRIEURE

TONY SERACINO LTÉE.,
Partie demanderesse
-vs-
ROBERT HOUDE,
Partie défenderesse,
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:
À: MONSIEUR ROBERT HOUDE
Suite au jugement du 10 décembre 1987 qui a autorisé votre procureur Daniel Roussin de cesser d'occuper, ordre vous est donné de vous constituer un nouveau procureur ou de comparaître personnellement au greffe de la Cour Supérieure, district de Montréal, situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. À défaut de comparaître personnellement ou de vous constituer un nouveau procureur, soyez avisé qu'un jugement par défaut sera obtenu contre vous par la demanderesse sans autre avis ni délai. Veuillez agir en conséquence.
PÉPIN, LÉTOURNEAU & ASSOCIÉS,
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004497-884

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
MILTON CASEY,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
La partie défenderesse, MILTON CASEY, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
Faute par la partie défenderesse, MILTON CASEY, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint
Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE
No: 68-00002
VILLE DE MONTRÉAL,
demanderesse
—c.—
1861-0683 QUÉBEC INC.,
—et—
ANTONIO SCALIA,
—et—
VITO SCALIA
défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs, 1861-0683 QUÉBEC INC., ANTONIO SCALIA et VITO SCALIA sont, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication;
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, à leur intention. De plus, PRENEZ avis qu'à défaut par vous de déposer votre Comparution dans le délai susdit, la demanderesse procèdera contre vous pour obtenir un jugement par défaut.
(signé) **LUC MERCIER,**
Juge Municipal
de la Ville de Montréal
Mes Péloquin, Allard et Lacroix
275 rue Notre-Dame est
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004504-887

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
CHARLES FAULKNER,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
La partie défenderesse, CHARLES FAULKNER, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
Faute par la partie défenderesse, CHARLES FAULKNER, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint
Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004495-888

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
NORMAN BOYER,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
La partie défenderesse, NORMAN BOYER, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
Faute par la partie défenderesse, NORMAN BOYER, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint
Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004500-885

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
PIERRE DECARIE,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
La partie défenderesse, PIERRE DECARIE, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
Faute par la partie défenderesse, PIERRE DECARIE, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint
Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-168272-882

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Devant le protonotaire-adjoint
DAME ANASTASIA ELISABETH HERNANDEZ VELASQUEZ, résidante et domiciliée au 4970 Queen Mary #32, dans les cité et district de Montréal,
Partie demanderesse
c.
MARCO ANTONIO FERNANDEZ MARISCAL, adresse inconnue,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à MARCO ANTONIO FERNANDEZ MARISCAL de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.110 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARCO ANTONIO FERNANDEZ MARISCAL.
Lieu: Montréal
Date: 4 février 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004503-889

COUR PROVINCIALE

LES DEMENAGEMENTS DIXON (MONTREAL) LTÉE.,
Partie demanderesse
VS
ROBERT GARVIN,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
La partie défenderesse, ROBERT GARVIN, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à son intention, au bureau de la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
Faute par la partie défenderesse, ROBERT GARVIN, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 février 1988
MICHEL MARTIN,
Protonotaire Adjoint
Mes McMaster, Meighen & Ass.
Me Chantal Champagne
630 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-02-014798-875

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
COMITÉ PARITAIRE DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE DE MONTRÉAL ET DU DISTRICT
Partie demanderesse
-c.-
132241 CANADA INC.
et
SHALOM HAION, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «DEBOSSELAGE ET PEINTURE AUTOMAN ENR.»
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à 132241 CANADA INC. et SHALOM HAION, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «DÉBOSSELAGE ET PEINTURE AUTOMAN ENR.», de comparaître au greffe de cette Cour, situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration, avis selon l'article 119.1 c.p.c. et consentement à substitution de procureurs a été remise au greffe à l'intention de 132241 CANADA INC. et SHALOM HAION, faisant affaires sous les noms et raison sociale de «DÉBOSSELAGE ET PEINTURE AUTOMAN ENR.»
Lieu: Montréal
Date: 5 février 1988
MICHEL MARTIN, P.a.

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

APPEL D'OFFRES

PIÈCES DE PUISARDS ET DE REGARDS D'ÉGOUT

La ville de Montréal-Nord recevra jusqu'à 17 heures le mardi 23 février 1988 des soumissions sous enveloppes cachetées adressées au bureau du greffier, 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord,

a) pour la fourniture de pièces en béton pour la réparation de puisards de rues;
b) pour la fourniture des pièces en fonte suivantes: cadres et couvercles de regards dégout, grilles et trappes de puisards.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumissions au bureau du chef de la division de l'approvisionnement, monsieur Yvon Ménard, à l'Hôtel de ville de Montréal-Nord, 4243, rue de Charleroi.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la ville de Montréal-Nord au montant indiqué sur la formule de soumissions dans chaque cas.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une séance du conseil le mardi 23 février 1988, à la salle du conseil, 11155, avenue Hébert, Montréal-Nord, à 20 heures.

Ce 12 février 1988

Aline Oulmet
Le Greffier

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

APPEL D'OFFRES

ACHAT DE CAMIONS ET D'UN BALAI ASPIRATEUR

La ville de Montréal-Nord recevra jusqu'à 17 heures le mardi 23 février 1988 des soumissions sous enveloppes cachetées adressées au bureau du greffier, 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord,

a) pour la fourniture d'un camion tandem avec benne basculante;
b) pour la fourniture d'un balai aspirateur et d'un camion porteur.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumissions au bureau du chef de la division de l'approvisionnement, monsieur Yvon Ménard, à l'Hôtel de ville de Montréal-Nord, 4243, rue de Charleroi.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la ville de Montréal-Nord au montant indiqué sur la formule de soumissions dans chaque cas.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une séance du conseil, le **MARDI 23 FÉVRIER 1988,** à la salle du conseil, 11155, avenue Hébert, Montréal-Nord, à 20 heures.

ce 12 février 1988

Aline Oulmet
Greffier

LA VIE ÉCONOMIQUE

COMMERCE

Les Cours Mont-Royal : un complexe multi-fonctionnel qui a une fière allure

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

Les Cours Mont-Royal viennent d'ouvrir leur galerie marchande. Comment dire ? Prenez un vieil hôtel chargé de petites histoires, l'hôtel Mont-Royal sur la rue Peel. Réunissez $ 180 millions, videz les meubles, grattez la brique, changez les 2,044 fenêtres, conservez le lustre, vitrez les cours (4) et vous obtenez « l'un des rares complexes multi-fonctionnels d'Amérique du Nord, nous disent les promoteurs, à regrouper espaces commerciaux, condominiums résidentiels, bureaux et stationnement souterrain ».

Autant commencer la visite par le bas, passage souterrain vers Simsons et le métro, stationnement, cinéma Égyptien. Égyptien ? C'est, m'assure-t-on, une nouvelle tendance dans le design des salles de cinéma. Pour l'essentiel, les énormes colonnes qui surportent l'édifice sont couronnées de frises égyptiennes de goût américain. Retour aux années 20. 3 salles, 1,000 places, 3 films en anglais pour marquer l'inauguration.

De designer québécois Pierre Pagé, un exemple de la décoration recherchée des boutiques du Cours Mont-Royal.

Autour et à proximité de ces cinémas, quelque 20 casse-croûtes, bien arrangés, il faut le dire. Voici la première cour, dite de La Palmeraie. Vitrines bombées en acajou, palmiers en pot certes, le tout inspiré des Burlington Arcades de Londres. On trouvera dans cette cour, sur deux étages, l'ancien restaurant Kon Tiki, et, étalé sur un étage, le célèbre traiteur français Fauchon, cantine préférée des va-nu-pieds.

Seconde cour, dite de la Fontaine, qui entend « refléter la richesse des lacs et rivières du Canada au moyen d'une chute de 5 étages dans un lac urbain de 1,024 pieds carrés, lequel offre une animation tri-dimensionnelle changeant toutes les quinze minutes ». Les heures glougloutent ainsi devant Parachute qui branche son look dans le style caverne, décoration de béton brut, graffiti sur les murs copiés « de cavernes américaines », comptoirs d'acier où défilera bientôt en permanence la dernière mode. Oké est aussi là avec, déjà, des soldes ainsi que Trussardi, le chausseur.

D'ailleurs, autant dire tout de suite aux impatients désireux de se ruer dans ce nouveau temple du commerce, qu'il retrouveront dans l'une ou l'autre des cours, et pour l'instant, pas moins de 8 magasins de chaussures, 17 de mode féminine, 7 de mode masculine, 14 mixtes, 4 pour enfants, 13 de services et spécialités, parfumerie, salon de beauté et chocolat belge, sans oublier la plus fine des lingères, Simone Pérèle de Paris, bien sûr. N'oublions pas les 3 restaurants, les 7 boutiques d'accessoires et de bijoux, les 4 en cadeaux variés, et les 5 échoppes d'alimentation.

85 % des 125 emplacements commerciaux sont loués, à des prix variant entre $ 45 et $ 125 du pied carré. Ce qui n'inclus pas les travaux de décoration, bien entendu, lesquels vont bon train, une trentaine de boutiques attendant déjà les clients de pied ferme.

Exemple de la recherche décorative des boutiques, celle de La Cricca, déjà ouverte, que réalisée par Pierre Pagé. Le plafond, brut, est légèrement habillé d'un bout de fresque comme un bikini, parquet en chêne teint et verni ponctué d'un dragon de 20 mètres, hommage au « maître » Simon Chang. Pour $ 50, vous pouvez obtenir une carte du «fan club» permettant, entre autres, d'assister à des représentations privées de mode.

Franchement, il faut bien dire que tout ceci a une certaine allure. Dans les deux cours centrales, l'escalier circulaire reliant la mezzanine au lobby est certes majestueux et ont été conservés les chapitaux à motifs dorés et le plafond de l'hôtel. Des couleurs et motifs particuliers caractérisent chaque cour. On déambule dans tout cela bien volontiers, pour ma part un peu à la manière de Tintin cherchant Milou. Les puits recouverts de verrières diffusent une belle lumière. Bref, on peut parler de réussite, à l'image des yuppies et des « golden boys » pour lesquels, sans doute, ce palais a été conçu.

De nombreuses activités «socio-culturelles» marqueront pendant les deux prochains mois l'ouverture de l'ensemble ; signalons pour l'essentiel des journées musicales, récitals du pianiste Jérome Langlois, de l'ensemble Arlequin. Spectacle de mode, première au Canada de Karl Lagerfeld (23 février en soriée). Hommage à Michel Robichaud le 1 mars et le lancement de la Semaine de la Mode, le 8 mars. De quoi réveiller les fantômes des lieux... et les golden-boys !

Verrières, escaliers en volute et aspect général de deux des cours intérieurs de l'ancien hôtel Mont-Royal.

◆ Libre-échange

un membre de cette équipe à son cabinet. En revanche, il soutient qu'il y a beaucoup de travaux en voie de s'enclencher à Québec, notamment sur les plans de la rédaction de lois et de la préparation de programmes pour faciliter l'adaptation des entreprises au nouvel environnement. En tout 14 ministères et organismes seront mis à contribution, du ministère de l'Agriculture jusqu'aux délégations à l'étranger.

M. Macdonald a parlé d'ailleurs du GATT dont les dirigeants seraient ravis, a-t-il dit, de voir le contenu de l'Accord canado-américain, eux qui craignaient au départ que le Etats-Unis et le Canada s'engagent dans une voie bilatérale plutôt contraire aux objectifs du GATT. Cette organisation internationale pourrait même tenir à Montréal avant la fin de l'année une réunion (mid-term meeting) pour faire le point sur les négociations dites de l'Uruguay. Une telle réunion amènerait ici environ mille représentants de 93 pays qui participent au GATT.

En fin de journée, le ministre Marcel Masse est venu à son tour expliquer « le sens de l'Accord » selon Ottawa. « Notre gouvernement, a-t-il dit, reconnaît que certains aspects de l'entente, parce qu'ils constituent une première en matière d'accords commerciaux, peuvent soulever des questions complexes. C'est le cas notamment de deux dossiers, soit les échanges de services et l'investissement transfrontalier.

« Ces deux activités, a poursuivi M. Masse, n'ont jamais été incluses dans les négociations multilatérales menées dans le cadre du GATT. Etant donné leur importance dans le commerce canado-américain, nous n'avons pas hésité à créer un précédent qui, peut-être, servira de modèle pour tous les signataires du GATT. Dans ce contexe, il existe une part d'inconnu dans la démarche audacieuse que nous amorçons ».

Le ministre a mentionné par ailleurs qu'il importe de situer le traité canado-américain dans l'ensemble des politiques mises de l'avnt depuis 1984, à savoir la gestion des finances publiques, une politique d'investissement, la déréglementation particulièrement dans le domaine de l'énergie et des transports, ainsi que la réforme fiscale.

Baisse du taux d'escompte

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada qui se maintenait à 8.62 % depuis deux semaines est tombé à 8.49 % hier, son niveau le plus bas depuis la mi-novembre.

Le recul s'est produit alors que le dollar canadien franchissait la barre des 79 cents US dans le courant de la matinée.

Selon un cambiste, le billet canadien qui était monté au-delà de 79 cents US au début de la semaine a perdu ensuite de sa valeur en raison de l'incertitude entourant le budget fédéral, attendu mercredi. Le budget une fois connu, l'inquiétude s'est dissipée et nous voilà revenus à la case de départ.

Le spécialiste a noté également d'importants ordres d'achat de dollars US, ordres émanant du négoce ou même de banques pour reconstituer leurs réserves et se couvrir contre la dette du tiers monde. Ces ventes de dollars canadiens ont affaibli la monnaie.

Le raffermissement du dollar, hier, a été cependant insuffissant pour décider la Banque du Canada à assouplir sa politique de resserrement de la monnaie, mesure destinée à réduire encore l'inflation, qui est d'environ 4 %.

L'UNIVERSITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS

Marie-Michèle Guay
Professeure à l'ENAP

L'ENAP EST PRÉSENTE

à l'Université du Québec à Trois-Rivières le 12 février 1988.
Invitée par le Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes (GIERF), Mme Guay y prononce une conférence intitulée:
GÉRER SA CARRIÈRE AU FÉMININ: ENJEUX, CONTRAINTES ET DÉFIS MAJEURS.

L'ENAP est une école universitaire vouée à la formation et au perfectionnement de gestionnaires publics ainsi qu'à la recherche en administration publique.

Université du Québec
École nationale d'administration publique

LAFARGE CANADA INC.
AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de sept point six un six quatre cents (7.6164¢) par action, sur les actions privilégiées échangeables de la Société, a été déclaré payable le 1er mars 1988 aux détenteurs d'actions privilégiées échangeables inscrits à la fermeture des registres le 22 février 1988.

Alain Fredette
Secrétaire

Le 10 février 1988

Imasco Limitée

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'administration d'Imasco Limitée a déclaré les dividendes suivants:

DIVIDENDE NO 365
Dividende trimestriel,
actions ordinaires
26 cents par action

DIVIDENDE NO 7
Dividende trimestriel,
actions privilégiées
de premier rang
rachetables au gré
du porteur, à dividende
de 7,375%, série C
46,0938 cents par action

DIVIDENDE NO 152
Dividende semestriel,
cumulatif de 6%,
actions privilégiées
14,6 cents par action

Les dividendes seront payés le 31 mars 1988 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 26 février 1988.

Par ordre du Conseil,
Paul K. Ryan,
Vice-président et secrétaire.

Montréal, Québec, le 10 février 1988.

Assurance-vie Desjardins

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS est par la présente donné que L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des membres de l'ASSURANCE-VIE DESJARDINS sera tenue à Montréal, le mercredi 23 mars 1988, à 13 h 30, au Palais des Congrès de Montréal, pour recevoir et considérer le rapport annuel de la compagnie et le rapport des vérificateurs; pour procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs; pour ratifier les décisions prises et les actes posés par les administrateurs et dirigeants de la compagnie depuis la dernière assemblée générale annuelle; pour discuter toute autre question d'intérêt pour l'entreprise et ses membres qui pourra être soumise à l'assemblée.

Le secrétaire de la compagnie
Michel St-Cyr
Lévis, le 12 février 1988.

CHEZ *Butch Bouchard*

FESTIVAL DE CREVETTES ET DE FILET MIGNON inclus potage, salade et dessert du jour **14.95**

VENEZ FÊTER LA SAINT-VALENTIN AVEC NOUS!
MENUS SPÉCIAUX LES 13 ET 14 FÉV.

Soirées musicales les samedis et dimanches avec
DENYS LAVERGNE
accueille France Levasseur et Diane Hirsch

TABLE D'HÔTE tous les soirs
à compter de **11.95$**

Salons privés pour gens d'affaires.
881, boul. de Maisonneuve est
Rés.: 527-1221
Stationnement gratuit à l'arrière
Métro Berri-de-Montigny
Sortie couloir Dupuis

Mutuelle des Fonctionnaires du Québec
Groupe MFQ

AVIS AUX MEMBRES

Veuillez prendre avis:

1- Que conformément à son règlement, la Mutuelle des Fonctionnaires du Québec, tiendra l'assemblée générale annuelle de ses membres le lundi 14 mars 1988, à Québec, à l'hôtel Loews Le Concorde, 1225, Place Montcalm, à 17 heures; et que pour les fins des articles 30 et 31 du Règlement no 1, cette assemblée sera continuée, après ajournement, le lundi 21 mars 1988, à Montréal, à l'hôtel Le Méridien, Complexe Desjardins, à 17 heures.

2- Qu'à cette assemblée, il y aura élection d'administrateurs aux postes 4, 5, 6 ainsi qu'aux postes nos 11 et 12 représentant la région de Montréal.

Un bulletin de présentation identifiée à l'élection de 1988 sera remis à tout membre éligible qui en fera la demande au Secrétaire de la Mutuelle, au siège social. Ce bulletin dûment rempli doit être retourné au Secrétaire, au siège social, avant 16 h 30, le 19 février 1988.

Donné à Québec, le 12 février 1988.

Le secrétaire,
ROBERT GIROUX
Siège social
625, St-Amable
Québec, Québec
Tél.: 418-644-4279

BURSON-MARSTELLER

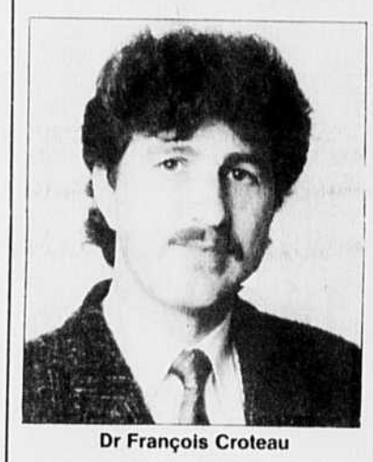

Dr François Croteau

Monsieur Patrick C. Robert, vice-président et directeur général du bureau de Montréal de Burson-Marsteller, chef de file mondial dans le domaine des relations publiques, annonce la nomination du Dr François Croteau au comité consultatif de l'agence sur les questions de santé.

Diplômé de l'université Laval en 1974, le Dr Croteau est particulièrement connu pour sa contribution à la médecine sportive, à la santé au travail et à la qualité de l'environnement. Son nom est associé, notamment, aux Jeux olympiques de 1976, au Marathon international de Montréal, à l'hôpital Santa-Cabrini et à la Régie de la sécurité dans les sports au Québec.

Grand communicateur, le Dr Croteau est conférencier à de nombreux congrès de formation médicale continue. Il signe également des articles d'information et collabore à plusieurs publications scientifiques.

Burson-Marsteller conçoit et exécute des programmes de communication dans les domaines de la mise en marché, des affaires publiques et corporatives, des relations avec les investisseurs, de la gestion de crise et du développement organisationnel. Ses clients, dont plusieurs oeuvrent dans le monde de la santé, appartiennent tant au secteur privé qu'au secteur public et se recrutent parmi les entreprises de grandes et moyennes dimensions.

L'agence emploie 2 000 personnes et possède plus de 40 bureaux dans 20 pays. Elle est établie au Canada depuis 1960 et y a des bureaux à Montréal, à Ottawa, à Toronto et à Vancouver.

Payez moins d'impôt!

En adhérant au REER créateur d'emplois du Fonds de Solidarité, vous réalisez une économie d'impôt qui peut atteindre et même dépasser 80% du montant investi.

Par exemple, si vous avez un revenu imposable de 20 000 $, vous pouvez récupérer, grâce au Fonds, environ 840 $ sur un placement de 1 000 $, contre seulement 440 $ pour un placement identique dans un autre REER.

De plus, le Fonds vise à vous offrir un rendement comparable aux dépôts à terme.

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'informations du Fonds.

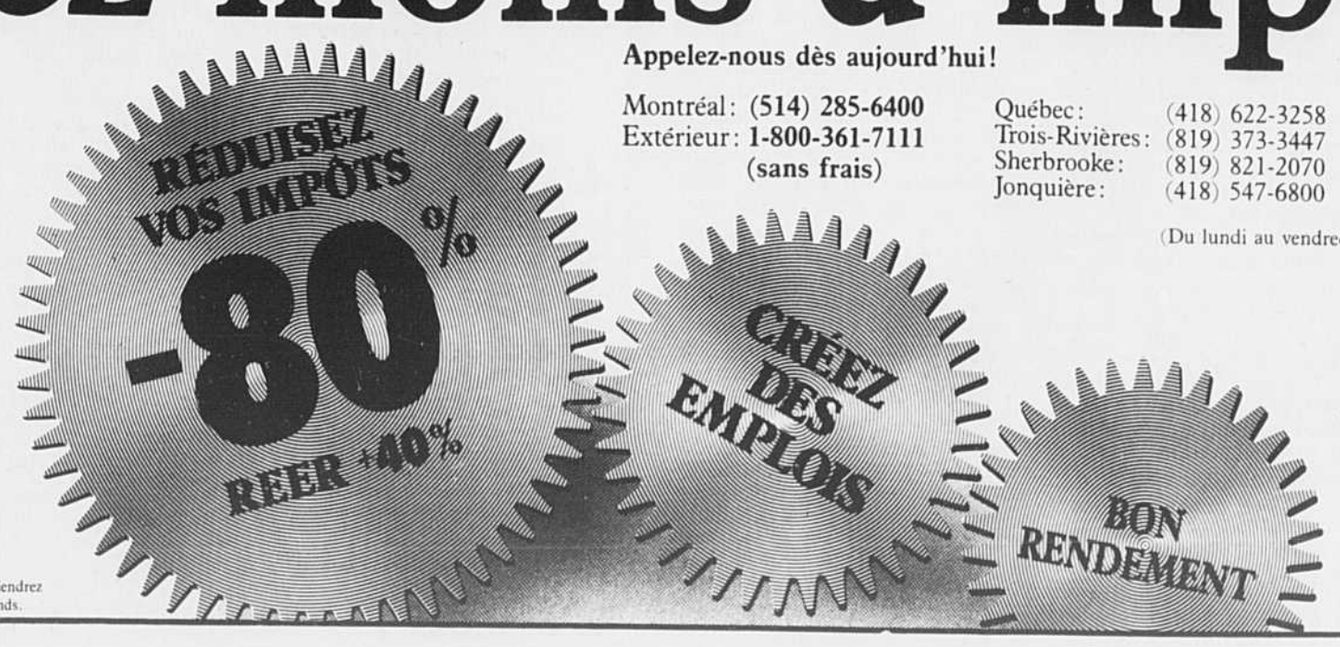

Appelez-nous dès aujourd'hui!

Montréal: **(514) 285-6400**
Extérieur: **1-800-361-7111**
(sans frais)

Québec: (418) 622-3258
Trois-Rivières: (819) 373-3447
Sherbrooke: (819) 821-2070
Jonquière: (418) 547-6800
Sept-Îles: (418) 968-6254
Hull: (819) 778-1656
Baie Comeau: (418) 589-9175

(Du lundi au vendredi: de 8 h à 20 h; le samedi: de 9 h à 16 h)

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)
LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

NOUVELLE DYNAMIQUE

UNE PREMIÈRE réaction au volumineux rapport de 900 pages que rendait public hier la commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux ne peut être qu'un accusé de réception.

Les résultats du travail des commissaires paraissent supérieurs à ce que le laissaient espérer leur assez décevantes « pistes de réflexion » du printemps dernier. Nous n'avons pas voulu « clore le débat » mais « le centrer sur les problèmes prioritaires », a dit hier son président, le Dr Jean Rochon. Cet objectif est atteint.

À moins qu'il ne soit presto descendu en flammes et sans espoir de sauvetage en mer, le rapport Rochon, malgré ses lacunes — et la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, n'aura pas été la dernière à les souligner —, méritera qu'on s'y attarde.

★

Le bruit courait depuis le début de la semaine que le diagnostic de la commission était particulièrement alarmant. Le système québécois serait rien moins que menacé d'éclatement. Le Dr Rochon a tenu à dissiper ce quiproquo. Certes, les problèmes s'accumulent et si, par hypothèse, rien n'est fait, alors oui les choses pourraient prendre une assez fâcheuse tournure. Mais le point de non-retour n'a pas encore été franchi.

S'il en allait autrement, la commission ne serait certes pas très conséquente avec elle-même au chapitre de ses recommandations.

Ainsi, touchant le financement, premier volet de son mandat, la commission n'a rien d'autre à proposer que la reconduction du statu quo.

Statu quo quant à la source, qui restera entièrement gouvernementale. Il ne peut être question ni de surfacturation chez le médecin ni de frais aux usagers à l'hôpital, du moins pour les services déjà couverts. À l'appui de cette conclusion, la commission fait appel à la comparaison internationale. Avant l'instauration des régimes actuels, la situation au Canada et aux États-Unis était à peu près identique quant aux coûts des soins et à l'état de santé de la population. Deux décennies plus tard, la situation s'est renversée : les Américains dépensent beaucoup plus en regard du produit national brut, en revanche ils n'occupent qu'une position médiocre dans les indicateurs de la santé où les Canadiens font bonne figure.

Statu quo également dans le niveau de financement du système. La commission estime que le gouvernement n'a pas perdu le contrôle de l'évolution des coûts. Les dépenses de santé et de services sociaux ont augmenté à un taux équivalant à celui du produit intérieur brut, plus un pour cent. Il suffirait de poursuivre sur cette lancée. Évidemment, dans l'hypothèse où les gouvernements envisagent de limiter la hausse de leurs dépenses au taux d'inflation — ce qui semble être le cas —, la santé et les services sociaux absorberont une plus grande part des budgets. Il faudrait prévoir un ralentissement des coûts des autres missions. Le choix, alors, est politique.

La commission est plus innovatrice lorsqu'elle aborde le second volet : le fonctionnement du système — à moins que, sous le soleil, il n'y ait de nouveau que ce qui a été oublié.

Le système québécois, doit-on comprendre, repose sur des bases relativement saines mais son fonctionnement est gêné par sa lourdeur même : « Le système devient tellement complexe, embourbé, traversé par des conflits qu'il est à toutes fins utiles ingouvernable. » L'idée s'est imposée d'un nouveau partage décisionnel, générateur d'une nouvelle dynamique. Cette dynamique, on la trouvera dans la régionalisation, qui devient ainsi le concept clé de la réforme proposée.

Avec la régionalisation, le ministère resterait le grand architecte du système. Mais l'organisation des services serait confiée à des régies (?) régionales. On retrouve là une vieille idée, celle de la commission Castonguay-Nepveu, qui faisait reposer le système sur des « offices régionaux ». La commission va plus loin, puisque les conseils d'administration de ces régies seraient, éventuellement, élus au suffrage universel. Nous assisterions à l'apparition d'une sorte de troisième gouvernement de niveau local ou régional (à la suite des municipalités et des commissions scolaires), ce qui en laissera plus d'un sceptique, dont la ministre elle-même qui ne s'en est pas cachée.

La régionalisation créerait un nouvel intermédiaire entre le ministère et les établissements, un rôle que jouaient avec de plus en plus d'autorité et de brio les associations d'établissements. Il pourrait se jouer là une assez forte partie.

S'agissant des établissements eux-mêmes, la commission n'a pas les mêmes audaces en ce qui touche les conseils d'administration. On aura voulu ménager la chèvre et le chou. Ces conseils d'administration seraient composés d'un nombre égal de membres du personnel et de représentants de la population désignée par la régie régionale. S'y joindrait une personne nommée par le ministère (agissant comme arbitre ?). Le compromis n'a rien de génial. On ne voit pas ce que la ministre y trouve d'« intéressant ».

★

Le rapport de la commission Rochon, au-delà des réformes de structures qu'on y trouve, est aussi un appel à un changement de mentalités qui commandera tout le reste.

Tout se passe, disent les commissaires, « comme si le système était devenu prisonnier des innombrables groupes d'intérêt qui le traversent ». Ils n'hésitent à intituler le premier chapitre de leur bilan : « Un système en otage ». Un tel système, de toute évidence, ne pourra évoluer que si ces « ravisseurs » ne desserrent un peu leur étreinte.

— JEAN FRANCOEUR

Un « plan » déjà dépassé

AVANT même qu'on en débatte sérieusement en Israël ou dans le monde arabe, le dernier « plan » de paix américain paraît déjà périmé. Les « idées » que M. Richard Murphy a exposées n'auraient pas réussi quand tout était « calme » en Cisjordanie et à Gaza; depuis le soulèvement populaire, cette « ébauche » est encore plus irréaliste.

Comme d'autres « plans » du même genre, le dernier-né de la diplomatie américaine repose sur des postulats qui étaient et demeurent erronés. Washington ne veut rien entendre d'une vraie patrie palestinienne, sous prétexte qu'elle deviendrait une base soviétique. Le gouvernement israélien entretient l'illusion que les Palestiniens se satisferont d'une « autonomie » factice sous tutelle jordanienne.

Le sentiment, aujourd'hui national, demain révolutionnaire, qui fait éruption dans les territoires occupés et jusqu'au coeur de Jérusalem, suscite de la panique dans les capitales, mais encore trop peu d'intelligence et d'audace politiques.

Le seul plan qui donnera quelque répit à un cabinet israélien de plus en plus débordé par les événements (l'armée est rendue à battre à mort des gens pour les terroriser), et aussi aux États-Unis isolés à leur tour, c'est le plan qui assurera à toutes les parties au conflit le respect de leurs revendications légitimes. Pour les Israéliens, la sécurité et la reconnaissance de l'État juif; pour les Palestiniens, une auto-détermination qui n'interdise pas l'indépendance politique.

Le président de l'Égypte a repoussé cette tentative de faire revivre, sept ans après, une forme d'autonomie pour les Palestiniens des territoires occupés. M. Hosni Moubarak a raison. On ne saurait plus disposer des Palestiniens comme d'un peuple sans droits ni conscience nationale.

Depuis, la stratégie qui visait à décapiter le leadership palestinien — en tentant de le détruire à Beyrouth, puis à Tunis — n'a pas réussi. Encore moins la politique qui supposait que les Palestiniens, une fois acculés à l'anéantissement politique, se contenteraient de la gouverne du roi Hussein (« solution » Peres) ou d'une autorité juive (« solution » Shamir).

L'ère coloniale achève où on pouvait tromper les Arabes en circonvenant leurs chefs. Même en détruisant l'Orgabisation pour la libération de la Palestine, Israël n'aurait rien réglé. Au contraire, la conscience politique et le leadership montant qui se forgent sous les coups de batons des soldats d'Yitzhak Rabin, vont mettre Israël et le Proche-Orient à rude épreuve dans l'avenir.

Seule tiendra une paix dans la justice. La sagesse commande, non d'écarter l'OLP, mais d'ouvrir des discussions avec elle.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

« Make Amerika first ! »

LA DERNIÈRE étape en vue de l'approbation finale du traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est amorcée. L'administration américaine a déposé en début de semaine, devant le Congrès, l'ensemble des lois et règlements qui découlent de l'accord signé le 2 janvier par MM. Brian Mulroney et Ronald Reagan.

Selon les premières réactions des parlementaires américains, tout indique que l'entente sera adoptée. Certes, la confirmation de l'accord donnerait au Canada une sorte de police d'assurance quant à son accessibilité au vaste marché du sud. Mais le traité ne suffira pas à contrer les effets du courant protectionniste et ses répercussions sur l'ensemble de l'économie mondiale. Au-delà du *Trade Bill* dont l'adoption est probable — mais dans une version moins autarcique — les milieux politiques américains semblent saisis d'un mouvement de repli qui risque de perturber gravement le commerce international.

Les résultats des caucus de l'Iowa illustrent la persistance, sinon la montée de cette tendance. Bien qu'ils ne soient pas représentatifs de l'ensemble de l'Amérique, ils reflètent néanmoins un malaise profond que les électeurs des deux partis ont exprimé clairement.

Curieusement les deux gagnants de lundi se référaient au même slogan : *« Make Amerika first ! »*. Devant les difficultés budgétaires et les déboires commerciaux, faut-il comprendre que les Américains veulent revenir à l'isolationnisme ? D'autant qu'ils ont enterré la hache de guerre avec l'URSS.

À suivre les discours de MM. Robertson et Gephardt, il n'y a pas de doute que les États-Unis des années 90 seront enclins à se réfugier dans les solutions faciles, à courte vue et rentables sur le plan électoral... jusqu'à ce qu'ils se réveillent devant des choix pénibles et inévitables.

« Make Amerika first ! » Mais comment ? Par l'ouverture ou le repli ?

Le premier test sera bien sûr le *Trade Bill* qu'une conférence des membres de la Chambre des représentants et du Sénat réexaminera parallèlement au traité canado-américain. Si elle était adoptée telle que rédigée actuellement, cette législation entraînerait à coup sûr la mort de l'entente canado-américaine. D'inspiration fortement protectionniste, elle vise essentiellement à limiter l'accès des produits étrangers sur le marché américain. Le traité de libre-échange mettrait justement le Canada à l'abri des mesures restrictives prévues dans le *Trade Bill*.

Mais l'obstacle n'est peut-être plus là. Même le croisé du protectionnisme, le candidat démocrate Richard Gephardt, s'est prononcé en faveur de l'accord canado-américain. L'obstacle est dans les retombées du *Trade Bill* sur l'ensemble du commerce mondial.

Il est certain que la victoire de M. Gephardt en Iowa va stimuler les partisans du protectionnisme qui ne lâcheront pas si facilement, notamment à la Chambre des représentants où leur influence est énorme. Ils seront fortement invités, sous la pression insistante de leurs électeurs, à tricoter une loi qui, tout en donnant au Canada les garanties prévues dans le traité, ne manquera pas d'élever toutes sortes de barrières limitant le commerce avec les autres partenaires de Washington.

À moyen terme, il est clair qu'un telle politique précipitera le déclin des États-Unis. Car si le protectionnisme permet de sauvegarder les secteurs durement éprouvés par la concurrence étrangère, ses effets ne peuvent être que temporaires, donc illusoires, en reportant à plus tard des interventions nécessaires mais alors combien plus douleureuses.

Certes, s'il était adopté, le traité de libre-échange préserverait le Canada de cette marée protectionniste qui se dessine. Mais l'accord ne constituerait qu'une simple consolation car nous resterions fortement liés, pour les trois-quart de notre commerce international, à une économie anémique et impuissante à se relever.

Dans ce sens, l'intérêt du Canada dépasse largement le traité conclu avec les États-Unis. Il doit porter sur l'ensemble des politiques commerciales américaines dont l'impact, à terme, pourrait être plus important que celui de l'accord canado-américain.

Les Américains verront-ils, tandis qu'il en est encore temps, l'impasse vers laquelle le protectionnisme les conduit ? Les premiers signes de la campagne sont de mauvais augures. Mais le débat n'est pas terminé. Tout espoir n'est pas perdu.

— ALBERT JUNEAU

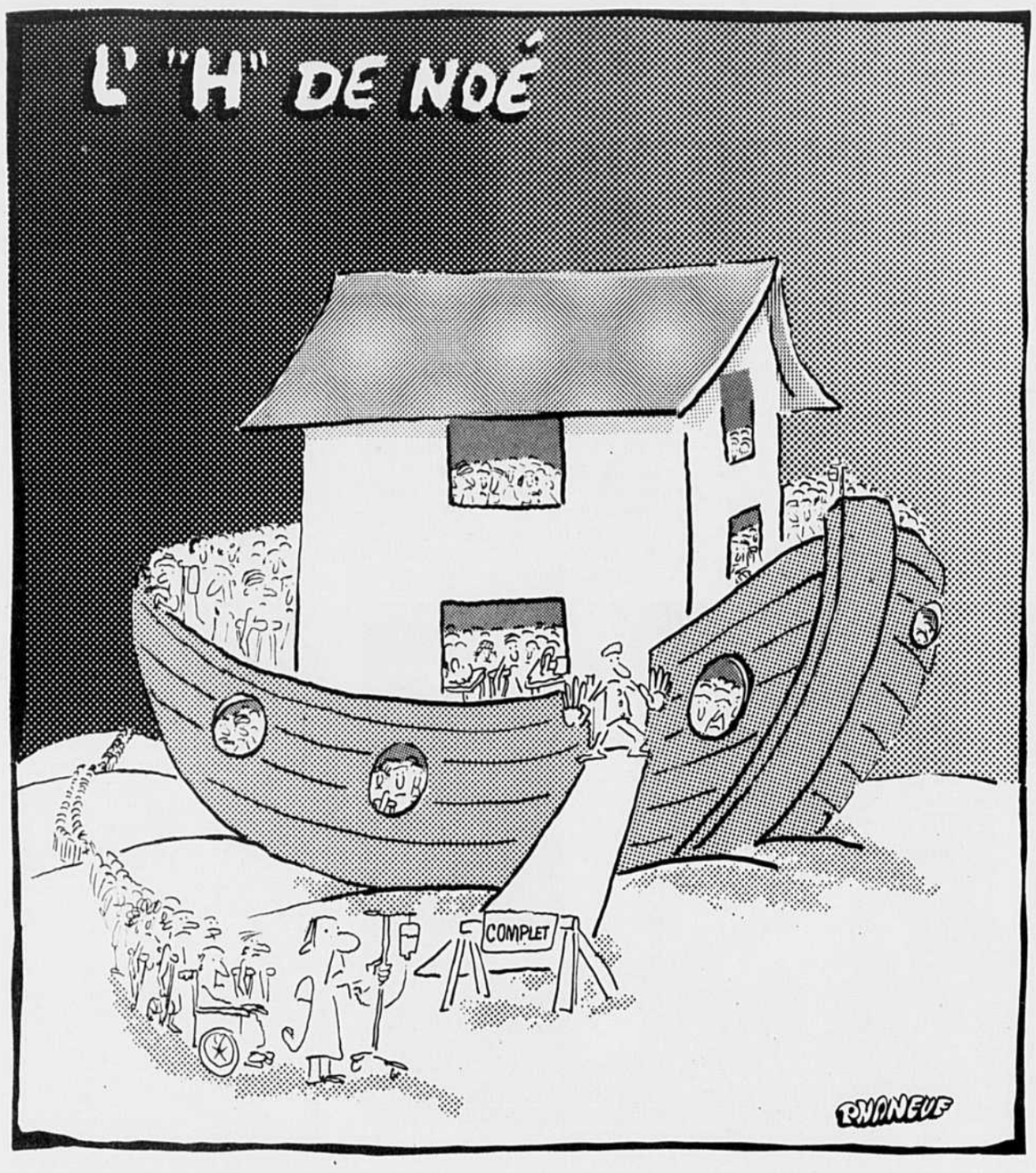

LETTRES AU DEVOIR

■ *Attendu*

Lettre à M. Brian Mulroney

NOUS APPRÉCIERIONS grandement votre présence à l'Institut de Marine de Rimouski, pour une reprise du discours que vous avez présenté aux travailleurs du chantier maritime du Nouveau-Brunswick, jeudi dernier.

Nous aurions quelques questions à vous poser au sujet de votre souci des traditions maritimes canadiennes.

Nous vous attendons avec impatience et vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à notre demande.

— PIERRE-PAUL PAUZÉ
Association générale des étudiants

Rimouski, le 5 février.

■ *Ouais*

QU'EST-CE que Jeanne Sauvé attend pour démettre le gouvernement ?

— Marc-Olivier RAINVILLE

Montréal, le 9 février.

■ *Prédateur libéral*

LA PRIVATISATION des réserves fauniques va à l'encontre du nouveau cap environnemental du gouvernement du Québec.

Jusqu'ici, le rôle des réserves fauniques au Québec et ailleurs dans le monde, était de permettre à la faune et à la flore de se reproduire à l'abris du principal prédateur de la planète : l'homme.

Avec l'abattage intensif des forêts, la pénétration de plus en plus loin au nord des chemins forestiers, de même qu'une accessibilité rendu universelle sur le territoire, les endroits où les animaux sauvages peuvent prospérer et où les forêts sont intactes sont devenus de plus en plus rares.

Or il semble bien que pour le gouvernement libéral du Québec, un endroit où la faune peut se reproduire sans la présence de l'homme et où se retrouvent des lacs poissonneux et non « vidés de leurs habitants » sont des hérésies économiques qu'il faut à tout prix faire disparaître.

Par son projet de loi voulant restreindre les réserves fauniques du Québec et confier à l'entreprise privée le soin d'exploiter les territoires inaccessibles, le ministère de M. Yvon Picotte et le gouvernement vont totalement à l'encontre des recommandations de l'ONU concernant la protection des habitats fauniques, de celles du Conseil consultatif sur l'environnement.

Surtout ce projet contredit le nouveau cap environnemental que vient d'adopter ce même gouvernement préconisant une protection accrue de la faune et de la flore du Québec !

En somme, pas d'habitats fauniques, pas de faune. Le rôle des réserves est donc primordial pour assurer la reproduction.

Nous demandons au nom de la survie d'espèces menacées et pour que nos enfants puissent encore connaître ce qu'est une véritable forêt, un lac poissonneux ou des animaux libres, l'abandon du projet de loi sur la privatisation des réserves fauniques du Québec.

Ne vaut-il pas mieux un orignal vivant dans une réserve faunique qu'un scalp ou un panache sur le capot d'une voiture !

— DENIS GAGNÉ
président
Comité d'environnement de Chicoutimi

Chicoutimi, le 6 février.

■ *Étudier : à quel prix ?*

M. PARIZEAU favorise le retour aux études des jeunes qui les ont abandonnées : « Il faut leur redonner une véritable chance », dit-il. Une abondance de jeunes sont dans l'impossibilité de se payer un tel luxe.

Comment M. Parizeau peut-il parler de « plein emploi » alors que la nouvelle génération est dans l'impossibilité de se spécialiser ? Que compte-t-il faire pour améliorer le système désuet des prêts et bourses ?

Mes confrères de la masse étudiante sont majoritairement dans l'impossibilité de s'épanouir dans leur vraie vocation, ils ne croient pas que la réforme du système des prêts et bourses de M. Claude Ryan leur sera favorable.

Économiste réputé, M. Parizeau pourra-t-il mettre fin à la carence financière des étudiants ?

— François CHARBONNEAU
Art et technologie des médias
cégep de Jonquière

Jonquière, le 2 février.

■ *La culture de M. Péladeau*

Lettre à M. Pierre Péladeau

J'AI écouté avec attention l'entrevue que vous avez accordée à Radio-Canada, le 28 janvier. J'ai pu constater chez vous une certaine culture, qui pourtant ne correspond nullement, c'est déplorable, à l'information véhiculée dans vos quotidiens.

« Les journaux doivent donner des faits »; je suis en accord avec vous; ce n'est pourtant pas une raison pour minimiser la nouvelle. Alors que tous les quotidiens plaçaient à la une le jugement de la Cour suprême sur l'avortement et ses répercussions, un de vos « canard boîteux » présentait aux trois quarts, une photo des Nordiques et le « score » de la partie de la veille.

Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres remarqués chaque matin. Sans jouer au pseudo-intellectuel, un quotidien digne de ce nom, se doit de donner une information de qualité.

Vous avez la grosse part du marché francophone, il est temps de sortir le québécois moyen de son laxisme, de lui donner l'envie de connaître autre chose que ce qui se passe sur la glace du Colisé et du Forum.

Les « grands classiques » de la littérature, que vous chérissez et avec raison, ressortiront peut-être de leur boîte poussiéreuse afin de redonner de l'éclat à ce qui reste de la culture québécoise.

— ELAINE LAPOINTE

Québec, le 30 janvier.

■ *Des noms !*

J'APPROUVE Mme le député de Rosemont Suzanne Blais-Grenier qui demande une commission d'enquête sur les allégations de patronage politique à l'intérieur du gouvernement fédéral.

Que celle-ci soit ! Avec un mandat à deux volets :

1) Y a-t-il des parlementaires conservateurs qui n'ont *jamais* fait de patronage ? Des noms ! Des noms !

2) Si oui, pourquoi ?

Le peuple veut savoir !

— FRANÇOIS PIAZZA

Montréal, le 7 février.

■ *On les pendait*

Lettre à M. Ray Hnatyshyn

UNE coalition d'éditeurs, d'artistes, de propriétaires de théâtres et de club-vidéo ont distribué à leurs clients des cartes postales pour vous encourager à ne pas signer le projet de loi C-54. Non seulement que je vous encourage à le signer, mais je vous encourage à le renforcer. Pourquoi retirer du matériel visuel qui montre une activité sexuelle explicite de la section « pornographique » pour l'ajouter à la section supposément « érotique » ?

Il me semble qu'il n'y a aucun mérite artistique dans l'acte sexuel explicite de même que dans des démonstrations visuelles de l'acte sexuel lui-même en tant que tel. Ainsi, les démonstrations photographiques et visuelles des organes génitaux sont tout à fait immorales, puisque la nudité d'une personne lui est propre et ne lui appartient qu'à elle (et au couple s'il a lieu).

Si quelqu'un veut les exposer en dehors de ce cadre de morale, cela le regarde, mais nous devrions lui interdire toute démonstration dite publique, susceptible de corrompre les bonnes moeurs, qui, soit dit en passant, se sont déjà sensiblement dégradées au cours des dernières années.

Préservons ce qu'il en reste tout en tentant de récupérer le terrain perdu. Cela est votre devoir en tant que représentant du peuple. Du temps de mon arrière grand-père, on pendait les gais. Du temps de mon grand-père, on les mettait en prison. Du temps de mon père, c'est devenu légal. Je me demande si je ne devrais pas quitter le pays avant que ça devienne ... obligatoire.

— MARC-ELI VOYER

Montréal, le 3 février.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
81$ 6 mois
42$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La législation sur l'accès à l'information

Une bonne loi, mal appliquée

LIBRE OPINION

RÉAL BARNABÉ

Extraits du mémoire présenté le 9 février dernier par le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec à la Commission de la culture et des communications

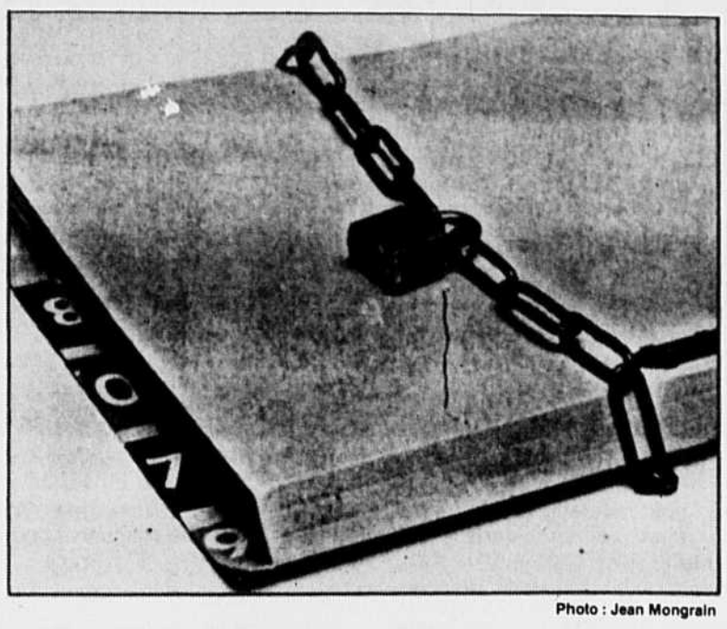

Photo : Jean Mongrain

LA LOI sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels est considérée à juste titre comme une des plus progressistes parmi la poignée de lois semblables en Occident.

Nous croyons cependant que ses principes de base ne sont pas bien compris par de très nombreux gestionnaires qui ont à son égard une attitude défensive et dont le premier réflexe est de dire non à toute demande cherchant fébrilement des motifs de refus.

Une question de mentalité

Pourtant, Mme Thérèse Giroux, commissaire et présidente par intérim de la Commission d'accès à l'information, rappelait dans une décision récente que « la loi sur l'accès fait de l'accessibilité des documents un principe et des restrictions au droit d'accès, des exceptions. C'est dire que les dispositions établissant ces exceptions doivent recevoir une interprétation restrictive et que toutes les conditions prévues à ces exceptions doivent être satisfaites pour que celles-ci puissent être valablement invoquées. » Mme Giroux ajoutait : « tout document est, en effet, en principe, accessible et seule la présence des conditions prévues à une restriction peut justifier le refus d'accès aux renseignements qu'il contient. »

L'intention du législateur (la transparence, l'accessibilité, l'ouverture) ne semble pas avoir été intégrée aux pratiques de plusieurs de ceux qui ont à « vivre avec la loi » et à répondre aux requêtes qu'on leur présente (les responsables de l'accès ou les dirigeants des organismes). C'est donc une question de mentalité.

Le changement dans la culture des organisations que la loi provoque ne peut se faire du jour au lendemain; on le comprend. Mais, cinq ans c'est déjà long et il est temps que les gestionnaires comprennent ce qu'est profondément cette loi. Il est temps aussi que les dirigeants politiques se manifestent pour faciliter cette compréhension.

Il ne s'agit pas ici de nier le travail remarquable de l'École nationale d'administration qui a formé les responsables, ni celui du ministère des Communications qui a vu à l'implantation de loi auprès des organismes.

Il semble cependant évident que sous les deux gouvernements qui se sont succédé depuis l'adoption de la loi et malgré l'intérêt manifeste des deux derniers titulaires du ministère des Communications pour ces questions, tout se passe comme s'il y avait absence de volonté de faire la promotion de la loi à l'interne et comme à l'externe. On a voté cette loi à l'unanimité en 1982 (personne n'est contre la vertu) mais on semble parfois la trouver bien embarrassante.

Des délais trop longs

Notons d'abord que la Commission d'accès à l'information (CAI), sous la présidence du journaliste Marcel Pépin, a réussi depuis cinq ans à établir son autorité et à rendre des ordonnances dans des délais raisonnables malgré le peu de ressources dont elle dispose.

Cette frugalité est excellente. Nous croyons cependant que devrait être reconnu à la CAI le mandat explicite d'informer la population sur ses droits. Le silence de la loi à cet égard semble paralysant.

Dans son rapport *Une vie privée mieux protégée, un citoyen mieux informé*, la CAI fait des recommandations sur lesquelles vous vous penchez ces jours-ci et qui vont dans le sens d'un accès plus grand aux documents des organismes publics.

Il n'est pas possible ici de commenter en détail toutes ces recommandations. Nous voulons simplement insister sur la nécessité de réduire la plupart des délais durant lesquels la communication de certains documents peut être refusée. Ces délais d'interdiction pourraient aisément être coupés de moitié dans la plupart des cas et le droit au bon gouvernement auquel faisait allusion Jean Paré dans son rapport ne s'en porterait pas plus mal.

La loi prévoit déjà que les responsables de l'accès ont l'obligation d'aider le requérant dans la formulation de sa demande (article 44). La CAI propose d'ajouter « dans la précision de sa demande ». Nous appuyons sans réserve cette recommandation même si le seul fait qu'elle soit faite dénote un manque évident de bonne volonté.

La même remarque s'applique à l'amendement proposé à l'article 43 (obligation de transmettre sans délai une demande d'accès au responsable de l'application de la loi dans les organismes).

De nombreux cas récents tendent à démontrer qu'il y a abus de la part de plusieurs organismes qui n'hésitent pas à porter en appel devant la Cour provinciale les décisions de la CAI.

Ce droit d'appel est prévu à l'article 147 de la loi. Nous proposons qu'il soit aboli. Sans entrer dans le détail d'une argumentation longuement développée dans le rapport de la CAI, soulignons simplement l'injustice provoquée par la multiplication de ces appels qui ont pour effet de faire retarder considérablement les décisions et d'occasionner des frais que de simples individus peuvent rarement assumer.

La protection de la vie privée

Nous appuyons les recommandations de la CAI qui visent à assurer une meilleure protection de la vie privée.

L'élargissement de la notion de fichier de renseignements nominatifs pour inclure l'information qui devient disponible par la mise en réseau de banques de données informatiques semble particulièrement pertinente.

Nous croyons cependant que certains organismes, en particulier les forces policières de la région de Montréal, interprètent la loi d'une manière restrictive lorsqu'elles refusent systématiquement de rendre publics les noms de victimes d'actes criminels ou de personnes impliquées dans un accident. Nous ne nions pas le droit au respect de la vie privée de ces personnes, mais nous constatons que les policiers refusent la divulgation de ces renseignements sans même se donner la peine, dans plusieurs cas, de solliciter auprès des personnes concernées des autorisations de divulgation comme le prévoit la loi. Plusieurs de nos membres se plaignent de cette situation.

Hydro-Québec, désormais . . .

LIBRE OPINION

MAGALI MARC

Co-présidente de la Société pour vaincre la pollution (SVP)

LE MOUVEMENT Contestension, grâce à sa lutte acharnée pour préserver l'environnement des citoyens de Grondines-Lotbinière, vient de remporter une victoire importante en arrachant à Hydro-Québec une garantie écrite que la ligne aérienne temporaire sera démantelée avant la fin de 1993.

Certes, ce groupe de citoyens aurait préféré que la ligne de haute tension ne passe pas chez eux; mais, à tout prendre, la solution sous-fluviale constituait le seul compromis acceptable et les citoyens l'ont compris.

Une pilule amère

En dépit du persiflage méprisant auquel se sont livrés certains journalistes, la victoire de Contestension est à l'avantage de toute la population et Hydro-Québec mérite de porter le blâme en ce qui a trait aux coûts supplémentaires encourus. La société d'État n'a-t-elle pas déclaré en audiences publiques qu'il n'y avait aucune alternative à la solution aérienne, alors que des fuites ont ensuite révélé qu'Hydro avait rejeté l'option sous-fluviale dès 1984 ?

N'avait-elle pas choisi de faire un grand détour par Grondines-Lotbinière plutôt que de passer par Bécancourt, ce qui aurait été plus direct, parce qu'elle appréhendait des résistances dans cette région ? N'a-t-elle pas refusé de proposer une alternative viable lors des audiences publiques du BAPE, enfreignant de ce fait la Loi de la qualité de l'environnement qui stipule que tout promoteur doit produire des solutions alternatives en même temps que ses études d'impact ? Cette arrogance et cette incurie d'Hydro-Québec n'étaient-elles pas de nature à rendre la pilule plus amère pour les citoyens qui allaient voir leur environnement défiguré ?

Déjà le président d'Hydro a déclaré qu'il ne soumettrait pas une étude d'impact environnementale concernant la ligne aérienne temporaire qui devra traverser le fleuve. Pourtant, même sans nécessairement revenir en audiences publiques, Hydro-Québec devra répondre aux questions de ceux qui s'inquiètent de l'impact d'un pylone temporaire dans le fleuve sur les petits poissons des chenaux et sur la navigation.

Il était plus que temps pour les citoyens de mettre un frein à cette attitude « duplessiste » en montrant qu'on ne peut plus compter sur leur passivité, désormais. À cet égard, il est utile de souligner que — contrairement à ce qu'affirment la plupart des journalistes — le mouvement Contestension n'est pas un groupe écologiste proprement dit. Il s'agit plutôt d'un groupe de citoyens, soucieux de préserver leur environnement et qui ne connaissaient rien du militantisme ou du lobbying au moment d'entreprendre leur lutte.

Cette nuance est de taille car elle démontre à quel point il est important que les gens « ordinaires » participent activement à la défense de leur milieu de vie. Les militants écologistes ont, bien sûr, appuyé Contestension, mais leur rôle se bornait à des interventions ponctuelles : conférences de presse conjointes, mémoires, appels téléphoniques etc. Si les citoyens concernés ne s'étaient pas regroupés, cet aboutissement n'aurait jamais été possible.

Les écologistes ont de tout temps insisté sur la nécessité pour les citoyens de s'impliquer directement. Trop souvent, le public est resté passif, se reposant sûr les militants dévoués mais débordés et le plus souvent à cours d'argent.

Contestension a le mérite d'avoir établi un exemple que d'autres auraient intérêt à suivre, aidant ainsi à décupler la force du mouvement écologiste qui pourrait continuer à jouer efficacement son rôle de courroie de transmission.

Désormais, Hydro-Québec ne pourra pas « tasser » les citoyens facilement et impunément. Désormais, Hydro devra négocier et composer avec les citoyens affectés par ses projets et non pas pontifier et imposer ses vues. Incidemment, cela est vrai pour tous les autres entrepreneurs.

Désormais, les Québécois auront compris que les surplus d'électricité du passé, du présent et du futur doivent bien « passer quelque part » comme le disait Lysiane Gagnon. Reste donc à débattre du bien fondé des prochains surplus et des prochaines lignes !

D'autres « Constestensions » ?

Ce qu'aucun journaliste n'a semblé comprendre jusqu'à présent c'est qu'il fallait la victoire de Contestension, pour que puisse émerger à nouveau la fameuse demande que font les écologistes depuis plus de dix ans, à savoir : la tenue d'un débat public sur le développement énergétique au Québec. Lutter contre le passage d'une ligne c'est n'envisager que le court terme, c'est s'occuper du problème seulement quand il est trop tard et que les lignes « doivent bien passer quelque part ». À ce moment-là, les journalistes ont beau jeu de pointer du doigt les citoyens « égoïstes » qui ne veulent pas ça dans leur cour.

Mais les Québécois connaissent les projets du premier ministre provincial. Ils savent que la Phase II de la Baie James signifie d'autres territoires inondés dans le Nord et d'autres lignes dans le Sud.

Déjà en février 1987, les écologistes se sont regroupés avec des organisations amérindiennes et syndicales pour exiger la tenue d'une commission d'enquête sur le développement énergétique au Québec, et un moratoire sur tout nouveau projet sans lequel cette commission n'aurait aucun sens.

M. Bourassa a fait la sourde oreille et Hydro-Québec n'a pas daigné commenter. En persistant dans cette voie autocratique, M. Bourassa et Hydro se préparent d'autres « Contestensions » et d'autres lendemains qui déchantent.

Désormais, les citoyens connaissent les règles du jeu et ne craignent pas la confrontation par média ou par tribunaux interposés.

La stratégie gandhiste des Palestiniens

La non-violence peut-elle être efficace ?

JEAN COUTURE

L'auteur est diplômé en histoire del'Université Laval

LA CAMPAGNE de boycottage de certains produits israéliens, à laquelle M. Hanna Siniora, rédacteur en chef du quotidien *Al-Fajar*, voudrait que les Palestiniens des territoires occupés se livrent, ne remportera peut-être pas tout le succès escompté, les factions de la résistance n'étant pas toutes d'accord avec les méthodes non violentes de la désobéissance civile, mais elle annonce une stratégie tout à fait nouvelle dans la lutte contre l'occupation et sème une certaine inquiétude du côté israélien.

Elle reflète aussi un certain effritement du monopole idéologique que l'OLP a toujours exercé au sein de la population palestinienne, avec ses méthodes traditionnelles de lutte armée.

Parmi les promoteurs de cette campagne, figure notamment M. Moubarak Awad, directeur du centre d'information sur la non-violence de Jérusalem-est.

Nous voudrions évaluer ici les possibilités de succès de cette stratégie.

L'histoire démontre que les méthodes gandhistes ne réussissent que face à des adversaires qui ont un sens moral relativement poussé. Devant des adversaires brutaux insensibles à la dignité humaine, ces méthodes échouent lamentablement.

À quel type d'adversaire le peuple palestinien fait-il face ?

Un adversaire sensible ou insensible aux droits humains ?

Pour avoir séjourné dans un kibboutz israélien pendant environ six mois, ayant donc une certaine expérience de la mentalité israélienne, nous serions portés à croire que les citoyens d'Israël ne réagiraient pas tous de la même façon face à un défi de type gandhiste : une partie de la population de mentalité plutôt « spartiate » ne serait guère émue par de telles méthodes et y répondrait sans aucun doute par une relative brutalité, tandis qu'une autre partie d'entre elle, de mentalité plus humaniste, serait confrontée à sa propre conscience et se trouverait totalement démunie face à une pareille éventualité.

Du côté palestinien, il n'est pas sûr que les méthodes gandhistes de désobéissance civile et de non-violence recevront l'appui de la population. Ces méthodes leur sont proposées, en général, par certains de leurs concitoyens qui ont vécu dans les pays occidentaux et qui ont rompu avec la logique traditionnelle de la violence armée dont l'OLP a toujours été le protagoniste principal.

La philosophie gandhiste implique une attitude de pardon qui est contraire à la mentalité arabe de vengeance. L'importation d'une telle philosophie dans les territoires occupés constitue un véritable pari qui nécessite une rupture culturelle profonde et, non moins important, une rupture politique avec le leadership traditionnel de la résistance qui a toujours maintenu que la lutte armée, terroriste même, constitue la seule garantie de succès pour le peuple palestinien.

Mais le seul fait que les Palestiniens discutent entre eux de l'usage éventuel des méthodes gandhistes nous indique jusqu'à quel point ils sont différents des autres Arabes. La proximité d'une société démocratique, démocratique pour les Juifs, il est vrai, n'est pas étrangère à cette évolution des choses.

Les contacts directs qui existent entre certaines personnalités israéliennes qui reconnaissent le droit du peuple palestinien à l'auto-détermination et certaines personnalités palestiniennes qui reconnaissent le droit à l'existence d'Israël portent, dans une certaine mesure, leurs fruits et influencent la pensée et la stratégie de certains Palestiniens qui sont nourris par des valeurs démocratiques étrangères, dans l'ensemble, à la culture arabe traditionnelle.

Cette nouvelle stratégie de non-violence, dont M. Moubarak Awad, directeur du centre d'information sur la non-violence de Jérusalem-est, est un des principaux partisans et promoteurs, risque cependant de couper court, dans la mesure où la majorité des habitans de Gaza et de Cisjordanie ressentent une haine profonde à l'endroit des forces d'occupation. Ils ne sont pas proches de pardonner. Leur humeur est plutôt à la vengeance. Qui plus est, toutes les indications préliminaires nous portent à penser que la réaction officielle du gouvernement israélien, avec l'appui d'environ la moitié de l'opinion publique, sera, face à une éventuelle campagne de désobéissance civile, assez impitoyable.

Il semble malheureusement que le sens moral des Israéliens est, dans l'ensemble, un peu moins poussé que celui des Britanniques face à la population de l'Inde, par exemple, pendant les années quarante.

Nous espérons toutefois avoir tort, car nous avons aimé des Israéliens et sommes très conscients que nombre d'entre eux sont sensibles aux valeurs humanistes, contrairement à la propagande haineuse de certains pays arabes.

Nous espérons aussi avoir tort dans notre évaluation de l'appui palestinien aux méthodes gandhistes, car l'adoption d'une stratégie non-violente pourrait renfermer des promesses insoupçonnées, à long terme en tout cas.

Elle renforcerait la division existante au sein de la population israélienne et, surtout, elle produirait sans aucun doute un revirement de l'opinion publique américaine en faveur de la cause palestinienne, appui jusqu'ici non consenti à cause de l'usage, par les Palestiniens, de la force armée, et parfois même, de méthodes terroristes qui sont contraires à la culture démocratique.

Autrement dit, les Palestiniens se retrouveraient exactement dans la même position que les Juifs avant la création de l'État d'Israël.Toutes les forces humanistes du monde seraient solidement et fermement regroupées dans leur camp.Israël serait complètement isolé par rapport au reste du monde et complètement divisé de l'intérieur.

Cette situation deviendrait insupportable, à long terme, et pourrait même déclencher une guerre civile entre les Israéliens « spartiates » dont plusieurs originent des pays arabes, mais pas tous, et les autres qui sont nourris de la culture humaniste de l'Occident.

Mais nous répétons que ce scénario nous paraît peu vraisemblable.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Les Belles Rencontres de la librairie HERMÈS

Aujourd'hui 12 février
de 17h à 19h
MICHEL KHALO
L'Académie du désir
vlb éditeur

1120, av. laurier ouest
outremont, montréal
tél.: 274-3669

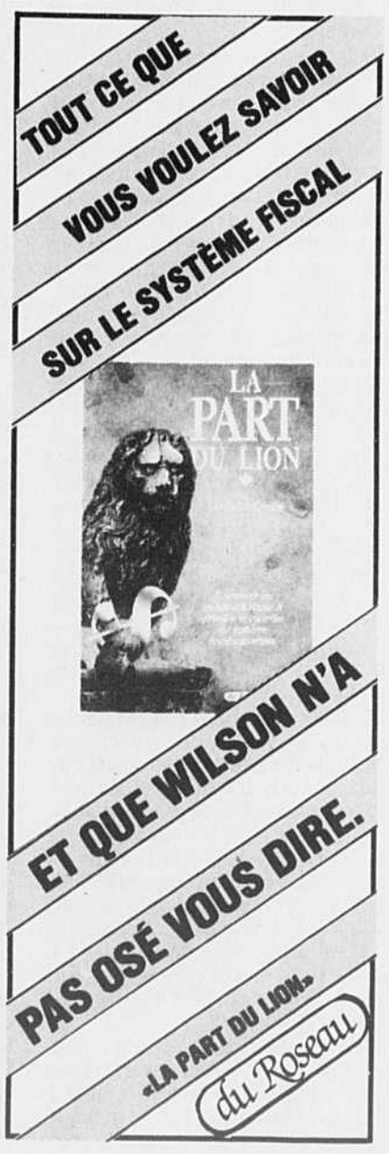

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Eglise

concernées. Nous avons alors conclu une entente à l'amiable. Les deux parties étaient satisfaites. Nous remboursons aux ex-adeptes 100 % de leurs investissements », a dit Mme Gélinas.

« Nous avons nos propres règles pour nos adeptes insatisfaits. Nous donnons un délai de 90 jours à nos adeptes, délai à l'intérieur duquel nous les remboursons. Sauf que ces personnes ont refusé de se prévaloir de nos politiques pour s'en remettre à l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Montréal », a dit Mme Gélinas.

Depuis son établissement à Montréal et dans d'autres villes du Québec en 1973, quelque 15,000 personnes ont fréquenté l'Église de scientologie. Aujourd'hui, la secte compte quelque 3,000 adhérents.

Régulièrement objet de controverse, l'Église de scientologie a été fondée en 1950 par le pasteur américain L. Ron Hubbard, auteur d'un livre intitulé *La dianétique : science moderne de la santé mentale*. Cette secte promet à ses adhérents une série de cours et d'exercices qui apportent croissance personnelle, bonheur, confiance en soi et tout ce qu'il faut pour être enfin heureux durant notre séjour sur cette planète.

Le hic, soutiennent ses opposants, c'est que l'organisme utiliserait des tactiques de recrutement insidieuses et manipulerait savamment des âmes vulnérables. Tout cela, soutiennent en outre les intervenants du Projet Culte, frôle l'escroquerie.

◆ Bourassa

concept de la société distincte. Il convient que le gouvernement du Québec s'explique lui-même et qu'on entende des voix qui sont pour cet accord », a dit le sénateur Molgat.

Une invitation formelle sera envoyée dès ce matin à Québec et, hier soir, le bureau du premier ministre Bourassa a fait savoir que celui-ci ne se prononcera pas avant d'avoir vu la lettre du Sénat et d'en avoir discuté avec Gil Rémillard.

Il y a des précédents récents : le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, est venu défendre sa position devant un comité du Sénat qui étudiait la stratégie de négociation du Canada avec la France sur les droits de pêche dans l'Atlantique nord. Et l'ancien ministre des Finances du Québec, Jacques Parizeau, était venu avec une batterie de présidents de sociétés d'État québécoises, exprimer son opposition au fameux projet de loi S-31, visant à empêcher la Caisse de dépôt de prendre une participation importante dans le Canadien Pacifique.

M.Molgat a précisé au DEVOIR que, même si les sénateurs semblent surtout intéressés à entendre M. Bourassa sur le concept de la société distincte, ils aimeraient aussi vérifier avec lui s'il n'accepterait pas un arrangement permettant aux Territoires du Nord-Ouest et du Yukon d'accéder au statut de province sans l'assentiment des onze gouvernements de la fédération.

Jusqu'ici, le Québec, la Saskatchewan (le 23 septembre 1987) et l'Alberta (le 8 décembre 1987) ont voté en faveur de cette entente constitutionnelle. C'est le Québec qui, le 23 juin, a déclenché le compte à rebours constitutionnel et l'Accord devra donc avoir été entériné par tous les gouvernements avant le 23 juin 1990.

Le premier ministre de Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, en visite officielle à Québec ce matin, avait espéré amener l'accord de sa propre législature en cadeau à M.Bourassa, mais il semble lui aussi se traîner les pieds. À l'Île du Prince-Edouard, Joe Ghiz, qui avait promis à M. Bourassa de faire adopter rapidement cette résolution, n'a toujours pas donné signe de vie. Opposé comme Howard Pawley du Manitoba à l'accord de libre-échange avec les États-Unis, il semble mécontent du zèle dont M.Bourassa fait preuve pour aider le premier ministre Brian Mulroney dans ce dossier.

Pour ce qui est du Sénat, on doute qu'il approuve l'Accord dans sa forme actuelle. Mais qu'il adopte des amendements ou tout simplement qu'il s'abstienne de voter le 23 avril prochain, il faudra que la Chambre des Communes représente la même résolution et se prononce une deuxième fois. Il est douteux que le gouvernement obtienne l'accord unanime de tous les membres des Communes pour éviter un deuxième débat.

Gildas Molgat a indiqué au DEVOIR qu'il devrait recevoir, avant la fin de la semaine prochaine, la réponse officielle de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau, invité lui aussi depuis novembre dernier. Devant le comité mixte du Sénat et des Communes, en août dernier, M.Trudeau avait été un témoin-vedette et redonné du souffle aux opposants à l'entente constitutionnelle.

Maintenant que la Chambre des Communes s'est prononcée, Pierre Trudeau et ses partisans ont fait savoir qu'ils transporteraient la bataille sur le terrain des législatures provinciales. De fait, les libéraux de l'Alberta et du Manitoba en particulier mènent une campagne constante contre l'accord du lac Meech et d'intenses pressions sont maintenues sur le premier ministre Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick. Par contre, malgré les réserves de quelques ministres importants, le gouvernement de l'Ontario a décidé d'aller de l'avant avec des audiences publiques d'un comité spécial à travers toute la province, depuis le premier février dernier.

Outre les hommes politiques comme le député de Saint-Henri-Westmount, Donald Johnston, le leader libéral manitobain Izzy Asper, le nouveau chef du Reform Party de l'Ouest, Preston Manning, l'ancien sénateur Carl Goldenberg, le comité reçoit surtout des associations de francophones de l'Alberta ou de l'Acadie, des groupes de femmes et des universitaires comme Ramsay Cook ou Albert Breton, connus pour leur fidélité aux idées de Pierre Trudeau.

◆ Assureurs

«si une invalidité totale survient au cours des deux ans qui suivent la date du début de l'assurance», l'assureur ne versait aucune somme assurée si la dite invalidité totale découlait par suite d'une maladie ou d'un accident pour lequel l'emprunteur assuré avait, «dans les six mois précédant» l'entrée en vigueur de l'assurance, reçu des soins, subi des examens ou encore été hospitalisé. Toutefois, six mois après l'entrée en vigueur de la police, l'emprunteur, s'il n'a eu aucun problème durant cette période, pouvait compter sur les remboursements de sa dette.

La Cour supérieure avait donné raison à l'Assurance-Vie Desjardins, reconnaissant que la clause en question en était une de classification des candidats à l'assurance qui seraient affligées d'une condition médicale pré-existante.

Mais les juges Amédée Monet, Louise Mailhot et Jacques Dugas estiment qu'il s'agit là d'une erreur, puisque la qualification de l'assuré est déjà établie par une autre clause, laquelle précède immédiatement les conditions médicales préexistantes.

De plus, le fait que l'assuré «à l'état de santé incertain» se voit réhabilité dans ses droits après six mois d'assurance n'est pas pour le tribunal une clause de qualification (ceci se réglant au début de l'assurance), mais plutôt une clause d'exemption de l'exclusion qui, autrement, frapperait l'assuré.

Le plus haut tribunal du Québec fait par ailleurs remarquer que le titre dont on a coiffé la clause d'exclusion n'attire nullement l'attention sur les effets des conditions médicales antérieures. Celui-ci met plutôt en évidence la cause et enfouit dans le texte l'effet de celle-ci.

«Le lecteur, de dire les trois juges, qui connaît l'article 2502 du Code civil et qui lit les titres d'une police d'assurance est justifié de penser que toutes les exclusions de celle-ci sont concentrées dans la clause identifiant clairement de telles exemptions et qu'il n'a pas à chercher ailleurs dans la police pour les retrouver.»

Les juges Monet, Mailhot et Dugas rappellent enfin que, depuis octobre 1976, l'Assemblée nationale a imposé ses vues sur le contenu du contrat d'assurances en édictant des règles auxquelles il n'est pas permis de déroger par contrat.

«Le législateur, concluent-ils, a attaché à une dérogation à une clause d'ordre public absolu la plus sévère des sanctions : elle est sans effet.»

◆ Rapport Rochon

tions qu'elle envisage. Elle s'attelera ensuite à la rédaction d'un livre blanc qu'elle publiera à l'automne.

Le rapport Rochon n'est dans ce contexte rien d'autre qu'un « outil de réflexion », a admis la ministre qui visiblement tenait à ce que personne ne se méprenne sur la portée de ce document présenté par la commission comme « un plan d'avenir ». Pour qu'il n'y ait pas méprise, elle a fait connaître ses commentaires immédiatement après la publication du rapport, volant littéralement la vedette aux membres de la commission qui venaient de tenir une longue conférence de presse.

Le travail mené sous la direction du Dr Jean Rochon depuis deux ans et demi était « un travail nécessaire », a tenu à préciser Mme Lavoie-Roux pour ne pas laisser croire que $ 6 millions avaient été dépensés en vain. À son avis, le rapport aura un effet mobilisateur par le débat qu'il provoquera. « C'est un travail utile qui devrait, a-t-elle dit, nous amener plus loin dans les redressements et l'évolution de notre réseau de santé ».

Les membres de la Commission Rochon n'ont pas de leur côté l'impression d'avoir été alarmiste dans ce rapport. La situation est loin d'être désespérée, a soumis M. Rochon faisant valoir qu'on a le temps pour des actions préventives. Il prévient cependant que si la situation actuelle perdurait, il y a danger « de détruire en peu de temps une bonne partie de ce qu'on a mis 20 ans à construire ». Il serait dangereux de se reposer sur ses lauriers, dit-il.

Le système de santé construit à partir de la Révolution tranquille n'a pas failli à la tâche, constatent les membres de la commission qui résument leur analyse en ces termes : « Tout se passe comme si les personnes à aider, la population à desservir, les besoins à combler ont été oubliés au profit des intérêts des différents groupes qui composent le système ». Ces groupes s'affrontent et souvent les plus forts l'emportent lorsqu'il s'agit de se partager les ressources.

Le premier geste à poser consiste à modifier les mentalités pour que tous ces groupes travaillent à la réalisation d'objectifs tels la réduction des inégalités sociales, l'accroissement de la santé. Pour cela, il faut que le Québec se dote d'une politique globale de santé et de bien-être fixant des priorités et des moyens à mettre en oeuvre.

Il faut aussi que les groupes travaillent désormais en convergence, soumet la commission qui pense que le moyen le plus efficace serait de régionaliser les services de santé et de services sociaux. Les consensus sont plus faciles à réaliser.

Cette conviction amène la commission à proposer la création de régies régionales de la santé qui dotés d'une autonomie budgétaire administreraient et contrôleraient l'ensemble des services dans leurs régions. On estime que les membres de ces régies devraient être élus et posséder un certain pouvoir de taxation. Un des problèmes constatés, note le commissaire Roger Bertrand, est l'absence de responsabilité et d'imputabilité des dirigeants locaux. Ceux qui dépensent ne sont pas ceux qui paient puisque la facture est toujours envoyé à Québec, dit-il.

Cette proposition de la commission sur la régionalisation est celle qui a le plus heurté la ministre Lavoie-Roux. Il n'est pas opportun de créer un autre palier de gouvernement local s'ajoutant aux municipalité et aux commissions scolaires, a-t-elle dit. M. Rochon fera observer par la suite que l'on dépense plus de $ 12 milliards par année pour la santé, ce qui vaudrait bien un minimum de décentralisation.

L'idée de la régionalisation est néanmoins intéressante, a noté Mme Lavoie-Roux qui voudrait explorer d'autres modalités que celles proposées et réfléchir à l'ampleur des pouvoirs à décentraliser. Cela soulagerait le ministère de la Santé qui pourrait se concentrer sur la satisfaction des besoins prioritaires de la population.

La plupart des propositions de la commission proposant la création de nouvelles structures (telles un Conseil de la santé et du bien-être) ont suscité chez Mme Lavoie-Roux de nombreuses réserves.

En matière de financement des services, la ministre n'a pas cachée que les positions prises par la commission la décevaient. Narquoise, elle a souligné qu'il pouvait paraître courageux d'affirmer que ce financement devait rester public, mais il y aurait eu lieu d'approfondir.

La commission s'arrête assez longuement sur la question du financement. Elle rejette l'idée des frais modérateurs du financement privé qui posent des problèmes d'équité et ne garantissent aucunement la rentabilité des investissements. Le problème le plus sérieux actuellement est la régression de la part du gouvernement fédéral dans le financement des soins de santé et des services sociaux qui n'est plus de 39.7 %.

Peu d'organismes ont commenté hier la publication du rapport de la commission, la plupart attendant d'avoir fait une étude exhaustive du document. Le premier commentaire substantiel est venu du Conseil du patronat qui s'est dit d'accord avec le diagnostic posé par la commission suivant lequel le système de santé est devenu ingouvernable.

La Conférence des Conseils régionaux des services sociaux et de santé a pour sa part réagi positivement à leur remplacement par des régies régionales.

Le Conseil interprofessionnel du Québec a pour sa part noté que le rapport manquait de rigueur lorsqu'il proposait des changements aux champs de juridiction des professionnels de la santé et des services sociaux.

◆ Robertson

montrent qu'il y a encore 39 % des électeurs qui sont encore indécis et je suis maintenant en troisième place. Et je suis celui qui monte. C'est exactement ce qui s'est passé en Iowa », soutenait M. Robertson, hier.

Sa campagne n'a rien laissé au hasard. Elle a fait parvenir aux 175,000 électeurs enregistrés comme républicains ou comme indépendants (qui, en vertu des lois de l'État pourront voter dans la primaire républicaine mardi prochain) une cassette de 30 minutes où il résume son programme politique. « Depuis l'Iowa, beaucoup de gens se sont mis à écouter ma cassette », affirme M. Robertson.

Son programme, Pat Robertson est venu le résumer, hier, devant les deux chambres de la législature du New Hampshire.

« Je veux que les États-Unis d'Amérique soient au premier rang dans le monde et le seul moyen d'y arriver est de revenir aux valeurs morales qui ont fait la grandeur de notre nation. »

Sous un portrait en pied de George Washington, il est venu expliquer comment il allait s'y prendre. D'abord, revenir à la prière obligatoire dans les écoles publiques, une mesure que la Cour suprême a jugée inconstitutionnelle. Ensuite, il faut éliminer la drogue « à la source ».

« Il faut détruire à la source les usines de cocaïne et les champs de marijuana. Il faut que notre gouvernement cesse de pactiser avec les gouvernements qui protègent les trafiquants de drogue comme Panama, la Bolivie ou le Mexique », affirme-t-il.

Les États-Unis n'auraient jamais dû envoyer des troupes au Vietnam, soutient M. Robertson, mais s'il fallait une fois de plus entrer dans un tel type de conflit, il faudra « tout faire pour gagner la guerre ».

Quant aux relations avec l'Union Soviétique, M. Robertson croit qu'on ne peut faire confiance « à un pays qui a violé tous les traités qu'il a signés ». Il s'oppose aussi à la ratification du traité INF signé lors du récent sommet Reagan-Gorbachev; « on n'accepte pas de prêter $ 1,000 à celui qui nous a volé notre portefeuille. On ne peut pas s'asseoir, sourire et signer des traités avec des membres du KGB ».

Quant au déficit, il sera effacé dès 1991 tout simplement en remettant aux États et aux autorités locales toute une série de programmes et de responsabilités qui sont présentement administrées par Washington.

Les membres de la législature du New Hampshire (à forte majorité républicaine) ont donné une ovation debout à M.Robertson. La veille, à Nashua lors du dinner annuel du parti, il aura fait, de l'avis général, le meilleur discours alors que ses adversaires se contentaient de généralités.

Aujourd'hui, Pat Robertson est le « vrai conservateur » dont on parle dans cette course et s'il devait terminer parmi les trois premiers au New Hampshire, cela signifierait sans doute la fin des candidatures de Jack Kemp et de Pierre du Pont, l'ex-gouverneur du Delaware.

Cela commence à inquiéter plus d'un républicain modéré. Le général Alexander Haig — qui sait qu'il n'a plus aucune chance de l'emporter et qui peut donc se permettre de dire tout haut ce que plusieurs pensent tout bas — affirmait cette semaine que la présence de Robertson nuirait aux républicains lors des élections de novembre.

Si Robertson devait devenir encore plus menaçant, plusieurs se demandent combien de temps ses adversaires pourront résister à la tentation de puiser dans le vaste répertoire des extraits les plus remarquables de ses sermons télévisés.

Comme le jour où il a affirmé avoir réussi par la force de sa prière à détourner un ouragan qui arrivait vers les côtes de la Virginie. Ou encore ces émissions où il guérissait hémorroïdes et ongles incarnés de ses ouailles en direct.

Ou encore, l'extrait plus récent de son témoignage devant un Comité parlementaire où il affirmait que ceux qui pronent la planification des naissances veulent la création d'une « race supérieure », comme les nazis.

Mais M. Robertson a déjà sa réponse toute prête. Cette intolérance religieuse est du même ordre que celle qui poursuivait John F. Kennedy en 1960 alors qu'on disait qu'un catholique ne pourrait jamais être élu président, affirme l'un de ses messages publicitaires.

Mais les affiliations religieuses ont aussi leurs avantages. La presse locale rapporte que plusieurs pasteurs fondamentalistes du New Hampshire font campagne pour Robertson.

« Bien des gens me disaient être d'accord avec Robertson mais ne pas vouloir gaspiller leur vote. Mais c'était avant l'Iowa. Maintenant, ils sont plus convaincus qu'il peut être élu. C'est peut-être le début d'une vague de fond », affirme le pasteur Walter Holder de la First Baptist Church de Concord.

Quant à Robertson, il peut compter sur la liste de 5 millions de fidèles qui ont contribué financièrement à ses oeuvres et « que je mettrai à la disposition du parti si je suis élu pour nous donner un Congrès à majorité républicaine ».

En attendant, Pat Robertson songe déjà au « super mardi », le 8 mars, alors que près du tiers des délégués, dont tous ceux des États du Sud, seront choisis.

« Je crois pouvoir gagner dans tous les États du Sud et comme certains d'entre eux, dont le Texas, donneront tous leurs délégués au gagnant, je pourrais avoir plus de 500 délégués au soir du super mardi », affirmait-il hier. 500 délégués ce serait déjà presque la moitié des délégués requis pour l'emporter à la convention de la Nouvelle-Orléans alors qu'il resterait encore quelque 1,100 délégués à choisir, une hypothèse qui fait frémir les organisateurs de MM. Bush et Dole, qui ne voyaient rien de sérieux dans la candidature de Pat Robertson il y a à peine dix jours.

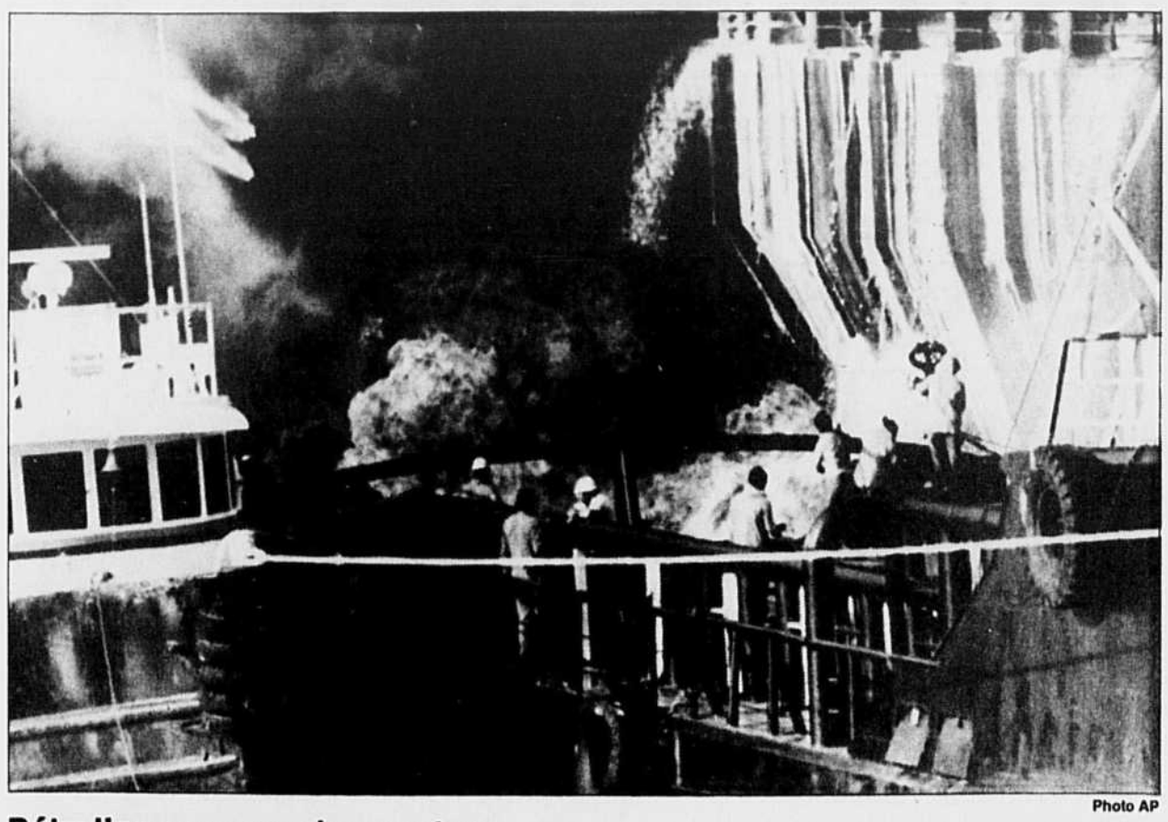

Photo AP

Pétrolier en mauvaise posture

Des marins tentaient toujours hier de maîtriser le feu qui ravage un pétrolier norvégien attaqué mercredi par une frégate iranienne dans le Golfe persique. Ce même cargo avait déjà été la cible des Iraniens en décembre dernier.

Les Acadiens lient le lac Meech à la loi sur les langues officielles

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Si le gouvernement fédéral ne va pas de l'avant avec son projet de loi sur les langues officielles, la Fédération des francophones hors-Québec est prête à faire des pressions sur le gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick pour qu'il n'adopte pas l'accord du lac Meech

C'est ce qu'a confié au DEVOIR hier le président de la FFHQ, M. Yvon Fontaine. « Il n'est pas question de donner notre accord à ce projet constitutionnel, si nous n'obtenons pas le minimum que nous cherchons avec le projet de loi sur les langues officielles. »

Le premier ministre Frank McKenna a plusieurs fois émis des réserves à l'égard de l'entente du lac Meech, surtout en ce qui concerne le sort réservé aux minorités de langues officielles.

Pour la FFHQ, le projet de loi sur les langues officielles permet aux minorités de compenser ce qu'elles n'ont pas obtenu dans l'accord du lac Meech. Mais si le projet C-72 n'est plus là pour aider à faire avaler la pilule, la FFHQ va s'opposer à l'accord.

Hier, les ministres Don Mazankowski, Ray Hnatyshyn et Pierre Blais n'ont pas cessé de répéter que le gouvernement voulait procéder le plus rapidement possible mais ils n'ont pas réussi à calmer les inquiétudes des groupes minoritaires et des partis d'opposition, alarmés par une déclaration d'un conservateur de l'Ouest publiée hier matin.

Le député manitobain Dan McKenzie, un farouche opposant au projet C-72, maintenait que le projet était mis en veilleuse, le temps qu'un comité du caucus conservateur l'étudie dans le but de le réécrire complètement.

Ces propos, qui mettent en évidence les divisions conservatrices sur la question des langues officielles, ont immédiatement mis le feu aux poudres.

M. Fontaine a vivement réagi. « C'est une aberration complète, la manifestation d'un gouvernement qui est lâche, qui n'a pas de convictions. Les conservateurs ont beaucoup plus à perdre qu'à gagner en ayant pris cette décision. »

« Épouvantable ! Ça montre de quel bois le Parti conservateur se chauffe. Il s'alimente à même la bigoterie, l'étroitesse d'esprit, le racisme », a clamé le libéral Jean-Robert Gauthier, affublant de ces qualificatifs une série de députés.

Alliance-Québec s'est prononcé sur un ton plus modéré. Le président Royal Orr a fermement rappelé aux députés récalcitrants que s'opposer au projet C-72 n'était pas une façon d'aider les anglo-québécois, au contraire.

Mardi, plusieurs de ces députés ont utilisé l'exemple des anglophones du Québec soumis à la loi 101 pour justifier leur opposition. Tant la FFHQ qu'Alliance-Québec ont rejeté cette relation, pour des raisons différentes toutefois.

Le vice-premier ministre Don Mazankowski a tenté de clarifier la situation. Il va effectivement rencontrer un groupe de députés qui critiquent le projet C72 mais pour connaître leur position. Quant aux amendements, s'il y en a, ils devront être proposés lors des audiences du comité législatif qui devra, selon les règles de la Chambre, tenir des audiences et faire l'étude article par article du projet de loi.

M. Mazankowski a maintenu que si des modifications étaient proposées par des députés de n'importe quel parti, elles seraient étudiées. D'ailleurs, a-t-il rappelé, le but du processus législatif était de permettre aux députés de faire connaître leurs préoccupations et de proposer des solutions.

Le projet de loi C-72 est actuellement soumis à la deuxième lecture, après quoi il sera référé en comité, puis lu pour une troisième fois. Deux jours de débats ont déjà eu lieu, soit lundi et mardi derniers. Cependant on ne sait toujours pas quand les discussions reprendront.

M. Gauthier a reconnu que la procédure ne permettait pas au gouvernement de modifier ou de retirer unilatéralement un projet de loi qui est entre les mains des parlementaires. On peut faire des accrocs aux règlements uniquement avec le consentement unanime de la Chambre.

Le député d'Ottawa-Vanier craint toutefois que, si les pressions sont trop grandes, le Cabinet mette le projet en veilleuse. « Ce serait un recul de l'unité nationale, un suicide politique pour M. Mulroney et les conservateurs », a-t-il dit.

Mais, comme pour lui démontrer encore mieux sa bonne foi, le gouvernement rendait publique hier une lettre signée par les 10 ministres de l'Ouest et envoyée au magazine «Western Report» qui publiait récemment un article virulent contre le projet C-72.

Les Mazankowski, Clark, Oberle, Hnatyshyn, Carney, Andre, Epp, Siddon, Mayer et McKnight ont dénoncé l'article en question, le jugeant regrettable et trompeur. « La distorsion des faits manifeste dans votre article soulève des craintes inutiles et crée la division », écrivent-ils.

À compter d'aujourd'hui à CFQR

Pour tous les goûts au radiothon de l'OSM

PAUL CAUCHON

Vous rêvez d'assister à une partie de hockey avec Jean Béliveau dans sa loge du Forum ? Ou encore de déguster un repas préparé par Gaston L'Heureux et Douglas Léopold pendant que John Gilbert joue du piano ? Si c'est le cas, vous écouterez le Radiothon de l'Orchestre Symphonique de Montréal, diffusé à compter d'aujourd'hui à CFQR 92,5.

Pour la cinquième année, l'OSM tient en effet son radiothon sur les ondes de cette station anglophone. Le radiothon se déroule à compter de midi et jusqu'à dimanche 22 h, en direct de la Salle Tudor chez Ogilvy dans le centre-ville.

Pour son radiothon, l'OSM a publié un catalogue de « primes » dont les prix vont de $ 10 à $ 5,000. Il suffit de faire son choix et de téléphoner à la station pour tenter d'acheter l'objet. Les fonds amassés serviront aux activités futures de l'orchestre.

Ces primes proviennent d'une multitude d'organismes : soupers au restaurant, week-ends dans des auberges, livres, disques, oeuvres d'art, vêtements, cours de musique, laissez-passer pour des activités culturelles, bref il y en a des centaines.

Parmi les prix les plus inusités, mentionnons une journée à vadrouiller en compagnie de Francine Grimaldi ($ 150), un rôle de figurant dans un téléroman à Radio-Canada ($ 100) ou votre mariage à la chapelle de la Basilique Notre-Dame ($ 200).

Dans la catéories des rêves réalisables : vous pouvez diriger vous-même l'OSM un soir ($ 2,500), ou passer une semaine dans une villa des Caraïbes ($ 2,000). Le comble : pour $ 5,000 vous rédigez vous-même un reportage de votre entreprise dans la section Affaires de *La Presse* !

On peut trouver ce catalogue chez Ogilvy et à l'OSM (85 Ste-Catherine ouest). Renseignements : l'OSM 842-3402 et CFQR 282-1555.

12 février

par la PC et l'AP

1987: des terroristes sikhs, se présentant comme des policiers, dérobent 57 millions de roupies ($6 millions environ) dans une banque du Pendjab, en Inde.

1986: accusé de crimes de guerre —le massacre de plus de 700,000 personnes; Andrija Artukovic, 86 ans, est extradé des Etats-Unis vers la Yougoslavie.

1984: les effectifs des "Marines" américains à Beyrouth sont ramenés à un millier d'hommes, en prélude à un retrait complet des unités de la 6ème flotte américaine au Liban.

1974: l'écrivain soviétique Alexandre Soljenitsyne, prix Nobel de littérature, est arrêté dans son appartement de Moscou.

Céline Dion : voix exceptionnelle se cherche personnalité

Céline Dion au Théâtre Saint-Denis, mise en scène Jean Bissonnette, direction musicale Claude Lemay, production JC L'Espérance.

PAUL CAUCHON

Depuis cette semaine se produit au Théâtre Saint-Denis une jeune femme de 19 ans qui rêve d'être une star, qui dit admirer des monstres comme Judy Garland, et à qui beaucoup de gens au Québec (particulièrement dans les médias) prédisent la plus grande carrière de star.

Ne perdons pas le sens des proportions. Le discours actuel autour de Céline Dion semble conditionner le public à l'accueillir comme une star assumée. Ce qui est loin d'être encore le cas. Les stars incarnent des mythes. Les stars ont une vie qui génère ses propres images, ce sont des êtres meurtris qui renaissent sur scène.

Or Céline Dion n'a aucun univers particulier et personnel à proposer. C'est un miroir, qui réflète les désirs latents de gloire et les rêves artificiels du show-bizz.

Bien sûr, sa voix est fabuleuse et exceptionnelle. Sa puissance vocale semble sans limite, elle porte certaines chansons jusqu'au dernier siège du balcon, tout en sachant se faire plus tendre et plus fragile. Mais c'est aussi une voix d'« effets », une voix qui ne provient pas nécessairement de l'expérience de la vie.

Céline Dion a appris à bouger, à danser, à ressentir ce qu'elle chante, et son talent vocal recèle de grandes promesses. Ce qui ne nous empêchera pas d'ajouter que sa prononciation est affreuse la plupart du temps, que certains effets sont nasillards et qu'elle mâche trop ses mots.

Son spectacle se présente comme une sorte de catalogue hétéroclite, où l'on passe sans se poser de questions d'une magnifique chanson de Ferland (*Ton visage*) aux succès américains les plus commerciaux, effleurant au passage des classiques de Broadway, *Mes blues passent pus dans'porte* de Offenbach, un potpourri de *Starmania* et l'insupportable colombe partie en voyage. Où se situe la vraie Céline Dion là-dedans ? Partout et nulle part à la fois.

Car Céline Dion, qui ne vit que par et pour le showbizz, ne devient réelle que lorsqu'elle chante les classiques des autres, par exemple ce numéro où elle se frotte à des choses comme *Over The Rainbow* et *The Way We Were*.

Il était frappant de voir comment, ce soir-là, les applaudissements les moins nourris étaient réservés à ses propres chansons. La raison est simple : Céline Dion n'arrive pas à nous faire croire en sa propre image. En fait, on ne sait pas vraiment qui elle est. Cette idée est on ne peut mieux illustrée par ce long numéro humoristique où elle imite, souvent avec succès, Marjo, Diane Dufresne, Edith Butler, Ginette Reno ou Michael Jackson. Tous des artistes qui, à des degrés divers, proposent un univers particulier, proposent une vision du monde particulière, ou à tout le moins une certaine originalité musicale. Céline Dion, elle, se glisse dans la peau des autres, tel un caméléon. Imitant les autres, elle ne peut plus être imitée, nous filant ainsi entre les doigts.

En un sens, son succès s'apparente à celui d'André-Philippe Gagnon. Pure virtuosité, admiration de la population envers les performances athlétiques, et en fin de compte pure vacuité.

On pourra toujours objecter qu'elle n'a que 19 ans. On rappellera cependant qu'elle se produit dans le même réseau que les autres artistes et non dans les sous-sol d'église, qu'elle appartient au même showbizz, et que non seulement elle prétend aux mêmes objectifs, mais qu'elle veut dépasser tout le monde. Ce qui reste à prouver.

Les Prix 1987 du Gouverneur général

JEAN ROYER

Gilles Archambault, Jeanne-Mance Delisle, Fernand Ouellette et Jean Larose.

Les noms des quatorze lauréats des Prix du Gouverneur général pour 1987 ont été annoncés hier au cours d'une cérémonie qui avait lieu au *Calgary Centre for Performing Arts*, parrainée par le Conseil des Arts du Canada et le Festival Olympique des Arts. Sept catégories étaient admissibles pour des ouvrages en langue française et en langue anglaise.

Les lauréats de langue française appartiennent tous à la littérature québécoise. Dans la catégorie « romans et nouvelles », le prix va à Gilles Archambault pour *L'Obsédante Obèse et autres agressions* (Boréal). En théâtre, Jeanne-Mance Delisle reçoit le prix pour son texte *Un oiseau vivant dans la gueule* (La Pleine Lune). En poésie, Fernand Ouellette mérite le prix pour *Les Heures* (l'Hexagone). Dans le domaine des études et essais, Jean Larose reçoit finalement le prix pour son recueil d'articles intitulé *La Petite Noirceur* (Boréal).

Le prix de traduction est allé à Yvan Steenhout et Christiane Teasdale pour *L'homme qui se croyait aimé, ou La vie secrète d'un premier ministre* (Boréal).

Deux récompenses pour la littérature de jeunesse rejoignent cette année le peloton des Prix du Gouverneur général. David Schinkel et Yves Beauchesne ont mérité le prix pour leur texte *Le Don* (Cercle du Livre de France), tandis que Darcia Labrosse a reçu le prix pour ses illustrations du texte de Marie-Francine Hébert, *Venir au monde* (La Courte Échelle).

Les jurys de langue française réunissaient diverses personnalités des univers littéraire et universitaire québécois. Romans et nouvelles : Jacques Folch-Ribas, écrivain, collaborateur à Radio-Canada, membre de la revue *Liberté* et journaliste, Marie-Claire Blais et Louis Caron, écrivains. Théâtre : André Ricard, écrivain, Charlotte Boisjoli, comédienne et écrivaine, et Michel Vaïs, journaliste et metteur en scène. Poésie : France Théoret, Gilles Hénault et Suzanne Paradis, poètes. Études et essais : Claude Lévesque de l'UQAM, Paul-André Comeau du DEVOIR et Nicole Deschamps de l'Université de Montréal. Traduction : Robert Mélançon, poète, professeur à l'Université de Montréal et chroniqueur à *Liberté*, Jean Chapdelaine Gagnon, poète, traducteur et journaliste à la pige, Véronique Robert, professeur et chroniqueur à *Liberté*. Littérature de jeunesse : les auteurs et illustrateurs Louise Pomminville, Roch Carrier, Danielle Champagne-Boulais, Suzanne Duranceau et Jacques Pasquet.

Les lauréats de langue française sont bien connus du public québécois. Gilles Archambault est réalisateur à la radio de Radio-Canada où il anime également des émissions de jazz et de littérature. Il est collaborateur au cahier Culture et Société du DEVOIR. Il a longtemps collaboré à la revue *Liberté* et a publié quinze livres, des romans pour la plupart. Jeanne-Mance Delisle participe activement à la vie culturelle et théâtrale de son Abitibi natale. Son oeuvre explore le thème de l'inceste. Elle a publié deux autres livres aux Éditions de la Pleine Lune : *Un reel ben beau ben triste* et *Ses cheveux comme le soir et sa robe écarlate*.

Fernand Ouellette, poète, biographe, essayiste et romancier, est aussi réalisateur à Radio-Canada et membre de la revue *Liberté*. Il publie sa poésie à l'Hexagone et ses romans chez Boréal. Il avait mérité le Prix du Gouverneur général en 1986 avec son troisième roman, *Lucie ou un midi en novembre*.

Jean Larose l'a emporté sur deux autres finalistes ayant publié un essai chez Boréal, soit Lise Bissonnette et Marcel Trudel. Larose est professeur à l'Université de Montréal et chroniqueur à *Liberté*. Son essai *La Petite Noirceur* a causé des remous au Canada anglais pour son esprit caustique. Le quotidien *The Gazette* avait crié au scandale, arguant qu'un livre « anti-canadien » ne devrait pas être en lice pour un Prix du Gouverneur général.

Notons que deux Montréalaises ont mérité des Prix du Gouverneur général du côté de la littérature de langue anglaise : ce sont Marie-Louise Guay, pour les illustrations de son texte *Rainy Day Magic* et Patricia Claxton pour sa traduction de l'autobiographie de Gabrielle Roy, *La Détresse et l'Enchantement*.

Les autres Prix du Gouverneur général pour des ouvrages de langue anglaise vont à M.T. Kelly (romans et nouvelles), John Krizanc (théâtre), Gwendolyn MacEwen (poésie), Michael Ignatieff (études et essais) et Morgan Nyberg (littérature de jeunesse).

Simenon a 85 ans

BRUXELLES (AFP) — Le Liégeois Georges Simenon fêtera ses 85 ans aujourd'hui, mais l'illustre personnage qu'il a créé, l'inspecteur Maigret, serait, lui, un Berrichon centenaire, estiment des historiographes du célèbre écrivain belge.

Georges Simenon, aujourd'hui retiré à Lausanne (Suisse) se refuse à toute interview. Il est donc difficile de l'interroger sur son héros.

Mais selon une minutieuse enquête, Jules-Amédée Maigret avoisinerait les 101 ans, étant né en 1887 à Saint-Fiacre par Matignon-lez-Moulin.

Cette localité fictive serait en réalité, d'après l'écrivain Gilles Henry, auteur d'un « Commissaire Maigret, qui êtes-vous ? », celle de Paray-le-Frésil par Matignon-lez-Moulin, dans le département de l'Allier, autrement dit dans l'ancienne province française du Berry.

Le commissaire apparaît pour la première fois dans un roman de Simenon publié en 1931, « Pietr le Letton ».

Selon un professeur de l'Université de Liège, Mathieu Rutten, qui a rédigé une étude intitulée *Simenon, ses origines, sa vie, son oeuvre*, Simenon fait débuter la carrière de son personnage romanesque en 1913 à la police judiciaire (PJ) de Paris.

Il y sera successivement, au gré des 76 romans et 26 contes et nouvelles de Simenon où il figure, commissaire divisionnaire puis chef de division à la brigade criminelle de la préfecture de police, au 36 du Quai des Orfèvres.

Les défis de l'oreille: attirance et repoussement, au choix

JEAN-FRANÇOIS DORÉ

Je vous emmène aujourd'hui dans un royaume musical aux confins de l'étrange, dans un pays où l'insolite rencontre le mystère, à la frontière floue entre l'Orient et l'Occident où l'on peut voir sa mère s'envoler au dessus des Carpathes battant des pans de son manteau.

Pour les plus aguerris vous aurez reconnu la scène finale du spectacle de Philippe Caubère. Pour les encore plus aguerris vous aurez compris que je parle de cette musique extraordinairement saisissante qui accompagne cette scène et qui est tirée du disque « Le Mystère des voix Bulgares » et qui ne se trouvait jusqu'à aujourd'hui qu'en importation, et encore à prix d'or.. des Thraces.

Warner Brothers vient cependant de mettre sur le marché en copie canadienne ce disque superbe, sur étiquette Elektra/Nonesuch (79165-1), dans une collection qui s'appelle « Explorer Series », que je ne connaissais pas par ailleurs, mais à propos de laquelle je promets de me renseigner et de vous rendre compte davantage.

Cela vous hante, vous séduit, vous déchire de l'intérieur ou vous apaise, vous attire et vous repousse tout à la fois. Selon que vous êtes bien disposés ou non vous serez charmés ou irrités, hypnotisés ou exacerbés, toujours à la frontière de l'insolite et du mystère.

Disons tout de suite que la Bulgarie c'est l'ancien Royaume des Thraces, la patrie d'Orphée. Le chant y a donc toujours eu une importance considérable. Quoique aujourd'hui la totalité de la population soit slave, il n'en était pas ainsi à l'origine. Envahis par les Tartares d'Asie centrale au VIIème siècle, les slaves ont perduré assimilant même l'envahisseur tout en prenant de lui.

Plus de 500 ans de domination turque auront sans doute aussi contribué en partie à leur « orientalisation ». On retrouve d'ailleurs parfois certaines intonations du muezzin dans ces chants « païens », voire même un phrasé tiré tout droit du grégorien. Je vous dis que c'est étrange : étrangement beau.

Ça se situe à la frontière du tonal et de l'atonal avec une pureté de timbre et de son qui me donne encore la chair de poule simplement à vous l'écrire. Comme ces « tonalités » d'une certaine musique païenne existaient en France et chez les Celtes, avant qu'elles ne fussent embrigadées et codifiées par « l'appareil » du chant grégorien.

Je vous rappelle cependant que pour certaines personnes ça peut être très énervant. Nos oreilles occidentales ne sont pas tout à fait habituées à ces croisements de secondes, de septièmes, de neuvièmes et autres intervalles dissonants qui sont lancés avec tant de force et en même temps, tant de retenue. (Je n'invente rien, c'est écrit dans la feuille de présentation qui accompagne le disque).

De toutes ces technicalités je ne connais ni ne comprends rien. Qu'on me dise que le vibrato, si naturel pour nos chanteurs occidentaux, n'est utilisé par les bulgares que pour marquer une expression et qu'il va de la microtonalité à la seconde majeure me coule comme de l'eau sur le dos d'un colvert.

Cependant j'entends. J'entends avec mes oreilles cette merveilleuse musique. Mais c'est surtout mon corps qui entend toute la richesse de la musique de ces voix qui sont autant de nez que de tête et de coffre, musique qui a le défaut de ses qualités : elle est envahissante.

Cela se situe quelque part entre un mal de dent extrême et l'extrême soulagement de ne plus l'avoir. Dans un cas comme dans l'autre on ne pense qu'à lui, avec tous les frissons d'angoisse ou de joie qu'il a pu nous procurer. Il y a des jours où je les hais, il y a des jours où je les adore. Peu importe, on ne peut jamais rester indifférent, jamais.

Ce disque a été réalisé par Marcel Cellier, en Bulgarie, avec le Choeur des femmes de la Radio et de la Télévision Bulgare, les vraies de vraies, triées sur le volet et choisies à cause de cette particularité vocale qui fait d'elles les seules interprètes possibles de cette musique.

Ce n'est pas un disque de « folklore », Dieu m'en garde, mais les pièces qu'il contient, contemporaines et composées en partie pour ce choeur, procèdent de la tradition folklorique qui se fondait sur cette superbe richesse d'intonation des voix bulgares féminines, intonation qui leur est particulière.

C'est peut-être là que réside le « Mystère » des voix bulgares. Pas tellement dans ce qu'elles sont mystérieuses en soi, mais plutôt parce qu'elles procèdent du « mystérieum » grec, à l'époque où les Thraces contrôlaient la Grèce (ou inversement!) et qui a donné par la suite à la civilisation occidentale l'institution du compagnonnage.

Le « mystérium » était l'apanage des initiés qui pratiquaient un art connu d'eux seuls et qui se le transmettaient au fil des générations. Un peu comme les vrais maçons et les vrais cordonniers. Les femmes qui chantent sur ce disque font partie de cette « compagnie » millénaire et on y entend, au delà et à travers la musique et la voix propres, la voix même de l'Histoire. C'est gênant.

À NE PAS MANQUER

CINÉMA

En reprise, un film qui a marqué l'histoire du cinéma. Le deuxième long métrage d'Alain Resnais, en 1961, fit au moins autant de bruit que le premier. Pour Alain Robbe-Grillet, théoricien du nouveau roman et scénariste de ***L'Année Dernière à Marienbad***, il fallait abolir le temps réel et le récit chronologique pour entrer dans le temps affectif, le temps du souvenir et de l'imaginaire. « Avec *L'Année Dernière à Marienbad*, écrivait l'enthousiaste Jean-Louis Bory, Resnais et Robbe-Grillet ont rompu avec trois siècles de cartésianisme ». À vérifier au Bogart.

TÉLÉVISION

Dans la Russie fin de siècle, Alexis (Hubert Loiselle) reçoit la visite de Pavel (Jean-Louis Millette), qu'il n'a pas vu depuis neuf ans. Pavel, aviné, lueur inquiétante dans le regard, vient chercher réconfort auprès d'Alexis, tendu, Don Juan sur le déclin. Alexis a été l'amant de la femme de Pavel. Pavel semble l'ignorer, mais on sait qu'il le sait. S'installe un jeu cruel de cache-cache, où le crime pourrait servir d'expiation. Cela vous rappelle Dostoïevski ? C'en est. ***L'éternel mari*** a été adapté pour la télé par Jean-Louis Roux et réalisé par Jean Faucher. Une oeuvre forte et lente, pour le plaisir de voir s'affronter deux grands comédiens. Radio-Canada dimanche à 20 h 30.

THÉÂTRE

Tiens tes rêves sur la « première relation sexuelle » à un âge où rien n'est facile à vivre, est tout sauf une pièce banale. S'adresser à un public qui n'a guère l'habitude du théâtre est un défi supplémentaire. Malgré tout les créateurs de cette pièce, primée par la critique l'an dernier, ont trouvé les mots et le ton justes pour aborder ce que les parents sont le plus souvent incapables de discuter, pas plus que les adolescents qui vivent sous leur toit. À la Maison-Théâtre (Ontario et Sanguinet), dernière fin de semaine.

Montréal danse toujours

MATHIEU ALBERT

Les objectifs sont demeurés tels qu'ils étaient. Après un an de sa courte vie, *Montréal Danse* cultive toujours le rêve de se poser en vitrine de la nouvelle chorégraphie québécoise. Un projet à la fois insensé et séduisant que caressent ensemble Paul-André Fortier et Daniel Jackson, les deux directeurs de la jeune maison.

La première originalité de la compagnie provient de son caractère presque anachronique. Alors que l'humeur du temps pousse les chorégraphes à former leur compagnie à la manière d'une tribu, avec ses rites, ses secrets, ses complicités, et par conséquence, une personnalité immédiatement reconnaissable, *Montréal Danse* mise plutôt sur le choc de la pluralité des styles. Doit-on y voir un avantage ou un handicap ? Seules les années qui viennent, ou encore, plus concrètement, la réponse offerte par le marché, pourront déterminer de la validité d'un choix artistique comme celui-ci.

Pour son escale de trois soirs — les 18, 19 et 20 février prochains — sur la scène du Théâtre Maisonneuve, la compagnie offre donc un menu taillé en cinq volets avec des pièces de Jean-Pierre Perreault (*Eldorado*), Catherine Tardif (*Train...*), James Kudelka (*Soudain l'hiver dernier*), Paul-André Fortier (*O-Pé-Ra Savon*), ainsi qu'un nouveau-né signé Pierre-Paul Savoie (*Ce n'est guère civil*), un jeune chorégraphe pour qui la santé des idées n'hésite pas à s'exprimer à travers les vigueurs de la truculence.

Pour Daniel Jackson, le lien unificateur du programme repose sur le principe de la compatibilité des pièces les unes avec les autres. « Toutes sont liées par un sens prononcé en faveur de l'invention, et par une dimension humaine particulièrement appuyée, dit-il ».

« De plus, étant donné que *Montréal Danse* est une compagnie de répertoire, tous les chorégraphes qui avaient réalisé une pièce pour le spectacle inaugural de janvier 87 ont eu l'occasion, depuis, d'y retoucher. C'est là une caractéristique qui nous distingue des compagnies exclusivement vouées à la création : chez nous, la conservation d'une oeuvre peut mener à son approfondissement ».

Lorsque *Montréal Danse* a vu le jour l'année dernière, Paul-André Fortier et Daniel Jackson se donnaient pour mandat d'accueillir quatre nouveaux titres à tous les ans à l'intérieur de leur répertoire : deux pièces québécoises, et deux autres réalisées par des artistes étrangers.

Mais entre la volonté d'intention et la réalité, un écart s'est produit : la compagnie ne propose cette année au public montréalais qu'une seule inscription nouvelle à son registre (hormis la pièce de Fortier lui-même) et aucune ne portera la signature d'un chorégraphe étranger.

« Le premier mandat est toujours un mandat important, explique Daniel Jackson, parce que c'est à ce moment que sont fixés les principaux objectifs. C'est ensuite que vient la réalité. Et pour la compagnie, la réalité ça veut dire des restrictions sévères en termes de temps. La première années nous n'avons pu fonctionner que pendant une période de 20 semaines, et cette année, notre budget nous permet d'être en opération pour un maximum de 24 semaines. Paul-André s'est rendu à Bruxelles et à Paris au cours des derniers mois, et des propositions intéressantes sont certainement à considérer ».

Montréal Danse est aussi en négociation avec la Place des Arts, le Centre national des arts et le Festival international de nouvelle danse afin d'explorer les possibilités de défrayer le coût d'un séjour prolongé au Québec d'un chorégraphe étranger.« Les discussions visent à organiser une tournée de la compagnie étrangère que nous auront sélectionnée et faire en sorte que le chorégraphe puisse du même coup venir travailler avec nous ».

Parmi les incertitudes qui planent encore sur la carrière de la compagnie, il y a celle, évidemment, qui concerne l'accès aux marchés américain et européen. La première année d'opération de *Montréal Danse* lui a servi de tremplin pour se faire connaître dans les principaux centres à travers le Canada; il lui reste maintenant à relever le difficile pari de percer la cloison des frontières.

Pour ce qui est du marché américain, la compagnie passera un premier test le 4 mars prochain à l'occasion d'un spectacle privé donné à New York. Le marché européen, pour sa part, semble encore trop éloigné pour qu'il soit possible d'en évaluer l'accessibilité.

Une chorégraphie de Catherine Tardif: le train.

Daniel Jackson ajoute que la compagnie désire également accentuer sa présence auprès du public montréalais : « Nous espérons être en mesure dès l'an prochain de pouvoir offrir non pas une, mais deux séries de spectacles. Nous serions même intéressés à développer la formule de représentation-conférence pour initier le jeune public à la danse moderne ».

Manifestement, *Montréal Danse* a encore beaucoup de pain sur la planche. Rien ne lui est acquis. Mais sa jeunesse constitue peut-être le meilleur de ses atouts...

"UN DIVERTISSEMENT SENSATIONNEL... LE FILM LE PLUS CAPTIVANT DE L'ANNÉE" —David Denby, NEW YORK MAGAZINE

MICHAEL DOUGLAS GAGNANT DU GOLDEN GLOBE DU MEILLEUR ACTEUR (Drame)

"Un film intéressant qui doit beaucoup à ses interprètes" —Serge Dussault, La Presse

"★★★★" (la plus haute cote) Très bien acté, très intense et l'intérêt est constamment soutenu!" —Steve Kmetko, CBS TV, Los Angeles

"★★★" Bruce Bailey, The Gazette

Michael Douglas donne une interprétation qui traverse l'écran". —Newsweek

"Enlevant Excitant! Avec WALL STREET Oliver Stone surpasse son oeuvre dans PLATOON." —Pia Lindstrom, NBC TV, New York

"Le WALL STREET D'Oliver Stone joue comme PLATOON en civil... un réservoir d'énergie." —Jay Carr, Boston Globe

UN FILM DE OLIVER STONE

CKAC 73

WALL STREET EN VERSION FRANÇAISE

(AUSSI EN V.O. ANG.: FAUBOURG, POINTE-CLAIRE)

CRÉMAZIE — ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
LONGUEUIL — PLACE LONGUEUIL 679-7451
PARADIS — 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
ODEON-LAVAL — CENTRE 2000 - ST. MARTIN BLVD. 687-5207
ST-JÉRÔME — CARREFOUR DU NORD

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT 14 ANS

"Le meilleur film depuis les 10 dernières années." Paul Toutant, RADIO-CANADA (Montréal Ce Soir)

"LA PASSION BÉATRICE... Émouvant !... Troublant !" Paul Villeneuve, Journal de Montréal

"Avec LA PASSION BÉATRICE, il est clair que Tavernier ne veut se fixer aucune limite dans son expérimentation." Bernard Boulad, VOIR

Un film de BERTRAND TAVERNIER

LA PASSION BEATRICE

BERNARD-PIERRE DONNADIEU
JULIE DELPY

BERRI — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 10:00
COUCHE-TARD SAM. 12:20

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT 14 ANS

Maladie d'Amour

UN DUEL ENTRE UNE NASTASSJA KINSKI (PARIS, TEXAS) AU COEUR DE CRYSTAL ET UN JEAN-HUGUES ANGLADE (37°2, LE MATIN) IVRE DE DEMESURE.

JACQUES DERAY

COMPLEXE DESJARDINS — BASILAIRE 1 288-3141
CARREFOUR LAVAL — 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684
BROSSARD — MAIL CHAMPLAIN 465-5906

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE. — SERGE DUSSAULT, LA PRESSE

Marcello Mastroianni

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ — COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

l'Apiculteur

1:10 - 3:45 - 7:20 - 9:40

9e SEM.

PHILIPPE NOIRET
RUPERT EVERETT

UN FILM DE GIULIANO MONTALDO d'après l'oeuvre de Giorgio Bassani («Le Jardin des Finzi-Contini»)

LES LUNETTES D'OR

12:45 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30 COUCHE-TARD SAM. 11:50

COMPLEXE DESJARDINS — BASILAIRE 1 288-3141

3e SEM.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

CHARLES VANEL
PHILIPPE LÉOTARD • CATHERINE MOUCHET

★ "Claude Goretta vient de signer ici sa réalisation la plus achevée: il nous tient en haleine comme bien peu savent le faire". - PARISCOPE

★ "SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS est une parabole lyrique sur le triomphe de la jeunesse et de la lumière." - STUDIO

★ "Claude Goretta nous donne aujourd'hui une superbe transition cinématographique, où se révèlent pleinement profondeur et simplicité." - L'EXPRESS

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS

UN FILM DE CLAUDE GORETTA

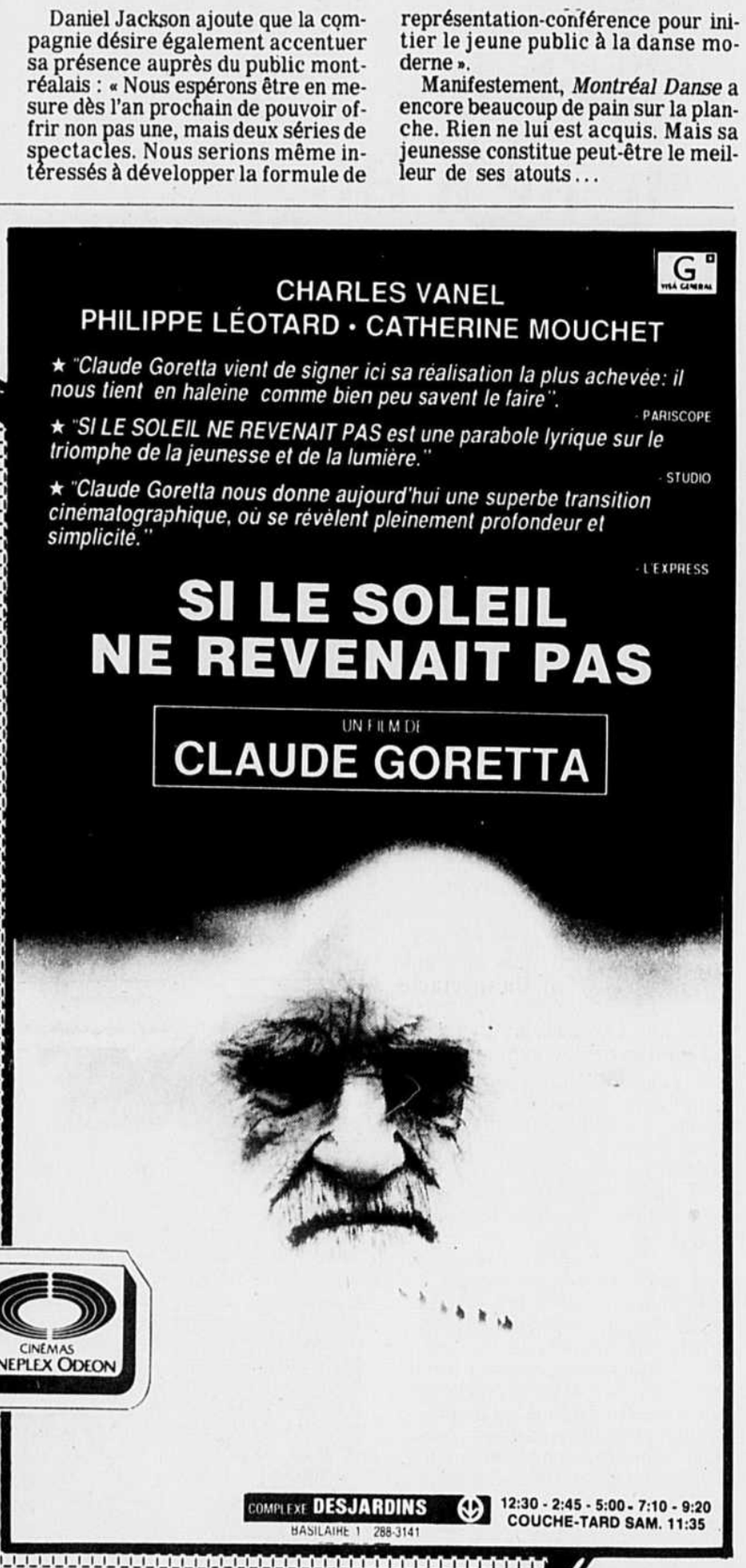

COMPLEXE DESJARDINS — BASILAIRE 1 288-3141
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:20
COUCHE-TARD SAM. 11:35

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT

"L'une des oeuvres majeures du cinéaste le plus pertinent de son époque." - Richard Martineau, VOIR

JACQUES VILLERET
LES RITA MITSOUKO
DOMINIQUE LAVANANT

SOIGNE TA DROITE
DE JEAN-LUC GODARD

"Un film très émouvant, très intelligent, superbement mis en images." - Serge Dussault, La Presse

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ — COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
1:15 - 3:10 - 5:00 - 7:00 - 9:00

PRIX DE LA CRITIQUE FRANÇAISE: Meilleur film étranger

Prix de la mise en scène Cannes 1987

LES AILES DU DÉSIR

15e SEM.

un film de WIM WENDERS avec PETER FALK
BRUNO GANZ • SOLVEIG DOMMARTIN • OTTO SANDER • CURT BOIS

12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:55
COUCHE-TARD SAM. 12:25

BERRI — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

PRIX DE LA CRITIQUE FRANÇAISE: Meilleur film de l'année

EN NOMINATION POUR 9 CÉSARS!

LION D'OR VENISE '87

Au revoir les enfants

11e SEM.

UN FILM DE LOUIS MALLE

COMPLEXE DESJARDINS — BASILAIRE 1 288-3141

"INOUBLIABLE." — Janet Maslin, THE NEW YORK TIMES

UNE FOIS ENCORE, STEVEN SPIELBERG PROUVE QU'IL EST UN INCOMPARABLE CINÉASTE. CHAQUE SCÈNE IRRADIE DES IMAGES INTENSES ET PLEINES D'ÉMOTIONS. CETTE PRODUCTION RÉPOND À NOTRE BESOIN D'ÉPOPÉES, DANS UN CLIMAT DE MATURITÉ, ÉMAILLÉ DE PROUESSES TECHNIQUES. Richard Corliss, TIMES MAGAZINE

SPIELBERG NOUS OFFRE UNE SPLENDEUR POUR LES YEUX, ET DES AVENTURES HÉROIQUES POUR FAIRE UN FILM INOUBLIABLE, POUR LES TRIOMPHES TOUS AZIMUTS. — Janet Maslin, THE NEW YORK TIMES

CKAC 73

STEVEN SPIELBERG Présente

L'EMPIRE DU SOLEIL

VERSION FRANÇAISE DE "EMPIRE OF THE SUN"

JOHN MALKOVICH MIRANDA RICHARDSON · NIGEL HAVERS

ST-DENIS, 1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00
BROSSARD, JEAN-TALON, ODEON LAVAL, VEN.: 7:00 - 9:50 SAM.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:50 DIM.: 1:30 - 4:30 - 8:00 LUN. À JEU.: 8:00

ST-DENIS — 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
BROSSARD — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
JEAN-TALON — 4255 JEAN-TALON EST 725-7000
ODEON-LAVAL — CENTRE 2000 - ST. MARTIN BLVD. 687-5207

MICKEY ROURKE — BOB HOSKINS — ALAN BATES

L'organisation veut son coeur.
La mafia veut son intelligence.
La police veut son sang.
...Martin Fallon veut sa liberté!

L'IRLANDAIS

VERSION FRANÇAISE DE A PRAYER FOR THE DYING

EN VERSION FRANÇAISE — CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ — COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
VERSION ORIGINALE ANGLAISE — LE FAUBOURG — 1616 STE-CATHERINE O. 932-2121

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT 14 ANS

"Un film magnifique qui parle autant par ses images que par la pureté des émotions qu'il véhicule." - Franco Nuovo, Journal de Montréal

UN HOMME AMOUREUX

Un film de DIANE KURYS (Coup de Foudre)

avec GRETA SCACCHI – PETER COYOTE
JAMIE LEE CURTIS – CLAUDIA CARDINALE
VINCENT LONDON

3e SEM.

BERRI — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
12:00 - 2:25 - 4:50 - 7:15 - 9:35
COUCHE-TARD SAM. 12:00

"On nage en pleine féerie... l'imagination ne connaît pas de bornes..." – Luc Perreault, LA PRESSE

TINAMER

UN FILM DE JEAN-GUY NOËL

avec GILLES VIGNEAULT — LOUISE PORTAL — SARAH-JEANNE SALVY

INSPIRÉ DU ROMAN L'ARRACHE-CŒUR DE JACQUES FERRON • IMAGE FRANÇOIS BEAUCHEMIN • PRODUIT PAR RENÉ GUEISSAZ
PRODUCTEURS EXÉCUTIFS MARC DAIGLE ET RENÉ MALO • UNE PRODUCTION DE L'A C P A V • LE GROUPE MALOFILM

1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ — COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

3e SEM.

LE GUIDE DU WEEK-END

Le doublage des films au Québec

Les syndicats réussiront-ils là où les ministres ont échoué ?

JEAN-V. DUFRESNE

Le président de l'Union des Artistes, M. Serge Turgeon, et le directeur-général de l'UdA, M. Serge Demers, rencontreront mardi à Paris leurs homologues du Syndicat des acteurs français, dans l'espoir de résoudre le contentieux qui oppose Paris et Québec sur le doublage des films fait au Québec que la France refuse de diffuser dans ses salles de cinéma.

Mercredi, dans un communiqué marqué au coin de toutes les préventions diplomatiques, Mme Bacon et M. Léotard ont « exprimé leur conviction de pouvoir compter dans cette entreprise sur la compréhension et la solidarité de l'ensemble des partenaires ».

Les deux ministres ont d'ailleurs insisté dans leur communiqué conjoint sur « la nécessité d'associer à nouveau l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles concernées, françaises et québécoises ».

Le dossier des doublages québécois traîne depuis plusieurs années. L'imminence des élections là-bas laisse supposer que le Syndicat des acteurs pourrait vouloir tirer parti de la conjoncture politique, et assouplir ses positions sur le doublage dans la mesure où le ministre Léotard, également secrétaire-général du Parti Républicain, accepterait de son coté de régler un certain nombre de litiges qui dépassent largement le cadre du contentieux avec le Québec. On sait que le syndicat a rencontré le ministre de la Culture et des Communications la semaine dernière.

Rappelons que M. Léotard s'était engagé en septembre dernier à réserver jusqu'à 20 % des doublages de films effectués en France, à des artistes québécois. Une grève d'une semaine des acteurs français eut vite raison de cette initiative.

Les craintes des acteurs français dépassent de loin le cadre des seules négociations avec le Québec. Depuis cinq ans, rappelle M. Turgeon, la production locale a chuté de 500 % en France, alors que les émissions étrangères déferlent sur l'hexagone à cause de la multiplication sauvage des chaînes de télévision. On estime que près de 500 salles de cinéma ont fermé leurs portes l'année dernière en France. Bref, le doublage est devenu «le pain et le beurre» des acteurs français au moment où le Québec, pour raffermir sa propre industrie cinématographique, cherche à obtenir sa part du gâteau francophone, un espoir qu'avait d'ailleurs ravivé la tenue à Québec en octobre dernier du 2e sommet mondial de la francophonie.

Carbone 14 est invité à Bogota

BOGOTA (AFP) — Vingt-et-un pays ont confirmé leur participation au premier Festival Ibéro-Américain de Théâtre de Bogota qui se déroulera du 25 mars au 3 avril dans la capitale colombienne.

Des troupes prestigieuses comme la Compagnie nationale de théâtre de Mexico, la Compagnie nationale de théâtre d'Espagne, «El Galpon» de Montevideo ou «Ornitorinco» de Sao Paulo, sont attendues à Bogota.

En tant qu'invités spéciaux participeront également des troupes européennes comme le «Stary Teatr» de Cracovie qui jouera *Crime et Châtiment*, mis en scène et présenté personnellement par Andrzej Wajda, la troupe belge «Plan K», les Français du «Théâtre de la Rumeur», «Carbone 14» du Canada, le «Théâtre Studio» de Georgie Soviétique et la troupe japonaise «Sankai Juku».

Selon sa directrice, l'actrice colombienne d'origine argentine Fanny Mikey, ce festival a pour but essentiellement de célébrer les 450 ans de Bogota, de faire connaître le meilleur du théâtre colombien et de donner à l'extérieur une image différente de la Colombie accablée actuellement par la violence.

Quelque 120 spectacles seront donnés dans une douzaine de salles, et une soixantaine de représentations auront lieu dans les rues du vieux Bogota colonial.

En marge du festival aura lieu une rencontre de critiques de théâtre et de dramaturges centrée sur l'art dramatique ibéro-américain.

Les arts olympiques

CALGARY (PC—LE DEVOIR) — Michel Lemieux et Robert Lepage seront sur scène à Calgary en fin de semaine dans le cadre du Festival olympique des arts, le premier pour y donner quatre représentations de son dernier spectacle, le second pour reprendre sa performance de *Vinci*, une production du théâtre de Quat-'Sous ce soir en anglais, demain en français.

Lemieux et Lepage ne sont pas les seuls artistes du Québec à offrir leur spectacle dans le cadre du festival olympique. André-Philippe Gagnon a déjà donné le sien samedi dernier et dimanche, l'Orchestre Esprit et la Société de musique contemporaine du Québec joueront des commandes des compositeurs canadiens Alan Bell, Walter Boudreau, John Burke, Alex Pauk et John Rae.

Le Cirque du Soleil sera également à Calgary pour la fermeture des Jeux, du 25 au 27 février.

Enfin, l'ex-hockeyeur Michel Bergeron ainsi que Roger Couture et Christian Daigle représentent le Canada au concours international de sculpture sur glace. Ils ont mérité ce droit en gagnant le concours national à Québec, il y a deux semaines.

Publi-reportage

Concert puces, le samedi 13 février, à 11 heures, au Piano nobile de la Salle Wilfrid-Pelletier.

En compagnie du **Quintette à vent d'Avignon** participez au fabuleux «Voyage de Tikki Tikki Tembo» et vous découvrirez quelques-unes des mésaventures de deux petits frères, à Pékin.

Billet 2$. Café et brioche 2$.

Sur les affiches

À La Licorne. *Noir de monde*, de et avec Julie Vincent, mise en scène par Guy Beausoleil. Un spectacle solo mais pour huit personnages, en quête des caresses de la vie au temps de l'angoisse nucléaire.

★

Au Théâtre du Rideau-Vert. D'inconscients et charmants parasites, observés par Tchékhov au bord du désastre, dans *La Cerisaie*, un chef-d'oeuvre d'humanité, de subtilité et de grâce, servi par une distribution exceptionnelle.

★

Au Théâtre Denise-Pelletier. *La Ménagerie de verre*, de Tennessee Williams, mise en scène par Michèle Magny. Deux personnages en quête d'absolu : la mère, imposant ses illusions à la réalité, la fille, d'une fragilité de verre, comme les animaux de son zoo miniature, détruite par la compassion d'un fiancé imaginaire. La simplicité et le poids des grands classiques.

★

Au Café de la Place. Une grande partition de Marguerite Duras, *La Musica deuxième*, magistralement dirigée par Daniel Roussel et exécutée à ravir par Patricia Nolin et Paul Savoie.

★

À l'Eskabel. Fêtant ses trente ans de sacerdoce, le curé Fafard (Claude Gai) mesure avec drôlerie et émotion le chemin parcouru. C'est le monologue de *L'Inquisiteur incandescent* de Yves-Etienne Banville.

★

À l'Espace Go. *La Déposition*, première pièce d'Hélène Pedneault. Meurtre de la mère et quasi mise à mort de la meurtrière présumée. Une atmosphère probante.

— Alain Pontaut

LE CLUB DES ARTS
Encan
Travaux des membres
samedi 13 février
de 15h30 à 18h
1410 rue Guy, Suite 15
(coin Ste-Catherine)
Tél.: (514) 933-6405

SMCQ
Société de musique contemporaine du Québec
18 FÉVRIER 1988
ESPRIT SMCQ
5 premières olympiques de
Alex Pauk
Walter Boudreau
John Rea
John Burke
Alan Bell
ESPRIT ORCHESTRA, dir. Alex Pauk
L'ENSEMBLE DE LA SMCQ, dir. Walter Boudreau
SALLE POLLACK
555, rue Sherbrooke Ouest
à 20h00
BILLETS: 10 $
(Étudiants et âge d'or: 5 $)
RÉSERVATIONS: 526-5117

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre Permanent (3131 Sherbrooke E.) de 10 h à 18 h; à Longueuil, Centre Hospitalier Pierre-Boucher (1333 boul. Jacques-Cartier E.) de 9 h 30 à 17 h; à Beaconsfield, École secondaire Beaconsfield (84 Beaconsfield Court) de 14 h à 20 h 30; à Boisbriand École Notre-Dame de Fatima (287 Ch. Grande Côte) de 15 h à 20 h 30 et à St-Philippe d'Argenteuil (rue Principale) de 15 h à 20 h 30.

■

Soirée de discussion ayant pour thème « Haïti, et maintenant ? » animée par des spécialistes de la question haïtienne ce soir à 19 h 30 à la Maison Bellarmin (25 Jarry O. - Métro Jarry). 387-2541.

■

Session intitulée : « Relation d'aide II » animée par Michelle Parent, psychologue le mardi soir de 19 h 30 à 22 h 30, du 1er au 29 mars; inscription immédiate au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 524-3561.

■

Si vous avez besoin d'aide pour vos grands ménages, votre déneigement etc., l'organisme Répar'âge peut vous fournir de l'aide. Monique Binette, 465-4452, poste 186.

■

Camp de jour d'hiver à Saint-Laurent pour les jeunes en congé scolaire du 22 au 26 février, nombreuses activités prévues (restreint aux citoyens de St-Laurent). 744-7320.

■

Le CLSC Samuel de Champlain offre aux couples et individus de son territoire une série de 7 rencontres visant à réfléchir sur les conditions favorisant une vie de couple satisfaisante; première rencontre le mardi 16 février de 19 h 30 à 21 h 30 (1680 Provencher - Brossard). 465-4452.

■

La Bibliothèque de la Ville de Montréal invite les intéressés à un atelier intitulé : « Comment choisir et apprécier un roman ? »; rencontres de 3 h à la Bibliothèque de Maisonneuve les 18 et 25 février (872-4213) et la Bibliothèlue Marie-Uguay (872-4414) les 24 fév. et 2 mars. Inscription obligatoire.

■

Conférence de Hubert Reeves intitulée : « L'Univers a-t-il un sens » ce soir à 19 h 30 à l'auditorium de l'école Paul-Gérin-Lajoie (475 Bloomfield - Outremont). 276-3746.

■

Cours sur « Les produits de l'érable chez soi, de 10 à 200 entailles » le 16 février de 19 h à 22 h au Regroupement Loisirs Québec (4545 ave Pierre-de-Coubertin - Stade olympique). 521-4322.

■

Session de formation sur la mission, la spiritualité et l'apostolat des femmes engagées dans l'Église du 15 au 17 février à l'Accueuil Jean XXIII (1200 boul. Gouin E.). 931-7311, poste 303.

■

Conférence de la Société de Biologie de Montréal intitulée : « L'île de Sable, N.-É., terre hostile mais aussi terre d'accueil pour les chevaux naufragés » avec Jean Burton ce soir à 20 h à l'amphithéâtre du Jardin Botanique (Sherbrooke et Pie-IX). 277-9864.

■

Soirée de théâtre au bénéfice de la Fondation Trestler, Françoise Faucher et Gérard Poirier interprèteront « sur les traces de Sacha Guitry » le 24 et 25 février prochain à 20 h. On doit réserver, 455-6290 ou 455-8964.

■

L'archéologue Jean Margueron donnera une conférence sur « Les fouilles récentes à Mari » à l'Université de Montréal ce soir à 20 h, salle D-0305 (3200 Jean-Brillant).

■

Conférence intitulée : « Les grains, les légumineuses et les algues dans votre assiette végétarienne » avec Ginette Brunelle, ce soir à 19 h 30 à la salle Léon Provencher du Jardin Botanique de Montréal (4101 Sherbrooke E.). 872-1493.

■

Congrès pédagogique de l'École Rudolf Steiner de Montréal ayant pour thème : « Sciences, arts et religion, pour une pédagogie qui s'adresse à l'homme tout entier » du vendredi 19 au lundi 22 février. Inscription en cours (12050 Bois-de-Boulogne). 334-1391.

■

Le Collège Marie-Victorin offre son programme de premiers soins « Premier répondant » en 3 niveaux de quatre périodes de 3 h 30 chacune à compter du 15 mars prochain. 328-3828.

■

Le Cercle d'Éducation, information, action, formation, art et culture s'adressant au femmes de 16 à 99 ans est présentement à la recherche de futurs membres à Anjou, réunion d'information le mardi 16 février à 19 h 30, Salle DesOrmeaux (6955 ave Desormeaux). 645-7013.

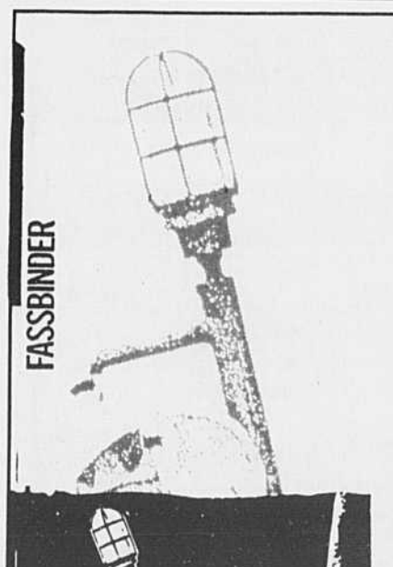

le BOUC
présenté par
TÊTE ROUGE PRODUCTIONS
mise en scène
HERVEY GUAY
du 29 janvier
au 21 février 1988
Salle Calixa-Lavallée
3819, Calixa-Lavallée
Parc Lafontaine
20h30
du jeudi
au dimanche
réservations
(514) 527-4198

FAMOUS PLAYERS
LE NOUVEAU PROGRAMME DE FILMS PUBLICITAIRES.
DES SPLENDEURS POUR L'OEIL ET L'OREILLE.
LA PUBLICITÉ 87, ÇA CHANGE LE MONDE ...OU PRESQUE
Le PARISIEN
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
Tous les jours 1:10-9:30
COUCHE TARD samedi 11:30
G

DELPHINE SEYRIG GIORGIO ALBERTAZZI SACHA PITOEFF
LE CHEF D'OEUVRE D'ALAIN RESNAIS
UNE FOIS DE PLUS JE MARCHE, UNE FOIS DE PLUS, LE LONG DE CES COULOIRS, À TRAVERS CES SALONS, CES GALERIES, DANS CET ÉDIFICE D'UN AUTRE SIÈCLE...
«UNE ALTERNANCE D'IMAGES, DE SOUVENIRS, DE DÉSIRS, DE FAUX SOUVENIRS, D'ANTICIPATION... LAISSEZ-VOUS PRENDRE PAR LA MAGIE DES FORMES, L'ENVOÛTEMENT DES SONS, LE CHANT DE LA COMPOSITION.»
— PIERRE BILLARD (CINÉMA)

DIMA FILMS présente
L'Année Dernière à MARIENBAD
une copie TOUTE NEUVE
G
À L'AFFICHE AU:
BOGART
3575 Ave du PARC 844-9470
ven 7:30-9:30
sam dim 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
Tous les jours 7:00-9:00

NOS CHOIX

CINÉMA

Seulement une fois l'an. Les Rendez-vous du cinéma québecois nous fournissent l'occasion de faire des découvertes et de parler des problèmes de notre cinéma. Ce soir à 19 h 30 *Les Bleus au coeur* de Suzanne Guy, suivi d'une discussion sur la télévision. Demain à 13 h *Voyage au bout de la route* de Jean-Daniel Lafond et à 17 h 30 un débat sur le « cru 1987 ». À la Cinémathèque québéoise.

Nastassja Kinski. Mannequin d'une plastique de rêve, il lui suffisait de paraître pour séduire. Mais elle a su aller plus loin, d'un film à l'autre, et dans *Maladie d'amour* de Jacques Deray, elle se révèle une grande actrice. Au Berri.

Pour les jeunes aussi. *Au revoir les enfants* c'est l'amitié naissante entre deux garçons dans un pensionnat pendant la guerre. L'un est Juif, l'autre pas. Le très beau film de Louis Malle intéressera aussi vos enfants de onze-douze ans et plus si vous prenez la peine de leur en situer le contexte. Au Complexe Desjardins.

— Francine Laurendeau

DANSE

Poésie du quotidien. Nathalie Derome propose aujourd'hui, demain et dimanche, le premier jet de *Par la peau des dents*, pièce douce-amère où le mouvement et la parole se rencontrent pour témoigner des aléas de la vie de tous les jours. Derome possède le talent remarquable de savoir réinventer le quotidien à travers une poésie proche de la confidence. À 14 h au Musée d'art contemporain (et 16 h dimanche).

— Mathieu Albert

ARTS VISUELS

Pampelune de Lyman. Derniers jours pour visiter l'exposition John Lyman au Musée d'art contemporain, qui a étét juxtaposée à notre apôtre de la modernité au Québec le géant de l'*Arte Povera* : Jannis Kounellis. Un véritable choc culturel, d'un paysage de Pampelune, joliment peint, aux peintures qui crachent le feu ! Musée d'art contemporain, jusqu'au 14 février.

— Claire Gravel

TÉLÉVISION

Bonjour amateurs de sports. Début demain des Jeux Olympiques d'hiver de Calgary. Patinage artistique, ski de fond, saut en ski, bobsleigh, TVA/CFTM diffuse les Jeux « mur-à-mur », avec Claude Mailhot comme animateur. À 13 h, la cérémonie d'ouverture sera diffusée autant par TVA que Radio-Canada et les réseaux anglophones. TVA consacre ensuite l'essentiel de sa programmation aux Jeux : samedi à compter de 20 h, dimanche de midi à 20 h et de 21 h 30 à 23 h.

Versatile. Michel Tremblay jouera le rôle d'un vendeur d'autos à *Samedi de rire*, Radio-Canada demain 19 h.

Compliqué. Isabelle Adjani est inoubliable (forte, tourmentée, sexy, animale !) dans *L'été meurtrier*, un grand succès d'après le roman tarabiscoté de Japrisot. Radio-Québec, samedi 21 h.

La grande visite reçoit Andrée Lachapelle, Albert Millaire et Ludmilla Chiriaeff. Dimanche Radio-Canada 16 h.

Toujours l'amour. En cette Saint-Valentin, une sélection d'une heure des meilleures improvisations de la LNI sur le thème de l'amour, à *L'impro en rappel*. Radio-Québec, dimanche 20 h.

— Paul Cauchon

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Satisfaction*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h.— sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — ***The Serpent and the Rainbow*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h.— sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — ***Action Jackson*** sam. dim. 1 h , 3 h, 5 h, 7 h, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h.— sem. 7 h, 9 h
ASTRE IV: — ***Danse lascive*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15

BERRI I: (288-2115) — ***Passion Béatrice*** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h. sam. dern. spect. 24 h 20
BERRI II: — ***Un homme amoureux*** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35 sam. dern. spect. 24 h. (le 17 fév. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 9 h 35)
BERRI III: ***Cri de la liberté*** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.
BERRI IV: — ***Les ailes du désir*** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55 sam. dern. spect. 24 h 25
BERRI V: — ***Fucking Fernand*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

BOGART 1: (844-9470)— ***Good Morning Vietnam*** sem. 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h , 2 h 15, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
BOGART 2: ***Moonstruck*** tous les jours 7 h 15, 9 h 25 sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
BOGART 3: ***L'année dernière à Marienbad*** ven. 7 h 30, 9 h 30 sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h.

BONAVENTURE I: (861-2725) —***Action Jackson*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sem. 7 h, 9 h
BONAVENTURE II: — ***Deathwish 4*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***Maladie d'amour*** sam. dim. 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35 sem. 7 h 15, 9 h 35
BROSSARD II: (465-5906) — ***Toquée*** sam. dim. 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 sem. 7 h, 9 h 30
BROSSARD III: ***L'empire du soleil*** ven. 7 h, 9 h 50, sam. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 50 dim. 1 h 30, 4 h 30, 8 h. lun. au jeu. 8 h.

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Maladie d'amour*** sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 35 sam. dern. spect. 24 h 05— sem. 7 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 2: ***Toquée*** sam. dim. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30 sam. dern. spiect. 24 h. sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: ***Action Jackson*** sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45.— sem. 7 h 20, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: ***Balade sur un divan*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30 sem. 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 5: ***Piles non comprises*** sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 sam. dern. spect. 24 h 20 sem. 7 h, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 6: ***Satisfaction*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 35 sem. 7 h 10, 9 h 20

CHÂTEAUGUAY 1: (698-0141)—***Toquée*** sem. 7 h 15, 9 h 15 sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CHÂTEAUGUAY 2: ***Classes vacances*** ven. sam. 7 h 30, 9 h 20 dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 20 lun. au jeu. 7 h 30, 9 h 20

CINÉMA V: (489-5559) — ***Dance for Modern Times*** 12 au 18 fév.

CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — ***Full Metal Jacket*** sam. dim. 4 h 55, 7 h, 9 h 10 sem. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 10— ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 12 h, 1 h 40, 3 h 20
CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — ***Danse lascive*** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30

CINÉMA DE PARIS: (866-3636) —

CINÉMA DU VILLAGE: (523-3239) —

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Broadcast News*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Julia and Julia*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Serpent and the Rainbow*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA OMEGA 1: — ***Voyage tous risques*** sam. dim. 1 h 25, 5 h 20, 9 h. sem. 9 h.— ***Avocat retors*** sam. dim. 3 h 30, 7 h 20, sem. 7 h 20
CINÉMA OMEGA 2: — ***Balade sur un divan*** sam. dim. 1 h 30, 5 h 35, 9 h 25— sem. 9 h 25 — ***Sauvage et dangeureuse*** sam. dim. 3 h 30, 7 h 20 sem. 7 h 20

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Action Jackson*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sem. 7 h, 9 h.
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Julia and Julia*** sam. dim. 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 40 sem. 7 h 45, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Wall Street*** sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 45 sem. 7 h 10, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Serpent and the Rainbow*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 20 sem. 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Broadcast News*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40 sem. 7 h, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Satisfaction*** sam. dim. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sem. 7 h 20, 9 h 20

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Les sixièmes rendez-vous du cinéma québécois*** rétrospective annuelle de notre cinéma, du 5 au 13 fév.— dim. ***Monika*** 15 h.— ***Wild Strawberries*** 18 h 35— ***Persona*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Toquée*** 1 h 15, 7 h.— ***Un zoo la nuit*** 4 h 10, 9 h 15
CINÉPLEX II: — ***Balade sur un divan*** 1 h 15, 5 h, 9 h 10 ***Wannsee Conference*** 3 h 20, 7 h 10
CINÉPLEX III: — ***My Life as a Dog*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — ***Soigne ta droite*** 1 h 15, 3 h 10, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX V: — ***Apiculteur*** 1 h 10, 3 h 45, 7 h 20, 9 h 40
CINÉPLEX VI: — ***Batteries not included*** 1 h , 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX VII: — ***Cry Freedom*** 1 h 30, 5 h, 8 h 30
CINÉPLEX VIII: — ***L'Irlandaise*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉPLEX IX: — ***Tinamer*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Maladie d'amour*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h, sam. dern. spect. 24 h 10
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Lunette d'or*** 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Si le soleil ne revenait pas*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 35
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Au revoir les enfants*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ven. ***Henri*** 20 h.— sam. dim. ***Perversion Les bleus au coeur*** 20 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— sam ***The Uprising*** 19 h.— ***Boat People*** 21 h — dim ***Pourquoi l'étrange M. Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée*** 19 h.— ***Le courage du peuple*** 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Wall Street*** sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 sem. 7 h 10, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Le dernier empereur*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. sem. 2 h 30, 5 h 30, 8 h 30
DAUPHIN II: ***Toquée*** 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Broadcast News*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 sem. 7 h, 9 h 45
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Serpent and the Rainbow*** sam. dim. 12 h 50, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 sem. 7 h 30, 9 h 45

DORVAL I: (631-8587) — ***Good Morning Vietnam*** sem. 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30
DORVAL II: ***Shoot to Kill*** tous les jours 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
DORVAL III: ***She's Having a Baby*** tous les jours 7 h, 9 h 25. sam. dim. 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
DORVAL IV: ***Cinderella*** sam. dim. 1 h, 3 h.—***Rent-A-Cop*** tous les jours 7 h, 9 h 15 sam. dim. 4 h 45, 7 h, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Moonstruck*** tous les jours 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30
FAIRVIEW II: — ***Three Men and a Baby*** 7 h 05, 9 h 10 sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Wall Street*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Sister, Sister*** 2 h 10, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h. sam. dern. spect. 11 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Prayer for the Dying*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 50
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Withnail and I*** tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Shoot to Kill*** tous les jours 7 h, 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — ***Coeur et trio*** tous les jours 7 h 15, 9 h 15 sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
GREENFIELD 3: — ***Kenny*** ven 7 h 20, 9 h 25 sam. dim. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25— ***Moonstruck*** lun. à mar. 7 h 10, 9 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Ironweed*** 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30

JEAN-TALON:(725-7000) — ***L'empire du soleil*** ven. 7 h, 9 h 50 sam. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 50 dim. 1 h 30, 4 h 30, 8 h. lun. au jeu. 8 h.

KENT I:(489-9707) — ***Moonstruck*** tous les jours 7 h 15, 9 h 25 sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
KENT II: ***Running Man*** ven. 7 h, 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

LAVAL I:(688-7776) — ***Shoot to Kill*** sem. 7 h 10, 9 h 35 sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35 sam. dern. spect, 11 h 50
LAVAL II:— ***Le jeu du défi*** tous les jours 7 h, 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40
LAVAL III: — ***Assistance à femmes*** tous les jours 7 h 25, 9 h 35 sam. dim. 12 h 55, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 45
LAVAL IV:— ***Cendrillon*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 30— ***Liaison fatale*** sem. 7 h 10, 9 h 40 sam. dim. 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 24 h.
LAVAL V:— ***Kenny*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***L'empire du soleil*** ven. 7 h, 9 h 50 sam. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 50 dim. 1 h 30, 4 h 30, 8 h. lun. au jeu. 8 h.
LAVAL 2000 2: ***Wall Street*** sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30 sem. 7 h 10, 9 h 30

LOEW'S I:(861-7437) — ***Good Morning Vietnam*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45 sam. dern. spect. 24 h 15
LOEW'S II:— ***Moonstruck*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S III:— ***Empire of the Sun*** 1 h, 5 h, 8 h, sam. dern. spect. 11 h.
LOEW'S IV:— ***A Tiger's Tale*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S V:— ***Nuts*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40

LE MILIEU: Montréal (277-5711)— ***Sadhana*** ven. sam. 19 h, 21 h. dim. 17 h, 19 h, 21h.

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — ven salle 1 ***Femme seule cherche compagnon*** 19 h — ***La ménagerie de verre*** 21 h — salle 2 ***Noce en Galilée*** 19 h 15— ***Ereaserhead*** 21 h 30— salle 3 ***Family Viewing*** 19 h.— ***Nijinsky*** 21 h 15— sam. salle 1 ***Crocodile Dundee*** 19 h — ***Highlander*** 21 h — salle 2 ***L'ami américain*** 19 h 15— ***Tommy*** 21 h 30— salle 3 ***Nijinsky*** 19 h.— ***Family viewing*** 21 h 20— dim. salle 1 ***Le frère André*** 13 h.— ***1er festival d'animation pour les enfants*** 14 h 45— ***1er festival d'animation pour adultes*** 16 h 45— ***L'ami américain*** 18 h 45— ***La ménagerie de verre*** 21 h — salle 2 ***Crocodile Dundee*** 13 h 15, 16 h 30— ***Les trois couronnes du matelot*** 14 h 15, 21 h.— ***Highlander*** 18 h 30— salle 3 ***Nijinsky*** 13 h 30, 18 h 15— ***Family Viewing*** 16 h, 21 h 15

PALACE I:(866-6991) — ***Shoot to Kill*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE II:— ***She's Having a Baby*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 55
PALACE III:— ***Rent-A-Cop*** tous les jours 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
PALACE IV:— ***Cinderella*** sam. dim. 12 h, 1 h 45, 3 h 30— ***For Keeps*** 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 35
PALACE V:— ***Fatal attraction*** tous les jours 1 h 15, 3 h 50, 6 h 25, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE VI:— ***Running Man*** 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 45

PARADIS I: (354-3110)— ***Wall Street*** sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 sem. 7 h 10, 9 h 30
PARADIS II:— ***Piles non comprises*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h. sem. 7 h, 9 h
PARADIS III:— ***Toquée*** sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 sem. 7 h 05, 9 h 15

PARALLELE: (843-6001)—

PARISIEN I: — ***Le jeu du défi*** tous les jours 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45 sam. dern. spect. 11 h 50
PARISIEN II:— ***La publicité 87, ça change le monde ou presque*** tous les jours 1 h 10, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30— ***Kenny*** tous les jours 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20
PARISIEN III:— ***Cendrillon*** sam. dim. 1 h, 3 h.— ***Liaison fatale*** 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 55
PARISIEN IV:— ***Coeur en trio*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
PARISIEN V:— ***Assistance à femmes*** tous les jours 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Action Jackson*** tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 11 h
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Satisfaction*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Broadcast News*** 1 h, 3 h 30, 7 h 05, 9 h 30

PLACE DU CANADA:(861-4549) — ***Last Emperor*** sam. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. dim. 2 h, 5 h 30, 8 h 30 sem. 8 h. (le 16 fév. 6 h, 9 h.)

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Wall Street*** sam. dim. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 30 sem. 7 h, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Piles non comprises*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sem. 7 h 10, 9 h 20

SAINT-DENIS II:(849-4211) — ***L'empire du soleil*** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.
SAINT-DENIS III:— ***Piles non comprises*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 45

UNIVERSITÉ: Mtl— ***Hope and Glory*** sem. 7 h 10, 9 h 30— sam. dim. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Le jeu du défi*** tous les jours 7 h 05, 9 h 20 sam. dim. 12 h 40, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30
VERSAILLES II:— ***She's Having a Baby*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 25, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45
VERSAILLES III:— ***3 hommes et un bébé*** sem. 7 h 10, 9 h 25 sam. dim. 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30
VERSAILLES IV:— ***Cendrillon*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 30—***Liaison fatale*** tous les jours 7 h 10, 9 h 40 sam. dim. 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 24 h.
VERSAILLES V:— ***Kenny*** sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35
VERSAILLES VI:— ***Coeur en trio*** tous les jours 7 h 15, 9 h 25 sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30

WESTMOUNT:(931-2477) — ***Good Morning Vietnam*** 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30

YORK:(937-8978)—***Three Men and a Baby*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première Édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Cinéma « Coeur de champion » amér. 78 avec Panchito Gomez, Stuart Whitman, Sam Groom et Vera Miles
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Les schtroumpfs
17.00 D'une série à l'autre « Châteauvallon »
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT

12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All my children
14.00 Canadian reflections
14.30 King of Kensington
15.00 Guiding light
16.00 Facts of life
16.30 Video hits
17.30 Three's company

10 CFTM

12.00 Ici Montréal
12.15 Aimer
12.45 A coeur ouvert
13.15 Cinéma d'après-midi « Les nuits rouges de Harlem » amér. 71 avec Richard Roundtree, Moses Gunn et Christopher St-John
15.15 Babillard
15.30 La bande a nimée
16.00 La croisière s'amuse
17.00 De bonne humeur

12 CFCF

12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General hospital
16.00 Cope's corner
16.05 The price is right
17.00 Family ties
17.30 Cheers
18.00 Pulse

17 RADIO-QUÉBEC

12.00 Lecture du nouveau testament
13.00 Quebec school telecast
13.30 Les prophètes d'Israël
14.30 Mythologie gréco-romaine
15.30 La gestion au féminin en France
16.00 La Storia
17.00 Biondi et cie
17.30 Wickie
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)

12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le Grand Journal
13.00 Marguerite et compagnie
14.00 Les P'tites vues « Les années fantastiques » amér. 68 avec David Niven et Lola Albright
16.00 La fourchette d'or
16.30 Téléfun
17.30 Le grand journal

99 TVFQ

11.50 Nasdine Hodja au pays du business
12.49 Spiral
13.00 Nouveaux mondes: l'Alaska
13.47 L'artère du Maine
14.00 Portrait: Jean-Marie André De Laborde De Monpezar
15.00 Radio-France Internationale
16.30 L'académie des neuf
17.20 Le Journal
17.50 Un D.B. de plus

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison

CHAPELLE LOYOLA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Récital de flûte, Eric Wilner, accompagné du pianiste Dale Bartlett, oeuvres de Bach, Friedrich, Kuhlau, Coulthard, et transcription d'Eric Wilner d'une oeuvre pour violon et piano d'Edward Elgar, le 13 fév. à 20h.

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke, Montréal (842-3431)— Tous les dimanches à 11h., chorale de l'église

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: '61 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— .ous les dimanches à 9h., grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien)

ÉGLISE ST-ÉDOUARD: rue St-Denis, angle Beaubien, Montréal— Concert de l'Orchestre Métropolitain, sous la dir. de Raffi Armenian, participation de Colette Boky, soprano, le 13 fév. à 20h.

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: angle Rachel et Henri-Julien, Montréal— L'organiste Jacques Boucher jouera des oeuvres de Vierne, Justinius, Brahms et Bach à la messe de 17h. le sam. 13 fév. et aux messes 10h. et 11h. le dim. 14 fév.— A la messe de 10h. le 14 fév. participation de la Chorale Notre-Dame-De-Lourdes, de Verdun, sous la dir. de Suzanne Brochu— Récital d'orgue de Hélène Panneton, le Père Jean Primeau, animateur, le 14 fév. à 15h.30

ÉGLISE ST-MATTHIAS: 10 Church Hill, Westmount— Cammac invite les amateurs de chant et les instrumentistes à assister à la Lecture du Magnificat de Vivaldi, sous la dir. de Michel Roberge, le 14 fév. à 15h.

ÉGLISE ST-PIERRE-APÔTRE: Angle Dorchester et de la Visitation, Montréal— Jean Ladouceur, organiste, présente des oeuvres de Boely, Couperin et Titelouze, aux messes de 9h.30 et 11h. le dim. 14 fév.

LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les Soirées du Roy: Opérette et gastronomie, avec Micheline Camirand, soprano, Berthier Denys, ténor, Gilles Latour, baryton, Jacques Saint-Jean, pianiste, réservations recommandées, tous les vendredis soirs à 19h. à compter du 12 fév.

JARDIN BOTANIQUE: Auditorium, 4101 est rue Sherbrooke, Montréal— Les élèves de la classe de piano de madame Anisia Campos, du Conservatoire de musique de Montréal, en récital, le 14 fév. à 15h.

MAISON DES ARTS DE LAVAL: 1395 ouest de la Concorde, Laval (628-2902)— Concert de Claude Regimbald, flûte, et Philippe et Lorraine Prieur, piano, oeuvres de Massenet, Saint-Saëns et Barne, les 13-14 fév. à 21h.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary, Montréal (733-8211)— Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude, à la messe de 11h le dim.

POLYVALENTE DE MORTAGNE: Auditorium, 955 Montarville, Boucherville— Concert des Jeunesses Musicales de Boucherville, invités: le Trio Nelligan, le 14 fév. à 11h.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal— Tea For Two...pianos, dir. Jean-Eudes Vaillancourt, le 14 fév. à 17h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112)— Piano Nobile: JMC Concert Puce: Le Voyage de Tikkitikkitembo avec le Quintette à vent d'Avignon, le 13 fév. à 11h.

SALLE LE PLATEAU: 3710 Calixa-Lavallée, Montréal— La Société Philharmonique de Montréal présente un concert sérénade pour soliste, orchestre, « coeurs » et public, avec Livia Budai, mezzo-soprano, et l'Orchestre philharmonique de Montréal sous la dir. de Miklos Takacs, le 13 fév. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— L'Orchestre symphonique de McGill, les 12-13 fév. à 20h.— Le Studio de musique ancienne présente un Bal à la cour de Louis X1V, l'orchestre sous la dir. de Réjean Poirier, participation de Danièle Forget, soprano, et quatre danseurs, chorégraphies originales sur des musiques de Lully et Mouret, le 14 fév. à 20h. rés. 843-4007

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA Montréal (842-2112)— Orchestre symphonique du Conservatoire de musique de Montréal, Raffi Armenian, chef, Jean Fortin, alto, Bang Lang Do, au piano, le 14 fév. à 20h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: Auditorium H-110, 1455 ouest de Maisonneuve, Montréal (848-3838)— L'Orchestre de Jazz Andrew Homzy, présente Concerto For Jazz Orchestra du compositeur Francy Boland, le 12 fév. à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Faculté de musique, 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B 484: Récital de violon et de piano, Geneviève Beaudry et Normand Babin, le 12 fév. à 17h.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — Paulo Ramos et Michel Cusson, du 10 au 14 fév.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Jazz Network, les 12-13 fév. à 22h.— Pierre Côté, guitariste, le 14 fév. à 21h.30— Bill Coon, le 16 fév. à 21h.30— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 17 fév. à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Tous les mardis jazz à 22h.— Le 16 fév. Yannick Rieu

BAR TERRASSE: 1201 Dorchester ouest, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet, accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Les lundis, à 19h., sessions d'improvisation — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le Trio de Bernard Primeau dim. de 19h. à 24h.— Invité le 14 fév. Jackie Johnson, chanteuse

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le sam. de 20h. à 03h.— Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, du mer. au sam. à compter de 22h.

BISTRO-BAR BLUES CLAIR: 901 est boul. Maisonneuve, Montréal— 5 à 8 les mar. et ven. avec Robert Gélinas, pianiste, et ses invités

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Au Petit Campus: Le Trio Michel Matte, le 13 fév.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Les Dalton, jazz conventionnel, les 12-13 fév. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Chevere, salsa, le 12 fév. à 22h.— J.J. et The All Stars, Jazz Quartet, le 13 fév. à 22h.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— Tous les lundis Jam Session à 21h.30

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— John Mayall, le 13 fév. à 21h.30— Billy Preston, le 14 fév. à 21h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal— Vita Brevis, le 13 fév.

HÔTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Le Portage: Freddie James et son groupe Fusion 3, spectacles du mar. au sam. à compter de 21h.30

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar Le Foyer: Deux pianistes en alternance, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 lun. au ven.— Le Trio Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370)— Bar Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze, lun. au ven. de 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar Tour de Ville: Le Trio Starlite, mer. au dim. de 21h. à 02h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellet, au piano, du dim. au ven. de 18h. à 22h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., musique du Trio Denis Boivin

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Le groupe Mexican Connection, du mer. au sam. de 21h. à 3h.— Les 12-13 fév. la St-Valentin sous le thème La Vie en Rose pour les Amoureux

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester ouest (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, tous les jours de 19h. à 23h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, de 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— 2 musiciens ambulants en soirée, violoniste et accordéoniste, du mer. au sam.

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant dancing-romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, mer. au sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Jah Children, le 12 fév.— Fête des Amoureux avec Yemsgane et Juliet Smurfette Nelson, les 13-14 fév.— Blue Monday Jam Session, avec The Generic Blues Band, le 15 fév.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

SALON DES CENT: Zanzibar, 1647 St-Denis, Mtl (288-2800)— Jazz tous les dim. et lundis soirs à 21h.30

VARIÉTÉS

BIBLIOTHÈQUE DE DORVAL: 1401 chemin Bord du Lac, Dorval (633-4170)— Dans le cadre de l'exposition Pysanka, démonstration de décoration d'oeufs par Carol Kinal, le dim. 14 fév. de 14h. à 17h.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ST-LÉONARD: 8420 boul. Lacordaire, St-Léonard — La France, ses vins, sa gastronomie, sa littérature, ses chansons, durant tout février— Conférence le 16 fév.— cinéma, les 13 et 24 fév.— spectacle le 14 fév., les plus belles chansons d'amour françaises, avec Maxime Guignette, à 14h.— activités jeunesse, les 20 et 26 fév.— Expositions fin fév.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Du jeu. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin, et Sala, guitariste autour des tables, à compter de 18h.— Spectacle de Sylvie Bernard, les 12-13 fév. et 18-19-20 fév. à 22h.30— Brunch du dimanche, rencontre amicale à compter de 13h. avec jeux de société, suivi de danse

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Brunch à 12h. tous les dimanches, avec musique d'atmosphère à compter de 12h.

CENTRE CULTUREL FERNAND-CHAREST: 190 rue Laurier, St-Jean-sur-Richelieu (861-3397 poste 309)— Week-end d'aquarelle avec Jacqueline Gougeon, les 19-20-21 fév.

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— Jules Belliard, chansons populaires et airs classiques, les 12-13 fév. à 21h.— « C'est dans les chansons » pièce faite pour découvrir les plus belles chansons d'ici, avec Jean Viau et Isabelle Brassard, le 14 fév. à 13h.30 et 15h.30— Drama Comedie: La Trousse avec Lucie Châteauvert, les 14-15-16 fév. à 21h.

COMPLEXE DESJARDINS: Montréal— Le Nouvel An Vietnamien, le 14 fév. de 10h. à 17h.— La Foire des Camps, de l'Association des camps de vacances du Québec, du 15 au 20 fév.

GRAND THÉÂTRE DE LA CITÉ DES JEUNES: Vaudreuil— Cirque-Théâtre « Les Lumières » avec clowns, acrobates, jongleurs, chanteurs, trapézistes, le 12 fév. à 19h.30, le 13 fév. 14h. et 19h.30

HÔTEL LE CHÂTEAU CHAMPLAIN: 1 Place du Canada, Montréal (878-9000)— Le Caf'Conc: La Fête des Fêtes, spectacle avec Tracey Brian, chanteuse, et Michael Roloff, jusqu'au 26 mars

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. de 17h. à 01h.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

MAISON DE LA CULTURE CLAUDE DE-BUSSY: 3540 Rocheleau, St-Hubert (678-8416)— Atelier de dessin sous la dir. de Roger Monette, travail de recherche sur le cubisme, le 12 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 ave DeLorimier, Montréal— Spectacle musical « La Périchole » par l'Ensemble Lyrique de Lanaudière, adaptation et m. en s. Camil Laurence, avec Marie Laferrière, mezzo-soprano, David Loane, ténor, Roland Gosselin, basse, dir. musicale Monik Grenier, le 14 fév. à 14h.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal (872-2266)— Spectacle de Aimé Major, le 14 fév. à 14h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Cité du Havre, Montréal (873-2878)— Mue-Danse, série internationale de danse, les 12-13-14 fév. participation du Québec— « La peau des dents » création de Nathalie Derome, avec la participation de Marie David, Richard Fortier, Nathalie Gauvin et Gaétan Nadeau, à 14h.

MUSÉE D'ART SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix, St-Laurent— Visionnement de « J'aurais dit — Glenn Gould » de l'artiste montréalais Rober Racine, suivi d'une rencontre avec l'artiste, le 14 fév. à 14h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: Auditorium, 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Films et conférences sur la restauration et conservation: le dim. 14 fév. Exposé d'Estelle Richard, restauratrice en arts décoratifs au Musée des Beaux-Arts— Présentation du film « La chambre du Roy » à 14h.

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613)— Tous les dimanches tournoi de backgammon, à 15h.

LE PUZZLES-SCENE: 3625 ave du Parc, Montréal— « A...my name is Alice » m. en s. Joan Austen, à compter du 22 oct. du mar. au dim. 20h., les ven. 2e spectacle à 22h.45

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les jeu. sam. et dim. soirs musiciens de folklore québécois, balades du 19e siècle— Dimanche, brunch avec le groupe Ad Vielle, musique paysanne du 17e siècle, avec instruments anciens

SALLE ALFRED LALIBERTÉ: UQAM, 1455 St-Denis, Montréal (495-4275)— Spectacle de danse « Cathédrale » chorégraphie de Hélène Blackburn, avec Yves Lapierre, Rolline Laporte, Denis Pelletier et Line Pelletier, musique de Frédéric Webber, du 11 au 14 fév. à 20h.30

SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610)— Les Grands Explorateurs présentent Des Caraïbes à l'Océan Indien, avec Yves Lundy, du 7 au 13 fév. jeu. au sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30 et 16h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Spectacle de Patrick Norman, les 12-13 fév. 19h. et 22h.30 — Jeu d'improvisation musicale, le 14 fév. à 19h.

THÉÂTRE ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (843-6376)— The kiss of the spiderwoman, spectacle, texte de Manuel Puig, m. en s. Alexandre Hauswater, à compter du 28 janv. du mar. au dim. à 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: Girls in the gang, de Raymond Storey et John Roby, du 4 au 20 fév. à 20h.— Salle Opéra: La La La Human Steps, le 13 fév. à 20h.30— Atelier: « Page to Stage » lecture de textes, le 12 fév. à 20h.30, le 13 fév. à 14h.

THÉÂTRE

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal (523-1267)— « George Dandin » de Molière, m. en s. Jacques Brouillet, les 14-21-28 fév. à 14h., du 25 au 28 fév. à 21h.

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario, Montréal (872-1644)— « Les enfants du silence » de Mark Medoff, les 20-21-27-28 fév. et 5-6-13 mars

CAFÉ DE LA PLACE: PDA Montréal (842-2112)— « La Musica Deuxième » de Marguerite Duras, m. en s. Daniel Roussel, du 13 janv. au 12 mars

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— « La déposition » de Hélène Pedneault, m. en s. Claude Poissant, du 20 janv. au 20 fév. du mar. au dim. à 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « La femme d'intérieur » texte de Robert Claing, m. en s. Martine Beaulne, Robert Claing et Marie Laberge, du 19 janv. au 13 fév. du mar. au ven. 20h.30, le sam. 17h. et 20h.30— « Le trésor des pyramides » texte de Robert Claing, Robert Gravel, Anne-Marie Provencher et Jean-Pierre Ronfard, du 23 fév. au 19 mars, mar. au sam. 20h.30

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— « L'inquisiteur inquandescent » texte Yves-Etienne Banville, m. en s. Bernard Lavoie, du 5 au 28 fév. du mer. au sam. à 20h.30

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— Le Klaxon et La Manufacture présentent « Noir de monde » de et avec Julie Vincent, m. en s. Guy Beausoleil, musique François Myrand, du 4 au 27 fév. à 20h.30

MAISON-THÉÂTRE: Cégep du Vieux-Montréal, rue Ontario angle Sanguinet, Montréal (288-7211)— Les Productions Ma Chère Pauline présentent « Tiens tes rêves » du 9 au 14 fév., le 9 fév. 14h., 10 fév. 10h., 12 fév. 14h. et 20h., 13 fév. 20h., 14 fév. 15h.— L'Arrière-Scène présente « Train de nuit ou le premier amour de Roy Rogers » de Serge Marois, du 16 au 27 fév., le 16 fév. à 14h., les 17-18 fév. 10h. et 20h., les 19-20-21 à 20h., du 24 au 27 fév. à 20h.

MAISON TRESTLER: 85 chemin de la Commune, Dorion (455-6290)— « Sur les traces de Sacha Guitry » avec Françoise Faucher et Gérard Poirier, les 24-25 fév. à 20h.

MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal— Les élèves de la section anglaise de l'École Nationale de Théâtre présentent « Tis Pity She's a Whore » de John Ford, m. en s. Derek Goldby, du 23 au 27 fév. à 20h.

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— La Rallonge présente « Gauvreau » textes Claude Gauvreau, musique Pierre Moreau, m. en s. François Barbeau, du 21 janv. au 13 fév. (en prolongation du 16 au 20 fév.) du mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 21h.— « Le chien » de Jean-Marc Dalpé, du 3 au 26 mars

SALLE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (527-4198)— Tête Rouge Productions présente « Le bouc » de Rainer Werner Fassbinder, m. en s. Hervey Guay et Suzanne Léveillé, du 28 janv. au 21 fév. du jeu. au dim. 20h.30

SALLE ANDRÉ-PAGÉ: 300 est rue Laurier, Montréal— « Scènes de chasse en Bavière » de Martin Sperr, m. en s. Louisette Dussault, du 16 au 20 fév. à 20h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « The road to Mecca » de Athol Fugard, du 4 fév. au 20 mars

Suite à la page : 19

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		Le temps ❑ d'une paix	Cinéma : *Jamais plus jamais* —G.-B. 1963 ❑ Avec Sean Connery, Klaus Maria Brandauer et Barbara Carrera					Le Téléjournal ❑ Le Point/Météo/Sports		23h 20 : Nos Espoirs 88	23h 25/Cinéma : *L'oeil du témoin* É.-U. 81 —Avec William Hurt	
3 WCAX (CBS) Burlington	News		CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast/❑		Dallas ❑		Falcon Crest ❑		News	WKRP In Cincinnati	Top of the Pops
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Family Ties	Cheers	Disney's Magic in the Magic Kingdom		Miami Vice ❑		Sonny Spoon ❑		News	The Tonight Show Anim.: Johnny Carson	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		The Best ❑ Years	Share the ❑ Flame	Olympic Winter Games Preview		Dallas ❑		The National ❑ 22h 20 : The Journal		Newswatch & Sports	Good Rockin Tonite	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Spécial Pré-Olympique Animateur : Claude Mailhot				Miami		Ad Lib		Les nouvelles TVA ❑ Ici Montréal/Météo/Sports		Cinéma : *Kim* /Brit. 84
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Check it ❑ Out !	Miami Vice ❑		Olympic Eve Animateur : Lloyd Robertson				CTV News ❑ 23h 20 : Pulse		It's Garry Shandling Show
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Téléservice	19h 15 : L'indice	Cinq pour un	Droit de parole		Milena Nova Tremblay (6e)		Parler pour parler		L'indice	23h 15 : Téléservice	
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Movie : *2010* —É.-U. 1984 Avec Roy Scheider, Helen Mirren et John Lithgow				20 / 20 ❑		News	Nightline ❑	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	The Elephant Show	South Seas Voyage		Money$worth	Stories Whitout Time	The Duchess of Duke Street		The Mistress	Victoria Wood: As seen on TV	Money$worth (reprise)	Question Period-Federal ❑	
33 VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	Vermont this Week	Washington Week in review	Wall Street Week	Great Performances : *Don Giovanni* (Opéra en 2 actes de Mozart) Avec Anna Tomowa-Sintow, Samuel Rey et Ferrucio Furlanetto, orchestre philarmonique de Vienne						
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	La Maison Deschênes	Double jeu	Elle écrit au meurtre		Falcon Crest		Le grand Journal	Jasmin Centre-Ville Animateur : M. Jasmin		Sport Plus Flash RBO	23h 40/Bleu Nuit : *Les complices* —É.-U. 1968	
99 TVFQ (télévision française)	Câble sous-marin à fibre optique	Des chiffres et des lettres	18h 50 : Fête comme chez vous				Au théâtre ce soir : *J'y suis . . . j'y reste* Avec Marion Game, Jean-Noël Sissia et C. Gensac					23h 20 : Le journal	Radio-France Internationale

LE GUIDE DU WEEK-END

Anne Desjardins

L'Eau à la bouche, quand le chef n'est pas là

LA BONNE TABLE

JOSÉE BLANCHETTE

Depuis huit ans qu'il est ouvert, le restaurant *L'Eau à la Bouche* a eu amplement le temps de se bâtir une clientèle solide, triée au fil des saisons et des migrations touristiques en direction des Laurentides. N'y songez même pas pour cette Saint-Valentin, les places sont réservées depuis belle lurette dans ce petit restaurant romantique du Nord.

En fait, on m'avait à maintes reprises mis l'eau à la bouche avec la cuisine de cette femme-chef autodidacte. À une époque où l'eau de source des Laurentides était encore potable, Anne Desjardins fuyait la grande ville pour s'établir à la campagne, proche de ses sources d'inspiration.

Force m'est de décrire la cuisine de *l'Eau à la Bouche* telle que je l'ai goûtée l'autre soir, bien qu'il m'en coûte. Pour la simple et bonne raison qu'Anne Desjardins n'était pas aux fourneaux. Les femmes-chef, comme les hommes-chef d'ailleurs, ont leurs jours de congés. Et plus ils sont vantés par leurs pairs, plus la sauce se gâte. La tronche de Bocuse est l'une des plus connue chez les chefs français (et à l'étranger) mais allez savoir s'il lui arrive encore de goûter ses fonds !

Bref, de savoir Anne Desjardins en congé m'a en quelque sorte soulagée en quittant son restaurant. Du moins pouvais-je excuser plus facilement le repas pris à cette table réputée et l'aller-retour de Montréal (un soir de semaine) direction Sainte-Adèle !

En retrait du très bel hôtel (nouveau de l'an dernier) qui porte désormais le même nom, *l'Eau à la Bouche* est un petit restaurant sympathique, chaleureux, où l'accueil et le service y sont pour beaucoup dans le ton général qu'adopte une soirée. On se sent reçus chez des gens de goût, amis, connaissances ou parents. Avec l'apéro on apporte des petits hors-d'oeuvre, feuilletés chauds aux champignons et fromage pour l'occasion.

Un menu gastronomique à $ 48 reprend essentiellement les items de la carte. Des plats simples et clairs dans la terminologie y sont annoncés. La tarte au fromage de chèvre et champignons sauvages faisait emploi de pleurotes. À l'exemple d'une quiche, cette tartelette à la croûte succulente était déposée sur un coulis de tomate trop acide. Champignons et chèvre ne se mettaient pas en valeur.

Les ris de veau, proposés en entrée eux aussi, étaient simplement revenus et couplés à des champignons sauvages frais, pleurotes et trompettes de la mort. Bien relevés, salés à souhait, les ris de veau s'accomodaient bien de ce traitement à l'italienne.

Anne Desjardins accorde plus d'importance aux viandes (et abats) qu'aux poissons sur sa carte. Le rable de lapin désossé et braisé dans son jus était trop sec pour prétendre accéder à cette grande table. Le fond de sauce n'avait pas le caractère franc pour relever la chair de ce lapin fade. Quant au carré de cochonnet rôti, il était présenté comme un carré d'agneau, sur une demi-glace au xérès, mi-sucre, mi-sel. La viande tendre et blanche avait peu de goût. Ces deux assiettes arboraient les mêmes accompagnements, soit un riz sauvage exquis et des petits légumes taillés, plus jolis qu'indispensables.

Pour terminer le Côte-du-Rhône (un Grand Pompée à $ 30), l'assiette de fromage s'amenait juste à temps. Un Super Chaource, un St-André, un chèvre, quelques raisins et des amandes grillées complétaient ce repas. Malheureusement le choix de fromages n'était pas des plus rares, ni des plus fins. À cet égard, le service sauvait un peu les apparences. La diligence et la science de notre hôte aidant, tout semblait meilleur parce que bien expliqué. Le vin correct était tiré d'une carte où les grandes bouteilles affluaient.

Les petites attentions qui font toute la différence ne manquent pas à *l'Eau à la Bouche*. Le pain servi chaud, les cuillères à sauce (même au dessert) sont autant de facteurs positifs qui permettent de mieux profiter du repas. Le pavé au chocolat servi chaud sur crème anglaise est un dessert tout trouvé pour la Saint-Valentin. Fondant, crémeux, chocolaté à souhait il n'avait qu'un défaut : celui d'être trop petit (surtout à $ 7.50). Quant à la petite pointe de gâteau au fromage, elle aurait gagné à rester dans le frigo dont elle accusait le goût. Sec, plus biscuit que mousse, ce gâteau reposait sur un excellent coulis de framboises.

Chef en congé ou pas, les bons restaurants des Laurentides ne semblent pas soumis aux mêmes rapports qui régissent la compétition à Montréal. À qualité égale, on peut retrouver le même produit moitié moins cher dans le Vieux-Montréal. Mais les samedis soirs d'hiver, la rue Saint-François-Xavier est déserte et sombre alors que les pentes du Chanteclerc sont illuminées et le restaurant *L'Eau à la Bouche* plein à craquer.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 85 avant le vin, la taxe et le service de 15 % (inclus d'office).

POUR : Un bien joli restaurant pour la clientèle du Nord. Un service soigné et des produits de qualité.

CONTRE : C'est payer cher les maladresses d'une cuisine de commis. Puisse Anne Desjardins trouver assistance lorsqu'elle prend congé ou retravailler carrément sa carte.

L'EAU À LA BOUCHE
3041 boul. Sainte-Adèle (route 117)
tél. 229-4151.

GASTRONOMIE

Casa FERNANDEL
Cuisine italienne recherchée
50 est, rue JARRY
près du boul. Saint-Laurent
RÉSERVATIONS:
(514) 381-9650

amène-moi chez Vita
pour la St-Valentin
Restaurant italien
5412 Côte des Neiges
tél.: (514) 735-3623

Le Armoricain
Un vent de Bretagne dans la cuisine française!
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)
1550, Fullum coin Maisonneuve
Rés.: 523-2551
Fermé le dimanche

Le Chambertin
Fine cuisine
I- 9 Place Frontenac Pointe-Claire 695-0620
II- 1420 rue Peel Montréal 844-5156
III- 1,000 boul. Gouin 337-3540
CUISINE EXQUISE
OUVERT DIMANCHE POUR LA ST-VALENTIN
MUSIQUE TOUS LES SOIRS
Bon appétit

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

restaurant "La Marguerite"
Cuisine improvisée

à MONTRÉAL
j'invite mon homme au restaurant
"LA MARGUERITE"!
1472 CRESCENT, MONTRÉAL
RÉSERVATION: DENISE
284-0307

CHEZ BETTER
RESTAURANT
SAUCISSES EUROPEENNES ET BIÈRES IMPORTEES
4382, boul. St-Laurent, Mtl 845-4554
1310, boul. de Maisonneuve est, Mtl 525-9832

Chez Ubaldo
maintenant
Villa d'Abruzzo
FESTIVAL DE PÂTES
10% de réduction pour le mois de février avec cette annonce
• Spécial du midi • Table d'hôte le soir
88, rue Bernard ouest
Rés.: 274-7461

MAINTENANT OUVERT 7 JOURS
TABLE D'HOTE GOURMET EN VEDETTE
$24.50 par personne
abacus
Cuisine chinoise par excellence
2144 mackay · 933-8444

MENU SPÉCIAL POUR LA SAINT-VALENTIN
SPÉCIALEMENT OUVERT DIMANCHE LE 14 FÉVRIER DÈS 17 H
RÉS.: 272-9122
OGGI ristorante
108 LAURIER OUEST

PENSEZ ST-VALENTIN

LE CAVEAU
restaurant
2063, rue Victoria
844-1624

Partz
sera ouvert dimanche le 14 février pour la St-Valentin
cuisine du marché
Menu gastronomique
Salade Gourmande au Père Maurice
Caille farcie d'homard sur fond d'artichauts
Granité de pamplemousse et vodka
Noisette de chevreuil et son flan de poivrons sur beurre de truffe
Assiette de fromage
gâteaux Kirsch 46,75$
Menu à la carte aussi disponible
Joyeuses St-Valentin Réservations: 842-6515

CHEZ PAUZÉ
Délices de fruits de mer
Depuis 1862
1657, rue Ste-Catherine O.
STATIONNEMENT GRATUIT 2 HEURES — GARAGE MANSIONS
(Budget Rent A Car) 1460, rue Guy, coin Maisonneuve
932-6118
Métro Guy
Fermé le lundi

Restaurant Bar français LE FLORE
SPÉCIAL SAINT-VALENTIN
samedi 13 et dimanche 14 février
ouvert dès 18 h
1er — Soupe de poissons tropézienne
ou
Mousseline de crustacés au pineau des Charentes
2e — Escalope de loup aux petites crevettes
ou
Saumon de l'Atlantique à la crème de ciboulette
3e — Filet mignon de boeuf aux morilles
ou
Aiguillettes de canard au poivre vert
Turinois au cognac
Café ou thé 28,50$
BON APPÉTIT et bonne fête les amoureux!
Spécialités de poissons, volailles et viandes
Table d'hôte des gens d'affaires à midi: de 5,95$ à 13,95$
Plat du jour 8,95$
Le soir, un tête à tête de 12,95 à 23,95$
ou en groupe (jusqu'à 80 personnes)
Plat du soir 15,95$
De 11 h 30 à 15 h 30 et de 17 h 30 à 22 h
Prière de réserver d'avance
Réservez au 273-3946 ou 273-0895
1203, rue Bernard Ouest, Outremont (coin av. Bloomfield)

LES Soirées DU ROY
Au Menu: Opérette et Gastronomie
"Juliette et ses Roméo"
avec
MICHELINE CAMIRAND, DIRECTRICE ARTISTIQUE, SOPRANO
BERTHIER DENYS, TENOR - GILLES LATOUR, BARYTON
JACQUES SAINT-JEAN, PIANISTE.
TOUS LES VENDREDIS SOIRS À 19h.
RÉSERVATION RECOMMANDÉE
75$ DU COUVERT INCLUANT
MENUS LYRIQUE ET GASTRONOMIQUE,
APÉRITIF, TAXE ET SERVICE.
RESTAURANT LES FILLES DU ROY
415, Bonsecours, Vieux-Montréal
(514) 849-3535
Grande Première 12 Février
Réservez dès maintenant

La Saint-Valentin se fête au St-Germain
Cupidon propose aux amoureux ses délices
Le velouté de canard aux cepes
ou
Le feuilleté de ris de veau aux pleurottes
ou
La salade pastorale au fromage de chèvre tiède
ou
Les noix de pétoncles à la nage, au beurre rose
Le sorbet à l'estragon
Le coeur d'entrecôte au poivre rose
ou
Le saumon à la vapeur et aux fines herbes fraiches
ou
Le filet d'agneau en croûte, linguini aux petits légumes
ou
L'escalope de veau en mousse de saumon à la crème de basilic
Les profitéroles aux fraises des bois
ou
Le miroir aux fruits de la passion et framboise
ou
L'entremet au chocolat, sur coulis de griottes
Bon appétit 28,50$
Le St-Germain
1458 A, Crescent
Réservations 282-9003
ouvert le dimanche 14 février

La Goélette
388-8393
8551, boul. Saint-Laurent, près du boul. Métropolitain
DÉJÀ 9 ANS
À cette occasion, nous offrons un menu pour 2 personnes comprenant 2 apéritifs et une bouteille de vin.
AU CHOIX: ASSIETTE DU PÊCHEUR
OU LANGOUSTINES GRILLÉES
OU STEAK AU POIVRE
chaque plat servi avec salade maison, soupe du jour et café.
Informez-vous pour le prix.
RÉSERVATIONS S.V.P.
TOUS LES MERCREDIS SOIRÉE DES DAMES
Stationnement gratuit
Salle de réception disponible

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
158919 CANADA INC. Restaurant Le Lai Enr. 6343-6345, Sherbrooke Est Montréal	1 restaurant pour vendre Changement de capacité suite à une cession	6343-6345, Sherbrooke Est Montréal
GEORGE LE ROI DU SOUS-MARIN LONGUEUIL INC. George Le Roi du Sous-Marin Longueuil Inc. 1820, boul. Marie Victorin Longueuil	1 restaurant pour vendre	1820, boul. Marie Victorin Longueuil
MARCHÉ D'ALIMENTATION CHINOIS LUCKY 88 INC. Marché d'Alimentation Chinois Lucky 88 Inc.	1 épicerie	2075 University suite 1718 Montréal
2544-1056 QUÉBEC INC. Bar Di-Version 569, rue Kimpton Bois des Filion	1 bar avec danse, spectacles 1 bar sur terrasse	600, Adolphe Chapleau Bois des Filion
LE ROC SYSTEMS CORPORATION Studebaker's 1255, rue Crescent Montréal	1 bar avec danse 1 bar	1255, rue Crescent Montréal
RESTO AUX DÉLICATESSES INC. Resto Aux Délicatesses Inc. 4339, rue St-Denis Montréal	1 bar sur terrasse 1 bar	4339, rue St-Denis Montréal
SOCIÉTÉ DE GESTION NOCTURNO LTÉE Bar Winnie 1455 & 1459, rue Crescent Montréal	Changement de capacité de (3) bars avec danse	1455 & 1459, rue Crescent Montréal
MARIO IANTOMASI & SAVERIA NAPOLITANO American Espresso Bistro Bar Enr. 11823, boul. Laurentien Montréal	1 restaurant pour vendre	11823, boul. Laurentien Montréal
BOSKOVIC, Ksenija Maison du Bifteck Sandy 11, rue Prince-Arthur Ouest Montréal	Autorisation de spectacles dans un restaurant pour vendre	11, rue Prince-Arthur Ouest Montréal
FURTADO, Altino Dépanneur Furtado 4833, St-Urbain Montréal	1 épicerie	121, St-Viateur Ouest Montréal
BAILLARGEON, Paul Buffet Bon Goût 8746, Notre Dame Est Montréal	1 restaurant pour vendre	8746, Notre Dame Est Montréal
BAR TERRASSE LA CABANE DU PORTUGAL INC. Bar Terrasse La Cabane du Portugal Inc. 3868-3872, St-Laurent Montréal	Changement de capacité d'un bar	3868-3872, St-Laurent Montréal
2527 7203 QUÉBEC INC. Le Brasse Riz Floralies 1001, rue St-Antoine Ouest Montréal	2 bars 1 restaurant pour vendre	1001, rue St-Antoine Ouest Montréal
2544-4183 QUÉBEC INC. Restaurant Pâtisserie Sidi-Bou 6260, Côte des Neiges Montréal	1 restaurant pour vendre	6260, Côte des Neiges Montréal
LES INVESTISSEMENTS MAILLEUX INC. Giorgio 1705 boul. des Laurentides Suite 250, Laval	2 restaurants pour vendre	221, rue Hémond St-Eustache

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, vendredi 12 février 1988

MONTRÉAL

Tendance irrégulière

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé en hausse de 0.31 à 1529.63.

En tout 5,365,820 actions ont changé de main.

Les forestières ont fait un bond de 51.13 à 2831.21 et les minières ont monté de 10.98 à 1364.61 tandis que les bancaires retraitaient de 16.08 à 1284.98.

Banque nationale, en baisse de½ à $9⅞ s'est traité à 395,229 exemplaires. Asamera a cédé⅛ à $7⅞ et 183,199 actions ont circulé dans le marché.

Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Alcan a gagné⅞ à $32½, Brascan A¾ à $24¾, Inco⅝ à $25, Bombardier B⅜ à $8⅜ et CP¼ à $21⅞.

BCE a perdu⅜ à $38⅛, Memotec⅛ à $12⅞ et Avcorp 5 cents à $3.60.

Sur 570 titres mis en jeu 221 étaient gagnants, 193 perdants et 165 inchangés.

Indice			
XXM	0,31	1529,63	
VALEURS INDUSTRIELLES	4,28	1312,19	
BANCAIRE		1284,98	16,08
PRODUITS FORESTIERS	51,13	2831,21	
SERVICES PUBLICS		1406,19	3,39
MINES ET MÉTAUX	10,98	1364,67	
INDICE RÉA R.C.M.P.	4,09	1159,17	
VARIATION DES TITRES	221	165	193

TORONTO

Le marché fait une pause

TORONTO (PC) — Le marché a fait une pause jeudi à la Bourse de Toronto et l'indice composé a fermé la séance en léger recul de 75 centièmes de point, à 3038.70.

Environ 21.63 millions d'actions ont été échangées contre 21.06 millions la veille.

Dans les industrielles, Financial Trustco a perdu¼ à $6⅞; Nova Corp.⅜ à $8⅞; BCE Development huit cents à $2.75; Westcoast Transmission⅛ à $16¾ et Onex Packaging 1.15 à $4.10. Ford Motor Canada a gagné 3 à $148; Polysar Energy¾ à $15½; Alcan⅝ à $32⅜; Canadian Pacific Ltd¼ à $21⅞ et Falconbridge⅝ à $19½.

Dans les mines, Placer Dome a cédé¼ à $14¼; Viceroy Resources⅝ à $7½ et Echo Bay¼ à $23⅛. Canamax Resources a gagné⅛ à $6½ et Ego Resources un cent à $1.25.

Dans les pétroles, Asamera Inc. abandonne⅛ à $7⅞; Poco Petroleum¼ à $10 et Westfort Petroleum un cent à 22 cents. PPC Oil and Gas gagne 12 cents à $2.20 et Chieftain Developments½ à $11.

Indice			
TSE 300		3038,70	0,75
VALEURS INDUSTRIELLES	3,54	1834,34	
PRODUITS DE CONSOMMATION	1,51	3976,32	
COMMUNICATIONS	19,62	6005,87	
HAUTE TECHNOLOGIE		707,23	2,56
AURIFÈRES		5776,29	30,60
PETROLE ET GAZ	5,39	3432,21	
VARIATION DES TITRES	428	371	357

NEW YORK

Séance étroitement irrégulière

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 1,961.54, en baisse de 0.5 point jeudi à Wall Street, au terme d'une séance étroitement irrégulière et active.

Quelque 201 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 809 contre 709; 447 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, les prises de bénéfice ont sporadiquement pesé sur le marché après les fortes hausses de la veille, mais le ton d'ensemble est demeuré ferme dans la perspective que la stabilité du dollar laisse à la Réserve fédérale toute latitude pour relâcher le crédit.

Par ailleurs, la progression inattendue des ventes au détail en janvier (0.5 pc) a éloigné le spectre d'une récession, bien que les taux d'intérêt obligataires aient légèrement remonté à cette annonce, ont-ils ajouté.

La plupart des experts ont prévu que le chiffre du commerce extérieur américain pour décembre ne produira aucune surprise désagréable, mais la nervosité des investisseurs s'est accrue à la veille de sa publication.

CBS a perdu 2½ à 161⅛; Merck 1 à 157¼ et Corning Glass 1⅜ à 52⅛. Quantem a gagné 3 à 75; Gillette 1¾ à 39⅛ et Asarco 1⅛ à 22.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a gagné⅞ à $25¾; Canadian Pacific¼ à $17¼; Inco¼ à $19¾; McIntyre Mines½ à $29¼ et Varity⅛ à $2⅝. BCE a cédé⅛ à $30⅛ et Seagram⅛ à $54.

Indice			
DOW JONES INDUSTRIEL		1961,54	0,50
DOW JONES 65 TITRES		731,15	1,86
DOW JONES TRANSPORT		774,14	2,72
SERVICES PUBLICS		184,33	1,78
S ET P 500		255,95	0,71
S ET P 400		293,85	0,26
NYSE		143,99	0,25
VARIATION DES TITRES	809	447	709

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Pays	Devise	Taux	Pays	Devise	Taux
Afrique du Sud	Rand	0.6209	Hong Kong	Dollar	0.1625
Afrique franco	Franc CFA	0.004432	Inde	Roupie	0.0975
Allemagne-Ouest	Mark	0.7489	Israël	Sheqels	0.8037
Antilles Angl.	Dollar	0.4698	Italie	Lire	0.001016
Australie	Dollar	0.9024	Jamaïque	Dollar	0.2345
Autriche	Schilling	0.10665	Japon	Yen	0.009821
Bahamas	Dollar	1.2658	Liban	Livre	0.00332
Belgique	Franc	0.03580	Mexique	Peso	0.000569
Danemark	Couronne	0.1955	Norvège	Couronne	0.1971
Espagne	Peseta	0.011066	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8399
États-Unis	Dollar	1.2658	Portugal	Escudo	0.009147
Finlande	Mark	0.3088	Royaume-Uni	Sterling	2.2272
France	Franc	0.2216	Suède	Couronne	0.2098
Grèce	Drachme	0.009385	Suisse	Franc	0.9129
Hollande	Florin	0.6668	Venezuela	Bolivar	0.04228

LE DOLLAR CANADIEN	0,34	0,7915	
L'OR À LONDRES		441,50	0,50
L'ARGENT AU CANADA		7,972	0,484
L'OR AU CANADA		556,00	4,00

TORONTO

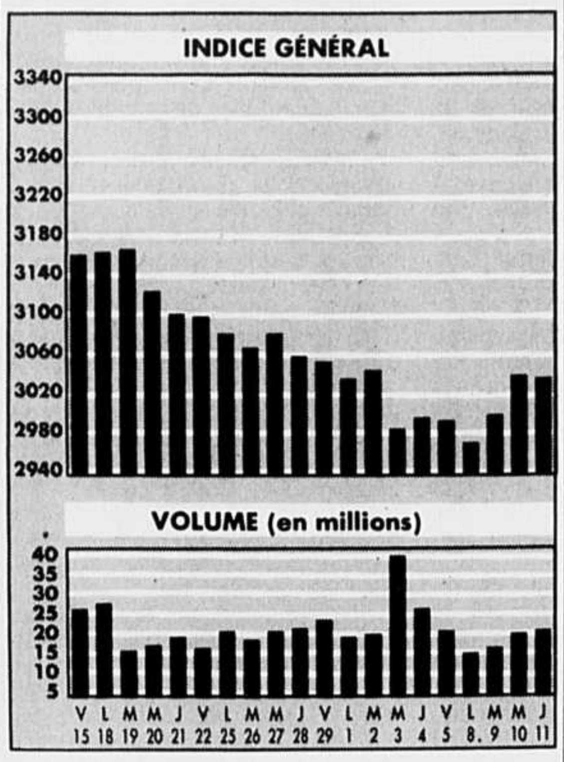

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	4262	$8½	8¼	8⅜	— ⅛
AHA Auto o	1300	420	420	420	
AMCA Int	19204	$7⅛	6⅞	6⅞	— ¼
AMCA p	z50	$23⅜	23⅜	23⅜	
AMCA 2 p	4800	$19½	19¼	19¼	— ⅛
AMCA 3 p	3440	$22½	22¼	22¼	— ¼
Abbey E o	z400	30	30	30	
Abermin o	1760	111	110	110	— 9
Abti Prce	4046	$23¾	23½	23⅜	+ ⅛
Abitibi w	3100	375	365	375	+15
Acadia M o	27878	335	315	320	+10
Acugrph A o	2000	175	175	175	
Agassiz	4100	375	370	370	— 5
Agnico E	10745	$16	15½	16	
Agra B f	1900	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Albany o	27500	51	51	51	+ 1
Alt Energy	33466	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ¼
Al Enr 775	1350	$27	26¾	27	
Alta Nat	4900	$14¾	14½	14⅝	— ⅛
Alcan	840667	$32⅜	32	32⅜	+ ⅝
Alcan A	1475	$25¾	25¾	25¾	
Alcan E p	100	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Algo Gr A f	300	$6⅞	6⅞	6⅞	— ¼
Algo Cent	z25	$19⅜	19⅜	19⅜	
Algoma St	2425	$15⅞	15¾	15¾	+ ⅜
Algoma St p	400	$22	22	22	
Algma St B	3550	$19½	19	19	— ½
Algon Merc	35000	$8½	8¼	8½	+ 1⅛
Alied Lyns	16450	$7½	7¼	7½	
Altex	2000	138	135	138	+13
A Barick	41876	$23¼	22⅝	22⅞	+ ¼
A Barik w	38150	$7½	7⅛	7¼	+ ¼
ABarik A w	5200	190	180	180	
Am Eagle o	1000	85	85	85	
Amir o	39700	182	180	182	
Ancom o	125	160	160	160	+ 5
Andrs WA f	800	$12¼	12¼	12¼	
Ang CdnM o	2000	23	23	23	— 1
Ang CT 290	z50	$32⅞	32⅞	32⅞	
Anthes	6500	49	43	43	— 2
Args 250 p	z20	$41⅝	41⅝	41⅝	
Args 260 p	z50	$34⅞	34⅞	34⅞	
Argus B pr	z40	$29⅛	29⅛	29⅛	
Asamera I	63456	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Asmra I 8	900	$23¼	23	23	
Asmra Iw	500	45	45	45	+ 5
Asmra Mnl	100	425	425	425	+10
Asmra M w	2000	60	58	60	+ 2
Ascot Inv o	5000	30	30	30	+ 3
Atco I f	1686	$10⅛	10	10	
Ateba o	2500	61	58	61	+ 3
Ateba B r	6200	1½	1	1½	+ ½
Atl Shop A f	700	$8⅛	8⅛	8⅛	
Atlantis o	29100	90	89	89	— 3
Audrey R o	300	270	270	270	—10
Augmitto o	5000	140	135	140	
Aur Res o	17870	450	445	445	
Autrex A	200	205	200	200	—25
Autrex B	500	200	200	200	—50
Avindo o	4000	28	28	28	+ 3
BCE Inc	229124	$38½	38⅛	38⅛	— ⅜
BCE I 205	z28	$38½	38½	38½	
BCE I 270	34490	$38⅜	38	38⅛	— ¼
BCED	541842	285	265	275	— 8
BCED 1 p	1400	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
BCED w	17100	72	70	72	+ 4
BCE Mobl	500	$11¼	11¼	11¼	
BCED C I	1000	$24	24	24	
B C Bancor	96250	79	76	76	— 1
BC Banc A	1300	$24	23¾	23¾	— ¼
BC Banc B	500	$24	24	24	+ ¼
BC Rail p	950	$26¼	26	26¼	+ ⅜
BC Sugar A	6500	$28¾	28½	28⅝	+ ⅛
BC Sugar w	13131	400	385	385	+10
B Corp p	1000	$29½	29⅛	29½	+ ¼
BGR A	2100	$9¾	9½	9½	— ⅜
BGR 2 w	1000	195	195	195	+ 5
BMB Comp	661	95	95	95	— 5
BMO II p	700	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅜
BP Canada	11410	$18⅛	18	18	— ¼
Bachelor	2650	230	230	230	
Banco Cntr	100	$32⅜	32⅜	32⅜	
Bk Alberta	2100	$5⅜	5¼	5⅜	— ⅛
Bank Mtl	38138	$26⅛	25⅞	25⅞	— ⅛
Bk Mtl 250	2400	$25¾	25½	25⅝	— ⅛
Bk Mtl 3p	2300	$25⅛	25	25	
Bk Mtl w	90000	46	41	43	— 2
Bank N S	42736	$12⅜	12⅛	12⅛	— ¼
Bk N S Ip	1400	$19⅞	19⅞	19⅞	
Barons Oil	4000	275	275	275	
Barincor f	1250	295	265	280	+ 5
Barincor w	z50	20	20	20	
Baringtn o	9500	100	100	100	
Baton	500	$12½	12½	12½	— ⅛
Battle MA f	3050	$18	17¾	17¾	— ¼
Beau CA o	2000	53	53	53	+ 2
Beaufield o	2500	140	140	140	— 3
Beaver R o	10100	115	105	105	— 5
Becker B f	400	$41¼	41¼	41¼	+ ¼
Bell 1.94 p	3050	$24¾	24½	24¾	
Bell 9 p	6100	$25	24½	25	+ ⅜
Belmoral o	54900	228	218	223	— 7
Blmorl G w	2400	255	245	255	+10
Belmorl w	4000	34	34	34	+ 3
Bentall 1 p	1100	$26	26	26	+ ¼
Bethlem R	7500	150	150	150	
Beverly o	10000	50	50	50	— 7
Biltrite Ngt	100	385	385	385	— 5
Biomira o	1100	290	275	280	
Biotech	4400	250	240	250	
Bl Hawk o	15900	100	85	85	—15
Blackdom o	500	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Bombdr B f	8300	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Bonar	200	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Bow Valy	22055	$15⅛	15	15⅛	
Bow Valy 4	3791	$15¼	15	15¼	+ ⅜
B V 2025	900	$29⅜	29¼	29⅜	+ ¼
B V 1875	1000	$29¼	29¼	29¼	+ ⅜
Bow Vly 205	3230	$20⅞	20¾	20⅞	+ ¼
Bow Valy w	2089	5	5	5	
Bow Vly R	24867	31	27	30	
Bow VR p	400	320	320	320	+ 5
Bowtex o	100	360	360	360	—50
Bowtex w	20000	5	5	5	— 1
Bracknel f o	8000	65	65	65	
Bralor 8.75	800	$6¼	6¼	6¼	
Bramalea	20269	$20	19⅞	20	+ ¼
Brmlea B p	100	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Brmptn A f	19800	$7	6½	7	+ ¼
Brascad A	910	$39½	39⅜	39½	+ ⅛
Brascan A	147300	$25	24⅞	25	+ 1
Brscn 8½	400	$25½	25½	25½	
Brkwater o	25075	475	465	475	+10
Brenda M	1740	$20⅛	19¾	19¾	— ½
Brik Brw o	2000	165	165	165	+ 5
Bright A	900	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
BCFP	2220	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
BC Res	10115	90	86	90	+ 4
BC Res p	2725	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
BC Phone	3450	$27⅞	27¾	27⅞	— ⅛
BCPh 4⅜ p	100	$49	49	49	+ 1
BCPh 4¼ p	z7	$52⅛	52⅛	52⅛	
BCPh 5¼ p	160	$64½	64½	64½	— ¾
BCP 7.04 p	845	$20¾	20½	20½	+ ⅜
BrAir ads	100	$35⅜	35⅜	35⅜	+ 1⅜
BrTel ads	600	$53¾	53¼	53¾	+ ⅜
Brohm R o	12000	310	300	305	+ 5
Broulan	5100	140	130	132	+ 2
Bruncor	3149	$16⅞	16¾	16⅞	
Bruncor A	100	$24¾	24¾	24¾	
Brunswk	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ¼
Budd Can	285	$28	28	28	— ½

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	52850	$6¼	6	6⅛	
CB Pak	11000	$18¼	18	18¼	+ ½
CCL B f	7300	$7⅜	7⅛	7⅜	
CDC Life	11600	$23¼	23	23⅛	+ ⅛
CFCF f	300	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
CGC Inc	2900	$10½	10¼	10½	+ ⅛
CHC Hlcpt	100	270	270	270	+10
CIL	z7	$29⅞	29⅞	29⅞	
CM NT Equ	6200	$7	7	7	
CM Pref p	800	$12¾	12¾	12¾	
CME A o	12800	80	73	73	— 7
CSA A f	400	$5¼	5¼	5¼	
CT Financl	1200	$21¾	21¼	21¼	— ¼
Cableshr A	7500	300	290	290	— 5
Cabre	z1000				
Cad Frv A	57200	$9⅜	9¼	9¼	
Cad Frv 2	3100	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Calgary 1 p	350	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
Cambior	12000	$13	13	13	
Cambior w	36350	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Cambridg	16285	$23⅛	23	23⅛	+ ⅛
Camb 1	9700	$27¼	26¾	27	+ ¼
Camndx o	4000	59	59	59	+ 3
Camp Res	8750	190	190	190	—10
Camp R w	7200	10	9	9	— 1
Camp Soup	86700	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Campeau f	320480	$22¼	19¾	21⅜	+ 2½
Campeau B	600	$22	21¾	21¾	— ¾
Campeau C	900	$22¼	22¼	22¼	
Campeau D	1130	$21¼	21	21¼	— ¼
Camreco o	960	35	35	35	
Canacord o	1000	60	60	60	
Can Lease	100	425	425	425	—25
Can Malt	700	$22¾	22½	22¾	
C Nor West	3542	$15½	15⅛	15½	
CNor Wst B	100	$25⅛	25⅛	25⅛	
C Packrs	109270	$13⅜	13⅛	13⅛	— ⅜
CS Pete f	1100	300	285	285	— 5
C Trsco C	3750	$19⅞	19⅞	19⅞	
C Trsco G	500	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
C Tung	700	$5	5	5	
Canadex o	3000	110	110	110	
C Futr Ao	19625	57	55	55	— 2
C Home o	1380	$7¼	7	7	— ⅜
CI Bk Com	57014	$19⅜	18⅞	19	— ¼
CIBC 3 p	32000	$96⅞	96⅞	96⅞	— ⅛
CIBC 5 p	100	$19¾	19¾	19¾	
Cibc w B	19100	75	73	73	— 2
Cdn Jorex	1500	180	180	180	+10
C Marconi	3610	$16½	16¼	16½	+ ½
C Nth Star	1401	375	360	375	+25
C Ocdental	7200	$16¼	16¼	16¼	
CP Ltd	591969	$22	21⅜	21⅞	+ ¼
Cdn Roxy	1331	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Cancom o	639	$11¼	11	11	
Cdn Tire	400	$32⅞	32¾	32⅞	+ ⅜
CTire A f	117427	$13⅞	13¾	13¾	
CUtil A f	6022	$20⅛	19⅞	20⅛	+ ⅛
C Util B	z30	$20⅜	20⅜	20⅜	
CUtil 2nd I	250	$25⅜	25⅜	25⅜	
CUtil 2nd K	900	$25⅛	25⅛	25⅛	
CUtil 2nd L	700	$24⅜	24⅜	24⅜	
Cnamax o	75600	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Canam A f	400	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Canbra	700	$6	6	6	
CanCaptl	1470	$5	5	5	+ 5
Candol D o	1500	63	60	63	— 1
Canfor	9650	$23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅜
Canfor pr	1870	$24	23⅜	23⅞	— ⅛
Canhorn o	4000	140	139	140	— 5
Canron A	2500	$11½	11½	11½	
Canron B f	100	$11¼	11¼	11¼	— ⅜
Canuc o	4500	25	25	25	+ 2
Capsule T	700	360	350	350	+ 5
Cara	1100	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Cara A f	900	$10¾	10¾	10¾	
Carena	z25	$24½	24½	24½	
Carolian o	6100	100	100	100	
Cascades	1500	$6	6	6	+ ⅛
Cassiar	2007	180	180	180	— 5
Celanese	2300	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅛
Celanes 1 p	550	$23¾	23¾	23¾	+ ½
Cntrl Cap	3388	$10½	10⅜	10½	— ⅛
Cnt Cap Af	1800	$8⅜	8½	8⅜	— ⅛
Cnt Cap Ap	600	$23⅞	23¾	23⅞	— ⅛
CFund A f	2200	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Cntrl Tr p	600	$26	25½	26	+ ½
Chalngr A f	800	145	135	135	— 5
Chancelor o	15000	23	23	23	+ 3
Charan	15700	310	300	300	
Chauvco A	o43900	415	400	400	—25
Cheni Gld	o 2400	355	355	355	
Cheni Gld	w 2250	110	105	110	+ 5
Chesbar o	3900	100	100	100	
Chieftan	3000	$11	11	11	+ ½
Chieftan B	100	$48	48	48	+ ½
Chrysler	z35	$32⅛	32⅛	32⅛	
CHUM B f	2300	$18	18	18	
Cimaron o	23000	460	450	450	
Cineplex	6800	$14¼	13⅞	14⅛	+ ⅛
Cinram	3300	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Cinram w	400	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Citadel G	o 10500	240	235	235	— 5
Claude R	o 1200	385	385	385	— 5
Cly Mil Af	100	101	101	101	— 4
Clay Mil w	z50	13	13	13	
Cliff o	5650	115	103	105	
Co Steel f	2100	$13¼	13⅛	13⅛	
Cognos	4716	$6⅛	6	6	
Coho A	3600	170	170	170	— 5
Coin Lake	o 7300	185	181	185	
Colin Enr	o 17900	55	40	55	+15
Colonial o	10000	78	78	78	+ 1
Colony P o	900	76	76	76	+ 4
Clrtech A of	1000	265	265	265	
Colray R	o 10500	45	40	40	—10
Cominco L	216184	$14⅞	14⅜	14½	
Cll L A	1000	$24	23¾	24	+ ¼
Cll L D	250	$25¾	25¾	25¾	
Comnco H	p15200	$11¼	11⅛	11¼	
Comnco I	w 2300	$18½	17	18½	+ 1½
Comnco R	61550	185	178	180	+ 1
Comnco R	w20500	40	38	40	
Cmrcl Fin	4100	435	430	430	— 5
Cml Fin w	500	30	30	30	—4½
Computlog	11300	410	405	410	+10
Cmp Inov	18187	172	169	171	+ 6
Comstate o	1000	52	52	52	+ 1
Comterm	3100	51	51	51	
Coniagas o	1300	240	225	240	+15
Conpak S o	5000	100	100	100	
Con Bath A	21518	$17	16½	17	+ ½
Con Bath 6	200	$19½	19¼	19½	+ ½
Cons Bath C	200	$20⅜	20⅜	20⅜	— ¼
C Brinco	Ao25000	360	360	360	+10
C Carma A	4500	170	162	165	+ 1
C HCl Af	413	$8	8	8	+ ⅛
C Mercntl	o z50	103	103	103	
C Mercntl	p12400	50	50	50	
Con Prof o	9900	109	109	109	— 2
C TVX o	14425	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
C Talcorp	320	300	300	300	—15
Cons Gas	3005	$24¼	23½	24	+ ½
Con Gas A	z33	$70¾	70¾	70¾	
C Gas 9¼	400	$26½	26½	26½	— ¼
Con Pkg	500	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
CTL Bk II	z12	1255	1255	1255	
Contour B	o 1700	140	140	140	+10
Contrns A f	3500	$7½	7½	7½	+ ⅛
Contrns A p	100	$20½	20½	20½	— ¼
Conwst B f	500	$10⅜	10⅜	10⅜	— ¼
Co enerco A	500	385	385	385	
Corby	2526	$18⅛	18⅛	18⅛	
Cor Mark f	80600	155	151	152	+ 1
Cor Mrk A	500	$12½	12¼	12½	+ ½
Core Mrk	w12000	3	1	2½	— 1
Corncopa o	7076	380	370	370	—10
Coronet C	4200	280	280	280	
Corp Food	600	$7½	7¼	7½	+ ⅜
Coscan D	3100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Coscan w	2800	50	50	50	
Coseka R	86550	47	42	44	
Counsel w	3050	50	30	30	—50
Coxheth o	23750	118	110	115	+ 1
Crain RL f	9310	$7	6⅞	7	+ ⅛
CLife I A	1300	$25¾	25¾	25¾	
Crownx	3600	$10¼	10⅛	10⅛	
Crownx A f	9135	485	480	485	+ 5
Crownx 1 p	1820	$20⅞	20¾	20⅞	— ⅛
Crownx 2 p	2700	$20⅛	19¾	20⅛	+ ⅛
Crownx A	w14150	11	9	10	
Crownx B	w 6355	$11¾	11⅝	11⅝	
Cuvier o	5300	49	49	49	+ 3
Cuvier w	4000	2	2	2	
Czar Res	2000	135	135	135	
DMR A f	2300	360	350	350	—10
Dor Val o	15400	94	90	92	+ 2
Datatech o	4000	59	57	58	— 2
Davidson o	800	127	127	127	
Davis B f	500	285	285	285	+10
Davis w	3000	10	10	10	
Deiour o	24500	25	23	25	+ 1
Denison A	p 4970	490	490	490	—10
Denison B	f 8670	480	475	475	— 5
Denison p	3200	$23	22¾	23	+ ⅛
Denison B	p 4400	$20⅜	20¼	20⅜	+ ¼
Denison w	1000	13	13	13	
Derlan	15200	$11	10¾	11	+ ¼
Develcon	1700	135	135	135	
Devtek f	2300	$9	8⅞	8⅞	
Dexleigh	3390	185	180	185	+ 5
Dabrasve o	16200	230	210	210	—30
Dicknsn A	f22400	$7	6⅞	7	+ ¼
Dicon Sys	1000	350	350	350	
Discov W	4000	130	125	130	+ 7
Dofasco	29331	$26⅜	26	26⅜	+ ⅜
Dofasco 260	4480	$35	34⅜	35	+ ½
Doman A	2416	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Doman B f	7655	$5⅜	5	5	— ⅛
Dome Pete	167985	110	108	109	
DPete A p	4400	$5¾	5½	5½	— ¼
DPete B p	2000	$5¾	5¾	5¾	+ ½
D Expl fo	15166	23	21	21	— 1
Dom Sec	4500	$21¾	21⅜	21¾	+ ⅛
D Textie	36491	$16¼	16	16	— ⅛
Domtar	12102	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ⅜
Domtar B	3050	$21⅜	21¼	21¼	
Dore Nbsk	2000	59	59	59	+ 1
Dover Ind	1800	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅜
Dunraine o	500	50	50	50	— 3
Du Pont A	1314	$28¼	28	28	+ ¼
Duration o	3000	120	120	120	
Dvlex A	10750	$7⅜	7½	7½	
Dynamar	36000	11	11	11	— 1
Dynmic A f	400	$5¼	5¼	5¼	+35

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	225	$45⅛	45⅛	45⅛	+ ⅛
ERG Res	o 14408	260	245	260	+15
Eagle P	2500	450	435	440	+ 5
Eaglet o	9501	59	55	55	+ 1
Eastmaq o	1500	$5¼	5	5	— ½
Eaton T A	100	$10¼	10¼	10¼	
Echo Bay	85737	$23⅜	23	23⅛	— ¼
Echo 1989	w 1700	$6	6	6	
Eclipse C	2000	140	130	130	—20
Eco Corp	3400	$6¾	6¾	6¾	
Ego Res	o 68100	130	123	125	+ 1
Eider A o	1500	22	22	22	
Elders A	10000	$24⅜	24⅜	24⅜	
Elcthm Y f	5125	$7	6¾	7	+ ¼
Elite Ins o	850	490	490	490	—10
Empire A f	151300	$10½	10¼	10¼	+ ⅛
Encor	3790	$9¼	9¼	9¼	
Encor p	400	$14	14	14	— 1
Energx o	2000	79	79	79	
Enrpls C u	100	$11½	11½	11½	— ¼
Enrpls C B	2000	$10½	10½	10½	
Enfield	11800	$6⅜	6¼	6¼	
Enfield 1 p	8650	$18⅞	18¾	18⅞	+ ¼
Ennistel A f	2587	490	485	490	+15
Enserv C	300	330	330	330	+ 5
Env Saf o	1500	420	420	420	
Eplett D	500	170	170	170	+ 5
Eplett D p	2100	$7½	7¼	7¼	
Equinox o	4300	278	265	265	—10
Equty Pres	400	270	270	270	
Equty Svr	A10100	470	455	460	
Equity Svr	p 1400	$18½	18	18½	
Etoc w	1700	340	330	330	—20
Euro Nev	o 12580	400	385	400	+20
Euro Nev	w14080	250	200	250	+30
Euro Pete	o 3000	40	40	40	+10
Exodor o	5000	30	30	30	
Exodor w	5600	7	7	7	+ 2
Exall o	2000	67	67	67	
Excel o	5030	133	125	133	+ 3
Excel w	z100	8½	8½	8½	
Exco Tec	1000	140	140	140	+10
FCA Intl	1600	$9½	9¼	9¼	— ¼
FCMI A of	400	140	140	140	
FPI Ltd	128736	$17	16	16⅞	+ 1⅛
Fairfax f	100	$12½	12½	12½	— ½
Flcnbrdge	418259	$19⅝	18⅞	19½	+ ⅝
Flcnbrdg w	40800	155	145	150	
Farady R	500	460	460	460	+20
Farady A p	z14	$16	16	16	
Fed Ind A	12000	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Fed Ind C	600	$25¾	25½	25¾	+ ½
Fed Pion	8400	$11¼	11	11	— ⅛
Fin Truco	661330	$7⅛	6½	6⅞	— ¼
F Trsco Ip	13286	$9	8¾	8⅞	— ⅛
Finning L	2488	$19⅛	18¾	18¾	
Firan	500	180	180	180	+ 9
F Austria	18950	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
F Austrl w	46900	34	32	32	
FClgry A o	2000	15	15	15	— 5
F City Fin	1270	$17¼	17⅛	17¼	
F Cty Tr C	1400	$7⅜	7⅜	7⅜	
F Cty Trco	30400	$5⅞	5¾	5¾	— ¼
FCty Trco w	2250	45	45	45	— 5
F Marth A f	500	$7¾	7¾	7¾	— ¼
FMrcn A f	2500	$8¾	8⅝	8¾	
F Mrcn w	2000	26	26	26	— 4
FTor Cap o	600	$5½	5½	5½	
Flanagan o	11150	255	250	255	— 5
Fleet Aero f	200	$6½	6½	6½	
Fleet Aero 1	4500	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Fleet Aro w	z25	150	150	150	
Flet C Can	13000	$21⅜	21¼	21¼	
Flet CFin A	1000	$25	24⅞	25	+ ⅛
Flet CFin B	4900	$24¾	24⅝	24¾	+ ⅛
Focus nmc	1700	$24⅞	24¾	24¾	+ ⅛
Ford Cnda	1420	$150	148	148	+ 3
Forsyth w	3500	19	15	15	— 5
Fortis Inc	900	$19	19	19	+ ¼
FSesn HI f	600	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Franco o	2100	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Futurtek o	14000	19	19	19	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GW Util	2106	$23½	23¼	23⅜	
Galctic o	30206	$8⅛	8	8	
Galvestn A	117980	435	405	430	+15
Galvestn B	7940	435	415	435	+35
Gandalf	8500	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Gaz C p	100	$21	21	21	— ½
Geoc Comp	110757	140	135	135	— 5
Gemini T o	4000	205	200	205	+ 5
Gendis A	9300	$14½	14½	14½	— ½
GE Canada	24840	$15	14½	15	— ½
GMC	487	$83½	83	83	— ¼
Geodom o	3000	230	230	230	
Getty R o	1700	$8⅞	8½	8½	
Getty w	4500	145	145	145	+13
Giant Bay o	6000	98	95	95	
Glamis	500	450	450	450	
Glamis w	750	420	420	420	+15
Glen Adn o	29500	87	84	84	
Glenayre	1700	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Goldcorp f	14900	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Gld Knight o	4900	$6⅞	6½	6½	— ½
G Knight w	20050	93	90	93	+ 3
Gldn Nth o	700	470	460	460	—10
Gldn Rul o	4500	390	370	390	+10
G Shield o	15100	115	110	110	— 5
G Star o	300	260	260	260	— 5
Gldn Ter o	6000	85	85	85	— 5
Gldn Ter w	8000	46	44	44	— 4
Goldnbel o	86700	235	225	230	
Goldex o	15000	295	285	285	—10
Goldfarb p	1000	$8	8	8	
Goldpost o	1500	230	210	225	— 5
Goldsil o	3300	177	170	175	— 3
Gldteck o	13500	88	85	88	+ 3
Goldtk B w	19800	26	23	25	+ 3
Grafton A f	25500	$8¼	8	8¼	+ ¼
Granduc	5300	390	385	385	
Grndvew o	5200	$9	9	9	+ ⅛
Granges	3800	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ⅛
GL Forest	3110	$43½	43¼	43½	+ ½
GL Group	4400	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
Gt WLife 770	4100	$25⅛	24⅞	25⅛	+ ⅛
Gt W Lifeco	2810	$11¼	11⅛	11⅛	
GW Steel A	600	280	280	280	+ 5
Grn Forest	500	410	410	410	
Grnstne o	8150	370	355	370	+25
Greyhnd	508	$20½	20¼	20½	+ ¼
Growth I	825	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Growth p	2025	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Guar Tr 1	1300	$20¾	20½	20¾	
Gty Trsco	1800	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Guar Trc p	600	$26	25¼	25¼	+ ¼
Guard CA f	5000	$5¾	5¾	5¾	+ ⅜
Gulf Res	17728	$17	16⅝	16⅝	— ¼
Gulf R Ip	2200	440	440	440	
Gunnar G o	1330	75	75	75	— 5
HSK Mnrl o	1000	68	68	68	— 2
Haley	2100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Harris A f	12400	$7½	7½	7½	— ⅛
Hawker	2800	$18½	18½	18½	— ¼
Hayes D	1200	$10¼	10	10¼	+ ¼
Hayes R o	6100	195	190	190	— 4
HDS o	2000	250	250	250	+ 5
Hees Intl	95490	$19	18⅞	18¾	
Hees Intl w	28180	$5⅞	5⅜	5¾	
Hemlo Gld	183500	$15⅛	14⅞	15	
Highrdg A	o10000	95	91	95	+ 5
Highwod o	2800	375	375	375	
Hilcrest o	3765	95	90	95	+ 5
Hilcrest r	176936	4	2	2	— 1
Hollingr	5500	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Home B of	4500	110	110	110	— 3
Hope B	6000	$5¼	5⅛	5⅛	
Hope B w	1000	200	200	200	
Horsham f	8850	$5½	5	5	— ½
HBay Mn s	1048	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
H Bay Co	2600	$19¾	19¾	19¾	
HBC A p	800	$18	17⅞	17⅞	
HBC Hp	5950	$18¼	17⅞	18¼	+ ¼
Hy Zels	500	$7	7	7	
Hydra Ex o	5000	80	78	80	+ 5

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ISG Tec o	400	146	146	146	— 3
ITL Ind	4600	175	160	160	+10
ITL Ind Ip	300	$5	5	5	
ITL 775 p	2800	335	325	335	+10
ITT Can Ip	700	$25¾	25⅝	25⅝	— ⅛
ITT Can 2p	100	$24⅜	24⅜	24⅜	— ¼
IU Intl	1250	$24¾	24½	24½	
Ican o	28200	60	55	58	— 2
Icor o	1000	70	70	70	
Ideal Gr Af	900	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Imasco L	50520	$25½	25⅛	25⅜	— ⅛
Imsco L Ap	200	315	315	315	— 5
Imsco L Cp	1500	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Imp Oil A	41709	$56¼	55½	56	+ ⅜
Inca o	1100	105	100	105	
Inco	396096	$25⅛	24¾	25	+ ⅝
Inco 10	810	$35	35	35	— ⅜
Indal	15800	$9¾	9½	9½	— ¼
Inland Gas	4940	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Inlnd G 10p	100	$26½	26½	26½	+ 1
Innopac	4800	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Inspiratn	2000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ 1
Integra Sy	46300	175	150	165	+24
Intensity o	6000	85	85	85	— 4
Inter Cabl p	900	425	415	415	+10
Inter-City	750	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Inter C C p	2600	$28½	28¼	28⅜	— ⅛
IBM	z362	$142¼	139¾	139¾	
I Corona o	7275	$37⅛	36½	37	+ ⅞
I Epitek	900	150	150	150	+ 5
IForest A f	4605	$5⅞	5⅝	5⅝	
I Pagurian	201100	100	94	95	— 5
I Platinm o	3200	215	214	214	+ 9
Intl Pattr	2000	106	106	106	+ 1
I Pursuit o	30400	68	63	65	
I SemiTch o	2000	400	395	400	— 5
Intl Thom	30590	$11¾	11½	11½	— ¼
I Verifac o	6000	78	76	77	— 1
Intpr Pipe	240	$42	42	42	
Intrqust o	5500	36	35	35	— 3
Inverness	40700	$5	485	4⅞	—15
Inverns 875	300	$13	13	13	
Inv Grp	147200	$14½	14⅛	14¼	+ ¼
Iona o	4000	145	140	140	— 9
Ipsco	21303	$11½	11½	11½	
Irwin Toy	335	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Irwin Toy f	22775	400	380	400	+20
Island Tel	315	$14½	14½	14½	
Ivaco A f	3500	$9	8¾	8¾	— ¼
Ivaco D p	900	$24½	23⅝	23⅝	— ¾
Ivaco E p	400	$22⅜	22⅜	22⅜	
Ivaco 2nd 1	1175	$17	16⅞	16⅞	
Ivaco 2nd 2	1200	$17	16¾	17	+ ¼
Ivaco 2nd 4	1000	$30⅞	30½	30¾	+ ¼
JDS Cap Ap	300	$26	25¾	25¾	— ⅜
JDS B p	1200	$19½	19⅜	19½	
Jannock	11700	$17	16⅞	16⅞	
Jannock 8	121	$13	13	13	
Jean Cout f	2500	$7⅜	7⅜	7⅜	
Jonpol o	6000	190	180	190	+ 5
Joss Enr o	593	450	450	450	—10
Journey f	1400	$9⅝	9½	9⅝	
Joutel o f	22500	30	29	29	— 1

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KRG Mnag	2000	340	340	340	+ 5
Kaufel GB f	700	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Kelsey H	600	$14⅛	14	14	
Keltic A of	700	$5¼	5¼	5¼	
Kerr Add	3600	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
K Anacon o	1000	50	50	50	+ 5
Kiena Gld	200	$12	12	12	— ⅜
LFP Hld o	1300	70	70	70	+ 6
LSI Logic	5400	230	230	230	
La Fosse o	2215	170	170	170	— 5
Labatt	25290	$24¾	24¼	24⅜	+ ¼
Lac Mnrls	43224	$11⅛	11	11	
Lacana	28900	$9⅞	9½	9⅞	+ ⅛
Lafrg Can p	5677	$16½	16⅜	16½	+ ¾
Lafrg Corp	1094	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Laidlaw A	90675	$18⅜	18	18¼	
Laidlw B f	284875	$17⅛	16⅞	17	
Laidlaw C	6650	$51¾	51¼	51¼	— ½
Laidlaw G	10450	$24⅛	23¾	24⅛	+ ⅛
Laidlw B w	326100	117	101	109	— 1
L Ponask o	2000	55	55	55	— 1
L Ponask	w10000	4	4	4	— 1
Landmr* f	500	62	62	62	— 1
Lanpar	4000	140	130	130	—10
Lasmo Can	52600	360	360	360	
Laurasia o	38700	29	27	28½	—1½
Laur Bk	475	$12	12	12	— ⅛
Laur Gr B	8100	$9⅜	9⅛	9¼	+ ¼
Laur Gr 1	300	$23¾	23¾	23¾	
Laur Gr w	6450	11	10	11	+ 3
Laur Mutl p	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Lava Cap o	z400	17	17	17	
Lavalin	1300	380	380	380	—10
Lawsn M Af	7700	$13	12¾	13	+ ¼
Leigh Inst	22104	410	400	405	+ 5
Leigh I p	1825	$21¼	21	21	+ ¼
Lenora o	4081	76	75	75	+ 1
Leons Frn	1000	$20½	20¼	20½	+ ⅜
Levsque A f	3400	365	360	360	—15
Levon o	9100	250	240	250	+20
Linamar	5200	$8⅝	8½	8½	
Linear T	1550	$8⅛	8⅛	8¼	+ ⅛
Loblaw Co	4700	$10⅞	10⅝	10⅝	— ⅛
Lob 370 p	500	$44	44	44	+ 1
Lob Co 3	100	$24⅞	24⅞	24⅞	
Loewn Gr	2000	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Loewn u	1700	$6¾	6½	6¾	
Lwen Ondi	2600	$6	5¾	5¾	— ¼
Lonvest	103600	$15⅞	15½	15⅝	— ⅛
Lonvest A	9300	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Lonvest w	57000	8	7	8	+ 1
Lumonics	1500	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Lynx Can o	z125	22	22	22	
Lytton M o	1000	21	21	21	— 1

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDC A of	5200	80	75	75	— 5
MDI Mobl	4500	$8⅜	8	8	— ¼
MFC o	50000	210	210	210	
MICC 8⅛	300	$21	20¾	20¾	— ¼
Vid-one	1000	150	150	150	— 5
MPG Inv	1500	$6½	6½	6½	
MSR Exp	200	205	205	205	+15
MVP Cap o	28780	134	117	121	— 3
MVP C w	2000	43	43	43	+ 3
Mackenzie	11430	395	390	395	
Mclan H X	20500	$22¼	22	22¼	+ ¼
Mcln HY f	34200	$20	19¾	20	+ ¼
Macmillan	232635	$18¾	18¼	18¾	+ ½
Mcmiln 8 p	1400	$23⅜	23½	23⅝	— ⅛
Mcmiln 10 p	400	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Modelin o	3275	430	420	430	+ 5
Magna A f	29275	$10¾	10½	10½	— ⅛
Maher Inc p	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	
Maistc El	1000	170	165	170	+20
Manitoba p	1000	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Manridg o	3125	24	23	23	— 3
Mfg Life A	2050	$24½	24½	24½	
M Lf Gard	1333	$33¾	33¼	33¼	— ¼
Mrtme El	100	$12	12	12	+ ⅜
Maritime f	2044	$15⅛	15¼	15¼	
Mar T 765	1800	$9⅞	9⅜	9⅜	+ ⅜
Mark Res	8073	$8	7¾	7⅞	— ⅛
Mark Rs w	z94	20	20	20	
Mark Wrk f	1000	115	115	115	
Marshl A f	200	$5	5	5	
Mascot G o	7000	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Matchan o	7500	23	22	22	— 2
McAdam o	4600	135	130	135	+ 5
McChip	100	115	115	115	
McDonld	z40	$57⅜	57⅜	57⅜	
McFinley o	1000	325	325	325	+25
Memotec o	17400	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Memotc w	34000	$17¼	17	17	— ¼
Meridian	2750	250	240	240	—10
Meta C o	2000	31	31	31	+ 1
Metal Mng	19060	$9⅜	9⅜	9½	
Metalore	300	$21	21	21	+ ½
Mdlnd Dty	200	$9¾	9¾	9¾	— ⅜
Minrl Res	200	280	270	280	+ 5
Minnova	58250	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Mirtone B w	6500	6	6	6	
Mr Jax	7000	$13¾	13⅜	13¾	
Mitel Corp	42540	330	320	325	
Mitel 200 p	1600	$18⅛	18⅛	18¼	
Moli o	2800	300	295	295	+ 5
Molson A f	29446	$25⅛	24½	25	+ ½
Monaco	1300	320	320	320	— 5
Moneta o	2000	85	80	85	+ 5
M Trusco	35875	$13	12¾	13	+ ⅜
Moore	147106	$27½	27	27⅛	
Morgan F	1194	$7¾	7½	7½	— ½
Morgn F C	4400	$14⅜	14¼	14¼	
Morgan	3400	365	360	365	+ 5
Morgan 9½	2000	$29	29	29	
Mltibn F p	5500	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Mltibn Nt	2800	$6½	6⅜	6½	+ ¼
Mun Fin Af	3300	$8⅜	8¼	8¼	
Mun Fin p	1150	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Murgold o	20200	63	63	63	+ 3
Murgld C w	2000	18	18	18	+ 2
Muscocho	17500	290	280	280	— 7
Musto o	4500	35	35	35	— 5
NLX o	5500	55	40	40	—16
NSR Res o	2000	43	41	41	
Nabisco L	500	$44⅜	44¼	44⅜	+ ⅛
Nahanni o	1400	35	35	35	— 1
Nat Bk Can	309673	$9⅞	9¾	9¾	— ½
Nat Bk 7	1400	$24	23¾	23¾	— ½
Nat Bk 8	1100	$21	20¾	20¾	— ¼
Nat Bsns	261450	375	340	340	—15
Nat Res	3911	50	50	50	
Nat Sea	280	$16	16	16	
NSea Equ f	2900	$14¼	14	14	— ¼
Nt Vg Trco	15363	$21	20⅞	20¾	+ ⅛
Nelson H o	69250	47	40	47	+12
Nelsn H p	4000	58	55	58	+ 8
Nelson V o	55000	53	45	47	+ 7
Neptun R o	400	365	355	355	—15
NB Tel 1.37	700	$18½	18½	18½	
NGld Scpt	o56000	25	24	25	+ 1½
N Goliath	o 49000	25	24	25	+ 3
N Hrding f	z25	$8⅞	8⅞	8⅞	
N Hrdng m	250	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
N QRagln	o 2000	250	250	250	
Newfld M	o 11900	335	325	330	— 5
Newhak o	9500	400	395	400	+10
Newscop	1000	65	65	65	
Newtel Ent	3460	$16½	16⅜	16½	+ ¼
Nkl Rim o	600	15	15	15	— 1
Noble M o	8500	40	35	35	
Noma A f	39300	$10½	9¾	10	— ½
Noma B	100	$13	13	13	+ ⅛
Noramco o	25990	410	400	410	+ 5
Noramco w	21250	115	100	100	—10
Noranda F	34500	$16⅛	15⅞	16	+ ⅛
Noranda I	222024	$21⅞	21⅜	21⅝	— ⅛
Norndo I B	2900	$27⅛	26¾	26¾	— ⅜
Norndo I C	45190	$28¾	28⅛	28⅜	— ⅛
Norbeau o	1500	17	17	17	— 1
Norcen	z141	$18¼	18	18¼	
Norcn ord f	1534	$15¼	15¼	15¼	
Norcn 8.12	2100	$25	24⅞	25	
Norpet R o	1000	150	150	150	—15
NC Oils	751	$17½	17½	17½	
NCO 3 p	101	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
NCO 6 p	400	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
NCO 7p	400	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅜
Northair o	5800	172	165	172	
NDynsty o	2000	60	55	55	— 1
Nor Tel	185826	$23⅞	23	23⅛	— ⅜
Northgat	15600	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Nthgat w	1000	220	220	220	— 5
Nthind O o	10900	13	12	13	
Northstr E	1000	260	260	260	—15
Nthmber o	6500	64	62	62	— 3
Northway o	7000	45	43	45	+ 5
Nwst Dgtl o	2000	105	105	105	+10
Nthws Drg	200	$7¼	7¼	7¼	
N Beauc o	18500	25	23	23	— 1
Nova Cor f	650141	$9⅛	8¾	8⅞	— ⅜
Nova F p	150	$25	25	25	
Nova G p	150	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Nova H p	200	$21½	21½	21½	
Nova N p	300	$26¼	26¼	26¼	
Nova O p	1400	$25½	25¼	25½	+ ¼
Novagld o	10900	450	445	450	
Noverco	7374	$11½	11⅜	11½	
Nowsco W	15120	$15	14¾	15	— ⅛
Nu-West	10259	30	30	30	
NuWst sp	A54762	31	30	30	+ 1
NuWst sp	B41725	30	30	30	
Nufort R o	1000	21	21	21	— 2
Nuinsco o	20100	240	236	240	+ 5
Numac	4400	$9½	9¼	9¼	— ¼

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwd A f	2125	325	300	325	+25
Oakwd A p	2300	$7⅞	7½	7½	— ⅜
Oakwd C p	200	245	245	245	—15
Oakwood w	300	$17	17	17	— ½
Ocelot A	300	$9	9	9	— ½
Ocelot B f	6600	$8⅛	8	8	
Omega Hyd	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Onex C f	18600	$9⅞	9¼	9¼	— ⅜
ONP I	15900	$5	400	4⅛	—115
Onitap o	15000	46	42	46	+ 6
Orbit	1463	80	80	80	
Orbit 2 p	2900	$7¼	7⅛	7¼	— ¼
Orofino o	1000	69	69	69	— 1
Oshawa A f	149000	$22⅛	21¾	21¾	— ⅜
Oxf Prop	4800	143	140	143	+ 5
PCL Indust	500	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
PHH Gr	1800	$36¼	36¼	36¼	— 1
PNR A o	660	85	85	85	— 5
PNR B f	817	75	75	75	
PPC P G	123076	235	215	220	+12
PWA Corp	57294	$16¼	16	16¼	
PWA A p	1100	$26¼	26⅛	26⅛	
Pac Aqua o	17000	50	49	49	+ 3
PCsar B f	6000	82	82	82	— 3
Pac NthA f	4400	$20⅞	20¼	20⅞	+ 1⅛
Pac Nth 6¾	100	$18	18	18	— ¼
Pac TrOc o	56415	420	400	400	
Page Pet	38800	10	10	10	
Pgurin A f	29075	$9⅛	8⅞	8⅞	— ⅛
Paloma P	900	370	370	370	—20
Pamorex o	950	70	70	70	+15
Pamour	200	$6¾	6¾	6¾	+ ½
PanAtlas o	1000	140	140	140	
Panconti	400	385	385	385	
Paperbd	7033	$11½	11½	11½	— ⅛
Parmt FA	186700	160	145	145	— 5
Parmnt R	200	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Parkland	7263	$7¼	7	7	— ⅛
Parquet o	5500	12	12	12	
Pega Cap o	4000	23	23	23	+ 1
Pegasus	39350	$14⅜	14⅛	14⅜	
Pegasus w	41900	85	80	82	— 1
Pmbrtn A f	5200	$6¼	6	6¼	
Penn Wst o	15000	65	65	65	
Penningtn	1100	$10½	10½	10½	+ ⅛
PJewl A f	12350	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Peter Mlr o	600	47	47	47	
Petromet o	2000	185	185	185	+ 5
Petrox o	30000	8	7	7	
Phonix Can	2000	$5⅛	5	5	— ⅛
Photo Eng	1000	$26½	26½	26½	
Pioner M o	14625	$7¾	7½	7⅝	— ⅛
Place Res A	9900	95	91	91	— 2
Placer Dm	137423	$14⅜	14¼	14¼	— ¼
Placer D w	64700	168	145	150	—15
Placer G w	10400	225	220	225	+25
Placer P w	38900	$5	470	4⅞	—20
Plsti Fab	200	490	490	490	+20
Platnova o	2000	80	80	80	
Plexus o	9050	320	310	320	—10
Poco Pete	52860	$10⅛	9⅞	10	— ¼
Poco D p	3400	$15	14	14	— 1
Poco Pet w	12400	275	245	245	—40
Polymer	600	$5½	5½	5½	+ ⅛
Polymer w	1500	50	50	50	— 5
Polysar En	1335660	$15½	15	15½	+ ¾
Polysr 1980	466840	$20½	20⅛	20½	+ ¼
Polysr 1983	12300	$25⅜	25½	25⅜	+ ⅛
Polysteel o	15900	245	225	245	— 5
Powr Cor f	20898	$12⅞	12⅜	12⅜	— ¼
Pow C 2.375	190	$46	46	46	— 1
Pwr Ex o	30000	63	63	63	+ 2
Powr Fin	8830	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Praxis Tec	18800	50	45	50	+ 8
Precamb	1000	260	260	260	—10
Primex F	3600	350	325	350	+25
Provigo	95458	$9½	9¼	9¼	
Pure Gld o	9044	27	26	26	— 1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg o	6500	270	265	270	
Quebcor B f	200	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Queenstak	105500	90	85	90	
Quenstn G	2000	120	115	115	— 5
Qintra B o	z195	53	53	53	
RBK Nt	1300	405	405	405	
RBK Nt p	900	$28⅞	28⅞	28⅞	— ⅛
RY Fin p	1600	$23⅜	23½	23⅜	+ ⅛
RY II p	12200	$22½	22⅜	22½	+ ⅛
Rnchm A f	2000	$6½	6⅜	6½	+ ⅜
Rnchmn p	200	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Ranger	16228	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Rayrock f	1700	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Rea Gld o	30930	280	255	275	+20
RelCap A f	1100	310	310	310	
Redaurm o	500	35	35	35	
Redpath	19000	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
ReedSt I Sp	7671	$25¾	25¼	25¼	— ¼
Reff Inc	250	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Regional o	1000	170	165	170	+ 5
Renisanc	20493	$13	12⅞	12¾	— ¼
Repap f	3200	$11¾	11½	11¾	+ ⅜
Res Captl	10500	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Res Captl w	3000	70	60	60	—10
Revn Prp A	4556	315	315	315	
Revnu B f	8114	265	260	265	+ 5
Rileys D	800	48	48	48	+ 3
Rio Algom	189943	$18⅛	18½	18½	
Rio 580 pr	160	$75	75	75	
Rio Alto o	30300	125	120	123	+ 2
Rio Alto w	1200	33	33	33	
Robin Int	3000	140	135	140	+15
Rockford o	4000	48	48	48	— 2
Roddy f	1500	215	210	215	+ 4
Rogers A	1031	$33	32	33	+ 1⅛
Rogers B f	10586	$26¾	25¼	26½	+ 1
Rogers p	3000	$39¾	38½	39¾	+ 2
Rolland A f	500	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Rothman	100	$40	40	40	— ½
Rouyn R o	4285	335	325	330	
Roxmark o	9500	24	24	24	
Royal Bnk	103706	$26¾	26½	26½	— ¼
Ry Bk 1.88	2700	$23½	23⅛	23¼	— ¼
Ry Bk 2.75	9480	$29⅛	28⅞	28⅞	— ⅛
Ry Bk 1.45	4334	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
Ry Bk E	25265	$82½	82½	82½	+ ½
Ry Bk w	37200	9	9	9	
Ryl Gld o	5500	70	67	70	— 1
Ry Lepg L	375	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Ry Oak o	z167	30	30	30	
RyTrco A	23256	$14⅜	14	14	— ¼
RyTrco G p	4300	$22	22	22	+ ⅛
RyTrco J p	500	$19⅛	19⅛	19⅛	
RyTrco M p	1500	$21	21	21	+ ¼
Ry Trco w	900	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Royex	287894	410	400	405	
Royex A	836	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Royex B p	21500	$15	15	15	
Royex C p	3700	$16¼	16¼	16¼	
Royex w	81400	173	170	172	+ 7
Royex w A	38800	115	110	110	+ 5

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SDC Syd o	z60	28	28	28	
SHL Systm	24340	$21¾	21½	21¾	+ ⅛
SNC A f	700	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
SR Telcom	500	385	385	385	
StL CemA f	2400	$10⅞	10⅞	10⅞	
Samuel M T	8000	$14⅜	14½	14⅜	— ⅛
Samul MT w	500	205	205	205	+ 5
Saskoil	12300	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Saskoil A p	1000	$9	9	9	+ ⅛
Sce Inv Af	100	$12	12	12	+ ½
Sceptre R	4720	375	370	375	+ 5
Scptr R 7	456	$16	15¾	15¾	
Scptr R 8½	300	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ¾
Scintilor o	10650	300	290	300	+ 5
Scintrex	2800	$6⅜	6¼	6¼	— ⅜
Scot Paper	5826	$17½	16⅞	17½	+ ⅞
Scot York	38500	155	155	155	+ 2
Scotts f	87075	$12¼	12	12¼	+ ¼
Sebrght E	o11550	405	395	405	+ 5
Seabrt E w	9030	129	120	129	
Sebrt R w	800	280	280	280	—45
Seagram	36667	$69	68	68⅞	— ⅜
Sears Can	13920	$10⅛	10	10	
Seel Mtg	800	$9⅝	9⅝	9⅝	
Selkirk A f	3100	$18	17½	18	
Selkirk w	23600	100	100	100	— 1
ShawC B f	21000	$8¼	8⅛	8¼	— ¼
Shell Can	9480	$36	35⅝	35¾	
Sherrgold	6436	160	150	160	+ 2
Sherrgold w	13500	232	225	225	—15
Sherritt	6300	$5⅝	5⅜	5⅝	
Sico	100	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Sienna o	1000	27	27	27	
Sikaman o	3500	380	375	375	
Silcorp A f	500	$19⅜	19	19⅜	+ ⅞
Silcorp B	200	$19½	19½	19½	+ 1
Silversid o	8400	93	90	90	— 2
Simco Eri	1700	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Slater B f	400	$5	5	5	
Slater 7½ p	260	$15	15	15	+ ¼
Slocan F	800	$9½	9½	9½	+ ⅛
Socnav A f	500	450	450	450	+ 5
S Louvem o	1000	115	115	115	—10
Southam	2470	$17¼	17	17	
Spar Aero f	2100	$15¼	14⅜	14½	— ⅞
Std Etac	4900	470	470	470	
Std Trstco	10950	$17	16½	17	+ ¾
Starrex o	600	230	230	230	+10
Steep R	600	190	190	190	—10
Steinbg A f	10400	$43	42¾	42¾	
Stnbg 29375	300	$26¾	26¾	26¾	+ ⅜
Stelco A	39554	$21⅛	20⅞	20¾	
Stelco C p	5100	$23¼	23	23	+ ⅛
Stelco E p	700	$26⅜	26½	26⅜	
Sterivet	2200	125	120	120	
Stewart Ik o	4800	445	435	435	—10
Strhcona	23000	32	32	32	
Strathfld p	100	$8	8	8	+ ¼
Stroud o	5000	54	54	54	
Summit R	522	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Sun Ice Ltd	1050	$5½	5¼	5½	
Sunburst o	23000	14½	12½	14½	— ½
Synrgst w	z100	45	45	45	
Synex Intl	o 6500	184	170	170	—10
Syngold o	6200	135	130	135	— 5
T H Res	10500	140	135	140	+ 4
TBM NT	10400	390	370	390	+10
TBM NT p	7410	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
TCC Bev	9900	$6	5¾	6	+ ¼
TIE Tel	400	210	210	210	—10
Tarragon O	6000	110	110	110	+ 5
Taurus A	300	280	280	280	
Teck B f	25898	$13⅜	13¼	13⅜	
Teck B w	2200	420	400	400	
Tecsyn f	2000	390	370	390	— 5
Tee Comm	o10500	205	200	205	+ 5
Tel Radio o	z400	90	90	90	
Teledyne	840	$12½	12¼	12½	+ ⅜
Tmedia A f	1700	$6¼	6¼	6¼	
Tembec A	1520	$6⅞	6¾	6⅞	
Terra Mn o	8041	80	80	80	— 5
Terramar o	3330	70	67	67	— 8
Tex Can	27300	$30⅞	30¼	30¼	
Thom N A	26311	$26½	26¼	26½	+ ⅛
Tiber	250	350	350	350	
Time Air	400	$6½	6½	6½	
Timinco	1550	295	285	295	+10
Tombill A	3700	190	185	185	— 5
Tombil B f	11000	175	175	175	
Tor Col o	2000	20	20	20	
Tor Dm Bk	66479	$26⅞	26½	26⅝	— ⅛
TD Bk 1.835	600	$23½	23½	23½	— ⅛
TD Bk 2.375	600	$25	25	25	
Tor Sun	230	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Torstar B f	58100	$25½	25¼	25½	+ ⅜
Totl Eriksn	500	345	345	345	
Total PA p	1200	$33¼	33⅛	33⅛	— ⅛
Trader R o	5500	32	32	32	+ 1
Trade 7½ p	z42	$41⅜	41⅜	41⅜	
Tr C Glass	600	$9	8⅞	9	+ ¼
Trans Dom	23000	60	55	60	
Trns Mt	6400	$13	12¾	12¾	+ ¼
TrAlt R pC	200	$19	19	19	
TrnAlta U	40122	$14¼	13⅞	14	
TrAlt 12½	200	$26⅜	26⅜	26⅜	
TrAlt 9	1100	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
TrAlt 8.40	200	$25¾	25¾	25¾	— ¼
TrCan PL	61579	$13¼	13⅛	13⅛	
TrP 2.80 p	220	$32¼	32¼	32¼	
TrP 1st E	4000	$52⅛	52⅛	52⅛	
TrP w	6300	45	42	43	+ 2
Transit Fin	1500	$8⅜	8	8⅜	+ ⅜
Trpac Res	o15375	13	12	13	+ 2
Treats o	3000	120	115	115	— 5
Tree Island	1500	$10¼	10¼	10¼	
Tri Pwr o	6000	16½	15	15	— 1
Tridel Ent	100	$9¾	9¾	9¾	
Tridont f	870	$7¾	7¾	7¾	
Trilium o	5500	210	205	210	+10
Trilon A	22249	$15⅛	15	15	— ¼
Trilon Fin I	1300	$19¼	19⅛	19¼	+ ¼
Trilon A w	2000	$6½	6½	6½	+ ¼
Trimac	1950	315	310	315	+ 5
Triton Can	15277	250	240	245	— 5
Triton C 1	300	$9⅜	9⅜	9⅜	
Triton C B	800	$17	17	17	— 1
Triton I	1000	95	95	95	+ 5
Trizec A f	13700	$25¾	25¼	25½	
Trizec B	8300	$27	26½	27	+ ½
Trizec 3 p	z30	$9⅜	9⅜	9⅜	
Trizec 4 p	1900	$22	22	22	+ ¼
Trizec 6 p	4834	$20½	20½	20½	
Tuckahoe A	100	350	350	350	—10
Tudor o	8000	140	130	140	+ 5
Turbo	56333	53	51	52	
Tut Ent o	1000	14	14	14	— 1
Tyler R o	1500	53	52	52	— 1

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP A f	340	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Ulster P o	14000	199	195	198	+ 6
Ultmr C Ip	1900	$25⅞	25⅜	25¾	+ ⅛
Ultmar plc	9000	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
Unican A	800	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Unicorp A f	2900	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Unicorp 117	1950	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Un Carbid	1203	$14¼	14	14	
U Entprise	3280	$9	8¾	8⅞	+ ⅛
UGas 5½	100	$34¾	34¾	34¾	+ ¼
U Canso	7100	52	51	51	— 1
Un Corp	350	$40	40	40	
U Keno	200	$7½	7¼	7¼	— ¼
Un Reef o	4250	85	85	85	
US Steel Ip	2400	$25¼	25⅛	25⅛	
VGM Cap	220	300	300	300	
VS Serv	2000	$14½	14½	14½	
Value Inv	4500	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
Value p	2500	$25¼	25	25¼	+ ⅛
Varity C	13013	330	325	330	
Varity A p	2600	$25	24⅞	25	+ ⅛
Varity w	10000	64	60	64	+ 2
Vedron o	3000	124	120	120	
Ventech o	19600	225	210	225	+25
V Hom Af	2800	$5½	5⅜	5½	
Vicery R o	94100	$7¾	7⅛	7½	— ⅝
Videotrn f	700	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Viner A f	5900	280	279	280	+10
Vista Mn o	1130	110	110	110	— 5
Vior Minr o	2500	85	85	85	
Visway	450	$5⅜	5⅜	5⅜	
Vitran A	2000	475	475	475	
Vulcan Pac	5600	184	175	184	— 1

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	3700	$9¼	9¼	9¼	
Waddy o	15600	82	78	82	+ 4
Wafrbord f	7800	$12	11⅞	11⅞	+ ⅛
Wal Redkp	1100	375	350	350	—25
Walwyn	108439	395	390	395	—15
Wrdair A f	4250	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Wrdair B	600	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅜
Warren o	22500	46	46	46	
Warington	7500	54	51	54	+ 1
Wellore A o	1250	200	200	200	
Wst Frasr	680	$20⅜	20¼	20¼	
Westar A p	550	$8½	8½	8½	+ ⅛
Wcoast T	359518	$17	16¾	16¾	— ⅛
Wcost 8¼ p	600	$28⅛	27⅞	27⅞	— ¼
Wstrn Corp	2500	340	340	340	
Westfield	5300	248	240	248	+ 8
Westfort o	50000	23	22	22	— 1
Westley o	8100	60	59	60	+ 3
Westmin	4200	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Westmin p	2500	$19⅞	19⅝	19⅞	
Weston	2600	$30½	30⅜	30½	
Wstn p	600	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Wharf	5800	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Wharf w	27900	295	280	285	+25
Whim Crk o	1900	205	200	205	+ 5
Wilanour o	1000	230	225	225	—15
Wilco o	6500	35	33	35	+ 1
Wilshir E o	5000	25	25	25	
Win-Eld o	8000	65	65	65	— 5
Woodwd A	1941	465	465	465	
WEqite A f	17499	$8⅜	8¼	8½	+ ⅛
WEqu II w	5000	69	65	65	
X Cal o	11500	53	50	53	+ 3
Yorbeu A o	2200	59	59	59	
Ykshire 185	100	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Traded With Acc. Int.					
Oxf Prop d	640	$83½	83½	83½	
Thornmk d	13600	$101	100	101	+ 1
Partially Paid Shares					
B Corp r	109400	$9¾	9⅜	9½	— ¼
Bancshr r	950	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
British G r	z50	$29	29	29	
Brit Pet r	200	$20	20	20	
Partnership Units					
Lehndorff	500	$5	5	5	
P Storag II	300	$22½	22½	22½	
Resale Restricted Trust Units					
Big Fund u	500	$8¼	8¼	8¼	
C Income u	12700	$9⅛	9	9	
Clncm 86 u	19900	$9⅛	9	9	
Clncm 87 u	9475	$9½	9⅜	9½	
C Trust un	1278	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Enrpls Fd u	900	$10½	10½	10½	
FirstPr Tr u	5100	$21	20¾	20⅞	+ ⅛
Rnb Gold U	1000	37	37	37	
RT Enrgy u	3850	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
UCarb Eq u	7500	$26⅛	26	26	— ⅛
Traded in US Funds					
Alcan B	3000	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Alcan D p	1800	$21¼	21¼	21¼	+ ½
Asamera	5900	$6¼	6¼	6¼	
BCE I	3500	$30⅜	30⅜	30⅜	+ 1⅜
Bow Vly 200	100	$22	22	22	
C Marconi	1000	$13⅛	13½	13⅛	— ⅛
C Bath 525	600	$51⅞	51⅞	51⅞	— ⅛
Gulf Res	5500	$13⅜	13¼	13¼	+ ¾
Nat Bk 6	300	$29	29	29	+ ¼

BENEFICE

Andres Wines: neuf mois prenant fin le 31 décembre: 1987, $3,771,717 ou 84 cents l'action; 1986, $4,407,969 ou $1.03 l'action. Ventes: 1987, $47,618,923; 1986, $47,652,561.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
AGF GROUP	
Amer Grth	7.40
Cdn Gs Enr	7.39
Cdn SecGth	8.19
Cdn Trustd	4.84
Corp Inv	11.23
Crp Inv Stk	6.31
gExcel Am E	4.45
gExcel Cd Bd	5.46
gExcel Cd Ea	4.33
gExcel M	6.91-5.00
Global	10.17
GreenL Cdn	5.22
uGreenL US	4.98
Grth Eqty	8.57
HiTech	12.53
Japan	5.87
nMMF	8.06-10.00
Optn Eqty	3.76
Pfd Inc	9.71
Special	4.49
AIC ADVANTAG	
ADVNTAGE	9.15
ALL-CANADIAN	
Compound	14.49
Dividend	10.48
Natural Res	4.98
Revenue Gth	3.43
Univest	5.45
ALLIED CAPTL	
nCanadian	4.22
nDividend	4.54
nIncome	6.01
nInternt'l Cdn	4.61
nuInternt'l U.	3.64
ynMMF	7.60-5.00
A.M.D.	
Am Bl Chip	9.42
Cd Bl Chip	9.36
Dividend	9.24
Fix Inc	10.01
MMF	8.15-10.00
uMMF U	6.01-1.00
xResc Can	10.33
T-Bill	8.25-10.00
ASSOCIATE INV	
nASSOC INV	6.35
BOLTON TREMB	
Bond Mtg	5.08
Cda Cum	12.96
Cdn Bal	5.07
Discovery	4.71
Intern'tl	6.55
Mny Fd	8.39-1.00
Pfd Income	10.06
Pld. Rsces	9.98
Taurus	4.66
BPI CAPITAL	
yBPI EAFE	7.82
CALVIN BULLOC	
American	6.92
CIF	6.07
Dividend	9.46
Growth	1.93
Income	7.84
CANADA TRUST	
ynCTNAF	23.72
ynEquity	46.97
ynIncome	9.86
CENTRAL TRUS	
ynCd Growth	9.50
ynGov Bond	10.58
ynIncome	10.04
ynSelect	10.16
CENTURY	
DJ	8.88
uDJ-U.S.	7.03
CGF Group	
yFund 4000	4.23
yInternatn'l	7.87
yVenture Fnd	3.17
Chou Assoc Mgt	
yAssociates	20.74
yRRSP	10.37
Confed Group	
Dolph Eqty	7.16
yDolph Mtge	5.07
CT Inv Counsel	
nE-S Te	8.22-10.02
Ev Bal	9.56
yEv Int'l	9.68
Ev Spec Eq	9.70
Everest Bn	10.26
Cundill Group	
Security	13.49
Value	13.21
Desjardins Group	
ynActions	15.78
ynEquilibre	9.45
ynHypo	4.38
ynIntern'tl	14.36
ynOblig	4.44
Dynamic Group	
All Dyn IV	3.65
All Dyn V	3.48
D Income	5.49
D.Div	5.00
yDy Global	4.81
uDyAm US	5.73
DynAmCn	7.25
DynCdn Fd	11.69
DynPrecMet	1.17
MMF	7.51-10.00
Mgd P'folio	5.55
yPrvtz	9.90
Eaton Group	
V MMF	7.90-10.00
Viking Cdn	14.13
Viking Com	12.66
Viking Div	7.02
Viking Gth	15.27
Viking Inc	4.24
Viking Int	16.75
Elliott Page	
nE-P Mo	8.50-1.00
FIDELITY INT	
yFIDELITY I	9.67
First CdnM	
nFirst CdM	11.27
First City Funds	
Growth	4.25
Income	4.98
yReal	5.94
Fonds MFQ	
yActions	8.56
yEquilibre	9.85
yObligations	8.85
Fonds SNF	
yEquilibree	9.01
yQuebecoise	7.40
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.10
nGolden Fund	7.62
nLife Fund	5.33
nSilver Fund	4.40
nTechno Fun	3.73
nValue Fund	5.10
GT MGMT	
GT GLOBAL	4.93
Galcor Group	
yMortgage	9.93
yRealty Gwt	12.14
Global Strategy	
Amercas Fd	8.92
nC$Mny	8.06-1.00
Europe Fd	8.04
Far East Fd	9.84
yGlobal S Cp	15.99
Global S Fd	13.54
RRSP	9.05
gRRSP Acc	9.98
nuUS MF	6.24-1.00
Wld Mny	9.60
Guaranty Trust G	
ynInv Equity	5.49
ynInv. Incom	4.73
ynMortgage	10.37
yProp Fund	92.49
Guardian Group	
Canada	4.57
Enterprise	.89
yFiscon Fd	9.65
Grth Fund	17.20
North Amer	4.38
Pac. Rim.	17.21
Pfd.Div	8.13-9.05
nS Mny	7.96-10.09
Strat Inc	10.14
World Eqty	3.60
Gdn AmerSec US	
uFully Mgd	9.72
uUS MM	6.15-9.78
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	9.20
Heartland Group	
yBond	10.66
yEquity	8.20
yGrowth	7.57
HUME GR.	
nHume Bond	10.11
nHume Equ	9.82
nHume Fund	9.90
nHume RRS	10.61
Investors Group	
yBond	4.35
yCdn Equity	5.38
yDividend	8.66
yGlnbal	5.00
yGrowth	7.17
yIntern'tl	9.74
yJapan	15.36
ynMMF	8.14-1.00
yMtge	4.95
yMutual	7.55
yProv Stk	9.03
yReal Prop	5.34
yRetiremnt	21.82
ySumma	4.42
J. Heward Group	
yJH Amer Cd	6.65
yuJH Amer U	5.24
yJH FdLtd	7.11
Lotus Fund	
ynLotus Fun	10.45
MER Group	
yEquity	12.02
yGrowth	7.75
ynMMF	3.13-10.00
Metropolitan Gr.	
yBond	2.85
yCdn Mutl	5.29
yCollective	14.48
yGrowth	5.91
ySpecl.	6.34
yVenture	8.32
MOF Group	
yDOF-1	1.88
yMult. Opp. F	2.53
Montreal Trust Gr	
ynDividend	8.85
ynEquity	22.58
ynIncome	8.43
ynInternatl	20.97
ynMMF	8.00-10.00
ynMtge	10.00
MONY Funds	
MONY Gold	9.78
Morgan Trust	
Dividend	5.10
Growth	11.45
Income	11.68
Resource	7.13
Worldwide	13.32
Mutual Group	
Amerifund	10.31
CIF	7.66
Diversifd 25	11.74
Diversifd 40	12.41
Diversifd 55	12.37
Dividend	9.83
Equifund	11.93
nMMF	7.51-1.00
MYW Inv Funds	
nCdn Balanc	8.93
nCdn Growth	8.21
nDIF	8.48-10.11
nN Am Grth	7.75
Natrusco	
nNatrusco	6.82
NORAM	
yCdn Conv Se	9.97
yConv Sec	12.26
NORTHERN GRO	
Cdn Equ	4.84
Intl MM	5.10
US Equ	5.02
ONE DECISNFD	
One DecisnF	9.97
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressive	9.91
ynBalanced	10.42
ynDiversifd	9.51
ynFixVa	8.00-10.00
ynMtge	11.47
Optimi Cdn	
yOptimi Cdn	5.90
Prudential Group	
Diversifd	5.03
Dividend	4.94
Growth	6.44
Income	5.29
nMMF	8.58-10.00
Natural Res.	5.03
Prec. Metals	5.03
Ptnm Hlth Sci	
Ptnm Hlth S	13.27
Robin Budden Gr.	
ynCapital Fd	6.14
ynIncome Fd	5.43
Realgrowth Fds	
yA.Trend (US	5.03
yActive Inc.	9.60
yCdn Equity	12.49
Ren Can B	
yRen Can B	5.07
Royal Trust Gr.	
ynAdv. Bal.	9.47
ynAdv. Gwth.	9.36
ynAdv. Inc.	9.38
ynAmerican	19.54
ynBond	9.27
ynCanadian	28.31
ynEnergy	6.79
ynGlobal Inv.	7.88
yGovt Bond I	9.25
ynJapanese	19.56
ynMMF	8.00-10.00
ynMortgage	10.46
ynPreferred	9.06
Roycom Group	
Pagbrk Rf A	9.20
Pagbrk Rf B	9.50
Royfund Group	
ynBal	5.04
ynBond Fnd	5.13
ynEquity	18.55
ynMMF	7.53-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.37
nSmall Cap	8.63
nStock	8.05
nWorld Gwth	9.87
Sceptre Funds	
ynBalanced	11.03
ynBond	10.84
ynEquity	10.15
ynInt'l	9.38
nMMF	7.90-10.00
Scotia Funds	
Income	9.98
Stock Bond	9.45
SENTINEL	
Am Eq Cdn	7.95
uAm Eq US	6.28
Cda Bond	9.76
Cda Equity	8.80
Global	8.17
nMMF	8.09-10.00
SOFICORP	
yCroissance	6.47
yDividendes	9.26
yEquilibre	8.73
yRevenu	10.35
SPECTRUM	
gCash	7.60-1.00
gCdn Equity	8.86
gDiversified	9.57
gDividend	9.44
gInterest	10.05
gIntl Equity	8.05
nSaving	7.74-1.00
Sterling Mtge	
ynSterling Mt	5.04
TD GrnL Mtge	
ynTD GrnL	10.43
Templeton Grp	
Temp Cdn	5.23
Temp Gr Cd	16.53
uTemp Gr U	13.07
Tradex	
ynTradex	6.63
Trimark Group	
Income Gth	4.95
Interest	8.30-10.00
Trimark	9.81
Trimark Cdn	9.49
Trust General	
ynAction Am	12.87
ynAction Ca	22.21
ynEquilibre	9.33
ynHypo	10.64
ynMar Mon	10.31
ynOblig	9.81
Trust La Laur.	
ynAction	9.05
ynOblig.	10.01
20-20 Group Fin	
yCdn ConvDe	8.48
yCdn ConvPf	8.45
SS World	9.46
Sunset	11.40
United Group	
Accum	9.90
Accum R.	10.06
American	5.39
Mortgage	5.13
Security	4.44
Venture	7.35
Venture Ret	10.66
UnivAve Gth	
yUnivAve Gth	9.18
Waltaine Funds	
nBalanced	10.02
nConv. Pfd.	8.67
nInstant $$	10.02
nPfd. Inc.	8.85
Walwyn Group	
ynBond	10.27
ygCd Equity	8.96
ygInterntl C	10.12
ygInterntl U	7.97
ygMMF	10.00
ygOption	8.16
ygPreferd	9.73
ygVenture	8.91
NON MEMBERS	
Altamira	
ynAltamira	6.44
C-Anges	
ynC-Anges	9.00
Can Nat Res	
yCan Nat Res	4.58
Canwst RSP	
nCanwest rs	78.14
Capital Gwth	
yCapital Gwt	7.35
Capstone Group	
nInternt'l C$	4.63
nuInternt'l U	3.66
nInvestment	5.74
Co-op Trust Group	
ynGrowth	11.81
ynIncome	9.50
CSA MGMT Gr.	
Goldfund	5.56
Goldtrust	5.93
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.11
nDK Amn	19.08
nDK Ent.	10.37
Domequity	
yDomequity	7.96
Ethical Gwth	
yEthical Gwt	5.26
Gyro Equity	
yGyro Equit	10.72
Hall Bond	
yHall Bond	10.71
Harvard	
Harvard	6.52
Industrial Gr.	
CS Mgt	7.69-10.00
Ind Future	5.01
Indust Am	7.01
Indust Div	9.75
Indust Eq	18.10
Indust Global	5.52
Indust Gwth	13.18
gIndust Hor	4.97
Indust Inc	10.12
Indust Pens	5.33
Mack Eq	2.17
Mack Mtge	1.15
Mar Equity	
yMar Equity	4.84
Marlboro	
yMarlboro	6.50
Md Mgmt Fd	
ynCMAIF	26.11
ynMD Grth	15.17
ynPerp G.	1.49
ynPerp G. II	6.94
NW Group	
yCanadian	7.09
yEquity	8.93
NW Trust Eq	
ynNW Trust	18.01
Pacific Group	
Growth	5.46
Ret Bal.	4.21
US Growth	3.87
PHN Group	
nBond	9.14
nCanadian	16.29
nDiv Inc	12.91
nMMF	7.90-10.00
nPooled	32.48
nRRSP	47.32
nU.S. Fund	21.14
Vintage Fd	10.21
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	5.06
nXanadu Fd	4.17
Pret et Revenu G	
yAmerican	23.29
yCanadian	8.37
yFonds H	5.21
yRetraite	19.57
Principal-US Gr.	
Equity	5.69
World Inc	3.86
Sagit Group	
yCam. Bal.	6.10
yCam. Gth	6.20
yCam. Res.	2.62
yTns. Can. E	6.71
yTrans B	71.28
yTrans C	11.81
Synchrovest	
Synchrovest	6.69
Talvest Funds	
American	4.91
Bond	10.46
Diverstd	5.37
Growth	8.26
Income	10.44
MMF	7.20-10.00
Universal Group	
American	8.92
Equity	9.82
Global	4.84
Income	5.44
Pacific	8.11
Resource	6.34
Sect Ame	5.20
Sect Cdn	4.98
Sect Cur	5.09
Sect Glo	4.89
Sect Pac	5.18
Sect Res	4.99
Westrn Grth	
yWestrn Grth	4.23

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

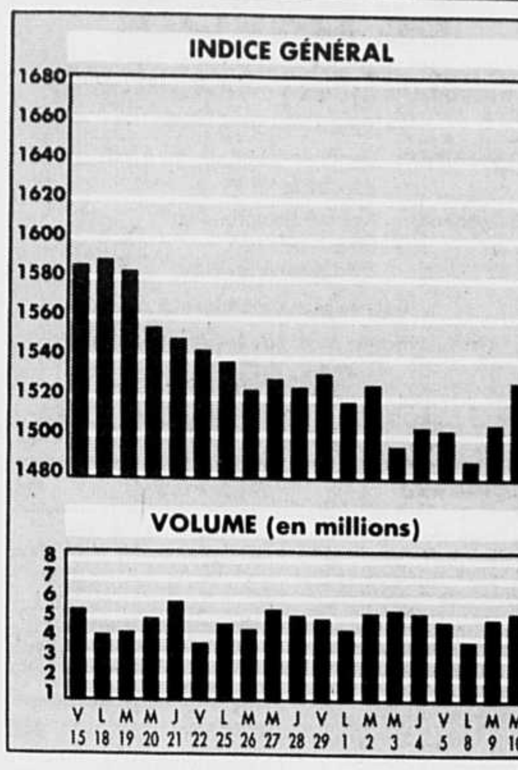

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACDS	5500	119	115	119	+ 4
ACSI	400	112	112	112	+ 2
AMCA Int	2100	$7⅛	7	7	— ¼
AMCA8.84	700	$23½	23⅜	23⅜	— ⅜
AMCAsr3	800	$22½	22⅜	22⅜	— ½
Abti Prce	13300	$23½	23½	23½	
Abitibi.Wt	6000	375	360	375	+ 15
Agnico E	7050	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Agrivest	1000	85	80	80	+ 5
fAgromex	162447	160	125	125	— 20
fAkers.md	11000	12	11	11	— 4
Alta.energ	516	$17	16⅞	16⅞	
Alta N Gs	z50	$14½	14½	14½	
Alcan Alu	169268	$32⅜	32	32½	+ ⅞
Algo.A	500	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Algo.W	z250	18	18	18	— 6
Algoma 8	1200	$22¾	22¼	22¾	+ 1¼
Algma2.00	1300	$19⅜	19	19	+ ½
Alubec	5500	245	245	245	+ 5
Am.Barric	6240	$23¼	22⅝	22⅞	+ ¼
A.Barr.wt	2000	$7⅜	7¼	7¼	+ ⅜
fAmr.rs.A	2400	90	90	90	— 1
Amisco	500	290	290	290	+ 5
Artopex	2600	$5⅜	5⅜	5⅜	
Asamera	183199	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Asamra.W	3500	45	45	45	+ 1
fAstral B	z45	$6½	6½	6½	— ⅛
fAtco I	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
fAtlant.A	300	250	250	250	
Auberges	8000	260	235	260	+ 29
AubergW	z200	5	5	5	— 4
Auto.Point	12000	115	101	103	+ 3
Avcorp	110125	365	355	360	— 5
B Corp.A	5950	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅛
BC Forest	2622	$18½	18½	18½	+ ⅛
BC Phone	1600	$28	27¾	27¾	— ¼
BCE Inc.	75333	$38½	38⅛	38⅛	— ⅜
BCE 2.70p	11930	$38⅜	38	38⅛	— ¼
BCE Mbl	3350	$11¼	11⅛	11¼	
BCE.Capl	200	$24	24	24	+ ⅛
BCED	45572	285	268	268	— 14
BCED.Wt	1000	72	72	72	+ 2
BCED Srl	200	$24½	24⅜	24½	+ ¼
Bgr.pm.A	2000	$9¾	9¾	9¾	
Bank NS	8700	$12⅛	12¼	12¼	— ⅛
Baue Cont	z12	315	315	315	
Bq.Laur	850	$12	12	12	— ¼
Baue Natl	395229	$10	9¾	9⅞	— ½
Bq Royale	27533	$26¾	26½	26½	— ⅛
Bq Ry Wt	74850	9½	8	9½	— ½
BqRy 1.45	1800	$17¾	17¼	17¼	— ⅛
BqRy 1.88	500	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
BqRy 2.75	1150	$29	29	29	
Baue Mtl	16823	$26⅛	25⅞	25⅞	— ¼
BMO Wts	121600	45	42	42	— 2
BMO $2.50	500	$25⅜	25⅜	25⅜	
BMO Sr3	300	$24⅞	24⅞	24⅞	
Bastien	1375	170	150	170	— 5
Beaugarte	100	150	150	150	+ 10
Bell.p.1.94	500	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Belmoral	3100	223	220	220	+ 2
Belmorl.w	1600	255	250	255	+ 14
Bestar	300	200	200	200	— 20
Biltrite	1840	395	375	375	— 25
Biltrite.Wt	9115	8	5	8	+ 4
Biochem	1730	$6½	6¼	6½	— ⅛
Biorex	13500	70	55	70	+ 15
Biotech	5225	250	240	245	— 5
Bocenor	500	120	120	120	— 5
BF Royal	3400	135	132	135	+ 4
Bomb A	720	$8⅝	8⅛	8⅛	
fBomb B	181725	$8⅝	8⅛	8⅜	+ ⅜
Bomb.Sr1	1100	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Bomb.w.B	550	$13	12⅝	13	+ ½
Bomem	2600	265	265	265	— 5
Bow Val	1801	$15¼	15	15	
fB.Brick.A	500	$6¾	6¾	6¾	
BrasdPrA	200	$39½	39½	39½	+ ⅛
Brascan.A	164414	$24¾	24	24¾	+ ¾
Bruncor	1800	$16⅞	16⅞	16⅞	
Brunswick	600	$10	9¾	9¾	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIL	150	$29¾	29¾	29¾	+ ⅛
CAE Ind	29150	$6¼	6⅛	6⅛	+ ⅛
CB Pak	3200	$18⅛	17¾	18⅛	+ ⅛
CDC Life	3500	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
fCFCF.Inc	8478	$17	16½	16⅝	+ ⅛
CGC Inc.	700	$10½	10¼	10¼	+ ¼
fCGI Gr.A	350	230	230	230	— 9
CT Fin.	2500	$21½	21⅛	21⅛	— ⅛
Cabano	10100	400	380	400	— 25
Cad Fw a	524	$9⅜	9⅜	9⅜	
Cambior	15190	$13⅛	13	13	
Cambio.w	25050	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Cambridg	200	$23	23	23	
Camb.PrA	200	$27	27	27	+ ⅜
Camp.R.w	20000	10	8	9	+ 1
fCampeau	12550	$22	20¼	21¾	+ 2⅝
Cda Pack	4450	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
C Imp Bk	40507	$19¼	18⅞	19	— ¼
CIBC wB	11500	75	72	75	
fC Tire A	42434	$13⅞	13¾	13¾	+ ⅛
fC Utilit.A	800	$20	20	20	
CP Ltee	139419	$22	21½	21⅞	+ ¼
fCmnac.A	1950	$7⅞	7⅝	7⅝	— ⅛
Canamax	957	$6½	6⅛	6½	+ ¼
Canron.A	1000	$11⅜	11½	11½	— ⅜
fCantrexA	4000	260	260	260	
CantrexW	2500	9	9	9	
Cascades	10500	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Celanese	1486	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅜
C.Capital	1500	$10½	10½	10½	
fC.Cap A	27700	$8⅜	8½	8⅜	
Charan	6300	305	300	300	
Cheni	800	355	350	350	+ 5
Cheni.W	3000	105	105	105	
fCimStL.a	3150	$11	10¾	10¾	— ⅛
Circo Crft	900	340	335	340	+ 5
fCogeco	3500	$5⅜	5¼	5¼	
CohaRs.A	1000	170	170	170	— 5
Cominco	4900	$14¾	14½	14½	
Comin.wt	350	$18	18	18	— 1¼
Comi.Sr.H	4100	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Cancom	100	$11	11	11	
Cmp Inv	1000	167	167	167	+ 2
Comterm	66625	51	50	51	
CBath. A	29681	$17	16½	17	+ ⅜
Cons Gas	536	$23½	23½	23½	
CnGas9.25	300	$26½	26½	26½	
fCPCI.A	1650	220	220	220	
CPCI.B	1650	225	225	225	
Corby A	z38	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
C.Mark.w	5500	2½	2	2½	— ½
Caver.w	z250	30	30	30	
fCIDesi.A	600	435	425	435	+ 5
C.life.2.28	200	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
fCrownx	700	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Crwn.wt.a	20000	10	10	10	— 1
Crwn.wt.b	1900	$11¾	11⅝	11⅝	
Crwn.Pr.1	1580	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
fDMR.grA	1200	350	350	350	
Datagram	100	220	220	220	— 5
Datamark	1100	375	375	375	
fDavis.B	1500	285	285	285	+ 5
Denis 9.50	1300	$20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
Dera.Lg	3000	45	40	40	
fDevtek	200	$9	9	9	+ ⅛
Diabrasiv	6000	235	215	215	— 25
Dionne	200	250	250	250	
Dionne.W	z200	5	5	5	— 4
Dofasco	16100	$26½	26	26½	+ ½
Domco.Ite	600	$5½	5¼	5½	
Dome Pet	11027	109	108	109	
Dominion	1200	$21⅜	21⅜	21⅜	
Domtex	2846	$16⅛	15¾	16	
Domtar	23657	$13⅛	12¾	13	+ ¼
Donohue	2000	$27½	27¼	27½	+ ¾
Dorel	4700	200	191	200	+ 10
DuPont A	250	$28	28	28	— ½

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	8456	$23⅜	23	23⅛	— ¼
Echo wt d	600	$6	6	6	— ⅛
Elder7.75	300	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ¼
Encor	550	$9¼	9¼	9¼	
EnerplusB	2700	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
fEnheat.A	1000	$16	16	16	
EqDenis.A	1200	165	165	165	
fEqDen.B	200	136	136	136	— 13
Eq Pres	2500	285	270	285	+ 30
Espalau	2550	375	360	375	+ 15
Expand.a	400	115	115	115	— 10
Expnd.Wa	z300	10	10	10	— 5
FCA Inter	700	$9½	9	9	— ½
FPI Ltd	21050	$16⅞	16	16¾	+ 1
Falcon.W	35800	153	145	145	— 5
Falcnbrdg	64200	$19⅝	19	19⅝	+ ⅜
F.armt.6.5	1000	43	43	43	
fFid.QueA	875	375	370	375	+ 5
Fd.Que.s1	300	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Finan E.C	5125	180	170	180	+ 5
Finning	2000	$19	19	19	+ ¼
Flet.Can	1700	$21¼	21¼	21¼	
Fletcher	2500	430	415	430	+ 10
F.Europ.w	1400	22½	22½	22½	— 3
fFdCr.Que	850	435	425	425	— 10
Foratek	2000	100	100	100	+ 5
ForesbecA	2950	140	130	130	— 1
Forex	15500	135	131	131	+ 1
Fortis Inc	6300	$19¼	18⅞	19⅛	+ ⅜

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GBC Ltd	2400	220	220	220	— 5
GBC.Wts	2000	70	70	70	+ 5
GTC.trans	1370	$6¾	6½	6½	— ⅛
GW Util	6374	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ⅛
Galactic	11300	$8	8	8	
fGaz SrD	500	$21	21	21	— ½
Gen Motr	100	$83	83	83	+ 4½
fGeofrioB	700	155	155	155	+ 5
Goodfellw	1000	345	345	345	+ 5
Govette	1000	245	245	245	+ 5
Govette.w	z250	30	30	30	
Gr.Wst7.70	500	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ¼
fGrForest	1200	410	410	410	+ 25
Grilli	2080	$5½	5¼	5¼	
Gr.L.1.875	3500	$23¾	23⅜	23⅜	— ⅛
fGr.laur.b	10900	$9⅜	9⅛	9⅛	+ ⅛
Gr.Laur.w	25750	14	10	14	+ 7
G.Plas.Md	750	280	255	280	+ 5
Guardcor	1500	$6½	6½	6½	
Gdcor.wt	700	65	65	65	— 10
Guard.p.A	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	
Guard.p.B	800	$8¾	8¾	8¾	
GuilvA	1600	440	435	440	+ 10
Guilv.W.a	2000	35	35	35	+ 10
Gulf Res	1198	$16¾	16¾	16¾	
Gulf.R.p.a	150	440	440	440	
Harric.A	3000	350	345	345	
Hawker	2850	$18½	18½	18½	— ¾
Hees.Intl	12650	$18⅞	18¾	18¾	
Hees.wt	13800	$5¾	5⅜	5⅜	+ ⅛
Hemlo	2670	$15⅛	14⅞	15	+ ⅛
Heroux	3000	$8	7⅞	7⅞	
Honco	800	100	100	100	+ 5
Hubbard	200	130	130	130	— 5
Hypocrat	6500	60	57	59	— 3

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL INC	1100	375	375	375	
IU Inter	600	$24½	24½	24½	— ¾
fGrideal.a	2235	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Ideal Mtl	7800	230	225	225	
Imasco.ltd	32695	$25⅜	25⅛	25⅛	— ⅛
Imp Oil A	11740	$56¼	55½	56¼	+ ⅜
Inco Ltd	71800	$25¾	24¾	25	+ ⅜
Indal	2200	$9⅜	9½	9½	— ⅛
IFX 2000	1700	200	200	200	
Innopac	2800	$8	8	8	
Innotech	6500	180	175	180	+ 5
Int.Data	1700	250	250	250	— 50
Int.dta.pr	200	160	160	160	+ 95
Intercan	100	$6	6	6	+ ⅛
IBM	z119	$141	140	140½	+ 1
Inter Pipe	699	$42	42	42	— ¼
Inverness	500	495	495	495	+ 15
Inv Grp	200	$14½	14½	14½	+ ¾
fIrwin A	500	390	390	390	+ 6
fIvaco A	1000	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Ivaco Wts	49000	9	9	9	+ 1
Ivaco.sr2	700	$17¼	16⅞	17¼	+ ⅜
Ivaco.sr3	1500	$19¼	19¼	19¼	+ ½
JMSaucier	z100	85	85	85	— 15
Janock	6900	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
fJean.Ct.A	1400	$7⅜	7⅜	7⅜	
J.forsthW	1500	15	15	15	— 5
Jordan.A	1000	52	52	52	+ 1
fJrny End	400	$9⅜	9½	9⅜	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	1950	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Kaufel.B	14900	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
fKaufl.wB	6540	49	49	49	+ 3
fLGS.A	7700	120	115	120	
Labatt	11450	$24¾	24¼	24½	+ ½
Lac Min	6000	$11	11	11	— ⅛
Locana	1600	$10	9½	10	+ ⅜
Lacroix	590	121	121	121	
Ladubor.A	z400	80	80	80	— 5
LfrgCan.p	4900	$16	16	16	+ ⅜
LafargeCo	300	$16½	16½	16½	+ ⅜
Laidlaw A	6050	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅜
fLaidlw B	8130	$17⅛	17	17	+ ⅛
Lambert	1000	170	170	170	
LamSo.inc	1900	130	120	120	— 20
LapVer	1700	225	205	215	+ 5
fLasond.a	700	350	350	350	
fLasnd.Wt	z400	30	30	30	— 5
Lavalnind	1100	385	380	385	+ 5
Lvltec	2300	99	85	85	— 15
fLMGL.A	200	$13	12⅞	13	+ ⅛
Lepine—cl	7000	95	92	92	— 8
Leroux	800	215	215	215	
fLevesq.a	5000	370	360	360	— 10
Loblaw	800	$10¾	10¾	10¾	
Loewen	700	$6	6	6	— 1
Log.G.Inf	1000	150	150	150	— 10
Logis.Clb	600	$7¼	7	7¼	
Lonvest A	200	$20½	20½	20½	
Lonvest.w	20000	8	6	6	— 1
Louvem	5200	120	110	115	— 5
LouvmWt3	z200	10	10	10	— 5
Louvm.pr	z3	380	380	380	+ 30

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	500	$8½	8½	8½	— ⅛
Maax	z300	90	90	90	
McM Bldl	13500	$18¾	18¼	18⅜	+ ⅜
McMil sr8	500	$23⅜	23⅜	23⅜	
McMil.Sr6	z78	$25½	25½	25½	+ ¼
Mclean X	7600	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Macyro	1100	292	286	292	+ 6
Madleine	352	420	420	420	— 20
Marconi C	200	$16½	16½	16½	+ ⅛
MarStelA	235	$5	5	5	
MarStelB	235	480	480	480	
Matco	900	163	163	163	
McNeil M	2700	200	200	200	
Memotec	65950	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Memot.Wt	5000	$17½	17⅛	17⅛	— ⅛
fMetroR.A	2300	$5¼	5¼	5¼	
M.Tempus	500	95	95	95	
Mtemp.w	6000	4	3	3	
fMiron.A	1400	$6⅛	6	6	— ⅛
Miron.Wt	3500	28	28	28	+ 2
Mitel.Corp	15100	330	320	320	— 5
fMolson A	21550	$25⅛	24½	25⅛	+ ⅜
Molson B	400	$25	25	25	+ ¼
MTrustco	1800	$12⅞	12¾	12¾	
Moore	2600	$27⅜	27¼	27¼	+ ¼
Morgan F	156	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Mbanc.p.a	100	$15⅞	15⅞	15⅞	
Mbnc.cap	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Multidv.B	20810	30	30	30	
Multv.p.A	z400	60	50	60	
Muscocho	5550	295	280	280	— 15
fMux.labA	3500	85	80	80	— 5
Nautilus	5000	60	60	60	
Nautilus.w	z600	3	3	3	+ ½
NewTel	6300	$16½	16½	16½	+ ⅛
Noramco	2000	415	405	410	+ 10
Noramc.W	1500	110	105	105	— 5
Nor.Forst	12800	$16	16	16	+ ⅛
Noranda	26600	$22	21¼	21½	— ¼
Noran pb	1000	$27⅛	27⅛	27⅛	
Norcen.En	1119	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
fNorcn.A	17700	$15½	15⅜	15⅜	+ ⅛
fNormckA	5000	350	335	350	
NC oil.sr7	400	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Nor Tel	148436	$23⅜	23	23¼	
Nova Albt	26919	$9	8¾	9	— ⅛
Noval1.24	300	$26¼	26¼	26¼	
Nova9.125	600	$25½	25¼	25½	+ ¼
Novatron	5020	295	285	285	— 5
Noverco	55225	$11⅜	11⅜	11½	+ ⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	4700	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
fOakwdA	13000	325	320	325	
Ogivar	3700	135	130	130	— 5
Olco.W	z300	13	13	13	— 87
fOnexCorp	2200	$9⅜	9⅜	9⅜	— ¼
fONP	1300	425	400	415	—
fOsha A	29400	$22¼	21¾	21¾	— ¼
Pancdn.Pt	3400	$27⅛	27⅛	27⅛	
Pantoram	100	155	155	155	+ 5
Paperbord	30100	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅛
Pathonic.a	1550	480	480	480	— 5
P.Martin	3000	245	240	245	+ 5
Peerless	250	$5¾	5¾	5¾	
Perkins.P	525	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
fPerry.B	600	155	140	140	— 15
Pet Sun	2875	27	25	27	+ 1
Pt.Sun.srl	2200	25	25	25	— 5
Pt.Sun.w	4950	8	8	8	
Pla.Dome	78950	$14½	14¼	14¼	— ⅛
Pla.D.wt.a	20300	165	145	145	— 20
Pla.D.wt.p	16000	$5	470	475	— 20
Plastibec	3400	149	135	135	+ 10
Polys7.60	13500	$20½	20⅜	20⅜	+ ⅛
Polysar	36758	$15⅜	15	15⅜	+ ⅛
Popular	400	100	100	100	— 90
fPowr Cr	32296	$12⅞	12⅜	12⅜	— ⅛
Power.Fin	1900	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Prefac	300	$6⅛	6⅛	6⅛	
Premier.a	1450	$6½	6½	6½	
Pr.Choix.a	2400	425	425	425	+ 5
Promatek	3900	135	125	125	— 10
Provigo	54024	$9½	8½	9⅜	+ ⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Q—Vest f	z5	300	300	300	
Que Tel	2231	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅜
QuebecoA	4400	$16⅛	16	16	
fQuebecoB	4675	$14⅜	14⅛	14¼	+ ¼
Qeenston	1650	120	115	115	— 5
RPM Tec	1160	125	115	115	— 10
RPM wt	37400	4	2	2	— 2
Ry.Fin.A	400	$23½	23½	23½	— ⅛
fRadio.A	3650	450	440	445	+ 5
Redpath	501	$9½	9⅜	9⅜	+ ⅛
Reed Cll	432	$25¾	25¾	25¾	+ 1⅛
fRepap	2500	$11¾	11½	11¾	+ ⅜
Rio.Algom	75500	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Ro—na.p.2	1400	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Robin Intr	3350	145	130	135	
Rogr.Pr.A	2380	$40	38⅜	39⅞	+ 2⅛
RogersC.A	600	$33	32¾	33	+ 1
fRogerC.B	3000	$27	26	26½	+ 1
fRollnd A	500	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Royal.Lpg	1956	$8¼	8⅛	8¼	
fRyTrco.A	2164	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Rytrc.Wt	1000	$10½	10½	10½	+ ½
RTrst G.fI	1400	$22	22	22	+ ¼
Royex.gld	5375	405	405	405	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	250	$21¾	21¾	21¾	
fSNC	8740	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
SR.telcom	500	385	385	385	
fSt.Sauv.a	1500	180	180	180	
St.Sauv.w	500	10	10	10	
San Fran	8465	285	280	280	— 5
Sanivan	3608	325	315	325	+ 10
Saskoil	700	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
SasOil.7.25	600	$8⅞	8⅞	8⅞	
Satrn.Disq	1000	165	165	165	
Scept 7p	300	$16	15¾	15¾	+ ¼
Scot.paper	624	$16⅞	16⅝	16⅞	
fScott Hos	1100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
ScotYork	4000	155	153	155	+ 4
Seagram	12223	$69	68¼	68¼	— ⅛
Sears Can	6700	$10⅛	10	10	
fSelkirk A	1000	$17¾	17½	17½	— ¼
Selkirk.wt	1000	100	100	100	+ 60
Sensormat	500	240	240	240	
S.T.I.	2500	95	90	95	+ 15
Shell Can	1050	$35¾	35¾	35¾	— ⅛
Shermag	500	250	240	250	
Shirmax	7600	115	110	115	+ 3
Sico	2130	$10	10	10	
Silcorp.A	300	$19¼	19¼	19¼	+ ¾
S—Beaud.	3200	280	275	280	+ 5
S.Lemaire	300	120	120	120	
fSocanavA	2500	450	450	450	+ 5
SocanavW	1000	90	90	90	+ 3
Sodisco	500	$6¾	6¾	6¾	
Soficorp	3000	130	130	130	
Southam	2400	$17⅜	17¼	17⅜	+ ½
fSpar Aer	100	$15	15	15	— ¾
Sportscn	2700	275	270	270	— 5
fSteinb A	7725	$43	42¾	42¾	— ¼
Stnbrg.Sr1	720	360	360	360	— 5
Stelco A	6930	$21¼	20¾	20⅞	— ⅛
Stel 1.94	1000	$23	23	23	
SumnerSp	400	205	205	205	+ 5
TCC Bev	2800	$5⅞	5¾	5⅞	
Taurus.A	950	280	280	280	
Techmire	500	62	62	62	
fTeck B	47100	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Teck.Wb	700	415	400	400	
Tecrad	3250	210	205	205	— 7
Tee.com	7000	200	200	200	+ 10
fTelebc.s.3	200	$25	25	25	+ ½
fTmedia.A	4250	$6¼	6¼	6¼	
Tembec.A	5850	$7	6¾	7	
fTerNoir.a	2000	75	75	75	— 10
Texaco	250	$30¼	30¼	30¼	
Thomsn A	2040	$26½	26¼	26¼	— ⅛
TIE.teleco	200	210	210	210	+ 5
Timinco	500	295	295	295	+ 10
Tolgeco	1550	160	155	160	+ 5
Tor.dm.bk	9418	$26⅞	26½	26⅜	— ⅛
fTorstr B	1063	$25½	25½	25½	+ ½
Tot.pet2.88	1300	$33⅛	33⅛	33⅛	+ ⅛
Total	2500	150	150	150	
Totec	1600	150	150	150	
Trs mount	10236	$13	12⅞	13	+ ¼
TrAlta	20296	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
TrCan Pl	7550	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
TrCan.w	500	42	42	42	+ 2
GrTransat	12300	107	95	100	+ 5
Tran.finan	1000	$8	8	8	+ ¼
Trilon.w.c	600	$6½	6½	6½	
Trilon Fin	200	$15	15	15	— ⅛
Triton	1600	90	90	90	— 10
fTrizec A	3600	$25½	25½	25½	
Trizec B	100	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Trizec.pre	200	$20¼	20¼	20¼	— 1¼
Trust Gen	1500	$7½	7½	7½	
TrGen.pA	550	$22	21⅜	21⅜	+ ⅛

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ultrmar	5040	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
Uni—Selct	4350	410	400	410	+ 10
Unicorp B	700	$6½	6½	6½	
Uniges A	500	450	450	450	+ 15
fUniges B	53500	370	355	360	
UnigesprB	11300	$8¾	8½	8½	
Union.Ent	500	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Val Royal	200	$6	6	6	— ⅛
fV.Houtte	5000	295	295	295	+ 15
fVelcroInd	1200	$15½	15¼	15¼	— ¾
Venmar	2450	110	100	110	
fVideotron	8464	$9¾	9½	9½	
Visway	500	$5⅜	5⅜	5⅜	
Vittforge	6000	80	75	75	— 5
Volcano	4300	170	150	160	+ 10
Wajax A	150	$10	10	10	— ½
Wargton	2000	52	52	52	— 1
Wcst Trn	1440	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Wise Wt.a	2000	6	6	6	
fWise.A	2000	165	165	165	+ 14
WrldEg.A	400	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Xerox Cn	281	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛

Total Sales: 4,615,408

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	22000	$9¾	9⅜	9½	— ¼
Bcshare.r	500	$5½	5½	5½	
Ry.Fin.Ir	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	

Total Sales: 23,500

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EnpFnd.u	1950	$10⅜	10½	10½	
F.Europ.u	500	$6¾	6⅜	6⅜	

Total Sales: 2,450

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abbey	2500	28	28	28	— 2
Abcou.p.A	500	455	455	455	
Ab.Met	50974	20	19	19½	+ 1
AbitibiRes	65364	11	10	10	— ½
Achates	3700	40	37	40	+ 3
Armistc	1465	100	100	100	
Audrey	6403	280	270	270	— 5
Aumine	4800	300	275	300	+ 40
Aunore	4500	95	95	95	+ 5
Barexor	6000	33	32	33	— 2
Beaufield	1000	140	137	137	— 8
Boralex.C	5000	40	40	40	
Brosnr.E	2900	16½	16½	16½	— ½
Bruneau	7000	25	22	22	— 4
Cache.Or	6213	16	16	16	
Cartier.R	25000	6	6	6	
Chabela	5000	27	27	27	+ 3
Chesbar	300	100	100	100	+ 5
Coniagas	400	230	230	230	
D'Or Val	3000	94	90	94	+ 4
Denn'Or	3000	26	26	26	
Dumagmi	100	$9	9	9	
Eider.Cl.A	18380	21	20	20	— 1
Essor	2600	51	51	51	— 4
Fairfld	5000	30	30	30	
Farboro	10000	14	13	14	+ 1
Gallant.Gl	6000	22	22	22	+ 2
Globex	850	40	40	40	— 10
G.Briar	2000	16	16	16	— 3
Gdn Day	z300	20	20	20	— 5
Gdn.D.wa	1500	0½	0½	0½	
Gln.Group	7000	39	39	39	+ 1
G.Knigt.W	2250	90	90	90	
Gldn pond	3001	57	57	57	+ 2
GldnStr	1600	265	260	260	— 5
Gld.triang	z17	25	25	25	
GoldxWt2	5000	25	25	25	
Goldex.wt	500	165	165	165	+ 15
Gordex	1000	105	105	105	+ 5
Greenstn	2600	355	355	355	+ 5
JAG Mine	3000	26	26	26	+ 1
Jilbey	4300	210	205	210	
Kimex	4500	37	33	37	
LaFoss	800	170	170	170	— 10
Lynx Exp	11500	22	22	22	— 2
LyonLake	4000	100	95	95	— 5
MSV cl.A	12237	199	180	190	— 5
MSV.WtB	4000	0½	0½	0½	— 2
Maufort	1000	68	68	68	— 1
Mazarin	10000	21	21	21	— 1
Messeg	8000	22	21	22	— 2
Mill City	420	156	156	156	— 7
Mimiska.a	12100	235	215	235	+ 30
Minaki	9600	60	55	60	+ 5
M.DuNd	14000	35	29	29	— 6
MonDor	14067	13	12	13	
Mono.Gold	3100	65	65	65	
N.Pascalis	2000	80	80	80	— 10
NAR.met	4260	51	51	51	— 4
Nva.Cgco	3389	165	165	165	
Novamin	1038	145	145	145	
Oasis Res	72000	33	32	32	— 1
Ojibway	4000	28	28	28	+ 3
Ojibw.W.B	2000	2	2	2	
Onyx Res	10000	11	11	11	
Oz	5000	15	15	15	+ 1
Parquet	3575	10	10	10	— 2
PerronGld	30200	151	147	150	— 5
Radisson	6500	48	48	48	+ 1
Rambo	9000	36	33	36	
Ramcor	z4	17	17	17	— 1
Robex	4800	51	46	51	+ 1
Rouyn.Rs	1500	330	315	325	— 5
Sholia	5000	15	15	15	— 5
Sphinx.A	7200	310	300	310	+ 10
St.Genev	29700	210	193	200	— 10
Stabell Rs	41351	30	27	27	— 2
StandardG	10000	40	40	40	— 2
Stratm.A	12000	85	81	81	— 4
Sundust	7000	28	28	28	— 2
Syngold	1000	135	135	135	+ 10
Tyler	3500	51	51	51	— 4
Val D'Or	15000	90	80	85	— 15
Vassan	z81	21	21	21	— 1½
Vior	21650	88	85	85	
W Q.Mnes	667	155	155	155	+ 20
Wrightbr	6706	110	105	110	
Yorb.CIA	13000	60	57	57	+ 1

Total Sales: 724,462
Total Market: 5,365,820

INTERNATIONAL DIVISION US$

French companies

Stock	Bid	Ask	1987 High	Low
Lyon.eaux	$220	230	0	0
United Kingdom				
BET.plc.U	410	420	485	400
BET Ads	$20½	21	26¼	17
Hawley G	260	270	267	260
Others				
pLatonia	$51	52	48⅞	48

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	1000	6.25	6.25	6.25
Grdn gld	47	441.00	441.00	441.00

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes

	Volume	Op Int
Alcan Aluminum	1873	23735
TSE 35 Index	1473	6139
Cda 9.5 Oct 01	1392	12479
Cdn Tire Corp	1370	7375
Canadian Pacific	1138	23346

Series	Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Agnico-Eagle C..15⅞ Opt Vol 7					
My $15	205	230	210	3	203
$17½	90	115	115	4	89
Alcan Aluminum C..32⅜ Opt Vol ..1873					
Fb $30	240	260	250	278	1495
$30 P	10	25	20	21	321
$32½	70	80	75	523	3073
$32½ P	75	100	100	85	625
$35	15	20	15	357	2719
$35 P	270	295	300	24	455
Mr $30	315	340	320	10	121
$30 P	90	100	95	10	161
$32½	160	170	170	49	586
$32½ P	160	185	170	10	124
$35	70	95	90	59	455
My $27½	$5¾	$6¼	$5¾	52	70
$27½ P	70	95	65	10	202
$30	425	450	450	26	823
$30 P	145	160	155	25	607
$32½	300	325	325	108	1506
$35	190	210	195	150	1490
$37½	85	110	90	10	717
Ag $32½	450	475	450	51	59
$35	290	315	290	9	134
$37½	190	215	200	6	109
Amer Barrick C..22⅞ Opt Vol ..162					
Fb $22½	35	60	100	24	105
$22½ P	25	50	50	20	76
Mr $22½	185	205	200	15	41
$25	90	100	95	20	305
Ap $22½	240	265	200	5	85
$22½ P	170	195	185	10	140
$25	135	160	140	10	101
$25 P	320	345	335	30	117
$30	30	50	50	5	372
$35	10	35	30	5	65
Jy $22½	370	395	360	4	24
$27½	185	210	200	14	188
BCE Inc. C..38⅛ Opt Vol ..378					
Fb $37½	65	80	85	50	1835
My $37½	135	150	135	218	1766
$40	35	45	40	85	793
Ag $35	380	410	410	5	25
$37½	185	210	190	4	94
$37½ P	100	125	125	3	28
$40	60	80	75	13	136
Bk Nova Scotia C..12⅛ Opt Vol 10					
Jn $12½	60	80	70	10	442
Bk Of Montreal C..25⅞ Opt Vol ..226					
Ap $27	45	70	50	10	787
$28	20	40	30	23	534
$29	5	25	15	40	317
Jy $27	90	100	85	40	447
$28	60	65	50	51	925
$29	25	35	35	20	901
Oc $25	220	245	245	10	40
$27	125	150	125	32	56
Bombardier B C..8⅜ Opt Vol ..125					
Ap $8	70	75	65	10	864
$11 P	325	330	300	3	753
Jy $9	65	70	60	75	2424
Oc $7 P	30	55	30	12	72
$9	85	95	80	5	145
$9 P	140	165	145	20	35
Bow Valley Ind C..15⅛ Opt Vol 31					
Ap $12½	250	300	260	5	19
$15	55	65	60	26	2721
Brascan Class A C..24¾ Opt Vol 28					
Ap $25	145	155	145	1	121
$40 P	15¼	15¾	15⅞	12	9
Jy $25	215	240	185	12	92
$27½	130	155	115	3	40
CAE Industries C..6⅛ Opt Vol 7					
Jn $7	25	40	35	7	354
Cambior Inc C..13 Opt Vol 54					
Fb $25 P	11⅜	12⅛	11¾	50	100
My $12½	165	190	190	4	29
Campeau C..21⅜ Opt Vol ..829					
Fb $17½	430	450	350	10	115
$20	200	225	100	10	35
$20 P	5	30	25	14	5
Mr $17½	450	475	475	8	8
$20	225	250	275	70	70
$20 P	50	75	95	4	4
Ap $15	$6⅞	$7⅜	$6¼	25	59
$17½	475	$5	420	13	103
$20	275	300	275	229	211
$20 P	85	90	90	10	12
$22½	125	150	120	168	85
$25	40	65	65	148	223
$27½	25	50	30	75	115
Jy $15	$7⅛	$7⅜	$7½	15	5
$17½	$5⅛	$5⅜	$5¼	5	62
$20	350	375	350	25	243
Canadian Pacific C..21⅞ Opt Vol ..1138					
Fb $19	285	305	265	2	150
$20	180	200	190	95	786
$21	90	100	95	171	1072
$22	35	40	35	211	3167
$22 P	45	65	50	10	242
$23	5	15	10	265	1898
Mr $21 P	60	80	70	56	66
$22	80	85	75	80	324
$23	50	75	50	8	41
My $19 P	30	55	30	10	88
$20	265	280	265	5	418
$21	195	220	205	7	1033
$21 P	95	120	115	2	66
$22	140	150	140	17	619
$22 P	150	175	150	15	175
$23	95	105	95	125	2169
$23 P	200	225	200	30	420
$25	40	45	45	14	568
Ag $22 P	180	205	200	15	74
Cdn Imp'l Bank C..19 Opt Vol 38					
Mr $19 P	35	45	45	20	59
Jn $20	60	70	75	11	792
$20 P	160	175	160	4	104
Sp $20	110	125	110	3	234
Cdn Tire Corp C..13¾ Opt Vol ..1370					
Fb $13	75	100	90	14	81
$14	5	30	15	10	71
Mr $14	50	55	55	10	290
$15	20	40	45	175	1364
$16	5	30	30	10	582
Ap $13	125	150	125	1	4
$14	75	100	75	1015	1022
Jn $15	65	75	75	20	481
$16	35	60	45	113	616
Sp $14	150	175	150	2	80
Cineplex C..14⅛ Opt Vol 2					
Sp $14	200	220	200	2	2
Cominco Ltd C..14½ Opt Vol ..225					
Mr $12½	240	265	245	30	1621
$15	65	75	75	140	1916
$17½	20	35	20	21	596
Jn $12½ P	40	65	40	4	18
$15	130	150	140	17	1611
Sp $15	170	195	175	3	26
$17½	80	105	90	10	40
Dofasco Inc C..26½ Opt Vol ..531					
Jn $25 P	70	95	95	10	15
$27½	145	150	130	517	587
$30 P	345	370	365	4	10
Domtar Inc C..13 Opt Vol 32					
Fb $12½ P	5	30	20	6	28
My $12½	135	160	155	6	38
$15	15	50	40	20	341
Echo Bay Mines C..23⅛ Opt Vol ..181					
Ap $22½ P	155	180	160	10	90
$25	130	135	155	11	376
$25 P	295	330	330	9	151
Jy $22½	365	400	390	30	137
$22½ P	255	285	285	13	96
$25	265	270	315	3	88
$25 P	390	425	425	10	97
$27½	190	215	190	10	105
Oc $25	370	380	380	85	122
Falconbridge C..19½ Opt Vol ..544					
Fb $20	30	35	35	347	3361
$22½	4	6	5	52	3900
My $17½ P	65	90	70	10	60
$20	170	180	180	103	476
$20 P	185	210	185	20	285
$22½	70	90	80	12	910
Galactic Res C..8 Opt Vol 15					
Mr $7½ P	30	50	35	10	515
Jn $10	100	110	110	5	594
Hees Int'l C..18¾ Opt Vol 76					
My $17½	190	210	195	48	1269
$17½ P	40	55	45	13	56
Ag $20	140	155	145	15	45
Imasco Ltd C..25⅛ Opt Vol 37					
Ap $25	145	150	155	5	908
$25 P	90	115	100	2	85
$27½	45	50	50	20	2296
$35 P	$9½	$10	$9¾	10	7
Imperial Oil A C..56 Opt Vol 49					
Fb $55	165	190	170	1	72
My $50 P	100	125	100	5	20
$55	410	460	460	3	130
$55 P	260	300	270	23	86
$57½	290	320	310	10	98
$62½	130	150	125	5	624
Ag $57½	470	$5⅛	475	2	24
Inco Ltd C..25 Opt Vol ..801					
Fb $22½	225	250	315	4	300
$25	40	50	50	282	838
$25 P	60	85	65	20	271
$27½	1	10	10	311	1043
$30	1	5	5	3	562
Mr $25	160	185	160	12	73
$27½	70	95	80	45	58
My $22½ P	120	145	140	20	170
$25	225	250	245	11	213
$25 P	275	300	275	10	142
$27½	160	185	175	35	197
$30	75	100	100	30	417
Ag $30	185	210	185	18	104
Intl Corona Res C..37 Opt Vol ..137					
Fb $37½	40	45	55	10	20
$42½ P	$5¾	$6⅛	$5¾	1	62
$55 P	18¼	19¼	17¾	2	12
My $35 P	255	285	255	10	23
$37½	375	405	415	2	12
$40	285	335	340	51	47
$42½	185	235	195	1	97
$45	120	155	135	50	116
Ag $45	290	325	325	10	14
Jannock C..16⅞ Opt Vol 2					
Mr $20 P	305	330	305	2	10
Lac Minerals C..11 Opt Vol 73					
Mr $12½	25	45	45	10	1123
$13⅜ P	260	290	290	1	230
Jn $11	140	160	150	5	195
$11 P	125	135	125	13	26
$12	110	115	110	3	354
Sp $10 P	95	100	95	20	30
$12	165	185	165	20	101
$13	135	160	135	1	28
Laidlaw B C..17 Opt Vol ..209					
Mr $17	65	90	75	10	1287
$18	35	60	45	50	2087
$21 P	400	450	450	5	141
Jn $18	100	120	100	9	1608
$19	55	80	75	15	319
$21	20	35	30	50	1503
Sp $17	230	255	255	30	1627
$18	180	205	190	15	998
$18 P	205	230	210	10	25
$19	140	150	140	15	1008
Laurentian Bank C..12 Opt Vol 5					
Sp $13	55	80	55	5	10
Mac Blodel C..18¾ Opt Vol ..151					
Ap $17½	180	205	175	10	215
$17½ P	60	85	95	10	10
$20	75	100	95	20	611
$22½	25	50	45	100	823
Jy $15	420	445	435	5	5
$22½	75	100	75	6	44
Magna Intl Cl.A C..10½ Opt Vol 20					
Sp $12	80	105	80	20	30
Memotec Data C..12⅞ Opt Vol 26					
Fb $13 P	15	40	20	6	4
My $15	35	60	40	20	494
Moore Corp Ltd C..27⅛ Opt Vol 26					
Fb $25	230	240	210	2	579
$27½ P	40	65	45	10	86
My $25 P	60	80	60	5	108
$27½	135	145	135	4	1187
Ag $30	95	120	105	5	53
National Bank C..9⅞ Opt Vol ..128					
My $10	50	75	60	50	60
$10 P	55	80	70	20	105
$13	5	10	10	8	450
Ag $10	85	110	100	40	167
$10 P	75	85	75	10	68
Noranda Inc. C..21½ Opt Vol ..104					
Fb $22½	20	25	20	30	1854
My $20	240	265	260	8	1037
$22½	140	150	130	35	1468
$25	75	80	60	21	1196
Ag $25	125	130	110	10	105
Northern Tel C..23⅛ Opt Vol 67					
Fb $22½	80	95	105	8	2056
$22½ P	15	40	15	4	763
$25 P	180	205	215	10	130
Mr $20	330	360	320	5	10
Ap $22½	190	210	200	17	1172
$22½ P	100	125	100	2	332
$25	80	95	90	5	2817
Jy $22½	280	320	300	3	39
$25	165	180	175	13	246
Nor Forest Inc C..16 Opt Vol 32					
Ag $15	245	270	270	1	1
$17½	140	165	150	1	1
$17½ P	225	250	225	30	15
Nova Alta Corp C..8⅞ Opt Vol ..482					
Fb $9	10	15	15	140	2490
$9 P	15	35	25	5	97
$10 P	100	115	100	10	125
My $9 P	40	50	40	160	476
$10	30	35	30	23	4241
Ag $9	105	110	105	69	693
$9 P	75	90	75	25	75
$10	60	70	55	50	3910
Noverco Inc. C..11½ Opt Vol 20					
Fb $14 P	235	260	265	10	10
My $13 P	155	180	175	10	10
PWA Corp C..16¼ Opt Vol 10					
Jy $18	80	105	85	10	47
Pagurian A C..8⅛ Opt Vol 51					
Mr $12½ P	360	385	375	20	309
Jn $10	60	75	60	6	476
Sp $10	100	105	100	25	266
Placer Dome C..14¼ Opt Vol ..597					
Fb $12½ P	1	25	20	20	20
$15	15	30	20	2	822
$17½	3	10	6	10	2791
Mr $12½	240	250	245	10	250
$15	70	85	75	116	1798
$15 P	130	145	135	60	1474
$17½	25	30	30	30	2857
$17½ P	320	340	330	3	398
$20 P	$5⅝	$6⅛	$5⅝	5	647
Jn $12½	275	290	295	15	696
$15	155	165	160	90	5308
$17½	75	80	75	42	3195
$20	40	50	45	10	962
$20 P	$5¾	$6¼	$5¾	6	168
Sp $12½ P	125	150	130	50	50
$15	225	245	245	10	218
$15 P	255	260	255	80	144
$17½ P	375	400	380	38	76
Power Corp Cda. C..12⅜ Opt Vol 25					
My $13	55	65	65	5	520
$14	20	40	30	20	1101
Provigo Inc C..9⅜ Opt Vol 12					
Jn $10	45	70	50	12	39
Quebecor Inc. C..16 Opt Vol 4					
My $20	1	25	10	4	-
Ranger Oil Cda. C..6¼ Opt Vol 55					
Ap $7	20	30	20	20	524
Jy $7	40	45	40	5	466
Oc $7	60	65	60	30	242
Rogers Comm.B C..26½ Opt Vol 12					
Jy $27½	215	240	220	12	33
Royal Bk Cda C..26½ Opt Vol ..173					
Ap $27½	60	65	60	5	1535
$27½ P	115	140	135	110	1350
$30	15	20	15	2	2321
Jy $25	250	280	280	5	38
$27½ P	145	170	150	1	96
$30	25	40	30	50	214
Seagram Co C..68⅜ Opt Vol 81					
Fb $65	360	410	370	5	26
$70	75	100	100	5	227
$70 P	240	290	250	10	192
Mr $65	$5⅛	$5⅜	$5	15	124
$70	225	250	250	3	265
Ap $65 P	245	270	235	10	202
$75	150	175	170	25	430
$80	50	75	75	3	387
Jy $65	$8¼	$8½	$8½	5	222
Sears Canada C..10 Opt Vol 52					
Fb $10	20	30	25	5	221
My $10	70	85	70	22	217
$10 P	60	75	70	10	50
$12½	25	30	25	10	102
Ag $11	70	80	75	5	10
Shell Canada A C..35¾ Opt Vol 39					
My $35 P	190	215	200	10	35
$40	165	190	165	24	123
Ag $35 P	300	350	300	5	6
Spar Aerospace C..14½ Opt Vol 35					
Ap $15 P	90	115	95	5	55
$17½	10	35	35	8	97
Jy $17½	50	75	90	12	65
Oc $17½	85	110	120	10	14
Stelco A C..20¾ Opt Vol 1					
My $27½	15	30	15	1	1133
TD Bank C..26⅜ Opt Vol ..405					
Jn $27½ P	165	180	180	400	540
$30 P	350	380	350	5	20
Teck Corp B C..13⅜ Opt Vol 62					
Fb $20 P	$6½	$7	$6½	50	151
Ag $15	105	110	135	12	10
Texaco C..30¼ Opt Vol 33					
Jn $27½ P	150	175	160	5	46
$32½	210	230	210	28	326
Transcda Pipe C..13⅛ Opt Vol 38					
My $13 P	50	70	70	15	15
$15 P	200	215	195	23	105
Videotron Ltee C..9½ Opt Vol 10					
Ag $10	95	120	100	10	70
TSE 35 Index C159.40 Opt Vol ..1473					
Fb $150 P	10	20	25	50	604
$155	470	490	480	38	390
$155 P	50	65	65	110	675
$160	180	200	195	123	384
$160 P	250	270	260	180	434
$165	70	80	80	258	565
$165 P	$6⅛	$6⅜	$5¾	10	389
Mr $155 P	325	345	335	10	49
$160	$5	$5½	$5¼	3	20
$160 P	$5⅜	$6⅛	$5	9	112
$165	315	335	340	107	175
$170	170	190	180	140	193
$175	100	110	100	430	440
Ap $160 P	$7⅛	$7⅜	$7⅛	5	77
Cda 10.25 Feb 04 C..109⅜ Opt Vol ..274					
Fb $90	$19	$20	1935	100	-
$105	415	440	435	60	21
Mr 107½ P	95	120	100	10	105
$110	105	125	120	38	253
$110 P	190	215	195	2	58
Ap $110	150	175	160	64	97
Cda 10.25 Jun 92 C..104¾ Opt Vol ..799					
Fb $90	14½	15½	14¾	262	-
$102	265	290	275	237	-
Mr $103 P	15	40	40	300	500
Cda 9.5 Oct 01 C..102⅜ Opt Vol ..1392					
Fb $80	$22	$23	22½	230	-
$95	$7¼	$7¾	$7½	109	-
$97½	475	$5¼	$5	114	190
$100	245	270	260	28	537
Mr $92½	$10	$10	$10	1	100
$95 P	10	20	10	2	760
$97½ P	25	30	25	4	768
$100	300	315	305	102	751
$100 P	55	65	55	36	627
102½	140	160	150	96	777
102½ P	150	160	160	438	584
$105	50	60	55	57	675
$105 P	310	325	325	4	98
Ap $100	320	345	340	20	130
$100 P	95	115	100	8	310
102½	190	200	200	37	149
$105	95	110	100	12	108
Jn $97½	$5¼	$5¾	555	8	22
$97½ P	90	105	95	10	96
$100	370	395	390	2	499
102½	250	270	275	4	119
$105	160	175	160	7	15
Sp $100	440	465	450	8	330
$100 P	265	280	280	5	56
102½	310	335	330	50	173
Cda 9.75 Oct 97 C..103⅞ Opt Vol 20					
Fb $102	175	200	200	20	140

Total contract volume 15904
Total open interest 474836

NEW YORK

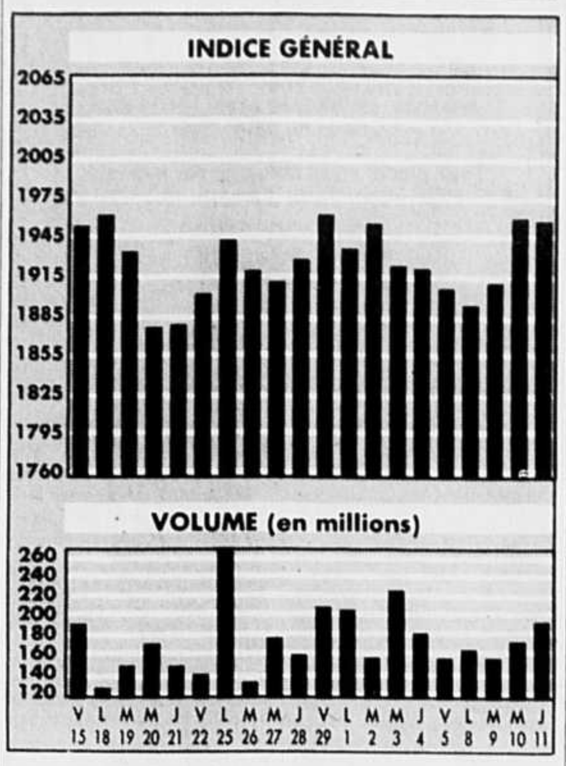

A B

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMR	11	3381	35⅞	35¼	35⅜	— ⅜
ASA 3	..	269	45¾	45¼	45¼	+ ⅜
AbtLab 1	17	8361	47⅜	46	47½	— ⅛
AcmeC .40	..	107	11¾	11½	11½	
AdaEx 3.05e	..	89	15¾	15⅜	15⅜	
Advest .12a	8	193	7⅞	7¼	7½	+ ⅜
Alcan s .72	10	9283	25⅞	25⅛	25¾	+ ⅞
AlexAlx 1	14	443	20⅜	20	20⅛	
AllegCp	6	32	69½	69½	69½	
AlgInt	..	556	4⅛	4	4⅛	+ ⅛
AllgPw 3	10	374	40⅞	40¼	40⅜	— ⅜
Allegis	12	1932	71	70⅜	70⅜	— ½
AllenG	..	218	8⅞	8⅜	8¾	
AldSgnl 1.80	61	5331	34⅜	33¼	33⅜	
Alcoa 1.20	17	8629	43¼	41½	43	+ 1¼
Amax	6	4467	17½	16¾	17	— ⅛
Amax pf 3	..	12	38½	38½	38½	— ¾
AmHes .45e	10	2000	28¼	27⅜	27⅜	— ⅜
AmBrnd 2.20	10	3744	46	45⅛	45⅛	— ⅜
ACyan s1.05	15	3345	47⅛	46	46⅛	— ⅜
AEIPw 2.26a	11	2119	28⅞	28⅛	28⅜	— ¼
AExp s .76	21	9453	25⅞	25¼	25½	— ⅜
AGnCp 1.40	9	3185	34⅜	33⅞	34¼	+ ⅛
AHome 3.60	13	883	76½	75¼	75⅜	— 1⅜
Amrtch 5.40	11	1409	95⅛	93½	94⅛	— ½
AMI .72	11	1499	14	13¼	13½	+ ⅛
AmStd 1.80	17	6679	67½	67	67¼	— ⅛
AT&T 1.20	16	10751	29¾	29¼	29⅜	— ⅜
Ametk s .60	16	469	15⅛	15	15	
Amoco 3.50	14	3475	75⅜	74½	74¾	— ⅛
AMP 1	20	1969	46¾	46	46	— ⅜
Amrep	15	11	9¼	9¼	9¼	
Anheus .60	15	5385	31⅞	31¼	31⅜	— ⅛
Apache .28	..	226	8⅜	8⅛	8⅛	— ¼
Armco	9	1199	10⅜	10⅜	10½	+ ⅛
ArmWI .90	11	1831	37	35⅜	36½	+ ¾
Asarco .20e	4	4809	22⅜	22⅛	22⅛	+ 1¼
AshlOil 1.80	10	941	57⅜	57	57¼	+ ⅛
AllRich 4	12	64725	79	78½	78⅝	— ⅜
AllasCp	20	102	31½	29½	31½	+ 1¾
Avon 2	11	2553	24	23¼	24	
BCE g 2.44	..	691	30⅜	30⅛	30⅛	— ⅛
BakrHu .46	..	4920	16⅛	16½	16¾	+ ⅛
BkrH pf 3.50	..	19	46½	46	46	— ⅛
Bausch .86	15	3573	44	41¾	43¼	
Baxter .44	21	5384	24¼	23⅞	24	+ ⅛
BelHwl .62	11	451	61⅜	61⅛	61⅜	+ ⅛
BellAtl 3.84	12	1583	73½	72⅛	72¼	— 1⅛
BellSo 2.20	12	2564	41¾	41¼	41⅜	— ⅜
BenlCp 2	..	214	42	40⅞	40⅞	— ⅞
BethStl	12	3402	17¾	17⅛	17⅜	+ ⅛
BlackD .40	17	3140	19¾	18½	18¾	— ⅛
BlkHR s .88	22	1543	32¼	31¼	31¼	— ⅜
Boeing 1.40	15	6679	47¼	46¼	47	
BoiseC s1.20	11	3207	42⅛	41¼	42	+ ⅜
Borden 1.28	14	856	52⅛	51¼	51⅜	—
Bowatr 1.20	15	2811	31⅞	29½	31½	+ 2¼
BristM s1.68	18	3711	44½	43⅜	43⅞	—
BritPt 2.78e	12	2049	55	54½	54½	—
BritPt pp	..	1	16⅛	16⅛	16⅛	—
BritTel 1.77e	12	45	43⅛	42⅜	43	+ ¾
BrwnGp 1.56	14	483	35⅛	34⅜	35	+ ⅛
BrwnF s .48	21	2397	26⅜	25¾	25⅞	— ½
BrlNth 2.20	13	852	64¾	63⅜	63¾	— 1½
Burndy	15	20	14¾	14½	14½	— ⅛

C D

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI In .60	37	419	22¾	22	22	— ⅛
CBS 3	17	965	163	160¾	161⅛	— 2½
CCX	..	22	2¾	2⅜	2⅜	— ⅛
CIGNA 2.80	6	1570	47⅛	47⅛	47¼	— ½
CNW	15	675	22⅜	21⅞	21⅞	— ½
CNW pf 2.12	..	229	21⅛	21	21	+ ⅛
CPC 1.44	10	6330	45⅜	44⅜	44⅞	+ ⅛
Calihn .20	36	63	17⅜	17⅜	17½	
ComSo s .84	14	696	27¼	26⅜	27	
CdnPac .60	19	3287	17⅜	17	17¼	+ ¼
CartWl s .54	14	425	35⅜	35	35⅜	— ⅛
Caterp .75	19	3790	60⅜	59¾	60¼	+ ⅜
CeMPw 1.48	13	79	17½	17⅛	17⅛	— ⅛
Chmpin .80	8	3485	33	32	32⅜	+ ⅛
Chase 2.16	..	2458	22½	22¼	22¼	
Chase pf5.25	..	179	48⅜	48	48½	
Chevrn 2.40	15	2773	45⅜	44¾	45	
ChkFull .24f	2	128	7	6⅞	6⅞	— ⅛
ChrisCr .47f	42	150	19¾	19½	19½	
Chrys s 1	4	6661	25⅜	25⅛	25¼	— ¼
CineOd n	11	495	11⅛	11⅛	11⅛	
Citicrp s1.35	..	7333	20	19⅞	19⅞	— ⅛
ClvEl pf7.40	..	z640	75	74½	75	— 1⅜
ClvEl pf7.56	..	z150	74½	74½	74½	+ ¼
Clorox s .88	13	1454	29¾	29	29¼	— ⅛
CocaCl 1.12b	13	7141	36¾	36⅛	36¾	+ ⅜
Coleco	..	509	3⅜	3¼	3⅜	
ColgPal 1.48	65	1631	42⅞	41¾	42¼	— ⅜
ColGas 3.18	14	1099	33	32½	33	+ ⅜
CmbEn 1	22	239	29⅞	29½	29½	
CmwE 3	6	14564	28⅞	27½	27½	— 1½
Comsat 1.20	..	222	29⅛	28⅞	28⅞	
CPsyc s .32	16	2338	21⅜	20¾	20⅞	— ⅜
Compgr .60	20	123	23½	23	23½	+ ¼
CompSc	20	505	50¾	48¾	49¾	+ 1
ConsEd 3.20	10	22431	45⅜	44⅞	45⅛	— ¼
CnsFrt .90	14	2106	27¼	26½	27	— ⅜
ConsNG 1.64	19	711	37¼	36½	37⅛	+ ⅜
CntlCp 2.60	8	1552	40¾	40	40¼	— ⅜
Contlll .08e	..	971	4¼	4	4	— ⅛
CtData	39	3561	23¼	22	23	+ ¾
Cooper 1.68	16	1037	55⅛	54½	55	+ ⅜
Crane s .90	10	2110	26	23⅞	25⅜	+ 2¼
CrwnCk	11	381	95½	94⅛	94¾	+ 1
CurtW 1.60	9	12	51¾	51¾	51¾	—
DataGn	..	889	27¼	26⅜	26¾	— ⅜
Datapt	..	182	4	3⅞	3⅞	
Deere .50	..	4327	39½	38⅜	39⅛	+ ⅛
DeltaAr 1.20	9	3924	46⅜	45	45⅜	+ ⅜
DensMf 1.28	12	48	26¾	26⅜	26½	— ⅜
DeSoto 1.40	10	126	26½	25⅞	26⅛	+ ⅛
Dexter .60	15	1132	24¼	23¼	24¼	+ 1⅜
Digital	12	7298	121⅞	118¼	120	— ½
Disney .40	18	4387	58¾	57⅜	58¼	+ 1⅛
Divrsln	..	21	4¼	4¼	4¼	
Domtr s .50	..	368	10⅜	10	10⅜	+ ⅜
DowCh 2.20	13	8277	83	81½	82⅛	— ⅜
Dravo	22	732	13	12⅞	12⅞	+ ⅛
Dresr .40	49	2922	28¼	27½	28	+ ½
duPont 3.40	11	5172	82¼	80½	81⅜	— ⅜
DuqLt 1.20	7	311	13⅞	12⅞	13⅛	+ ⅛

E F

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG .60	18	666	35¾	35¼	35½	+ ⅛
EKodk s1.80	12	18564	42⅛	41⅜	41⅞	+ ⅜
ElecAs	21	70	3¼	3½	3¼	
EmrsE s 1	16	4626	33¾	32⅜	32⅜	— ⅛
EmryA	..	1413	7	6¾	6⅞	
Emhrt s	12	1118	21	20½	20⅞	+ ⅜
Equifax .76	19	498	27⅛	26⅜	27	+ ½
Erbmnt .52	15	1288	25⅜	24⅜	24¾	— ¼
Ethyl .44	13	1617	21⅛	20⅜	20⅞	
Excelsr 1.80	..	12	16¾	16⅜	16⅜	
Exxon s 2	12	15259	41¼	40⅛	40¼	— 1
FMC	6	1772	26¼	25⅞	25⅞	— ⅛
FPL Gp 2.12	10	2248	31½	31	31⅛	— ⅛
Fairchd .20	..	169	8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Feders .28	15	184	7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Firestn 1.20	10	2638	34¾	33½	34⅜	+ 1
Fluor	60	3274	14⅞	14⅛	14½	+ ¼
FordM s 2	5	13455	43½	41⅞	42½	— ⅜
Foxbro	..	192	25⅜	24¾	25¼	+ ¾
FruhfB	..	31	3	2¾	2⅞	— ⅛
Frhf pfA2.55f	..	245	10½	10	10⅛	— ¼

G H

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF .10	17	2469	49	47⅞	48	— ⅜
GCA n	..	135	2¼	2⅛	2¼	
GEO	15	65	4½	4⅜	4⅜	
GTE 2.52	12	4596	38⅜	37⅞	38	— ¼
GTE pf 2.50	..	8	51½	51	51½	+ 3½
GTE pf 2.48	..	57	27⅞	27½	27¾	
Gannett s 1	19	2706	35⅛	34½	35⅛	+ ⅜
GnDyn 1	5	459	52¾	52¼	52⅜	— ⅛
GnEl s 1.40	15	17698	44¼	42⅜	43¼	
GnHost .28	4	93	9	8⅞	8⅞	— ⅛
GnInst .25	..	4097	28½	27½	28⅜	+ 1⅛
GnMills 1.60	16	3040	50½	49⅜	49⅞	
GMot 5e	7	10136	66¼	65½	65⅞	— ½
GMot pf 3.75	..	1	45⅜	45⅜	45⅜	+ ⅜
GM E .68	..	1649	37⅜	36⅞	36⅞	— ⅛
GPU 1.20	7	3693	30¾	30¼	30⅜	
GenRe s1.20	11	4120	52½	51¾	52¼	+ ⅜
GnRefr	4	12	17⅜	17⅜	17½	+ ⅛
GnSignl 1.80	18	1141	44	42½	43⅞	+ ⅞
GenuP s .92	21	1380	37¾	36⅞	37⅜	+ ⅛
GaPac 1.20	9	2607	36½	36	36⅛	+ ⅛
Gillete s .86	77	13528	39⅜	36⅞	39⅛	+ 1¾
Gdrich 1.56	13	1845	43	41	42⅜	+ 1¼
Goodyr 1.60	7	2368	57⅛	56⅛	57⅛	+ ⅛
Gould	..	1653	10⅜	10½	10½	— ⅜
Grace s 1.40	14	3421	26⅜	26⅛	26⅜	+ ⅛
GlAtPc .50	15	277	36⅞	35¾	35¾	— ⅜
GlWFn s .72	7	6472	16½	16⅛	16½	
Greyh 1.32	36	1138	28⅜	27⅞	28	+ ⅜
Grumn 1	10	740	19¼	19	19	— ¼
GlfWst 1.20	13	1143	72¾	72½	72¼	
GulfRs	5	157	12⅞	12⅜	12½	+ ⅛
Halbtn 1	70	6735	32⅜	31	31½	+ ⅜
Hanna .40	9	x234	21⅛	21	21	
Hanson .47t	13	8520	12¼	11⅞	12	— ⅛
Harris .88	13	1935	28¼	27⅞	28	+ ¼
HeclaM .05e	33	398	12½	12¼	12⅜	
Heinz 1.24	15	1486	40½	39⅞	40⅛	+ ⅛
HelneC .30	10	73	28	27½	27¾	— ⅛
Herculs 1.92	3	1928	47¾	47⅜	47½	+ ⅜
Hrshey .62	16	2546	26⅞	25⅜	26⅛	— ⅜
HewlPk .26	23	8397	58½	56⅞	57⅜	+ ⅛
Hilton 1.80	14	946	79¼	78½	79	+ ½
Hitachi .56e	..	344	97¾	97	97⅛	— 1⅛
Holidy n	4	2191	25	24⅛	24⅞	+ ⅞
Hmstk s .20	30	2783	14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
Honwell 2.10	11	1123	62	61⅛	61⅞	+ ⅞
HCA .72	14	5472	30	29¼	29⅜	+ ⅛
HousInt 2	8	1055	45½	44½	45½	+ 1
HouInd 2.88	8	2209	33	32½	32¾	— ¼

I J

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind .88	15	4111	33¼	32¾	32⅞	
ICN	19	448	6¾	6⅜	6½	— ⅛
INAIn 1.68a	..	61	17½	17⅜	17½	— ⅛
ITT Cp 1.25	9	6136	46¾	46	46½	+ ½
INCO .20	..	4656	20⅛	19½	19¾	+ ¼
IngerRd s1.04	18	3428	36	35	35⅞	+ 1
InldStl .12e	10	1396	29¾	28½	29⅜	+ ½
Interco 1.60	10	1135	39⅜	38⅜	39⅛	+ ⅛
IBM 4.40	13	14834	112⅜	110½	111¼	— ⅜
IntFlav 1.60	17	1936	48⅜	47½	48⅜	+ 1⅜
IntMin 1	16	2320	45½	45⅛	45½	+ ⅜
IntMult 1.18	13	43	28	27¾	28	+ ¼
IntPap s1.20	11	8492	40¾	39¾	40¾	+ ⅜
IntpbG .68	15	56	30¾	30¼	30¼	
IpcoCp .36	32	107	10⅛	9⅞	10	
JohnJn 1.68	18	4971	80⅛	78½	78⅞	— 1

K L

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM .75e	..	945	17⅛	16¾	16¾	— ¼
K mrt s 1.16	10	x8080	33⅜	32½	32⅞	+ ¾
KaufBH .20	8	20	10¾	10⅜	10⅜	— ¼
Kellogg 1.52	17	1185	52⅛	51⅜	51⅞	— ⅜
KerrMc 1.10	21	3220	36⅜	35¾	35⅞	
KimbC s1.44	14	2107	52⅜	51¾	52⅜	+ ¾
Kopers 1.20	90	686	33	32⅜	32⅜	+ ¼
Kraft 1.88	17	3276	55	54	54⅛	— ⅞
LAC s .10	..	550	8¾	8⅜	8¾	
viLTV	1	1437	3⅜	3½	3½	— ⅛
viLTVA	..	10	7⅛	7⅛	7⅛	+ ¼
viLTV pf	..	1	23	23	23	— ½
viLTV pfB	..	104	6¾	6⅜	6⅜	— ⅛
LTV pfC	..	10	17	17	17	
LTV pfD	..	61	4⅜	4½	4⅜	
Leorni s .40	14	73	12⅞	12½	12⅞	
LeeEnt .64	17	14	23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Lilly 2.30	17	2704	77⅜	75	76⅜	+ 1⅛
Lilly wt	..	2626	24⅞	23¼	24⅛	
Litton	14	482	76	75	75⅛	— ⅜
Lockhd 1.40	6	2334	39½	38⅞	39	— ½
Loews 1	11	1046	70¼	69½	69⅜	— ⅛
Loral .64	13	1341	36	35¼	35⅜	— ⅛
LaLand 1	42	173	34¼	33¾	33¾	— ⅛
LuckyS .50r	4	4112	29⅛	27⅜	27½	— 1½
Lukens .88	10	183	38⅜	37½	38⅜	+ 1

M N

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA .68	22	1451	40¾	39¼	39¾	— ⅞
MCorp	..	1492	3⅛	2¾	2⅞	+ ⅛
MCor pf 3.50	..	57	20¼	20	20	
Macmil .72b	21	942	60¼	57¾	58⅜	— ⅞
MfrHan 3.28	..	1686	22½	21¾	22⅛	— ¼
viManvl	..	421	2½	2⅜	2½	
MrshMc 2.40	12	2021	50⅜	49½	49¾	— ⅜
MartM 1.10	11	973	46¼	45⅜	46	+ ¾
Masco .40	14	4330	26⅜	25¼	26	
MasCp 3.80	..	24	41½	41⅛	41⅛	— ⅜
Mattel	..	1146	7	6¾	6⅞	
Maxam	2	160	11⅛	10⅜	11⅛	+ ⅜
MayDS 1.14	12	4131	34⅞	34⅛	34¼	— ⅜
Maytag s.90	13	1221	24	23⅜	23⅞	
McDld .20	9	11	7⅜	7¼	7¼	— ¼
McDnl s .50	15	4142	45⅞	45⅛	45⅞	+ ⅜
McDnD 2.56	8	515	62¼	61¾	62	
McGrH 1.84	17	4153	56¾	55¼	56⅛	+ ¾
McInt g	8	3	29¼	29¼	29¼	+ ½
Mead s .66	10	3747	35	33⅞	34	— ⅜
Mesrx s .24	19	479	26¾	26	26	— ½
Melvill 2.10	13	856	62½	61	62¼	+ 1⅛
Merck 3.20	23	5701	161	155½	156¾	— 1¼
MerLyn 1	6	7843	23⅛	22½	22⅞	— ¼
MidSUt	4	1209	9⅜	9⅛	9¼	
MMM s 2.12	14	8343	58⅜	57⅜	58⅛	+ ⅜
Mitel	1	27	2⅜	2½	2⅜	
Mobil 2.20	14	8491	44¾	43½	44¼	+ ½
Monsan 2.80	15	3141	86⅛	85⅛	85½	— ⅛
MoorM .52	13	221	23	22½	23	+ ½
Morgan 1.50	91	4172	36¼	35½	35⅞	— ⅜
Morton .84	13	803	41⅜	40¾	41	— ¼
Motorla .64	19	4669	44¾	43⅛	44¼	+ ¾
NBI	..	179	4	3⅞	4	
NCR 1.24	13	5717	60¼	58½	59¾	+ ⅞
NL Ind .20	..	352	6¾	6½	6½	— ⅛
NL Ind pf	..	51778	15¾	15	15⅜	+ ⅜
NWA .90	10	2010	40	39	39⅜	— ⅛
NII .25	..	438	17⅜	17	17½	+ ½
NMedE .64	18	3006	20½	20	20	— ½
NtSemi	..	6134	10½	10¼	10⅜	
NtSvIn .76	14	243	23	22½	22⅜	— ⅜
Navistr	9	12317	4¼	4	4¼	+ ⅛
NwtM s .60a	6	1547	32¾	32	32	— ½
NiaMP 1.20	..	248642	13¼	13⅜	13⅜	— ⅛
NiaMpf 3.40	..	z50	34	34	34	— 1
NiaMpf 3.60	..	z100	36	36	36	
NorTel s .24	13	2679	18½	18⅛	18⅜	
Nthgat g	..	147	6	5¾	5¾	— ⅛
NwStW .60	19	386	18½	18¼	18⅜	
Nynex 3.80	11	2755	70	69¼	69½	— ⅜

O P

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OcciPet 2.50	34	5917	27	26⅜	26¾	— ⅛
OhioEd 1.96	8	2166	20⅜	20	20⅛	— ¼
Olin 1.60	13	1380	44⅜	43¼	44⅜	+ 1
OutbdM .72	9	832	26¼	25¾	26¼	+ ¼
OwenC n	3	1384	17¼	16¾	17	
PPG 1.20	11	1086	34¾	34	34⅜	+ ⅛
PacGE 1.92	11	3665	17⅜	17	17⅛	— ⅛
PacLtg 3.48	12	1666	50⅛	49½	49⅞	+ ⅛
PacSci .40	18	50	11⅞	11⅜	11¾	+ ⅛
PacTel s1.64	13	5913	29¾	29⅜	29⅜	— ½
PanAm	..	2146	2⅞	2¾	2⅞	
PanEC n 2	13	48901	26½	25⅜	26½	+ ⅞
ParkDrl	..	488	3⅜	3½	3⅜	
Penney s1.48	11	5664	45⅛	44⅜	44⅜	+ ⅛
Pennzol 2.20	96	1685	66⅞	65½	66⅜	+ ⅜
PeopEn 1.52	11	180	18⅜	18	18⅛	— ⅛
PepsiCo .68	15	5760	34⅞	34⅜	34⅞	+ ⅛
Pfizer 2	13	3440	53⅛	52¼	52⅜	— ½
PhelpD .60	8	9803	39⅛	37⅜	38⅛	+ 1⅛
PhilaEl 2.20	8	12950	20⅜	19½	19½	— 1⅛
PhilMr 3.60	12	6876	90⅜	89⅜	90⅛	+ ¼
PhilPet .60	240	4452	14½	14⅛	14⅜	— ⅛
Pilsbry 1.12	14	2033	34⅝	34⅛	34⅜	+ ⅛
PitnyBw .92	16	4107	42¼	40⅜	41⅜	+ 1
Pittstn	..	1186	10⅜	10	10	— ⅜
Polard s .60	15	7949	28⅞	28	28½	+ ½
Portec	..	233	7½	7	7¼	— ¼
PortGC 1.96	13	861	24¼	23⅞	24¼	+ ⅛
Primca s1.60	8	1235	28¾	27¾	27⅞	— ⅛
ProctG 2.80	30	1543	83⅜	82¼	82¼	— ⅞
PSEG s 2	10	3063	25⅞	25½	25½	— ⅛
PugetP 1.76	13	370	20	19⅜	19⅞	

Q R

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qantel	4	60	1⅜	1¼	1⅜	
QuakrO 1	17	4381	44¾	43¾	44⅜	+ ⅞
Quantm 2.20	10	1992	75¾	71⅜	75	+ 3
RJR Nb 1.92	10	4129	48¾	48⅛	48½	+ ⅛
RalsPur 1.50	14	1783	70⅜	69⅜	70⅜	+ 1⅜
RangrO	71	294	5⅛	5	5	
Raythn 2	11	639	68¾	68⅛	68½	+ ⅛
ReadBt	..	275	2¼	2⅛	2⅛	— ⅛
RiteAid .74	17	1308	36⅞	36¼	36⅜	+ ⅛
viRobins	7	363	25⅛	24¾	25	+ ¼
Rockwl .72	7	1839	18	17⅜	17⅜	— ⅛
Rorer 1.20	20	1173	51⅜	50¾	51¼	
RoylD 6.32e	10	4684	112⅛	111½	111½	— ⅜
Ryder .52	12	2006	28	27⅞	27¾	— ⅛
Rymer	6	25	10⅜	10½	10½	
Rymer pf1.17	..	15	9	8⅞	9	+ ⅜

S T

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SSMC	17	215	25⅛	25⅜	25⅞	+ ⅜
Sabine .04	..	36	14⅛	14¼	14⅜	+ ⅛
Salomn .64	24	7753	21⅛	20⅛	21	+ ⅛
SDieGs 2.50	10	1074	33⅞	33⅜	33½	— ⅜
SJuanB .36e	20	42	7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
SFeSoP 1a	19	8643	44⅛	43⅜	44⅜	— ⅛
SaraLee 1.20	15	2172	40	38¾	38⅞	— ⅜
SchrPl s1.20	21	6670	u57⅜	55⅜	56⅛	— 1⅛
Schlmb 1.20	19	8531	34¾	34	34¼	+ ⅜
ScottP 1.48	11	415	70¾	69⅜	69¾	+ ⅛
SeaCnt .15e	10	2083	21⅞	21⅜	21⅜	— ⅛
Seagrm 1.10	10	723	54⅜	53⅜	54	— ⅛
Sears 2	8	8501	35¾	35⅛	35½	+ ⅜
Shaklee .72	12	291	18	17⅜	18	
ShellT 4.30e	13	691	74	73½	73½	
Shrwin .56	13	359	28⅞	28⅛	28⅛	— ¾
Singer .40	26	212	49⅜	49⅛	49⅛	— ⅜
Smithln	..	466	7	6⅞	7	
SmkB s 1.84	13	3541	58⅜	56¾	57⅜	— ⅛
SnapOn .76	18	x996	39¼	38⅛	39⅛	+ 1
SonyCp .24e	..	587	37⅜	37⅛	37¼	— ⅛
SCalEd 2.38	10	2890	33⅜	33⅛	33¼	— ½
SouthCo 2.14	12	1481	23⅞	23⅜	23½	— ⅜
SoRy pf 2.60	..	1	29¼	29¼	29¼	— ⅜
SwBell s2.32	11	3898	38½	38	38¼	— ⅜
Squibb s1.60	19	4159	66	64½	65¼	
StdPrd s .72	9	183	24	23¼	23⅜	— ½
Steego .091	..	3	3¾	3¾	3¾	+ ⅛
StoneC s .54	10	2490	35⅜	34	35¼	+ ¼
StorTch	15	3786	2	1⅞	2	+ ⅛
SunCo 3	17	444	55⅜	54½	54¾	— ⅜
SunMn	..	1609	3¼	3⅛	3⅛	— ⅛
Syntex s 1	17	3446	37⅜	36¾	36⅞	
TRW s 1.60	12	873	47¾	47	47	+ ¼
Tandy .60	11	1464	35¾	35¼	35⅜	+ ⅛
Tndycft	19	189	17⅜	17	17¼	+ ⅜
Tektrnx .60	34	214	24¼	23⅞	24	
Teldyn 4	..	214	324¾	318½	320	
Telex	10	286	49¼	49	49	— ⅜
Tenneco 3.04	..	3634	40¼	39¾	40⅛	+ ⅜
viTexaco	..	5389	38½	37⅜	37¾	— ½
TxInst s .72	16	4050	47½	46⅜	47¼	+ ½
Textrn s 1	7	2400	25	24⅛	24½	— ⅛
TigerIn	8	574	10⅜	10	10⅛	
Time 1	21	1087	88½	87⅜	87⅜	— ½
Timken 1.20	77	39	60¾	60	60	— ½
Tonka	9	1439	10	9⅞	9⅞	— ⅛
TWA	..	183	22⅜	21¾	21⅞	— ¼
TWA pf 2.25	..	62	16⅜	16½	16⅜	
Transm 1.84	6	1179	33¾	33	33⅛	— ½
TranInc 2.28a	..	19	25⅞	25½	25¾	
TrnCda g1.12	11	60	10½	10⅜	10⅜	
Transco 1.36	..	843	25¾	25⅛	25¾	+ ⅜
Transcn	..	10	4	4	4	
Travler 2.40	9	1623	38⅛	38	38	
TriCon 4.62e	..	280	22¾	22½	22⅜	— ⅛
Trialn s .12	10	1395	25	24¼	24⅜	+ ⅜
TritnG s	12	95	11½	11¼	11⅜	
TritEng .10b	10	117	13⅜	12⅞	13⅜	+ ½

U V

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UNCInc .01e	10	726	7¼	6¾	7	— ⅛
USG 1.12b	7	1494	29¼	28⅜	28⅜	+ ⅛
USX 1.20	61	5785	30¼	29¾	30⅛	+ ¼
UCarb 1.50	13	10409	23	21⅞	22⅜	+ ⅜
UnPac 2	11	2638	56⅞	55¾	55¾	— ¾
Unisys s .92	11	4715	34⅜	33½	34⅜	— ⅜
Unisy pf3.75	..	737	63⅜	62⅜	63⅛	— ⅛
UnBrnd .60	13	16	45¼	45	45¼	— ⅛
UtdMM	..	30	4½	4½	4½	
USWest 3.28	10	4364	54⅜	54⅜	54½	— ¼
UnTech 1.40	8	2778	37¼	36⅞	37	
Unocal 1	21	2935	33½	32½	32¾	+ ¼
Upjohn s .72	19	5329	31¼	30⅜	30¾	+ ⅛
Valero	18	499	4¾	4⅜	4¾	+ ⅛
Varco	..	231	4⅜	4½	4½	— ⅛
Varian .26	..	1466	28	26½	27⅜	+ ½
Varity	..	1275	2⅜	2½	2⅜	+ ⅛
Vornad	18	21	87¾	87¾	87¾	— ¼

W X

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc .10e	..	149	5⅜	5½	5½	
WalMt s .12	26	8391	26⅜	25½	26	— ⅜
Walgrn .60	18	994	31⅜	30¾	31¼	+ ⅜
WarnC .56	16	3159	30⅜	30	30⅜	— ⅛
WrnC pf3.63	..	385	59¼	58⅜	58¾	— ⅛
WarnrL 2.16	18	2250	77⅛	76	76¼	— ¾
Wendys .24	338	2734	6⅞	5¾	6¾	
WstctT g .80	13	29	13½	13⅜	13⅜	
WUnion	..	761	3	2⅞	3	+ ⅛
WstgE 1.72	10	3153	50⅞	50	50½	— ¼
Weyerh 1.50	13	4573	41⅜	40½	40¾	+ ¼
viWhPit	1	39	8⅞	8⅜	8⅜	
viWhPit pf	..	z20	18	18	18	
Wilfred .12	71	5	4¼	4¼	4¼	— ⅛
William 1.40	..	1169	24⅛	23¾	24	+ ⅛
Winnbg .40	14	236	8½	8¼	8⅜	
Witco 1.28	12	59	33⅜	33¼	33½	— ⅜
Wlwth s 1.32	12	1412	41⅞	40⅞	41⅜	+ ⅛
Xerox 3	10	6493	56	55¼	55½	— ¼
Xerox pf5.45	..	474	53⅛	53¾	53¾	— ¼
ZenithE	..	1822	15⅜	15	15⅛	— ⅜
Zurnln s .68	15	97	22⅛	21⅜	21¼	— ¼

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Séries	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 400p	93	22	6.50	6.00	6.50
Aug 420p	3	880	10.00	10.00	10.00
Aug 440p	19	633	20.00	18.50	18.50
Aug 460	2	69	20.50	20.10	20.10
Aug 480	22	532	14.00	14.00	14.00
Aug 500	40	643	10.00	9.00	10.00
Feb 400p	52	1686	.30	.20	.30
Feb 440p	5	2741	4.50	4.50	4.50
Feb 460	57	1938	1.50	.60	.60
Feb 460p	22	1846	19.00	19.00	19.00
Feb 480	2	3293	.10	.10	.10
Feb 480p	9	220	41.00	40.00	41.00
Feb 500	11	3427	.10	.10	.10
May 420p	6	2825	7.50	7.30	7.50
May 440p	22	1957	14.00	13.00	14.00
May 460	17	1151	12.80	11.00	12.80
May 460p	12	1108	24.00	24.00	24.00
May 480	262	1658	7.00	6.50	7.00
May 480p	5	538	40.00	40.00	40.00
May 500	36	2364	4.00	3.50	4.00
May 520	9	1027	2.00	2.00	2.00

Total market: 706

Non transigées

Séries	Int. en cours	Offre	Dem.
aug 400	0	58.00	63.00
Aug 420	44	42.00	46.00
Aug 440	91	30.00	33.00
Aug 460p	552	24.00	27.00
Aug 480p	746	38.00	42.00
Aug 500p	329	57.00	62.00
Aug 520	900	6.00	7.00
Aug 520p	30	77.00	82.00
Aug 540	171	3.00	4.00
Aug 540p	0	97.00	102.00
Feb 400	52	40.00	44.00
Feb 420	251	20.00	23.00
Feb 420p	2419	.50	1.50
Feb 440	978	4.00	6.00
Feb 500p	174	57.00	62.00
Feb 520	3275	0.00	.30
Feb 520p	0	77.00	82.00
Feb 540	687	0.00	.10
Feb 540p	0	97.00	102.00
May 400	0	49.00	53.00
May 400p	100	3.50	4.50
May 420	199	33.00	36.00
May 440	384	22.00	23.00
May 500p	438	57.00	62.00
May 520p	100	77.00	82.00
May 540	594	1.00	2.00
May 540p	1	97.00	102.00

open interest: 43,073

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 54-100 et cotait $1.2634 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 73-100 à $2.2233.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 34-100 à $0.7915 et le sterling 20-100 à $1.7600.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) - La tendance était à la baisse et l'activité modérée jeudi dans le marché canadien des obligations.

Le court terme était inchangé. Le moyen terme a cédé un huitième de point et le long cinq huitièmes. Les titres des provinces et des sociétés ont perdu trois huitièmes de point.

L'argent au jour le jour commendait intérêt de 8.63 pour cent.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30-59 jrs	60-89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco Central Can.	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	500	7	—	—	—	—
Commer. Italienne	5,000	5¾	5¾	6	6	6¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Laurentienne	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	8¾	9½	9¾	10	10¼
Montréal	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	8½	9	9½	9½	10
Nationale	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	8¾	9½	9¾	10	10¼
Nouvelle-Écosse	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	8½	9½	9¾	10	10¼
Royale	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	8½	9	9½	9½	10
Toronto-Dom.	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6½	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10¼
Caisses Étab.	1,000	6½	6¾	7	7¼	7¾	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Caisse Pop. Mtl*	5,000	5¾	6	6¼	6¼	6¾	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Caisse Pop. Qbc*	3,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Soc Entraide éco.	5,000	6	6¼	6½	—	7	500	9	9½	9¾	10	10¼
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Fiducie Guardian	5,000	7½	7⅝	8	8⅛	8¼	500	8⅞	9¼	10	10⅛	10¼
Fiducie Québec	5,000	6¼	6½	6¾	7¼	7¼	1,000	9	9½	10	10	10¼
First City Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	1,000	9⅜	9½	10	10¼	10⅜
Guaranty Trust	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
La Métropolitaine	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Montréal Trust	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Prêt et Revenu	5,000	6½	6¾	7	7½	7½	500	9	9½	10	10¼	10¼
Soc Nat. Fid.	2,000	6½	6¾	7¼	7⅜	7¾	500	9	9½	10	10⅛	10¼
Trust Financial	5,000	7	7¾	8	8¼	8¼	500	9⅜	9¾	10	10¼	10½
Trust Général	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	10	10	10¼
Trust Laurentienne	5,000	7	7	7⅛	7⅛	7⅜	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Trust Morgan	5,000	6¾	7½	7¾	8	8	500	9⅛	nd	nd	nd	nd
Trust National	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	500	8¾	9½	9¾	10	10¼
Trust Royal	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼

Compilation Fiducie du Québec —9 février 1988 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujet à changements sans préavis.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Visite Libre 99

8879 FERNAND FOREST, à R.D.P. Visite livre dimandche de 13h. à 16h. Cottage très confortable, 4 chambres à coucher, boiseries, planchers de chêne, grand terrain, piscine hors terre. Prix raisonnable. Gérard Gauvreau: 255-5202, 252-1848. RE/MAX MÉTRO INC. COURTIER.

ILE BIZARD: 660 Lacombe
Dimanche de 2h. à 4h.
Superbe cottage de "grill" pierre et brique, foyer salon, bar avec évier, foyer d'entrée céramique, portes françaises, décor moderne. Idéal pour couple professionnel. Paysagement professionnel, piscine. tout électrique. FAUT VOIR!
MONA CANAAN
694-6900 — 497-0648
RE/MAX ROYAL JORDAN INC. CRTR.

OUTREMONT: ADJ. 5165, Jeanne-Mance, condo 9½, rénové, cave, petite cour. $135,000. Dim. de 1h. à 4h.
526-2698

■ Propriétés à vendre 101

À JOLIETTE Maison construction 84. Plusieurs extra. 2 salles de bain, sous-sol fini. Pour inf.: 1-759-3414 ou 1-756-8581.

BOISÉ DU GOLF, Lachenaie/Terrebonne, maison à paliers, 86, 10 pièces, 3 au sous-sol, 4 s./bain, piscine creusée, cabanon, poêle et four encastrés, lave-vaisselle, four micro-ondes et plusieurs autres extras. $236,000. 492-4010.

BORD DE L'EAU "ILE DE MAI"
Rivière des Mille Iles, 15 min. Mtl. Résidence de prestige, climatisée et contrôle thermostatique par pièce, foyer double, piscine creusée en béton, chauffée, grill int. Propane, balayeuse centrale, alarme, terrain 1 acre, vue magnifique vers sud-ouest, sur une baie. Rendez-vous: **437-0804**

BROMONT: Dans la montagne
Située à 2 min. de marche des pistes de ski. 3 chambres à coucher, 3 s.bain, sous-sol fini, foyer.
Inf: **534-3327 ou 372-7855**

CENTRE VILLE près Radio Canada, cottage, pas d'agent, 598-9371 ou 332-0547.

CHATEAUGUAY Style canadienne, tout en pierre des champs, unique en son genre. 10 pièces, grand terrain, piscine creusée 20 X 40, 3 s./bain complètes, 2 cuisines. 1 km. de l'hôpital. Prix: $225,000. (meublée), négociable. 692-6582, 698-2689.

D.D.O. split-level détaché, 3 + 1 c.c., bureau, sous-sol fini, foyer dans salon, garage, excellent financement. L. Shapiro 497-3294. Re/Max Classique Inc crtr 486-4344.

DESORMEAUX: TRIPLEX NEUF. Luxueux, détaché, 2 X 5½, 1 X 3½, garage, foyers, bain tourbillon, céramique, chêne. Face au parc. **322-5731**

DORVAL SUD 145 Croissant Mc Nicoll. Bungalow rénové, 4 c.c., 2 s./bain, foyer en pierre, s./sol fini. $185,000. 636-0647. **Visite libre: dim. 13h. à 16h.**

DUVERNAY Bungalow, 3 chambres, rénové 87. $135,000. Pas d'agent. Après 17h.: 661-3253.

DUVERNAY Maison exclusive, rez-de-chaussée, 7 pièces, s./s. 4 pièces + garage. Par propriétaire. $130,000. discutable. 687-3356, 661-3995.

■ Propriétés à vendre 101

KIRKLAND Magnifique résidence Raised-ranch 1976, 9 pièces, 2½ s./b., foyer, garage double, piscine creusée très privée, aménagement paysagé de grande valeur. $198,500.
Agent s'abstenir. Inf.: 630-1074.

L.D.R. duplex, 2 X 5½ électrique. Bonne construction, garage, possibilité bachelor.
325-3839 entre 17h et 21h.

LA PRAIRIE: "LA CITIÈRE"
Maison de ville sur le lac, 4 c.c. 3 s.bain, s-manger, cuisine, salon foyer, s-sol fini, garage. $137,000. **659-3224**

LACHINE, maison de ville, construction 1987, ensoleillée, foyer, sous-sol fini, cause transfert. $185,000. Pas d'agent. 634-2679.

LAVAL OUEST Constructions neuves, 4½, livraison 1er février. $73,500. à $90,000. Inf.: 627-1175.

LE GARDEUR,
Bungalow 6, sous-sol fini, piscine.
585-4696 ou 727-2744

MANOIR HISTORIQUE
Bord de l'eau propriété de prestige. Geneviève Vaucher-Fleurie, MONT-RÉAL TRUST crtr, 445-3435, 656-9000.

NOUVEAU-BORDEAUX, bungalow s/détaché, 3 + 1 c.c., récemment rénové, s/sol fini, bar eau courante: 333-0190 après 19h. 341-7667.

ORMSTOWN Bungalow brique, bachelor au sous-sol. 2 km. village. 3 chambres, solarium, garage chauffé, chauffage électrique, terrain 158 X 404 paysager. $110,000. 1-829-3497 ou 634-9617.

OUTREMONT: Cottage semi-détaché
9 pièces + garage. Impeccable. $378,500. F. Ouellet, F. Lacaille Agts. Imm. Imka Inc. Crtr. **252-5252**

R.D.P. luxueux bungalow 1984, const. supérieure. 45 p.c. X 28 p.c. Beaucoup d'extras. $155,000. 648-1642.

ST-ADOLPHE D'HOWARD, maison canadienne 26 X 40, 3 étages, 4 chambres, 2 salles de bain, intercom, garage avec porte électrique, 2 poêles combustion lente, terrain 400 X 1000, 1-819-327-2211.

ST-EUSTACHE Dom. Rivière-Nord. Constr. 86, moderne, paysager, piscine, cabanon, asp. central, 2 s./b., 3 c.c., $89,500. 473-0966.

ST-HUBERT
Super bungalow avec garage, brique et pierre, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, poêle Jenn-Air, micro-ondes, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse inclus, terrain 8,850 pi. ca., près de tous les services, pas d'agent.
676-1950

ST-LAMBERT Parc Dulwich, split level, 4 c.c., piscine, cave à vin, coin tranquille, près écoles et métro. Pas d'agent. 466-2557.

ST-MICHEL: cottage bien entretenu, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, près centre d'achats et transports. Faut voir! Bon prix, toute la semaine après 18h. 729-5342. Samedi toute la journée.

STE-JULIE, nouveau sur le marché, dans les $80,000. Impeccable, faut voir, Jean Juin, 649-4777.
RE/MAX PLUS INC. CRTR.

STE-JULIE: Maison ultra moderne
1987, 4 chambres, 2 salles de bain, garage, foyer, grand terrain. Faut vendre.
649-8671

■ Propriétés à vendre 101

TERREBONNE quadruplex 1986, bon revenu, bien situé, Michèle Vézina 471-5503.
RE/MAX DES MILLE ILES INC
CRTR

TRIPLEX + sous-sol fini, près métro Rosemont, propriétaire, après 15h. 277-1450.

UN ENDROIT RÊVÉ, DE CALME
Et de repos en Estrie. Écoutez sans faute le message enregistré:
527-4417

■ Propriétés à louer 105

HUBERDEAU, Lac à la Loutre, chalet chauffé, confortable, 3 à 6 personnes, près pistes de ski de fond, ½ heure du Mont-Tremblant, foyer, prix raisonnable. 849-7552. 1-819-687-2735.

MTL-NORD, 2½ dans un duplex meublé, verticaux, tapis, libre 1er fév. 388-1122, soir 620-5141, Denise St-Pierre.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

A VENDRE sans agent. Très beau duplex. 5½ avec garage, dans Tétreaultville. Pour fin juin. Faut voir! Après 18h.: 353-8846.

AHUNTSIC HUITPLEX
Rénové. Revenus: $42,360. Métro. Prix: $389,000.**384-0219**

AHUNTSIC: Investissement
Pour propriétaire. Quatreplex, 3 X 4½, 1 X 7, garage pour 2 autos, chauffage central, très bien située et entretenue. $275,000. **668-8038**

IDÉAL: Professionnel occupant. Sixplex, Fullum/Sherbrooke. Construction 1925, état original, boiseries, portes chêne, cuisines rénovées, stationn. $350,000., négoc. **525-5725**

MAISON DE CHAMBRES à St-Jean, 30 unités, revenus: $52,812., prix $228,000. grande possibilités.
1-346-0280

PLATEAU MT-ROYAL: 29 logements
8 garages, tous loués. Bon état.
875-9273, 729-3693, 253-8118

PRÈS STADE OLYMPIQUE: Triplex:
William-David, 1 X 7½ + 2 X 4½, tout rénové, très bien situé. Pas d'agent.
259-0218

ROSEMONT détaché, 6 logis, 4 X 4½, 2 X 3½, chauffage individuel, Prix $220,000.
AHUNTSIC Christophe Colomb, 24 logis, prix $950,000. M. Sylka 273-9181, 739-8332, Immeubles Classic crtr.

SNOWDON Duplex avenue Victoria. 5½, 6½. Bien entretenu, boiseries naturelles, foyers, patios, rénovations. Près autobus et métro. $269,000.
vente privée. Pas d'agent.
488-4579.

ST-SAUVEUR DES MONTS Maison avec revenus. Construction spéciale 1985. Beaucoup d'extra.
581-8334, 589-7660.

TRIPLEX À VENDRE, Duluth et St-Laurent, près UQAM, excellent prix $150,000. 341-2935.

VILLE LEMOYNE: 8 logements
Électrique locataires. Revenus 1er. juillet: $33,400. Pas d'agents. $290,000.
462-2412

■ Copropriétés à vendre 118

REPENTIGNY App. de condo, 1983, près des services, grand 4½, bien divisé, 2e étage, stationnement, foyer, galerie 8 X 15, fenêtre sur 3 côtés. Espaces de rangement. 581-5030, pas d'agent.

■ Condos à louer 121

À AHUNTSIC: Superbe condominium situé dans le Domaine Grasset, luxueux, comportant de grandes pièces étalées sur 2 étages dont un garage personnalisé. Pour plus d'info.: A. Pinard. 676-2991

À MAGOG Près du lac. Grands condos à louer, meublés, chauffés, éclairés. Tout près du centre-ville. Endroit approprié à une marina. 1-819-843-0682 ou 1-819-477-2611.

BROSSARD (VUE SUR LE FLEUVE)
CONDOS DE GRAND LUXE
1,400 pi.ca., 2 c.c., 2 s.bain, air climatisé, piscine, sauna, tennis, garage et plus encore! Location disponible pour 1 an ou plus. Prix à partir de $1,200-/mois. Pour Informations: Gilles,
464-3889 ou 466-2167

ILE DES SOEURS: Luxueux 4½, 2 s.bain, vue sur fleuve, 1,200 p.c., piscine, sauna, garage. $1,400. **762-1513**

LONGUEUIL À louer ou à vendre. Luxueux penthouse, bord de l'eau. Particulier, pas d'agent. 647-4557, 674-1732.

LONGUEUIL- PORT DE MER
Luxueux 4½, vue centre ville et Ile Ste-Hélène, climatisé, garage, près métro et voie rapide. Libre $900. 254-1654.

LUXUEUX À QUÉBEC
À louer, penthouse, 2284 pi.ca. au Boisée des Augustines, Sillery. 3 c.c., vue imprenable sur le fleuve, boisé de 500,000 pi.ca., privé. Un oasis de tranquilité.
Monsieur Dion 418-687-3931

N.D.G.: CONDO NEUF. 3 c.c., climatiseur central, garage. 2 min. métro Villa-Maria. **253-9468 — 259-8487**

ST-SAUVEUR
Un condo neuf. 3 c.c., 2 s.bain, près des pentes, meublé avec goût. Au mois ou saison.
Guy St-Arnaud: 661-6433, 227-8116.

■ Condos à vendre 122

À MONTRÉAL condo 3½, insonorisé, foyer, bain romain, près métro Papineau, stationnement privé. 251-1999.

A ST-SAUVEUR: Luxueux condo, à vendre. Style mezzanine, 3 s.bain, 2 bains tourbillon, foyer, meublé. **$240,000.Mtl.: 598-7735, 1-227-1192**

BOUL. EDOUARD-MONTPETIT Face à U. de M. Spacieux condo rénové, 6 pces, garage, s./rangement, s./jeux, $135,000. **342-6397**

BOUL. ST-JOSEPH: 1er et 2ème. de triplex. 6 pces, boiseries, bien éclairés, excellente insonorisation. 1er. libre.
523-3990

CENTRE-VILLE Style victorien, matériaux de grande qualité. $132,000. 819 Avenue Viger est. **Visite libre de 14h. à 16h. dimanche.**

■ Condos à vendre 122

CHOMEDEY: Luxueux condos, 4½ 2 c.c. **À VENDRE OU À LOUER.** Ouvert aux visiteurs. 1805, Jean-Picard.
681-2363

ILE PATON • VERSAILLES • Élégant, luxueux, 2 c.c., 1,360 pi.ca., 2 garages et piscine intérieure, spa. Libre. 681-8341.

KNOWLTON auberge du Lac Brome, condo luxueux, 3 chambres à coucher, 3 s/bain, libre. Golf, tennis, lac, piscine. $176,000.00.
466-5255

LAC MEMPHRÉMAGOG
Voisin de la plage municipale. Condo 2 étages, 1,500 pi.ca., 3 chambres, 2 s./bain, foyer, chauffage radiant, mezzanine, toit cathédrale, aspirateur central, tapis mur-à-mur, piscine extérieure. Vue superbe sur le lac et Magog. $189,000. (514)339-8517, (819) 847-2457.

MÉTRO ATWATER, condo très ensoleillé, 4½, rénové, $85,000. Revenus additionnels. M. Maurice 843-6416 (jour), 935-9335 (soir).

MONTRÉAL condo 4½, avec garage, au centre des affaires, près Édifice Guy-Favreau, moderne, vue imprenable sur la ville. L. Gélinas
Trust Général 651-9381.

PRÈS RIVIÈRE
Ensoleillé, 4½ à partir de $64,900., foyer, balayeuse, près pont St-Eustache. 256-3748, 437-3138.

REPENTIGNY: bord de l'eau, 2ème étage, magnifique condo avec patio, place pour bateau, piscine intérieure, livré pour juin 88, $185,000. 665-4136.

ST-SAUVEUR
Deux condos neufs. 3 c.c., 2 s.bain, près des pentes, meublé ou non. Satisfaction garantie.
Guy St-Arnaud: 661-6433, 227-8116.

WESTMOUNT, un 2 c.c., un 3 c.c., chacun: 2 s./bain, foyer, balcon, dinette, ensoleillé, vue Mt-Royal, stationnement chauffant, 932-4982.

■ Chalets à louer 125

À St-Adolphe d'Howard (Médicaville)
Belles villas, chambres confortables, piscine, cafétéria, relais ski de fond,
1-514-226-6226.

4 Km. DU MONT-TREMBLANT. Chalet de ski. Vue panoramique. Pour 8 personnes ou moins. Idéal pour famille. Libre, semaine de vacances du Québec, du 26 février au 4 mars et semaine de l'Ontario, du 13 au 20 mars. $650./sem.
613-746-7070, 613-746-9411
819-671-2580

MONT STE-ANNE chalet neuf, 1 km. des pentes, 4 chambres, 2 s/bain, tout compris. 418-663-2716.

ST-HIPPOLYTE Lac Connely Nord. 3 chambres. Semaine ou mois. À bas prix! 363-5218, 637-9000.

STONEHAM Condo plus studio, neufs, pied des pentes. Tout équipé: foyer, bain tourbillon, lave-vaisselle, de 1 à 4 chambres. Semaine ou fin de semaine: (418) 628-5807 ou après 6h.: 683-8970.

SUTTON Jay Peak, Owl's Head. Semaine et week-end. Tout équipé + lingerie. 848-8143, 538-2425.

■ Chalets à vendre 129

STE-AGATHE SUD
Chalet suisse, 3 chambres, foyer en pierre, Jenn-Air, grand patio, vue panoramique. Secteur paisible. Taxes basses. Accès piscine. $77,000. Pas d'agent. 1-819-326-4266.

■ Maisons de campagne à louer 137

VÉRITABLE DOMAINE STE-BÉATRIX
Belle grande maison pour ski et détente. 5 ch. à coucher, foyer, très grand terrain paysager, site magnifique. Ski alpin et de fond, descente sur chambre à air. $700./mois $400./semaine. $250./fin de semaine. Possibilité option d'achat.
1-883-0380

■ Maisons de campagne à vendre 141

CHARMANTE MAISON CENTENAIRE: Pièce sur pièce, toute rénovée, terrain 15,000 pi.ca. bord rivière, 30 min. centre-ville. Située à Howick. $69,000.
1-825-2405

LAC KIAMIKA, Chûtes St-Philippe, à 2h30 de Montréal, bord de l'eau, style colonial canadien, complètement meublée, 2 s./b., 3 c.c., foyer, fenêtres thermos, porte-patio, garage double, boutique à bois, près aéroport pour roues ou flotteurs. $87,000. Jour, Sylvie 383-5284, soir 819-686-5233.

■ Terres, fermes à vendre 145

EXCELLENTE TERRE AGRICOLE, drainage sous-terrain, plantation pins rouge. Sup. totale 232 arpents, 30 min. West-Island. R.L. Côté 514-478-5523.

PARISVILLE: Producteur(trice)
Ferme laitière 1,600 kilos, 134 arpents, ¾ drainés, machinerie, silo. Près Ville Bécancourt. Après 20h. **819-292-2190**

SECTEUR LACHUTE, sur route 158, 91 acres, 7 bâtiments et maison de ferme style patrimoine, bonne occasion. Les Immeubles Jean-Guy Ayotte Inc., Ste-Thérèse. Agent René LaFerté, 430-6750, 433-0175.

SUCCESSION
Ferme 80 arpents En Ontario, près frontière. **698-1303**

■ Terrains à vendre 149

HENRI BOURASSA EST, terrain industriel, 200 pi. de façade X 500 pi. $3.10 le pied. Rens: Marco Melfi 643-2700.

HULL: Boul. Cité des Jeunes
20,353 pi.ca. pour logements multiples.
1-819-778-1935

ST-BRUNO, SOMMET TRINITÉ 30 terrains de prestige en bordure du parc. Construction printemps 88. **441-0918.**

■ Transactions immobilières diverses 153

RECHERCHE PROPRIÉTÉS
(7 X les revenus). Paierais comptant.
252-0779

■ App. et log. à louer 160

PROJET JEAN BRILLANT
C.D.N.
Pour personnes retraitées et pré-retraitées, 3½, $375. — 4½, $425, neufs. Bien éclairés, sécuritaires.
Pour plus d'inf.:
872-2040
Société de Développement Montréal

15-02-88

OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE
APPARTEMENTS LUXUEUX
Tour d'Habitation
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
277-5873

1-3-88

■ App. et log. à louer 160

À LONGUEUIL
Les plus beaux 5½, neufs, foyer, bain tourbillon, planchers béton, toit cathédrale, cabanon, près de la route 132.
646-5255 et 642-4793

AHUNTSIC Grand 6 pièces à louer. Bas triplex. 3 c.c. fermées, cour arrière, parc à proximité, près métro. Lave-vais., tapis m./m., stores verticaux. 331-1573.

APPARTEMENTS Meublés ou non. Agence Appartex. 937-5798.

C.D.N. LACOMBE. 7½ bas duplex détaché. 2 s,bain, s.lavage, stat. 1er. mai, $990. chauffé. **737-7931**

C.D.N.: BARCLAY, 3½ et 4½ à louer, chauffés ou pas. 2 mois gratuits. 4760 Barclay, App. 2 ou 3.**737-9644**

CASGRAIN, près Jean-Talon, 5½ avec 3 chambres fermées, salle à diner et cuisine, chauffage électrique, 2e étage, $400., libre immédiatement.
270-7006

CENTRE-VILLE 3½, cuisinière, frigo inclus. Tout compris: $455. 288-6775 ou 273-9186 poste 281.

CHRISTOPHE-COLOMB — VILLERAY 3½, s-sol, cuisinière/frigo, électricité, entrée privée. **273-3005**

DECELLES ET LACOMBE: Libre 1er. mai. Grand 4½, meublé, chauffé, 1 c.c., $600./mois. **733-1617**

DULUTH et ST-LAURENT, près UQAM, grand 5, éclairé, $400. idéal pour étudiant. 341-2935.

DUPLEX à louer. Très luxueux, électrique, céramique, beau jardin , garage, sous-sol fini. Face grand parc. Idéal pour professionnel ou personne agée. Disponible 1er mai: $1,200./mois.
325-3018.

LOFT: 1,000 pi.ca. Entièrement rénové, foyer, planchers bois franc, murs pierre. $800. chauffé. Jour: **861-4919**

LONGUEUIL Condo de luxe, neuf, 4½, relié au métro, face au fleuve, garage, gymnase, piscine. $770. 646-1265.

LONGUEUIL. Luxueux condo. 4½, 1987. vue fleuve, passerelle privée au métro, garage int. Où à vendre. 679-2138

MÉTRO FRONTENAC 1½, 2½, meublés, chauffés. Occupation immédiate. Balance janvier gratuit. 525-0329, 696-3108.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 5 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

N.D.G., luxueux 8½ ensoleillé, moderne, avec sous-sol, 2 salles de bain, appareils ménagers, métro Villa-Maria, $1,200. 486-8414.

OUTREMONT App. luxueux. Grand 4½ chauffé, superbc vue de la ville. $705./mois. Garage inclus. Sous-loc.: 1er déc./1er juil. 88. 343-4565.

OUTREMONT Ave Willowdale. Beau grand 4½, tous les services. Libre 1er juillet ou avant. 738-2028, 733-0632.

OUTREMONT: 50 Willowdale. Voisin de U. de Mtl. 3½ pièces, garage fourni, chauffé, ménage refait à neuf. $567. Libre immédiatement. Sous-location, fin bail juillet/88.
Jour: 343-5934. Soir: 668-4539

PENTHOUSE, rue Drummond, 3 c.c., 2 s./bain, 2 places de garage, terrasse, jardin, jour 861-3485, soir 284-1932.

PLATEAU MONT-ROYAL 3½, cuisinière, réfrigérateur. Libre immédiatement. $285./mois. Inf.: 523-9410.

PLATEAU: St-André/Roy
Grand 6½, bas, rénové, ensoleillé. Libre. $775/mois. **598-5313**

ROSEMONT 4831, 6e avenue, coin St-Joseph. Neufs, libres immédiatement. 4½ étages: $475.-$500. Modernes, insonorisés, béton, ch. élec. non-compris. Très bien isolés. 727-6609, 727-8127, 525-7852.

ROSEMONT: 5709 CARTIER, 3½.
Rénové. Libre. $350./mois.
374-3413

SHERBROOKE Coin Ford. Grand 4½ luxueux, 3 appareils, a./c., foyer. Libre imm. ou plus tard. 933-7015 ou voir concierge: 2055 Lincoln #104.

ST-GERMAIN, deux 3½, 1 mois gratuit, transport facile, chauffage central au gaz, garage, très bon état, 11600 St-Germain, app 102. 731-0294.

ST-LAMBERT Grand 3½ sur deux niveaux. Neuf, ensoleillé, près golf, piscine, jardin communautaire. $575. Libre imm. 671-7831, 672-0820.

VILLERAY: PRÈS MÉTRO CRÉMAZIE BÂTISSE NEUVE, 4½ — 5½, TRÈS LUXUEUX. JUIN OU JUILLET. **382-8529**

■ App. et log. demandés 163

AHUNTSIC, adulte recherche grand 4½ ou 5½, bien éclairé, près métro, pour juillet. 352-1228.

CHERCHE STUDIO OU APP. À PARIS Oct. 88 à mai 89. Universitaire. Références sérieuses. **733-1617**

■ App. et log. à partager 164

PARTAGERAIS 4½, avec femme, à V.M.R. Près toutes commodités, tout inclus. $200./mois. **Lynn, 637-8792**

■ A vendre hors frontières 168

ÉCHANGERAIS, maison avec piscine intérieure à Laval pour maison mobile, motel ou commerce en Floride ou autres: 628-2659.

LAC CHAMPLAIN
VERMONT
Maison exclusive à 315 pi. du bord du lac. 60 milles de Mtl. $395,000. U.S.
Appelez Bob: (802)862-2240.
Soir ou week-end: (802)527-1115.

■ Bureaux à louer 251

4221, ONTARIO-EST: Près Pie IX 1,000 à 4,000 pc. Complètement rénovés de A à Z. Prix rég. **254-6419, M. Bill.**

AI 3 BUREAUX sur St-Laurent/Notre-Dame, très propres, à compter de $300. 861-0753.

BUREAUX et/ou ESPACES commerciaux à louer. Entièrement rénovés. Chomedey-Laval. **669-5458**

■ Bureaux à louer 251

BOUL. ST-JOSEPH En face du métro Laurier. 700 pi.ca., chauffé, sous-sol. Libre 1er mars. Loyer à discuter. 487-5167, soir.

DÉCARIE-QUEEN MARY, luxueux bureaux, libres, climatisés, chauffés, construction neuve, 481-2795.

ESPACES (2) de bureaux à louer pour médecin. Chauffé, éclairé. 593-5530.

JARRY. À l'est de Viau
Bureaux modernes. Nouveau projet Mai 1988. 648-2135

LAVAL Ste-Dorothée. Près autoroute 13, édifice à bureaux, local à louer, 3,000 pi.ca. ou moins, chauffé, éclairé, climatisé. À partir de $8. de pi.ca. Inf.: (514)689-7131.

ONTARIO/ST-DENIS Idéal pour bureau, galerie d'art, etc... Possibilité d'y habiter. Sur deuxième étage. À peu près 2,000 pi.ca. 481-8936.

PEEL & DORCHESTER Prestigieux, pour professionnels ou autres. Service de secrétariat compris. **397-1751**

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux
1320, Graham, centre de V.M-R.
Clé en main. 500 pi.ca. 1,500 pi. ca et 5,000 pi.ca. avec ascenseur, stationnement. Appelez:
CONSULTANT PERVAL
738-3312

RUE SHERBROOKE beau bureau, spacieux, nouvellement rénové, idéal professionnels. 288-6211.

SUPER SPÉCIAL!
Sous le prix du marché. Emplacement de choix. Centre-ville. 871-9390.

V.M.R. Dunbar. Haut, 1,200 pi.ca. espace de bureau à louer + 1,300 pi.ca. entrepôt au sous-sol. Taux raisonnables. 738-6350.

VIEUX-MONTRÉAL: 250 à 1,000 pi.ca. Disponibles entièrement rénovés, murs pierre, stationnement. $12. pi.ca. tout compris. Jour: **861-4919**

VIEUX-MONTRÉAL Très beux bureaux rénovés dans bâtisse historique. Anciens et nouveaux de cotoient. 500 à 1,800 pi.ca., 843-8878.

■ Espaces commerciaux à louer 259

5026 AVENUE DU PARC
Près Laurier, espace à louer, 1,400 pi. car., r.d.c., $1,800./mois, 279-1161.

ESPACE commercial, Boul St-Jean-Baptiste (P.A.T.), 2,000 à 5,000 pi. car.
654-7879

HENRI-BOURASSA 600 pi.ca. plus sous-sol. Métro. Inf.: 844-7129.

LAVAL Nouvelle bâtisse, 3,850 à 22,000 pi.car., 20 pieds "clair", plate forme, gicleurs, 482-9530.

LOCAL COMMERCIAL À LOUER
975 pi. car. Henri-Bourassa, Mtl-Nord,
385-9062

SITUÉ parc industriel, sur Guénette, à St-Laurent. Bureau 10 X 10 + réception. $350./mois tout compris. 678-5548 ou 739-6544.

VIEUX-MONTRÉAL Au coeur du centre des affaires. 1,400 pi.ca. net, pour profwssionnels, etc... **663-7339**

■ Espaces commerciaux demandés 267

BÂTISSE commerciale avec restaurant demandés. Rive-Sud, Montréal.
Shalimar Inc./M. Delaportas:
676-2283, 445-2198.

■ Espaces industriels à louer 268

À BAS PRIX Plusieurs espaces industriels à louer. À partir de 400 pi.ca., à 5,000 pi.ca. Prix à partir de $150./mois. Sud-ouest de Montréal. Diane: 931-4158.

■ Propriétés commerciales 269

ÉDIFICE 9,000 pi.ca. sur 2 acres de terrain dans grosse zone industrielle de Aylmer, Québec. Revenu annuel de location: $71,100. Bungalow 3 chambres avec propriété. Prix discutalbe. jour: 819-684-3333, soir: 819-685-1655.

GARAGE — ENTREPOT Plus 2 locaux. Nouvelle construction. Près rond-point St-Hubert. Portes 12 X 14. 676-6837.

STE-MARIE DE BLANDFORD
Près Parc industriel de Bécancour, un garage, plus entrepôt, plus épiceriebouc herie avec équipement et au-dessus, loyers 6½ pièces. Maison même terrain. Prix demandé: $125,000.
819-283-2032

■ Locaux à louer 275

A LOUER: LOCAL 12 X 13'
Sherbrooke-Est. Idéal pour professionnel. Préférence: comptable. Occupation immédiate. Prix à discuter. Pierre,
523-3148

BOUL. INDUSTRIEL à St-Eustache, tél.: 665-6827, 665-2177.

CENTRE MÉDICAL LÉGER:
900 pi.car. au sous-sol, 5 bureaux fermés plus 1 salle d'attente, tapis et peinture neufs, toilette.
400 pi.car. 2è étage, salle d'attente, chambre d'entreposage, 2 bureaux fermés.
677 pi.car., 3è étage, salle d'attente avec 3 bureaux fermés.
825 pi.car., 3è étage, informations à suivre.
504 pi.car., 4è étage, salle d'attente avec 2 bureaux fermés.
496 pi.car., 4è étage, 1 salle d'attente, 1 bureau fermé.
GINO PERNA 381-7633

ESPACE commercial 1,500 pi.ca., bonne location. à côté de métro, stationnement au coin de Beaudry et de Maisonneuve. Possibilité de bureau.
363-0340, 765-0485.

GRANBY: Centre d'Achats Magasin. 1,600 pi.ca. Idéal, vêtements pour hc..mes, shaussures, etc...
488-6033, 1-539-1755, après 18h.

LOCAL À LOUER 800 pi.ca., ensoleillé, éclairé, chauffé: $400./mois.
Info: 522-4263.

LOCAL à louer, 1,300 pi. car., 2eme. Cartierville, chauffé $1,600. Libre 334-1963, 331-9333.

MAGASIN OU BUREAU 2328 Ontario Est. Environ 800 pi.ca., vitrine, chambre forte. Jour: 526-9421, soir: 526-9312.

N.D.G., bureau avec espace pour entrepôt ou manufacture. 5,400 pi.car. 550 volts, Denis 484-0360.

ST HENRI 5164 Notre-Dame ouest, près St-Rémi, magasin 1,200 pi.car., non-chauffé, $400./mois, 688-1138.

ST VIATEUR COIN WAVERLY
2 magasins 600 à 1,700 pieds carrés, Renseignements: 989-2900.

■ Commerces à vendre 283

BRICOLEURS OU ÉBÉNISTES INTÉRESSÉS
Commerce de meubles d'aquarium, concept nouveau (plans), équipement, outillage. Entre 12h et 20h.
352-5398 ou 354-8728

15-02-88

■ Commerces à vendre 283

A VENDRE: MANUFACTURE
Sous-traitants: Manteaux pour dames, toute équipée, présentement en opération, négociable. Georges,
271-1998

BAR LAITIER Tabagie, confiserie. Affaires: $310,000., $48,000. Inventaire inclus. 464-4668.

BAR RESTAURANT à vendre rue Jean-Talon à St-Léonard, pour Inf.: 678-0200 ou 645-0493.

BOIS DES FILIONS
Excellent site pour restaurant. 1,500 pi.ca. et plus. 600 A.- Chapleau.
621-7877, 621-3916.

BOUTIQUE D'ÉQUIPEMENT pour fabrication de vins et bières maison, bien situé, Montréal. 526-9408.

CENTRE ÉQUESTRE
Banlieue St-Hyacinthe. Excellente réputation. Plusieurs batiments. Possibilité 40 chevaux. Très bon chiffre d'affaires. C.P. Nicole ou Alain.
464-9690 — 1-773-9718

COMMERCE de draperie à vendre.
1-378-4761

FLEURISTE À LAVAL
Bon potentiel, $35,000.
473-1044, après 18h.

GARAGE 3 portes: Mécanique générale, avec essence, très bon chiffre d'affaires, situé, rive-sud. **1-783-6690**

MÉTRO PEEL
Sortie Stanley. Magasin "Pantyhose". Endroit excellent. 844-9692

MAGASIN DE CHAUSSURES avec service de réparation. Bon revenu. Raison: autre business. 251-2082, 354-0319.

MARCHÉ RICHELIEU à St-Janvier, chiffre d'affaires annuel $1,200,000.
Luc Ouellet: 430-7616

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT AVEC BÂTISSE
Boul. Taschereau, très bien situé.
Shalimar Inc./M. Delaportas:
676-2283, 445-2198.

RESTAURANT Bien établi au centre-ville d'Ottawa. Bail de 10 ans disponible, 613-237-5243.

SALON DE COIFFURE pour dame à vendre. Bonne clientèle.. Prix: $9,000.
729-2135.

STUDIO DE CÉRAMIQUE (franchise). Clientèle établie, Ste-Dorothée.
Mme Aline 689-5253

■ Commerces à louer 287

BOUTIQUE vêtements dames, à louer, 3769 Notre-Dame ouest.
769-4715 Mme Hébert

■ Articles de sport 317

CANADA BILLARD & BOWLING
Inscription gratuite de votre nom avec achat de baguettes professionnelles ou de boules de quilles. Table de billard: Spécial $495.
BRUNSWICK au Canada: 687-5991.

■ Machineries diverses 336

PLANEUR ROCKWELL 13", banc de scie Rockwell 10", sableuse à "edge" 6 X 108, 689-0919.

■ Ameublements 351

AMEUBLEMENT DE QUALITÉ
Cause séparation. Soir, fin de sem.
355-5438

MOBILIER de chambre provincial français, blanc et or. 8 morceaux. $1,200. 655-1021.

MOBILIER de salle à manger Apple White, acajou solide, table avec piedestals, 6 chaises, buffet, vaisselier, $4,500. 483-4828.

MOBILIER DE CHAMBRE provincial-français, lit jumeaux avec ajustement pour king-size. 9 morceaux, 761-3819.

MOBILIER jeune fille, Lépine, lit à baldequin, bureau 6 tiroirs, table de nuit $400. 474-1215 après 17h.

SALLE À MANGER
Très beau mobilier 9 pièces noyer, décapé, pied sculpté, excellente condition, $3,200. Sur rendez-vous 274-5479 ou soir 843-8360.

■ Téléviseurs, stéréos, vidéos 359

HARMON KARDON Ampli et Pré-ampli, JBL haut-parleurs, $1,500.
667-6468

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

COMPUGRAPHIC EDIT WRITER 7700, Photocomposition, 40 "fonts" disponibles avec machine. Formation donnée sur demande. Acheteurs intéressés. Tel. Brian, **866-1717**

MATÉRIEL DE BUREAU USAGÉ
49, St-Joseph est, Québec
(418) 647-4444

TABLE DE CONFÉRENCE
Circulaire + 9 fauteuils exécutif, neufs, sur roulettes. Aubaine, à $1,750.
276-5709

TABLES DE CONFÉRENCES: + chaises, bureaux, etc... Bon prix. VENTE RAPIDE. Jour:**861-4919**

■ Équip. de commerce 365

MACHINE DE TELEX À VENDRE
Bon prix. M. Hamel, entre 8h.30 et 17h.: 722-3505.

MACHINES à crème glacée molle, (2) électro-Freeze avec réfrigérateur, machine à slush Taylor. 467-2501.

■ Photos, cinés et accessoires 367

CANON A-1
WINDER, lentilles 17-28-50-100-135-80-210, 3 « flash », 1 « meter », 1 soufflet, valise, sac et autres. valeur plus de $4,000. Vendrais ensemble ou séparement. 443-3014.

RÉPARATION
Caméra Test Service
67 est St-Cyrille, Québec, G1R 2A9.
ESTIMATION GRATUITE
(418) 529-2803

■ Ordinateurs 371

APPLE MAC 512. Lecteur de cassette externe, imprimante Imagewriter II, presque neufs. **287-1916**

I B M. Displaywriter, système-clé, 320K, auto ENV feed, comme neuf, $3,000. **524-9009 — 932-8895**

IMPRIMANTES DATA GENERAL 600 CPS. Lecteur de disque Data General, 96 megabytes (amovible), incluant 3 disques plus rubans magnétiques 2,400 et 3,600 pi. **332-5821**

MACINTOSH SE, 20 MB (disque dur), clavier étendu. $4,000. 844-6546.

XT et AT compatibles
spécial Ordinancentre
374-4182

■ Offres d'emploi 407 ■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

VENDEURS(SES) DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h.
Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression
Bonne diction
Bilinguisme un atout.

Salaire plus commission

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet
844-7531
Entre 13h. et 21h.

J.N.O.

■ Instruments de musique 375

PIANO accoustique Wagner, U-107, 88 notes, sonorité exceptionnelle, brun fini luisant, 5 ans d'usure $2,250. 453-5747.

PIANO DROIT YAMAHA (M-1-A)
Ébène satiné, excellent état. $2,875.
348-7590

SPÉCIALISTE EN MUSIQUE
Licencié de McGill. Cours de guitare, piano, chant, batterie. **363-6771**

STEINWAY, 6 pi., 1900, $10,000.
PLEXEL, 6'8", 1907, $10,000.
1-819-362-6119

■ Bois de foyer 383

BOIS DE FOYER À VENDRE
90% érable. $50. et moins. Livraison rapide. M. Pelletier, 491-6932

■ Collections, monnaie, timbres 387

NOUVEAU MAGASIN À MONTRÉAL
Timbres Bryjak, 1329 Ste-Catherine est (métro Beaudry). 598-1571. NOUS ACHETONS: lettres, cartes postales et timbres en collection. Lot ou accumulation.

■ On demande 389

RAMASSONS MEUBLES, vêtements, appareils ménagers, etc... L'Aide du Quartier, 933-3839.

■ Antiquités 391

HARMONIUM
1890, en bon état, $500.
1-375-0327

L'ATELIER
Restauration, décapage, finition: meubles et boiseries. Spécialité, meubles antiques. 10 ans d'expérience. 522-7123.

Magnifique bibliothèque Napoléon III
Hauteur 9', largeur 7', profondeur 2'.
Pour amateur, $5,000.
274-3062 — 733-1551

■ Astrologie/Ésotérisme 393

ANALYSE DE CARTES
Médium: Cartes et tarots; Prédiction.
Louise: 933-9790

■ Collections, Monnaie, Timbres 394

COLLECTIONNEURS
1 Volume 400 pages, relié cuir.
"Les Poésies d'Anacron et de Sapho".
"542 ans A.J.C.". Publié à Amsterdam en 1716 — Autres livres anciens — Plats et assiettes antiques — Pierres précieuses brut, etc...
À VENDRE: 514-689-5775

■ Oeuvres d'art 395

ALBERT DUMOUCHEL
"Les Esplanades, 1959, 7/14" Gravure pointe sèche, 10 X 12" sur papier, encadrée, 15 X 22". $900. **739-1017**

TRÈS BELLES PEINTURES à l'huile européennes. Vend lot complet sous le prix d'achat. (valeur $10,000.) Meilleure offre, 735-8114.

■ Animaux 397

BERGER ALLEMAND: Opéré vacciné, $150. avec niche. Aussi
CHAT PERSAN: Opéré, dégriffé, $150.
437-4753

CANICHES Informations, réservations + garantie. Chiots de ligne championne. Caniche standard noir et jouet. 458-7810. Caniches miniatures et jouets blancs. 458-7650, le soir.

CHIOT LABRADOR Mâle, 3 mois, noir, enregistré, tatoué, vermifugé. $250.
1-586-3167.

CHIOTS CHOW-CHOW: Pure race, 2 femelles, 4 mâles, noir et roux, (4 sem.)
M. Pelletier, 491-6932

CHIOTS Malamuth d'Alaska, pure race, père champion canadien, mâle ou femelle, $500. soir 622-9837.

CHIOTS: Yorkshere, Poméranien
Enregistrés, vermifugés.
721-3644 ou 658-2430

LABRADOR RETRIEVERS: Chiots enregistrés, noirs et jaunes. Pour information, contacter Bauman Kennels,
613-822-0441

■ Offres d'emploi 407

COMPAGNIE en pleine expansion, recherche personnes sérieuses, qui aimeraient travailler à domicile. Aucune expérience requise. Travail facile et très bon salaire. Écrire avant le 15 fév. 1988 à: Entreprises P. Turgeon enrg.: C.P. 627, Succ. R, Mtl. P.Qc., H2S 3L1.

DESSINATEUR GÉRANT DE PROJET
Recherchons dessinateur en ventilation/climatisation pour exécuter des dessins de production et surveiller l'avancement de travaux sur les chantiers. Expérience requise: 5 ans. Salaire selon exp. Et nous offrons en plus plusieurs bénéfices marginaux. Pierre De Cone: 335-0740.

PERSONNE DEMANDÉE Pour sollicitation tél. pour agence de rencontre. Payer à la commission. 935-5774, entre 9h. et 15h.

SECRÉTAIRE bilingue, avec expérience, pour avocat.
845-5171

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE
CENTRE-VILLE
Bon français, expérience de l'ordinateur et du traitement de textes, pour compagnie de planification financières et de gestion d'immeuble. 866-4200.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un système dépressionnaire venant du sud-est des Etats-Unis approchera du sud-ouest du Québec durant l'après-midi. La neige qui a débuté sur le sud-ouest de la province durant la nuit, se propage vers le nord-est. Les régions les plus affectées seront celles du sud et les accumulations dépasseront les 25 cm. à plusieurs endroits. Les vents seront du nord-est avec des intensités de 40 à 80 km-h et produiront de la poudrerie généralisée, surtout dans la vallée du St-Laurent. Sur le sud, la tempête atteindra son intensité maximale à partir de cet après-midi.

Des températures plus douces sont prévues pour samedi, lorsque la perturbation se déplacera lentement le long de la vallée du St-Laurent.

MONTRÉAL

Neige et poudrerie s'intensifiant au cours de la journée. Max.: −8. Accumulation: 20 à 30 cm. Demain: faible neige passagère.

LEVER DU SOLEIL	7 h 02
COUCHER:	17 h 16

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: neige et poudrerie s'intensifiant dans la journée. Max.: −10. Accumulation: 15 cm. Demain: faible neige passagère.

Réservoirs Cabonga et Gouin: neige et poudrerie. Max.: −10. Accumulation: 15 à 25 cm. Demain: neige passagère.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: neige et poudrerie s'intensifiant en après-midi. Max.: −8. Accumulation: 20 à 30 cm. Demain: neige passagère.

Ottawa-Hull-Cornwall: neige et poudrerie s'intensifiant au cours de la journée. Max.: −8. Accumulation: 20 à 30 cm. Demain: faible neige passagère.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: neige et poudrerie débutant en mi-journée. Très froid. Max.: −10. Accumulation: 20 à 30 cm. Demain: neige passagère.

Estrie:neige. Max.: −8. Accumulation: 15 à 20 cm. Demain: neige.

Lac St-Jean, Saguenay, Charlevoix et Rivière-du-Loup: nuageux. Neige et poudrerie débutant en après-midi. Max.: −12. Accumulation: 10 cm. Demain: neige et poudrerie. Venteux.

La Tuque, Réserve des Laurentides: neige et poudrerie débutant au cours de la journée. Max.: −10. Accumualtion: 20 à 30 cm. Demain: neige. Venteux.

Rimouski-Matapédia: ennuagement suivi de neige en fin de journée. Vents devenant modérés. Max.: −12. Risque de précipitations: 90 %. Demain: neige et poudrerie.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi. Vents devenant modérés en fin de journée. Max.: −12. Demain: neige et poudrerie.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé en matinée. Ennuagement en fin de journée suivi de neige en soirée. Max.: −15. Risque de précipitations: 90 %. Demain: neige et poudrerie.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −15. Demain: neige et poudrerie.

Secteur de Natashquan et à l'est: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −18. Demain: ennuagement suivi de neige et poudrerie.

LES MOTS CROISÉS

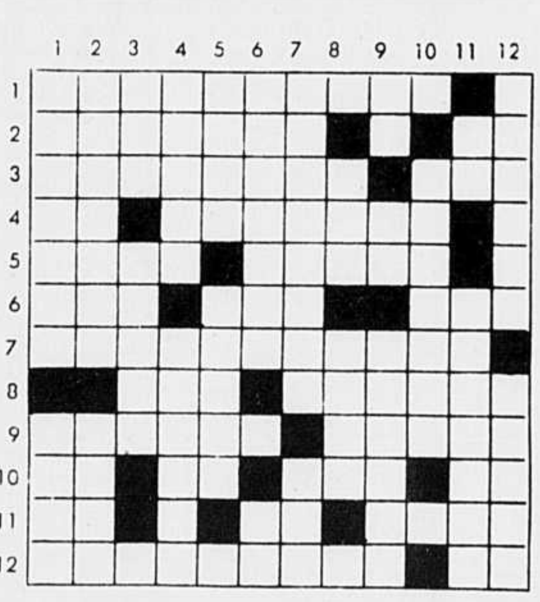

Horizontalement

1—Nom donné à divers appareils dont le rôle est d'aspirer les poussières.
2—Glucide de saveur sucrée. — A moi.
3—Espèce de cacatoès. — Action de donner.
4—Or. — Élire de nouveau.
5—Qui a les qualités du feu. — Argot anglais.
6—Lettre de l'alphabet grec. — Enleva. — Terme désignant l'armée à l'époque féodale.
7—Élément chimique artificiel.
8—Rester calme, tranquille. — Percevoir par l'odorat.
9—Caractère d'une personne fière. — Appareil de chauffage au bois.
10—Erbium. — Tellure. — Unité monétaire d'Extrême-Orient. — Chemin de halage.
11—D'un verbe gai. — Drame lyrique japonais. — Combat entre deux adversaires.
12—Objet servant aux usages de la cuisine. — Connu.

Verticalement

1—Relatif aux terres. — Très épris, passionné.
2—Variété de lévriers d'Afrique. — Nom poétique de l'arc-en-ciel.
3—Liquide jaunâtre qui se forme aux foyers d'infection. — Ambassadeur du pape.
4—Fils de Dédale. — Endroit où l'on sort.
5—Ce que doit dire ou faire un acteur. — Inflammation de l'oreille.
6—Substance minérale fibreuse et inaltérable au feu. — Notre-Seigneur.
7—Enlevais la teille. — Pronom personnel.
8—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Insecte des eaux stagnantes.
9—Seul. — Radon. — Couvre d'eau un terrain, un lieu.
10—Inspire du dégoût, de la répugnance.
11—Molybdène. — Marteaux à deux pointes des tailleurs de pierre.
12—Individu qui se livre à des actions criminelles. — Élu de nouveau.

Solution d'hier

EN BREF...

■ Haïti: les parlementaires consultent

Les cinq parlementaires conservateurs, libéraux et néo-démocrates, mandatés par le ministre des Affaires extérieures Joe Clark pour examiner l'état des relations entre le Canada et Haïti tiendra des sessions d'information à Montréal les 16, 17 et 18 février, avant de se rendre ensuite dans la république haïtienne. Les députés rencontreront un à un les groupes intéressés, de 9 h. à midi, et de 14 h. à 17 h. Ceux-ci sont priés de communiquer au préalable, dans les plus brefs délais, avec le secrétariat du comité, en composant (613) 995-3274 ou (613) 995-7650, à frais virés. Chaque groupe devra identifier un porte-parole et disposera d'une demi-heure pour faire valoir son point de vue. Dix minutes seront réservées à la présentation du porte-parole, et vingt minutes seront consacrées à une période de questions. Les parlementaires remettront leur rapport au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 31 mars prochain.

■ Un point litigieux avec les infirmières en grêve

EDMONTON (PC) — Il ne restait plus qu'un seul point litigieux à régler dans le conflit des infirmières albertaines, tôt hier matin, à l'issue des derniers pourparlers entre les 11,000 infirmières de la province et les hôpitaux qui les emploient. Pendant ce temps, avant que ces progrès tout frais ne soient rendus publics, d'autres hôpitaux albertains annonçaient qu'ils congédieraient les infirmières ne s'étant pas présentées au travail depuis le début du débrayage illégal. Après 18 jours d'une dure grève qui a touché une centaine d'institutions à travers la province, des accords ont finalement été conclus concernant les salaires, la réintégration des infirmières congédiées et la plupart des autres questions en litige. Les négociateurs représentant les infirmières ont accepté une hausse salariale de 8 %, et il ne reste plus qu'à régler la question des cotisations syndicales, a indiqué M. David Thomson, des Infirmières unies d'Alberta. Les hôpitaux ont demandé à la commission provinciale des relations de travail de les autoriser à cesser de prélever les cotisations syndicales à même les chèques de paye des infirmières pour les six prochains mois. Le syndicat ne veut pas en entendre parler, et reste fermement sur ses positions.

■ Les Ontariens gavés de médicaments

TORONTO (PC) — Les Ontariens consomment deux fois plus de médicaments sur prescription que les autres Canadiens, sans que leur santé s'en porte mieux, affirme l'ex-président d'un comité consultatif provincial, le docteur George Carruthers. Et cette surconsommation coûte chaque année 24 % de plus aux contribuables de la province. Les coûts des médicaments gratuits pour gens âgés et assistés sociaux ont grimpé en flèche, passant de $ 15 millions en 1972 à $ 480 millions en 1985. Dénonçant ce « gaspillage » de millions de dollars, le Dr Carruthers a accusé le gouvernement provincial de manquer du courage politique nécessaire pour y mettre fin. « Ils ont peur des électeurs et des manufacturiers pharmaceutiques », a soutenu le médecin. Les dossiers du ministère de la Santé démontrent que les citoyens ontariens absorbent entre 50 et 100 % de plus de médicaments sur ordonnance, per capita, que les autres Canadiens.

■ Débris d'un avion sur le lac Ontario

TORONTO (PC) — Des débris qui flottaient sur le lac Ontario ont été identifiés comme provenant d'un avion-cargo qui a disparu mardi lors d'un vol de 42 km entre Toronto et Hamilton. « L'équipe de recherche a trouvé des débris identifiés comme étant des parties de l'avion », a déclaré Peter Dmytriw, président de la compagnie Air Niagara Express, propriétaire de l'avion. Des vagues hautes de quatre mètres, une forte neige et des vents violents, ont mis un terme aux recherches pour retrouver le pilote Mark Kostiuk, 32 ans, et le co-pilote Peter Daykin, 27 ans, tous les deux de Toronto, a expliqué un secouriste. Il y a toutefois peu d'espoir de retrouver les deux disparus vivants.

■ Un joint vaut cinq cigarettes

BOSTON (AP) — Une cigarette de marijuana est aussi nocive pour l'organisme que cinq cigarettes ordinaires et les consommateurs réguliers d'« herbe » ont autant de risques de contracter un cancer du poumon que les fumeurs qui « grillant » un paquet de cigarettes par jour, conclut une récente étude américaine publiée dans le Journal de Médecine de Nouvelle-Angleterre. En fait l'explication vient de ce que les fumeurs « d'herbe » aspirent plus profondément la fumée et en retiennent davantage. Cette méthode entraîne un dépôt de goudrons dans les poumons quatre fois supérieur à celui d'une cigarette de tabac. Le rapport est même de cinq à un pour le monoxide de carbone se fixant dans le flux sanguin. Cependant, les chercheurs n'ont pu mettre en évidence pour les fumeurs de marijuana la moindre augmentation du risque d'emphysème, un grave danger qui menace également les consommateurs de cigarettes.

Les pourvoyeurs défendent la diversité des choix de chasse

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'Association des pourvoyeurs du Québec (APQ) estime que le gouvernement provincial doit veiller à ce que tous les chasseurs et pêcheurs qui le désirent, puissent compter sur des services de pourvoirie en nombre suffisant.

C'est ce qu'a soutenu à Longueil cette association provinciale, qui compte 175 membres, dans le cadre de la consultation actuellement menée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) sur le projet du ministre, M. Yvon Picotte, de privatiser environ la moitié des actuelles réserves fauniques de la province.

Conscients qu'avec son appui au projet ministériel, l'APQ « soulève l'opinion publique », cet organisme n'en soutient pas moins dans son mémoire que Québec doit instaurer le libre choix en forêt « pour ne pas contraindre les utilisateurs à un type spécifique de territoire faunique ». L'APQ identifie ces contraintes comme étant les territoires publics ou les pourvoiries en régions éloignées, une hypothèse que défendent les associations de chasse et pêche à travers la province.

« Nous croyons, soutiennent les pourvoyeurs, qu'il est indispensable d'offrir des services de pourvoirie à tous ceux et celles qui désirent les utiliser. Les chasseurs et pêcheurs ne doivent pas être réduits à défrayer obligatoirement des coûts de transports supérieurs pour se prévaloir de ces services », si on confine la pourvoirie aux territoires actuellement non utilisés, comme le proposent plusieurs intervenants qui assimilent le projet gouvernemental à un retour déguisé aux clubs privés.

S'il existe effectivement des établissements de luxe peu à la portée du monde ordinaire, l'APQ soutient que « certains » de ses membres offrent des prix « malgré tout abordables », comme $ 25 par jour pour un territoire réservé et un chalet.

Un pourvoyeur de Laprairie, M. Claude Lavigne, a cité pour sa part une étude de la firme Services à la recherche J.T.D., préparée en 1987 pour un commanditaire non-identifié. Selon cette étude, 26 % des personnes ayant fréquenté une pourvoirie ont payé l'an dernier entre $ 50 et $99 par personne par jour, restauration comprise. Le taux de satisfaction de ces clients était fort élevé si l'on en juge par le fait que 82 % se promettaient de récidiver. Selon la même étude, 8,3 % de la population a utilisé une pourvoirie au cours des trois dernières années.

Le mémoire des associations de chasse et pêches de la Rive-Sud soutient de son côté que l'implantation de pourvoiries avec droits de chasse et pêche exclusifs dans les actuelles réserves publiques équivaut à donner les territoires les plus giboyeux aux chasseurs et pêcheurs les plus fortunés.

Incendie mortel

SAINT-DAMASE (PC) — L'incendie d'une résidence unifamiliale a fait deux victimes hier matin à Saint-Damase, à une quinzaine de kilomètres de Saint-Hyacinthe.

Cinq personnes se trouvaient à l'intérieur mais seulement trois d'entre elles ont réussi à sortir. Les deux autres qui ont péri dans les flammes étaient handicapées physiquement. Il s'agit de deux frères, Marcel et Jean-Louis Frenière, âgés respectivement de 57 et 63 ans.

Selon les premières constatations, l'incendie serait accidentel. Il aurait été causé par une défectuosité électrique.

Postes Canada passe de 28 à. . . quatre syndicats

OTTAWA (PC) — Les deux principaux syndicats de la Société des Postes, soit celui des facteurs et celui des employés à l'intérieur ou postiers, ont reçu l'ordre de fusionner.

Cet ordre de la Commission canadienne des relations de travail, dont Poste Canada et les syndicats concernés ont été informés mercredi, réduira finalement à quatre les 28 unités de négociation actuelles qui représentent 60,000 travailleurs.

Un des nouveaux syndicats sera constitué du Syndicat canadien des postiers, avec 23,000 membres, du Syndicat des facteurs du Canada, avec 21,000 membres, et d'autres syndicats de moindre importance représentant les électriciens et les cols bleus.

Les trois autres syndicats représenteront 7,000 maîtres de poste ruraux et leurs adjoints, 4,000 cols blancs et autres employés de bureaux, ainsi que 2,000 cadres de niveau inférieur.

M. David Newman, porte-parole de la Société des Postes, a déclaré hier au cours d'une interview que ces fusions devraient améliorer les relations de travail au sein de la société d'État parce qu'un nombre moindre de groupes de négociations devrait réduire les risques de grève.

À l'opposé, le vice-président du Syndicat des postiers, M. Darrel Tingley, a noté que ces changements renforceront les syndicats dans leur lutte contre la privatisation et la réduction du personnel.

Depuis longtemps déjà, les travailleurs à l'intérieur demandent la mise en place d'un seul syndicat pour tous les employés de la société d'État, malgré l'opposition des facteurs et des autres syndicats.

L'affaire Bourbeau

Le PQ exige une enquête

QUÉBEC (PC) — Le Parti québécois réclame une enquête dans l'affaire Bernotas-Bourbeau.

Dans un communiqué émis hier, le député péquiste de Shefford, M. Roger Paré, réclame une enquête sur le processus de sélection des notaires par le gouvernement dans le dossier du programme de rénovation domiciliaire de la Société d'habitation du Québec.

C'est Me Joseph Bernotas, un ex-associé du ministre de l'Habitation André Bourbeau, qui a obtenu tous les mandats juridiques de la Société d'habitation octroyés à Montréal dans le cadre du programme de rénovation.

Le député péquiste de Shefford cite l'adjointe de presse du ministre de la Justice, Mme Carole Richard, selon qui deux façons existent pour être inscrit sur la liste des notaires recevant des contrats du gouvernement: il faut s'inscrire de sa propre initiative ou être recommandé par un député.

« Étant donné que Me Bernotas n'a fait aucune démarche pour s'inscrire lui-même au ministère de la Justice, il importe de savoir quel député a recommandé Me Bernotas », affirme M. Paré.

Le député a également signalé que Me Bernotas et le ministre Bourbeau étaient des voisins à Saint-Lambert.

Verdict de la Cour d'appel

Les enseignants pourront témoigner du droit à l'admission d'un étudiant

QUÉBEC (PC) — Les enseignants ont voix au chapitre dans le différend qui oppose la commission scolaire Montcalm, à Québec, aux parents du jeune Rémi Rousseau. La Cour d'appel vient de rendre cette décision, renversant celle rendue antérieurement par la Cour supérieure.

Rémi Rousseau, un enfant de 10 ans, handicapé mentalement, a déjà suivi sa première et sa deuxième année primaire à l'école régulière de son quartier. Mais pour sa troisième année, les enseignants ont refusé de l'accueillir, estimant préférable, pour lui et les autres enfants, son intégration à une institution spécialisée. La commission scolaire Montcalm s'est rendue à l'avis des enseignants et a refusé d'intégrer l'enfant à son réseau régulier. La mère de Rémi, Mme Monique Robitaille-Rousseau, conteste le refus de la commission scolaire devant la Cour supérieure.

En octobre dernier, la Cour supérieure a refusé que l'avocat du syndicat des enseignants intervienne dans le débat, parce que la décision d'accepter ou non un enfant handicapé dans une classe régulière appartient à la commission scolaire. Les enseignants ne sont que consultés.

La Cour d'appel vient de renverser cette décision: si jamais la Cour supérieure ordonne l'intégration de Rémi Rousseau à une classe régulière, c'est l'enseignant de cette classe qui aura à porter le poids de la décision et non la commission scolaire. D'où l'intérêt pour le juge d'entendre leur point de vue, estime la Cour d'appel.

Pour le juge Vallerand, qui écrit le jugement au nom de ses collègues Dubé et Chevalier, en véritables professionnels qu'ils sont, les enseignants « n'auraient pas le droit, ni envers eux-mêmes ni envers leurs élèves, d'accepter une situation où ils ne seraient en mesure d'être vraiment utiles aux uns qu'au détriment des autres ». C'est ce qui leur donne voix au chapitre.

En octobre dernier déjà, l'avocat de Mme Robitaille-Rousseau criait à l'urgence du débat. La Cour supérieure a déjà entendu une partie des représentations, mais le juge Hubert Walters attendait, avant de rendre jugement, que la Cour d'appel décide de l'opportunité, pour lui, d'entendre les enseignants. Reste donc à les entendre.

En attendant que les tribunaux décident de son sort académique, Rémi Rousseau ne va pas à l'école. Il attend à la maison. « Et il n'est pas question qu'il aille à l'école spéciale », promet son père.

◆ Théâtre

Suite de la page : 14

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « La ménagerie de verre » de Tennessee Williams, m. en s. Michèle Magny, du 21 janv. au 27 fév. les ven. et sam. 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Le temps d'une vie » de Roland Lepage, m. en s. Gilbert Lepage, du 17 fév. au 26 mars, sem. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « La cerisaie » d'Anton Tchekhov, adapatation Roland Lepage, m. en s. Guillermo de Andrea, du 20 janv. au 20 fév. mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-7288)— « Balzac Opus 2 » d'après La Peau de Chagrin, conception, montage des textes et m. en s. Téo Spychalski, du 10 au 27 fév. du mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE DU MANOIR VERCHÈRES: 614 Marie-Victorin, Verchères (1-800-363-9850)— « Le million » de Raymond Lévesque, les 12-13-19-20-26-27 fév. et 4-5 mars à 21h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: 269 est St-Cyrille, Québec— Palais Montcalm: Le Théâtre du Trident présente « Les fridolinades » de Gratien Gélinas, jusqu'au 12 fév.— « Les deux jumeaux vénitiens » de Carlo Goldoni, m. en s. Guillermo de Andrea, du 23 fév. au 19 mars

L'IMPLANTHÉÂTRE: 939 ave de Salaberry, Québec— Le Théâtre de la Commune présente « Doc » de Sharon Pollock, traduction de Francine Pominville, m. en s. Denise Gagnon, du 3 au 27 fév. du mar. au sam. 20h.30, les dim. 7 et 21 fév. à 15h. pas de représentation le 13 fév.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-771-6669)— « Du poil aux pattes comme les cwacs » de Maryse Pelletier, du 12 janv. au 20 fév. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.— « Ben voyons donc, ma tante » du 23 fév. au 2 avril, du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: « À propos de la demoiselle qui pleurait » de André Jean, m. en s. René Richard Cyr, du 15 janv. au 13 fév. à 20h.— « Vinci » de Robert Lepage, les 18-19-20 fév. à 20h.— Salle Théâtre: « Les archanges » de Dario Fo, m. en s. André Montmorency, du 3 au 12 mars

Qui Sait ...
si vous n'en profiterez pas vous même?
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER — CANADIAN CANCER SOCIETY

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Secteur Ventes 459

COMPAGNIE CANADIENNE D'HUILES EN EXPANSION offre des possibilités de hauts revenus plus primes d'argent et bonus de voyage, de nombreux bénéfices, extras, à personnes sérieuses dans la région de Montréal. Ecrivez: Airmail President, Dept CB, P.O. Box 70, Sta. R, Toronto, Ontario, M4G 3Z6.

■ Hospitalier, santé, médical 467

PHARMACIEN pour clinique médicale, salaire très avantageux plus bénéfices marginaux. Exigences: s'occuper des opérations de la pharmacie, avoir beaucoup d'entregent. Contactez M. Alain Gravel au 819-824-6861.

■ Personnel de bureau 471

COMPAGNIE D'OPTIQUE
Recherchons personne(s) sérieuse(s) entre 25 et 30 ans. Parfaitement bilingue, pour facturation sur ordinateur et facilité dans les chiffres. Doit pouvoir prendre commandes téléphoniques. Bonnes conditions de travail.
845-5283

SECRÉTAIRE DE NOTAIRE: Mtl-nord. Expérience: Notariat et traitement de textes. **321-7916 — 322-4137**

■ Services domestiques 487

FERAIS MÉNAGE & MENUS TRAVAUX Maisons privées. À la journée. Bonne expérience, références. **328-9962**

■ Cours 510

COURS DE CHANT, techniques de respiration, vocalises, libération des tensions par la voix, régénération. Cours privés. Hélène 522-5746.

INFORMATIQUE
Cours individualisés. Débutants ou perfectionnement. **661-1620, 9h. à 17h.**

MUSIQUE AU PIANO
DÉTENTE ET PLAISIR
Leçons: adultes débutants ou en recyclage. Professeur qualifié et expérimenté.**737-1751**

NOUVELLE méthode rapide de cours de coiffure. Académie Colombe et Paul Coiffure. 722-9042.

■ Déménagement 551

★★★★★★
DÉMÉNAGEMENT PAQUIN
Bas prix. Assurances. 594-5963.

♦♦ L' EXCELLENCE ♦♦
C'est ma devise. Déménagement Assurances, prix fixe. 254-2025

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

C'EST LE PRIX QUI COMPTE!
Petit et gros, courte ou longue distance. Appelez François 634-4288.

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

★★★★★★★★★★★★★★★★★★
SABLAGE de planchers. Vieux planchers remis à neuf. 664-1831.

À BON PRIX
Peinture, plâtre, réparations.
Alain: 270-5825, 495-9193

A.G.B. ET FILS entretien ménager: résidentiel, commercial et bureaux, heures d'affaires 8h30 à 20h. **722-6250.**

AAA PLANCHER BOIS
Entretien, sablage, finition.
ECONO. SP: 521-6458, 521-1029.

ABANDONNONS l'extérieur pour entrer chez-vous et effectuer les rénovations que vous souhaitez depuis longtemps. **RÉNOVITE INC. 645-0869.**

CÉRAMIQUE & MARBRE
Pose: murs & planchers
525-2479

CONTRACTEUR général, prendrait rénovations, bâtisse neuve, commercial, résidentiel. Jel Construction 477-0272, 477-1265.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Spécialité rénovations et additions. Résidentiel et commercial, licencié et assuré. Estimation gratuite, 646-6834.

J.M. BEAUDOIN ENR: maître électricien, tous genres de travaux, estimation gratuite, 628-0569.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

ENTRETIEN G.O.D. INC. Entretien d'immeuble, peinture et réparation de tous genres, avec assurance. Estimation gratuite. **585-4798.**

LAVAGE DE TAPIS
Commercial et résidentiel
329-4433

MENUISERIE GÉNÉRALE Gyproc, peinture. Bon prix. 8 ans d'expérience. Estimation gratuite. Eric: 522-6365.

PEINTURE ET RENOVATION
privée ou commerciale
Yves 523-3853

PEINTURE Gyproc et joints plus préparation. Ouvrage garanti. Pierre: 728-8755.

PEREIRA Construction, rénovation, démolition tous genres.
628-0728 ou 272-2804.

QUALISOL
Planchers de bois franc. Pose, vernissage,sablage. Garantie écrite.
676-7199

RÉNOVATION, PRIX COMPÉTITIF
Gyproc, joints, réparation de plâtre, menuiserie. **478-4070, 478-5620**

RÉPARATION pierre/brique/bloc, + travaux intérieurs. 7 jours. 329-2597.

SPÉCIALITÉS céramique, rénovation au complet. Salle de bain, entrées, planchers, murs. J. Bilodeau: 729-9084.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

AUBERGE LA BOULÉ
FORFAITS
SKI ALPIN: $225. 5 jours, incluant: Petits déjeûners, dîners et remontée mécanique.
SKI DE FOND: $175. 5 jours, incluant: repas (15) et hébergement. (Forfaits du lundi au vendredi seulement)
— 656-5627 —
— 688-2503 —

■ Lavage, nettoyage 567

FERAIS nettoyage régulier de vos bureaux ou votre maison. Références. Hamel Nettoyage: 598-9517.

■ Garderies, gardiennes 575

☆☆☆☆☆☆
Garderais enfant chez moi, secteur C.D.N. Tél. dim. 342-1789.

FAMILLE POLONAISE FRANÇAISE CHERCHE gouvernante, parlant français ou anglais, pour prendre soin de 2 petites filles, à la maison, 5 jrs./sem.
483-6820, après 18h.

GARDERAIS enfant de 3 à 5 ans, à la semaine. 525-8390.

GARDERAIS ENFANTS chez moi, 10 ans d'expérience. Longueuil. Linda 468-3102 ou 656-2497.

MAMAN, GARDERAIS ENFANT
Chez moi, sur semaine. Références. Très bons soins. **326-1766**

■ Santé 578

MASSOTHÉRAPIE Suédois, Shiatsu, Rolfing, anti-stress, cellulite. CL. Santé Bien-Être, 4400 Salaberry.: 745-8008.

■ Traiteurs 579

ÉPICERIE "Livraison"
Préparer les repas est un fardeau, l'épicerie est une corvée, vous n'avez pas le temps ou vous êtes dans l'impossibilité d'y consacrer du temps. Alors imajinez un repas prêt à servir à un prix imbattable. Une épicerie livrée à la maison à un prix concurrentiel aux grandes chaînes d'alimentation.
APPELEZ M. ÉMILE TRAITEUR INC. 367-3090, entre 9.30h. et 17h., pour rencontrer un de nos représentants.

■ Traitement de texte 589

TRAITEMENT DE TEXTE IBM AT. Demandez Adèle: 486-1080, après 6 h.

■ Occasions d'affaires 591

ABRI FISCAL 88
Formation d'un petit groupe d'investisseurs (entre 10 et 15), pour l'achat d'un immeuble. Comptant non-requis, rendement plus de 40%. profit garanti, 844-8485.

ASSOCIÉ DEMANDÉ pour nouveau jeu de société. Téléphoner: 768-0547 après 18h.

COMPAGNIE DE COMMUNICATION Clientèle établie, en pleine expansion. Travail comprend: Installation d'équipement électronique de studio de radio et télévision. **1-800-363-8660**

■ Occasions d'affaires 591

AVIS AUX COMPAGNIES
Je possède camions avec permis transport général 5-30, cherche divers genres de contrats.
Richard 594-5963.

FRANCHISE à vendre. Vente de distillateurs électroniques. Très payant! Léger capital requis. Pour rendez-vous: M. Émond: 521-0177.

JEUX D'AMUSEMENT (Arcade)
Équipement complet à vendre. Vidéos, machines à boules, machines à sous et tableaux P.C. Acheteurs sérieux.
674-7424

OCCASION D'AFFAIRE
Nouvelle méthode éprouvée pour corriger les défauts sous-terrains dans les murs de ciment et les planchers de stationnement sous-terrain multi-niveaux. Ingénieur en construction cherche des fonds pour mettre sur pieds une compagnie. Prévisions de ventes initiales: $500,000. Montant requis à discuter. Retour d'investissement de 22%. 843-5340.

OPPORTUNITÉ pour vendeur. À temps plein ou partiel. Devenez votre patron. Pas d'investissement. Fresh-O-Matic. Bilinguisme s.v.p. M. Goldman: 484-9129.

PROJET IMMOBILIER Récréatouristique, région d'Orford, près des pentes, chalets, condos, auberge, rentabilité assurée. 671-3843.

RECHERCHONS INVESTISSEUR
Pour expansion. Centre de vacances familiales. **688-8664**

■ Services financiers 595

1ère ET 2e HYPOTHÈQUE
Prêt jusqu'à $100,000.
Région Montréal et banlieues
Informations: 322-4600

SERVICES de comptabilité pour PME, tenue de livres, états financiers, conciliation bancaire. Appeler Carine: 336-5241 les mardis et jeudis entre 9h. et 18h.

■ Offres de services 599

★★★
PRÉPARERAIT tout vos repas, congelé ou non, Liane, 649-8132.

SERVICE DE SECRÉTARIAT
Dactylographie de textes universitaires, correction, etc... **483-3465**

■ Offres de services 599

LUTÈCE REMBOURREUR Spécialisé dans la réparation de meubles antiques, aussi le moderne. Cuir/tissus. Ouvrage garanti. P. Chotard prop. jour: 499-0848, soir: 325-3633.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

♦ NETTOYONS BATEAUX ♦
Extérieur
Teck (pas besoin d'acide)
Prix avantageux
♦ LAVO-JET — 646-1748 ♦

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 4000 S QUATTRO 1987 NEUVE. $25,500. AUTOS E. LAUZON. 430-1460

AUDI 500, 82, turbo, toute équipée, intérieur cuir véritable. 103,000 km. 442-0514, 672-0694 après 18h.

B M W 318 I, 1984. 120,000km., automatique, air, toit vitré, peinture d'origine, sans rouille. Bonne mécanique. $11,000. **694-4512**

B M W 325 1987, 15,000km, freins ABS impeccables, $29,000. 4 portes, 322-0669, 322-0123.

DATSUN 210, 1982, 158,000 km, manuelle, bien entretenue, teinture récente, bons pneus, $1,250., après 6h. 464-1097.

DAYTONA SHELBY TURBO Z, 86, A-1, 46,000 km., air conditionné, T-Top, alarme, pneus d'hiver, plan Or 80,000 km. Doit vendre auto fournie $14,000. ferme. 725-7380.

DODGE Shadow, turbo ES, 1987, blanche, toute équipée, 10,000 km., garantie. $12,000. 351-8354.

■ Automobiles à vendre 695

HONDA ACCORD 1985, 47,000 km., $8,900.00 après 16h.30
388-2178

HONDA Prélude 86, rouge, 55,000 km., très propre. $13,000. Après 18h.: 668-4426.

JAGUAR Sovereign 1985, XJ-6, neuve, 15,000km au compteur. À vendre cause maladie, acheteur sérieux seulement $50,000. entre 9h. et 17h. 632-8580, 632-9523.

JAGUAR XJL-6. Transmission neuve, peinture neuve. Doit être vue! 60,000 milles. Demande: $11,500. ou meilleure offre. 366-1798.

JETTA CARAT 1985, toute équipée de A à Z, 70,000 km., prix à discuter. Jour: 381-4161 Soir: 335-2190.

MERKUR 1986, 5 vitesses, garantie juin 89. $16,000. 665-1429, après 5.30h. P.M.

MUSTANG LX SPORT 1986
Toute équipée, 4 vit., 38,000km., blanche. Françoise, **626-5569**

NISSAN Sentra, 87, SE, hatchaback, blanche, manuelle, toit ouvrant. 32,000 km. Mme Beaudoin: 256-3211.

PICK UP FORD F 250 1979, très propre, mécanique A-1. 491-0717.

RENAULT 5, GTL, 82, 70,000 km., bleue foncée, toit ouvrant, pas de rouille. Freins et radiateur neufs. $2,000. 692-0774.

SAAB 900 S, 2 portes, 1988, rouge, 7,000 km., toute équipée #88807. Tél.: 653-6920. Saab Élégante St-Bruno.

TOYOTA MR2 1986. Toute équipée, 34,000km. anti-vol Sherlock. Traitement peinture. **621-9823**

TRANS AM GTA, 1987. T-top, toute équipée sauf siège chauffeur. 661-5369 ou après 20h.: 654-5189.

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR**
286-1200

DÉCÈS

BEAUBIEN, Paul
À Montréal, le 10 février 1988, à l'âge de 46 ans, est décédé Monsieur Paul Beaubien, frère de Pierre Beaubien. Exposé à compter de jeudi soir le 11 février, au salon J-N. Rousseau à Nicolet. Funérailles à Nicolet, samedi le 13 courant à 14 heures. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

DÉCÈS

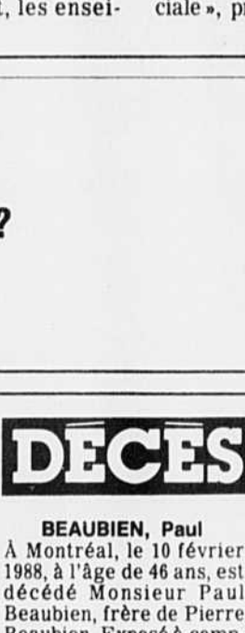

Françoise Vinet

Françoise Vinet, femme de Jean, mère de Luc, Marie-José et Liette, et soeur de Robert Ouellette, est morte à Montréal, vendredi, 5 février 1988. Une messe à sa mémoire sera célébrée à l'église Notre-Dame-des-Anges au 5621 boul. Gouin Ouest, samedi, 13 février à 11 heures. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Québécoise du Cancer, 801 Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1K7, seraient appréciés.

PERRAULT, ADRIENNE
À Montréal, le 6 février, est décédée Adrienne Perrault, née Goulet, 85 ans, épouse de feu Candide Perrault. Elle laisse dans le deuil quatre enfants: Pierre, Jacques, André, Micheline et leur conjoint: Yolande Simard, Suzanne Rivard, Carmen Viau, André Philie, treize petits-enfants, cinq arrières petits-enfants et une grande amie de toute la famille: Alphonsine Burelle (tante Fifine). À la demande de la défunte la dépouille ne sera pas exposée et les parents et amis sont invités à une messe, le samedi 13 février à 15 heures en l'église Saint-Joseph de Ville Mont-Royal, 1620 Boul. Haird. Comme elle l'a souhaité elle sera représentée par une gerbe de roses rouges. Offrandes en faveur de l'institut du cancer de Montréal: 1560 est, rue Sherbrooke, H2L 4M1.

SPORTS

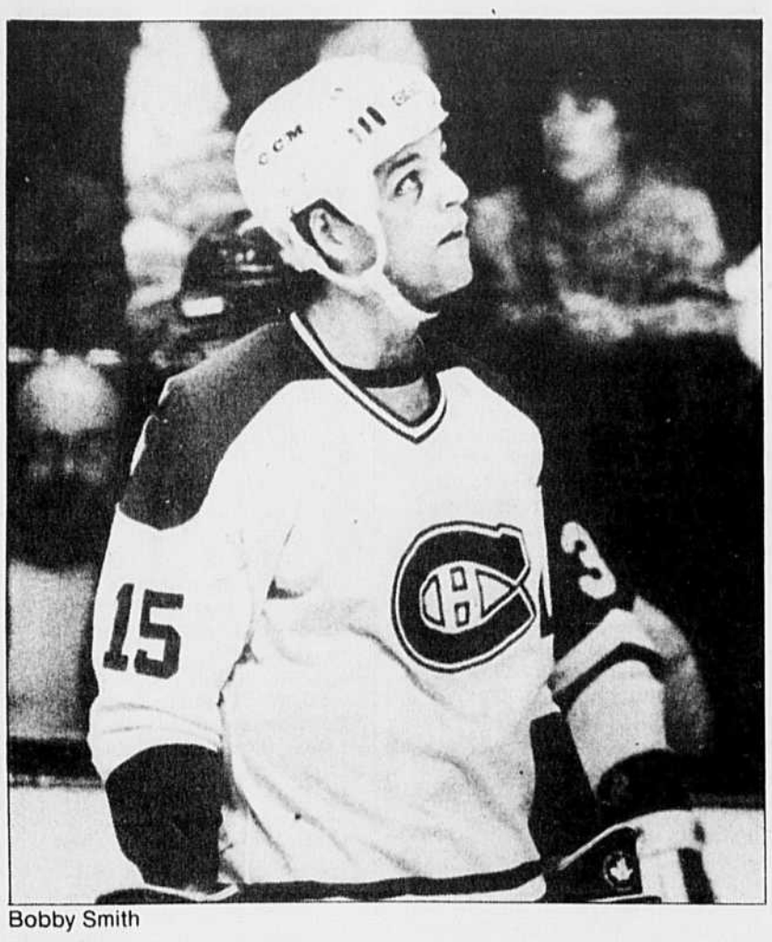
Bobby Smith

Smith estime avoir quatre ans à jouer !

MICHAEL T. GURRIE

EAST RUTHERFORD (PC) — Bobby Smith, le meilleur marqueur du Canadien, fête son 30e anniversaire de naissance aujourd'hui et ça le fait réfléchir...

C'est dur à croire, dit-il à la blague, qu'à 23 h 59, hier, j'étais seulement âgé de 29 ans.

Smith n'oublie cependant pas qu'avoir 30 ans, pour un joueur de hockey, c'est quand même un signe que sa carrière tire à sa fin.

« Pour les gens ordinaires, la trentaine est une année charnière, explique le numéro 15 du Canadien. Mais pour un joueur de hockey, c'est différent. »

« Je me rends compte que j'ai participé à beaucoup plus de matches qu'il ne m'en reste à jouer. Un journaliste ou un fonctionnaire peut s'attendre à exercer son métier jusqu'à l'âge de 65 ans, pas un joueur de hockey. »

Smith estime qu'il a encore quatre bonnes saisons à donner au Canadien... ou à toute autre équipe qui voudra bien de lui.

« Je ne m'inquiète pas, dit-il. Je connais présentement une de mes meilleures saisons en carrière et je me sens capable de livrer la marchandise pendant encore au moins quatre ans.

« Avoir 30 ans, ce n'est rien de traumatisant, poursuit Smith. Larry Robinson en a 36 et Bob Gainey vient de fêter ses 34 ans... Sans eux, où serait le Canadien aujourd'hui ?

« Quand l'heure de la retraite aura sonné, je serai le premier à le savoir. Mais pour l'instant, il n'y a rien de pressant. »

Et le plus beau cadeau d'anniversaire qu'on pourrait lui offrir ?

« Que le Canadien termine en tête du classement général et qu'il remporte la Coupe Stanley, tranche-t-il. C'est tout ce que je demande. »

■ Larry Robinson est revenu du match des étoiles avec le sourire aux lèvres. Comme l'entraîneur Jean Perron l'avait prédit, le grand défenseur du Canadien a profité de la classique annuelle pour enterrer la hache de guerre et mettre un peu d'eau dans son vin. « Je me suis bien amusé à St. Louis, a admis Robinson, qui avait surpris et secoué Perron en exigeant une semaine de congé au début du mois de mars. Je crois encore qu'un congé me serait profitable, a-t-il poursuivi. Par contre, j'estime que ce serait préférable de patienter et voir comment l'équipe va se comporter au cours des prochaines semaines. Si tout est chocolat, je vais approcher Serge Savard de nouveau dans l'optique d'obtenir un congé. Sinon, je vais jouer, c'est évident. Je suis un compétiteur avant tout », a déclaré Robinson.

■ Le spectre de Sean Burke, le gardien de l'équipe olympique canadienne, plane sur le New Jersey. Burke, qui accomplit des exploits devant la cage des olympiens, a été un choix de deuxième ronde des Devils en 1985 et il est perçu comme un sauveur dans l'entourage des Devils. Le directeur-général de l'équipe, Lou Lamoriello, est un fervent partisan du jeune gardien originaire de Windsor en Ontario. « Il fait partie de notre organisation, affirme-t-il. J'ignore quelle utilisation on en fera après les Jeux de Calgary, mais ce sera un Devil, ça c'est certain... »

■ Au New Jersey, la rumeur veut que les Devils embauchent deux défenseurs soviétiques, Viacheslav Fetisov et Aleksei Kasatonov au terme des Jeux olympiques de Calgary. Le vice-président de l'équipe, Max McNab, a facilement résumé le débat : tout le monde de l'organisation étudie afin de parler le russe couramment...

■ Le nouvel entraîneur des Devils du New Jersey, Jim Schoenfeld, conserve des souvenirs amers de son bref passage à la barre des Sabres de Buffalo et de son exil temporaire de la Ligue nationale de hockey. « Tout ce que je peux dire, c'est que je suis content d'être de retour dans la LNH, a-t-il déclaré. Je crois sincèrement que je n'ai jamais eu la chance de me faire valoir en tant qu'entraîneur à Buffalo. Je ne suis pas rancunier, mais je pense que le simple fait que les Sabres soient passées du 10e au 20e rang au classement général après mon congédiement parle de lui-même. » Schoenfeld a dirigé les Sabres pendant six mois en 85-86 avant d'être limogé et remplacé par Scotty Bowman, alors directeur-général de l'équipe.

Sauvé se plaît comme second au New Jersey

MICHAEL T. GURRIE

EAST RUTHERFORD (PC) — Le gardien Robert Sauvé savait exactement à quoi s'attendre lorsque les Devils du New Jersey lui ont offert un contrat l'été dernier.

Après des stages à Buffalo, Detroit et Chicago, le gardien de 32 ans s'est joint aux Devils à titre d'agent libre le 9 juillet 1987... et il ne regrette rien.

« Je me plais beaucoup ici, dit-il, justement parce je sais ce qu'on attend de moi. Les Devils cherchaient un gardien d'expérience pour épauler Alain Chevrier et ils ont mis les cartes sur la table quand ils m'ont approché. »

« Je me sens bien dans ce rôle, affirme l'ex-porte-couleurs des Voisins de Laval de la LHJMQ. J'ai quand même participé à une vingtaine de matches cette saison et l'équipe va bien », précise-t-il.

Sauvé, qui en est à sa 10e saison dans la Ligue nationale, possède une feuille de route impressionnante. À Buffalo, il a remporté le trophée Vézina (avec Don Edwards) en 1979-80 et le trophée Jennings (avec Tom Barrasso) en 1984-85.

Avant le match d'hier, il affichait une moyenne de buts alloués de 3.75 en 1,185 minutes de jeu.

Les blessures

Après un début de saison étincelant, les Devils ont cependant sombré dans la médiocrité aux mois de décembre et janvier, si bien que la direction a jugé bon de congédier l'entraîneur Doug Carpenter pour le remplacer par Jim Schoenfeld.

« Le problème avec les Devils se résume à deux choses, a expliqué Sauvé. Premièrement, nous évoluons dans la section la plus compétitive de la ligue et, deuxièmement, nous ne pouvons pas nous permettre de perdre des joueurs-clés. »

« Le Canadien peut se le permettre, les Flames aussi, mais pas nous. Récemment, nous avons perdu Pat Verbeek (genou), Doug Sulliman (grippe) et Claude Loiselle (épaule). Nous ne sommes pas le genre d'équipe qui peut se permettre un tel pareil. »

Sauvé a précisé qu'il avait été le premier joueur surpris lorsque Schoenfeld a été appelé à remplacer Carpenter à la barre de l'équipe.

« C'est vrai que nous sommes tombés à plat après avoir connu un excellent départ, mais je ne m'attendais pas à cela. »

« D'un autre côté, j'ai bien connu Schoenfeld lorsque je jouais à Buffalo et j'ai confiance en lui. C'est un leader. Il sait motiver et générer de l'intensité. »

EN BREF...

■ *Villiard troisième au slalom géant*

INVERMERE, Colombie-Britannique (PC) — La domination des étrangers aux Championnats canadiens de ski alpin chez les hommes se sera finalement poursuivie jusqu'à la fin. Hier, l'Américain Tiger Shaw a remporté le slalom géant. Shaw, qui skie malgré un support orthopédique au genou droit, a été le plus rapide lors des deux descentes pour ainsi arracher la victoire avec une avance de près de trois secondes sur son compatriote Troy Watts et Alain Villiard, de Ste-Adèle. « Pour l'instant, je suis tout simplement incapable de bien skier, a dit Villiard. Je semble incapable de contrôler mes skis et de les tourner comme auparavant. Je ne sais pas pourquoi, mais je descends trop en ligne droite et j'essaie de briser mon couloir. Je dois me détendre et oublier toutes ces difficultés pour un moment. Après quelques descentes d'entraînement, je suis certain que tout sera à point pour les Olympiques. »

■ *Eric Davis empochera $ 889,000*

CINCINNATI (AP) — Les Reds de Cincinnati ont annoncé hier que le voltigeur Eric Davis n'ira pas à l'arbitrage, ayant accepté un contrat d'un an d'une valeur de $ 889,000. Davis, 25 ans, a connu sa meilleure saison avec les Reds, l'an dernier. Il demandait $ 1.05 million alors qu'il a gagné $ 300,000. L'équipe lui offrait $ 750,000. Il a frappé pour .293, claqué 37 circuits, produit 100 points et réussi 50 vols de but.

■ *Dykstra rejoint les Oilers d'Edmonton*

BUFFALO (AP) — Les Sabres de Buffalo ont cédé, hier, le défenseur Steve Dykstra aux Oilers d'Edmonton pour obtenir les services de l'ailier gauche Scott Metcalfe, a-t-on annoncé hier. Metcalfe, qui évolue en Nouvelle-Écosse, dans la Ligue américaine, avait été le premier choix des Oilers (20e) au repêchage des joueurs amateurs de 1985.

■ *Tony Fernandez évite l'arbitrage*

TORONTO (PC) — Les Blues Jays de Toronto ont évité l'arbitrage avec Tony Fernandez et ont annoncé qu'ils en étaient venus à une entente d'une durée d'un an, avec le joueur d'arrêt-court. Fernandez qui devait se présenter devant un arbitre le 18 février prochain, aurait signé un contrat évalué, selon La Presse Canadienne, à $ 875,000 avec une possibilité de bonis de $ 75,000. Les Blues Jays offraient $ 737,000 à Fernandez alors que ce dernier en demandait $ 940,000. Fernandez a conservé une moyenne de .322 avec 67 points produits l'an dernier, avant d'être blessé sérieusement au coude lors d'une collision avec Bill Madlock des Tigers de Detroit, en septembre.

HOCKEY

Ligue nationale

Mardi
Prince-de-Galles 6
Clarence-Campbell 5
Mercredi
Aucun match
Hier
Montréal au New Jersey
Islanders à Toronto
Washington à Rangers
Québec à Los Angeles
Edmonton à Vancouver
Vendredi
Boston à Edmonton
Buffalo à Winnipeg
Islanders à Washington
New Jersey à Detroit
Calgary à Philadelphie
St. Louis à Chicago
Samedi
Boston à Vancouver
Hartford à **Montréal**
Québec au Minnesota
Philadelphie à Toronto
Pittsburgh à Los Angeles
Detroit à St. Louis

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Pitt	52	62	114
Gretzky, Edm	33	65	98
Savard, Chi	32	64	96
Haw'chuk, Win	35	54	89
Yzerman, Det	43	45	88
Stastny P,Qué	**37**	**46**	**83**
Goulet, Qué	**30**	**46**	**76**
Carson, LA	37	36	73
Smith, Mtl	**22**	**50**	**72**
Bullard, Cal	32	39	71
Robitaille, LA	32	38	70
Kurri, Edm	27	43	70
Messier, Edm	27	43	70
Nieuwendyk,Cal	40	29	69
Loob, Cal	33	35	68
Poddubny, Ran	32	34	66
Naslund, Mtl	**18**	**48**	**66**
Lafontaine, Isl	33	29	62
Tanti, Van	33	29	62
Muller, NJ	28	34	62
Cicarelli, Min	28	34	62
Kisio, Ran	16	44	60
Suter, Cal	12	48	60
Mullen, Cal	28	31	59
Larmer, Chi	25	34	59
Bellows, Min	32	26	58
Ruuttu, Buf	24	34	58
Federko, St.L	12	45	57
Bourque, Bos	12	45	57
Gallant, Det	22	34	56

LIGUE NATIONALE
Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	57	33	19	5	217	177	71
MONTRÉAL	**57**	**30**	**17**	**10**	**214**	**182**	**70**
BUFFALO	56	25	22	9	191	211	59
HARTFORD	55	23	25	7	170	180	53
QUÉBEC	**53**	**22**	**27**	**4**	**188**	**201**	**48**

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	54	28	20	6	186	184	62
ISLANDERS NY	53	26	21	6	207	188	58
PITTSBURGH	57	24	24	9	218	224	57
WASHINGTON	55	24	25	6	180	172	54
NEW JERSEY	56	24	27	5	192	216	53
RANGERS NY	55	22	26	7	211	201	51

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

DETROIT	54	27	19	8	217	182	62
ST. LOUIS	54	25	24	5	185	183	55
CHICAGO	56	22	29	5	197	228	49
MINNESOTA	57	16	32	9	174	235	41
TORONTO	56	15	32	9	200	238	39

Section Connie Smythe

CALGARY	56	33	17	6	272	210	72
EDMONTON	55	30	18	7	244	190	67
WINNIPEG	54	23	22	9	204	202	55
LOS ANGELES	58	20	33	5	216	257	43
VANCOUVER	56	18	31	7	192	213	43

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Mardi
St-Jean 6, Drummondville 3
Granby 7, Verdun 5
T.-Rivières 11, Chicoutimi 4
Mercredi
Shawinigan 5, Granby 2
Victo'ville 5, Drum'ville 3
Ce soir
Laval à Chicoutimi
Hull à Drummondville
T.-Rivières à Shawinigan
Granby à St-Jean
Dimanche
Victo'ville à Drum'ville
Hull à Granby
St-Jean à Shawinigan
Laval à Verdun

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	54	35	16	3	306	234	73
ST-JEAN	55	31	21	3	268	230	65
LAVAL	54	28	24	2	283	278	58
GRANBY	55	20	32	3	246	293	43
VERDUN	56	19	34	3	242	330	41

Section Frank Dilio

CHICOUTIMI	55	31	23	1	280	249	63
VIC'VILLE	55	25	25	5	232	221	55
DRUM'VILLE	55	26	27	2	260	267	54
T-RIVIÈRES	55	23	28	4	277	290	50
SHAWINIGAN	54	22	30	2	299	301	46

LES JEUX D'HIVER DE CALGARY

Troisième entraînement de la descente

La mince revanche de Felix Belczyk

NAKISKA, Alberta (AFP) — Les skieurs canadiens ont été plutôt décevants mercredi. Mais hier, sur la piste olympique du Mont Allan, à Nakiska, lors du troisième entrainement pour la descente masculine des Jeux de Calgary, le Canadien Felix Belczyk a pris une douce revanche.

Lors des deux premières courses, Belczyk avait été le seul à limiter les dégâts en se plaçant dans les 10 premiers (huitièmes et sixièmes temps), mais loin derrière le Suisse Pirmin Zurbriggen, absolument intouchable.

Belczyk a pris une revanche relative en réalisant le meilleur temps du troisième entrainement, hier après-midi, sur une piste raccourcie, puisque les concurrents se sont élancés du départ de la descente du combiné.

Alors que le froid régnait mercredi, le chinook était de retour à Nakiska hier, avec un vent fort qui, malgré la hausse de température, a rendu la piste olympique plus glacée et donc plus rapide.

« J'ai eu des problèmes, les conditions changent à chaque course, a déclaré Belczyk. J'ai perdu la ligne. « Ce vent est gênant », a pour sa part commenté Rob Boyd, très déçu. Un 21e temps hier, après un 25e la veille, a été visiblement dur à avaler pour Boyd, le meilleur espoir canadien.

Lors du troisième entraînement, Boyd a réalisé le 10e temps, juste derrière Zurbriggen mais devant l'Autrichien Gerhard Pfaffenbichler, le seul avec le skieur suisse à être descendu en dessous des deux minutes lors de la course précédente.

Donald Stevens (31e temps mercredi, 24e temps hier), Brian Stemmle (20e et 59e) et Michael Carney (26e et abandon) ont complété le sombre tableau des héritiers des Crazy Canucks, qui essayeront quand même de vendre leur peau le plus cher possible lors de l'épreuve qui se mettra en branle dimanche.

Car, comme l'a expliqué Stemmle aux journalistes, parlant au nom de son équipe, « cela nous fait plaisir de vous voir vous intéressez autant à nous ».

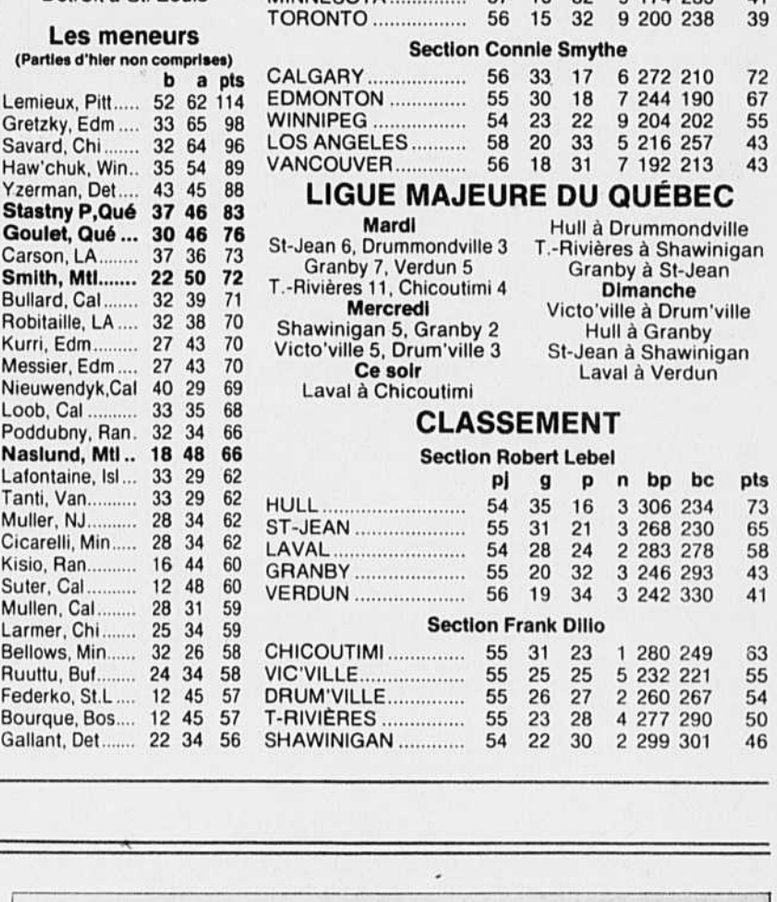
Photo PC

Le Canadien Felix Belczyk

■ Pour la première fois, les Philippines envoient un athlète aux Jeux d'hiver. Ce sportif, qui aura la lourde tâche d'être le seul à représenter les Philippines, est un lugeur de 35 ans, Ray Ocampo. En fait, Ray Ocampo a la nationalité américaine (il est avocat en Californie), mais il a choisi de concourir pour son pays natal. Il espère bien obtenir une médaille, et en attendant, il s'entraîne assidûment et se repose en prévision du grand jour.

☆ ☆ ☆

■ Douze détenus de la prison de Calgary travaillent plus de 10 heures par jour pour réparer une erreur qui viole un réglement du CIO concernant la publicité aux JO. Les organisateurs ont dépensé $ 234,000 pour des ponchos que doivent porter les spectateurs pour rendre l'arrière-plan plus joli pour les télévisions mondiales. Mais les fabricants taïwanais ont mal compris la commande et ont placé l'emblème Coca-Cola juste à côté du logo olympique, ce qui est formellement prohibé par le CIO. Les détenus ont donc été chargés de mettre l'emblème Coca-Cola à sa place initialement prévue, c'est-à-dire à l'intérieur du poncho.

☆ ☆ ☆

■ Le Liechtenstein, un minuscule pays de 100 km carrés enclavé entre la Suisse et l'Autriche, a envoyé des athlètes à Calgary. Leur seule ambition : « Faire de notre mieux, d'une façon respectable et finir le plus près possible des médaillés », a confié Dieter Bash, l'entraîneur des skieurs alpins. Aucun espoir de médaille, même si Andreas Wenzel fait partie de l'équipe. Wenzel est le frère de la championne nationale du Liechenstein, Hanni, qui a remporté en 1980, à Lake Placid, les médailles d'or du slalom géant et du slalom. Ce sont les deux seules médailles d'or olympiques qu'ait jamais obtenu ce petit pays.

☆ ☆ ☆

■ Les 79 membres du CIO, qui se réunissent pour leur 93e session jusqu'à demain, ont adopté à l'unanimité un appel pour que les 167 pays membres du CIO envoient leurs équipes à Séoul en septembre prochain. Cet appel, voté à main levée et cela malgré la présence de deux représentants de pays qui boycottent les Jeux de Séoul, la Corée du Nord et Cuba, fait suite à des craintes exprimées par les autorités sud-coréennes qui accusent la Corée du Nord de préparer des actions terroristes pour désorganiser les préparatifs des prochains Jeux olympiques.

☆ ☆ ☆

■ Une chaîne de magasins de vêtements de Calgary s'est offert une pleine page de publicité composée en caractères cyrilliques dans l'édition de mercredi du quotidien local *Calgary Herald* pour proposer de substantiels rabais sur l'achat de jeans aux membres de la délégation olympique soviétique participant aux Jeux d'hiver. « Offre spéciale Jeux olympiques 1988 ». La publicité, qui évoque de manière détaillée en russe plusieurs types de pantalons Levi's (de $ 29.99 à $ 39.99), n'hésite pas à affirmer : « Mark's Work Warehouse salue le nouvel esprit soviétique de glasnost et de perestroika. Présentez votre accréditation olympique soviétique et profitez d'une réduction de 25 % sur l'achat d'une à six paires de jeans », propose-t-elle.

Les nerfs d'Orser et les deux Carmen

CHRISTIAN COLLIN

CALGARY (AFP) — Le Canadien Brian Orser et l'Allemande de l'Est Katarina Witt devraient être les vedettes des épreuves de patinage artistique des Jeux de Calgary, ainsi que les danseurs et les couples soviétiques, menacés toutefois par les représentants nord-américains.

Champion du monde en titre, Orser possède toutes les qualités pour connaître, chez lui, à 25 ans, la consécration olympique. Il lui faudra pour cela contrôler parfaitement des nerfs souvent fragiles dans les grandes occasions. Il devra également repousser les assauts de concurrents de première valeur comme l'Américain Brian Boitano, ancien détenteur du titre mondial, et le Soviétique Alexandre Fadeev. Numéro un européen, ce dernier tentera une fois encore d'être le premier à réussir un quadruple saut en compétition officielle.

Autre grand moment attendu au Saddledome de Calgary, superbe palais de glace, théâtre des finales de patinage : la performance de Katarina Witt. Médaille d'or en 1984 à Sarajevo, elle tentera à 22 ans de conserver son titre olympique et de rejoindre ainsi la Norvégienne Sonja Henie, la seule à avoir accompli cet exploit en 1928 et 1932 avant de gagner encore en 1936.

La belle Katarina, qui gagna un sixième titre européen d'affilée en janvier dernier à Prague en incarnant une émouvante Carmen de Bizet, a tous les atouts pour gagner. Sa grande rivale sera la noire Américaine Debbi Thomas, ex-championne du monde, qui a elle aussi choisi d'être Carmen pour devenir championne olympique.

Dans la compétition par couples, les Soviétiques Elena Valova et Oleg Vasiliev, longtemps incertains pour cause de blessure, défendront leur titre olympique.

En danse, les Soviétiques Natalia Bestemianova, 28 ans, et Andrei Bukin, 30 ans, tenteront de succéder au palmarès aux inoubliables Britanniques Torvill et Dean. Ils en ont les moyens, encore que les Canadiens Tracy Wilson et Bob McCall soient très valeureux.

Horst Bulau menace

CALGARY (AFP) — Le sauteur finlandais Matti Nykaenen, médaille d'or au tremplin de 90 mètres et médaille d'argent du 70 mètres des Jeux olympiques de Sarajevo en 1984, est persuadé qu'il fera aussi bien à Calgary. L'aisance avec laquelle il a dominé tous ses rivaux depuis le début de la saison accrédite cette thèse et certains de ses adversaires considèrent même la chose comme déjà acquise.

Ils sont pourtant quelques-uns, dont les Tchécoslovaques Pavel Ploc et Jiri Parma, et surtout le Canadien Horst Bulau, à penser le contraire. Bulau, présenté comme un excellent technicien à ses débuts, s'est fait une belle carte de visite. Mais malgré sa participation à deux Jeux olympiques (1980 et 1984) et à deux Championnats du monde (1985 et 1987), il ne possède toujours aucune autre consécration officielle que des titres juniors et une victoire en Coupe du monde (1982). À 26 ans, le Canadien entend profiter de l'avantage du terrain pour rétablir la situation en sa faveur.

Des deux Tchécoslovaques, Jiri Parma est le plus expérimenté. Privilège qui n'est pas seulement une conséquence de l'état civil. À 25 ans, il possède un palmarès plus prestigieux que celui de Pavel Ploc, plus jeune d'un an, puisqu'il fut champion du monde au tremplin de 70 mètres en 1987 à Oberstdorf (RFA). Un succès au tremplin de 90 mètres, en 1986 à Calgary, le conforte dans son idée qu'il présente bien le profil d'un champion olympique.

La première séance d'entraînement officiel au tremplin de 70 mètres a donné un sérieux avantage à Horst Bulau qui s'est permis d'être le plus efficace dans deux des trois sauts effectués (87.7 et 87.6 mètres), tandis que Nykaenen prenait sa revanche dans le troisième (89 m).